



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 314 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 13 juin 2018

Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 13 juin 2018

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1400)

[Français]

Le Président: Comme c'est mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par le député d'Edmonton-Centre.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LA MARIJUANA

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, ce matin, la ministre de la Santé a rendu publique sa décision de battre les amendements du Sénat au projet de loi visant à légaliser le cannabis. Le gouvernement canadien rejettera l'amendement qui permettrait de réaffirmer que le Québec a pleine compétence pour interdire la culture du cannabis à domicile.

On se serait attendu à un respect minimum de la part du fédéral, et la déception est totale. Ce ne sont pas mes mots, mais ceux du procureur général du Québec, Jean-Marc Fournier.

Aujourd'hui, le gouvernement canadien montre encore une fois qu'il se fout du Québec. Encore une fois, les 40 députés libéraux fantômes et le premier ministre manquent de respect envers le Québec. Encore une fois, les libéraux montrent leur intransigeance. Encore une fois, ils nous donnent raison de vouloir l'indépendance.

C'est un affront au Québec. C'est inacceptable pour le Bloc québécois...

Le Président: À l'ordre. L'honorable députée de Brampton-Ouest a la parole.

* * *

[Traduction]

LE MARCHÉ DU VILLAGE DE MOUNT PLEASANT

Mme Kamal Khera (Brampton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, l'été approche à grands pas et, dans Brampton-Ouest, on pourra bientôt aller au marché du village de Mount Pleasant.

Ce marché fermier, qui en est maintenant à sa quatrième année, permet à toute la collectivité de se mobiliser afin d'appuyer les producteurs, les marchands et les petites entreprises naissantes à l'échelle locale. Comme j'ai eu l'occasion de visiter le marché au

cours de sa première année, je suis à même de constater à quel point il a pris de l'essor depuis.

Le marché fermier se tiendra au carré Mount Pleasant tous les jeudis, de 16 heures à 18 heures, du 21 juin au 4 octobre. Le marché offrira sûrement de nombreux aliments locaux délicieux pour aider les familles de Brampton-Ouest à faire des choix santé.

J'encourage tous les habitants de Brampton à aller au marché, où ils pourront rencontrer leurs voisins, passer du temps en famille et, surtout, savourer d'excellents produits.

* * *

• (1405)

LA SANTÉ MENTALE DES HOMMES

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, il y a environ six ans, j'ai révélé pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Alberta que j'étais dépressif et que je faisais énormément d'anxiété, à l'instar de bien des jeunes hommes et des nouveaux pères.

J'ai expliqué à mes collègues que je la perspective d'avoir un enfant me rendait nerveux, anxieux, déprimé et terrifié. Ce sentiment de peur habite beaucoup de jeunes hommes et de nouveaux pères. Les hommes doivent accepter qu'ils ne sont pas immunisés contre ce diagnostic simplement parce qu'ils sont des hommes.

On nous dit d'être forts, de ne pas pleurer, de nous endurcir. On nous dit de ne pas exprimer nos sentiments et que c'est anormal de se sentir dépressif. J'aimerais que les jeunes hommes et les nouveaux pères sachent que, de nos jours, nous avons le droit de nous sentir ainsi. Nous avons le droit d'en parler. Ensemble, nous pouvons surmonter les préjugés.

Les jeunes hommes aussi peuvent connaître des problèmes de santé mentale, et c'est correct. Chaque conversation nous rapproche d'un monde où nous pourrions tous compter les uns sur les autres. L'activité que nous avons organisée aujourd'hui sur la Colline à l'occasion de la fête des Pères nous aura permis d'insuffler un peu de courage aux hommes afin qu'ils ne souffrent plus en silence.

* * *

LA SANTÉ MENTALE DES HOMMES

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, mon collègue d'en face le député d'Edmonton Riverbend, ainsi que la Commission de la santé mentale du Canada et moi avons organisé une activité pour souligner la Semaine de la santé des hommes et la fête des Pères afin d'attirer l'attention sur la crise de santé mentale qui touche les hommes au pays.

Déclarations de députés

Au Canada, 80 % des personnes qui s'enlèvent la vie sont des hommes, de vrais hommes traversant une vraie crise, qui n'arrivent pas à reconnaître leur propre détresse, à parler et à se confier à ceux qui les aiment et à solliciter le soutien et les traitements dont ils ont besoin.

Pour détecter une maladie mentale, nous sommes mieux outillés et plus à l'aise quand vient le temps de reconnaître les signes plus souvent observés chez les femmes que les signes de conflit interne vécu par les hommes. Les hommes sont plus susceptibles de perdre leur cercle social à mesure qu'ils vieillissent et ils sont moins susceptibles de parler à leur famille de leurs problèmes de santé mentale.

Ensemble, nous avons entendu les témoignages de personnes qui sont aux prises avec ce genre de problèmes, nous avons communiqué avec des experts et nous avons établi un dialogue constructif sur la question de la santé mentale des hommes. Je remercie tous les députés qui se sont joints à nous lors de cette réception.

* * *

LES DIFFICULTÉS DES JEUNES

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, le premier ministre a pris la parole à l'occasion de la remise des diplômes à l'Université de New York.

Pendant qu'il va philosopher aux États-Unis, ici, nos diplômés en arrachent. Je l'invite à assister à une remise des diplômes dans le Nord du Canada pour entendre ce qu'il s'y passe: il y a Thompson, qui perd sa fonderie et sa raffinerie, les Premières Nations, encore aux prises avec un taux de chômage élevé et le sous-financement de l'éducation, et Churchill, encore confrontée à la fermeture du port et du service ferroviaire.

Presque partout au Canada où le premier ministre assisterait à des remises de diplômes, il entendrait parler de la situation des jeunes aux prises avec des frais de scolarité élevés et des emplois précaires, mais je doute qu'il fera cela.

Je crois qu'il ne veut pas écouter les jeunes qui s'inquiètent pour l'environnement, les inégalités croissantes et leur avenir économique. En ce qui a trait au premier ministre et à ses politiques, les jeunes disent de plus en plus que le gouvernement libéral non seulement ne fait pas partie de la solution, mais qu'il fait de plus en plus partie du problème.

* * *

LE 120^E ANNIVERSAIRE DU YUKON

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, à l'été 1896, trois hommes — Skookum Jim, George Carmack et Tagish Charlie — ont trouvé de grosses pépites d'or au fond du ruisseau Bonanza. Leurs cris de joie ont lancé la plus grande ruée vers l'or que le monde ait jamais connue. Environ 200 000 hommes et femmes du monde entier se sont alors rendus au Klondike à la recherche d'or. Parmi eux, plus de 40 000 ont réussi à en trouver.

En 1898, Dawson City était la plus importante ville canadienne à l'ouest de Winnipeg, et le Yukon, qui était depuis très longtemps la fière terre des Premières Nations, a été créé à partir de la région occidentale des Territoires du Nord-Ouest.

Le 13 juin 1898, le Parlement a donné la sanction royale à la Loi sur le Yukon, et, quatre ans plus tard, en 1902, le Yukon élisait son premier député fédéral: le libéral James H. Ross.

À l'occasion du 120^e anniversaire de la fondation du Yukon, j'invite tous les députés et les membres de leur famille à venir dans le Nord cet été pour voir la plus belle circonscription du Canada, découvrir l'hospitalité yukonnaise et goûter au soleil de minuit.

* * *

● (1410)

LES DIPLÔMÉS DE 2018

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter tous les diplômés de 2018 qui ont travaillé sans relâche pour franchir cette importante étape de leur formation. Au moment où ils s'apprentent à entreprendre une nouvelle aventure, je leur souhaite d'obtenir ce que la vie a de meilleur à offrir. Puissent leurs efforts être couronnés de bonheur et de succès.

Malheureusement, la mauvaise gestion économique de Justin Trudeau nuira à ces diplômés. La dure réalité associée à un lourd fardeau fiscal rendra le début de leur nouvelle vie...

Le Président: À l'ordre. Je rappelle au député qu'il ne doit pas désigner ses collègues de la Chambre par leur nom, mais plutôt par leur titre ou leur circonscription.

Le député de Prince Albert a la parole.

M. Randy Hoback: La lourdeur du fardeau fiscal compliquera la tâche de ces jeunes diplômés qui cherchent à se tailler une place dans la société.

Cependant, les jeunes représentent l'espoir dans l'avenir et ces brillants diplômés ont la capacité de bâtir un monde meilleur. Ils sont les piliers de notre pays. Je suis persuadé que le Canada continuera de prospérer grâce aux fondements solides que ces jeunes chefs de file mettront en place.

Je tiens à ce que les diplômés de 2018 sachent que l'avenir du Canada est entre leurs mains et que je suis impatient de voir toutes les merveilles qu'ils accompliront. Je les félicite encore une fois et je leur souhaite la réussite.

* * *

LE DÉFI JUILLET SANS PLASTIQUE

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Monsieur le Président, je vous invite, vous, ainsi que nos concitoyens et les Canadiens d'un bout à l'autre du pays à relever le défi Juillet sans plastique.

On estime à environ huit millions de tonnes la quantité de plastique qui aboutit dans nos océans chaque année.

Cette année, nous avons interdit l'utilisation des microbilles. Le Canada s'est fait le champion d'une charte sur les plastiques et y a souscrit au Sommet du G7. Cependant, la solution comporte aussi un élément personnel. Sachant que seulement environ 10 % des plastiques sont recyclés au Canada, nous devons en réduire l'utilisation, en plus de les réutiliser et de les recycler.

Sur mon site Web et sur ma page Facebook, on peut s'inscrire au défi Juillet sans plastique. J'invite les gens et les entreprises de mon quartier et de partout au Canada soit à s'y inscrire ou à lancer leur propre défi Juillet sans plastique.

En juillet, prenons des sacs réutilisables pour magasiner, refusons d'utiliser des pailles en plastique ou servons-nous de bouteilles d'eau réutilisables. Ensemble, nous pouvons mettre fin à la pollution par le plastique.

LA SEMAINE NATIONALE DU DON DE SANG

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Semaine nationale du don de sang, qui se déroule jusqu'au 17 juin, et dont c'est le 10^e anniversaire cette année.

On ne saurait trop insister sur le besoin criant de dons de sang et sur l'importance de sensibiliser le public à cet égard. Pour répondre aux besoins des patients cet été, la Société canadienne du sang doit trouver 44 000 donneurs d'ici la fête du Canada.

[Français]

Au cours de la dernière année, 406 000 personnes ont donné du sang, et je tiens à les féliciter. La moitié des Canadiens auront un jour besoin de sang ou connaissent quelqu'un qui en aura besoin.

Je voudrais donc remercier chaque donneur et futur donneur. Grâce à eux, des milliers de vies sont sauvées et pourront l'être. J'invite tous les Canadiens et les députés, ici présents, qui peuvent donner du sang, à le faire.

* * *

[Traduction]

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, comme nous ajournerons bientôt pour l'été, il m'a semblé opportun de faire le bilan du gouvernement pour 2018 jusqu'à présent.

L'année a commencé avec l'odieuse attestation exigée par le gouvernement dans le cadre d'Emplois d'été Canada. Peu de temps après, les libéraux se sont entêtés à nier la crise Trans Mountain qui s'annonçait. Le premier ministre s'est ensuite rendu en Inde et a tenté de jeter le blâme sur le gouvernement indien pour la présence d'un terroriste confirmé dans son entourage. La ministre de l'Environnement a présenté un projet de loi de réglementation qui, d'après l'industrie, signe l'arrêt de mort du secteur des ressources. Le ministre des Finances a déposé un budget au sujet duquel il refuse de donner des réponses, qui impose une taxe sur le carbone et alourdit encore plus la dette en dépit des promesses formulées.

Ajoutons à cela le lancement de quelques enquêtes en matière d'éthique, une réforme électorale conçue pour faciliter l'existence d'intermédiaires pour les libéraux, la fuite des capitaux, la débâcle du rachat de Trans Mountain, le chaos qui règne à la frontière, l'ajout de formalités administratives pour les propriétaires d'armes à feu, un projet de loi sur la justice favorisant les criminels et une caisse occulte de 7 milliards de dollars, et on peut comprendre que les députés ministériels sont prêts pour la pause estivale. Après une session comme celle-là, les Canadiens le sont aussi.

* * *

LE CENTRE FOR OCEAN VENTURES AND ENTREPRENEURSHIP

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement croit au Canada atlantique. Nous sommes 32 députés qui travaillons ensemble pour notre région.

Pas plus tard que la semaine dernière, le Centre for Ocean Ventures and Entrepreneurship, appelé le COVE, a officiellement ouvert ses portes dans ma circonscription, Dartmouth—Cole Harbour. Le COVE est une installation incroyable pour l'innovation appliquée dans le secteur océanique. C'est le seul carrefour en son genre dans le monde entier: des entreprises en démarrage, de petites

Déclarations de députés

et moyennes entreprises, de grandes entreprises et une expertise postsecondaire, toutes sous un même toit à Dartmouth, occupées à mettre au point des technologies océaniques.

Pas un endroit en Nouvelle-Écosse n'est à plus de 67 kilomètres de l'océan, ce qui en fait l'endroit parfait pour renforcer l'économie océanique d'un océan à l'autre.

Je suis fier que le gouvernement ait investi 7,2 millions de dollars dans le COVE et qu'il ait établi un partenariat avec la province de la Nouvelle-Écosse et l'entreprise Irving Shipbuilding. Lorsque nous travaillons ensemble, nos réalisations sont toujours plus impressionnantes.

Je félicite tous ceux ayant contribué à la création du COVE. Le Canada atlantique a un avenir prometteur.

* * *

• (1415)

[Français]

LA COUPE DU MONDE DE SOCCER

L'hon. Pablo Rodriguez (whip en chef du gouvernement, Lib.): Monsieur le Président, demain s'ouvre la Coupe du monde en Russie. Au cours des prochaines semaines, on verra à l'oeuvre Neymar, Ronaldo, Iniesta, Salah et, bien sûr, Messi.

En 2026, c'est ici que cela va se passer. Cela va se passer aux États-Unis, au Mexique et chez nous, au Canada.

[Traduction]

Avec cet événement majeur, le pays poursuit une longue tradition d'événements de la FIFA, notamment la Coupe du monde U-20 en 2007, la Coupe du monde féminine U-20 en 2014, et plus récemment, la Coupe du monde féminine en 2015.

Avec des parties à Edmonton, à Toronto, et dans ma ville, Montréal, nous sommes impatients d'accueillir de nouveau les amateurs de soccer du monde entier en 2026.

[Français]

C'est à ce moment-là qu'on va découvrir les nouveaux Maradona, Pelé, Ronaldo et Messi de demain.

Nous allons continuer d'investir dans nos athlètes. Ainsi, ce sera peut-être un jeune d'ici, d'Ottawa, de Québec ou de Moncton qui sera la prochaine vedette.

En 2026, le monde nous regardera et nous allons répondre présent.

* * *

[Traduction]

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi sur les élections des libéraux, le projet de loi C-76, ne fera rien pour moderniser le processus démocratique. En fait, ce projet de loi dangereux invite les entités étrangères à s'ingérer dans nos élections et il met en péril notre démocratie.

D'autres pays ont déjà subi les conséquences de l'ingérence étrangère dans les élections. Ce serait faire preuve de naïveté que de croire que le Canada puisse y échapper. En fait, des tiers étrangers auraient apparemment dépensé des millions de dollars dans l'élection fédérale de 2015. La fondation américaine Tides à elle seule a donné 1,5 million de dollars pour en influencer le résultat.

On ne devrait pas permettre à de riches organismes ou particuliers étrangers de décider du résultat de nos élections.

Déclarations de députés

J'ai présenté le projet de loi C-406 pour remédier à ce problème. Il modifiera la Loi électorale du Canada afin d'interdire que des contributions de l'étranger soient apportées par des tiers à des fins de publicité électorale.

Seuls les Canadiens devraient pouvoir décider du résultat de la prochaine élection fédérale. C'est la meilleure chose à faire et la plus patriotique aussi.

J'ai hâte de débattre de ce projet de loi et de voir quelles positions les autres partis à la Chambre vont adopter, s'ils vont défendre les intérêts des Canadiens ou de leurs amis. Tout vote contre le projet de loi est un vote pour l'ingérence étrangère dans nos élections. Nous verrons, j'imagine.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DES PAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais pouvoir dire que la marque ne reflète pas à quel point le match a été serré ou encore que, cette fois, aucun page n'a été blessé par le député de St. John's-Est. Malheureusement, ce n'était pas le cas.

[Traduction]

Hier soir, lors de leur dernière partie annuelle d'échauffement avant la Coupe du monde, l'équipe des pages, menée par Ariana Coleman, Brandon Gertz, Sebastien Arsenaault, Sylvan Lutz, et Michael Donaghy, a battu à plate couture l'équipe de soccer mixte, les FC Commoners.

Les deux équipes étaient à égalité à la mi-temps quand le gardien de but de l'équipe des pages, Zachary Robichaud, a atterri durement au sol en faisant un arrêt. On espère qu'il se porte bien. Après la mi-temps, les députés ont mené un dur combat au sens propre comme au sens figuré. Le score final: cinq à un pour les pages.

[Français]

Une victoire qui n'arrive qu'une fois en 40 ans est une bonne façon de clore le 40^e anniversaire du Programme des pages du Parlement.

Je demande à tous les députés de se lever pour remercier et féliciter nos pages. Aux pages!

* * *

[Traduction]

LES REFUGES POUR FEMMES

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, la violence faite aux femmes et aux enfants est reconnue, à l'échelle nationale et internationale, comme un obstacle de taille qui nuit à l'égalité entre les sexes et au respect des droits et des libertés fondamentales des femmes. Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage aux personnes dévouées qui travaillent dans les refuges pour femmes et enfants au Canada.

En 2017, les refuges de l'Alberta ont fourni abri et soutien à plus de 10 000 femmes et enfants qui fuyaient la violence. L'un des principaux problèmes, c'est qu'il est difficile d'intervenir efficacement pour mettre un terme à la violence familiale en raison d'un manque de coordination et de cohérence entre les interventions des communautés, des services policiers et des gouvernements.

J'ai eu l'honneur d'assister au lancement d'une nouvelle initiative emballante du conseil albertain des refuges pour femmes, qui vise

justement à régler ce problème. Financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, ce programme rassemble la GRC, les services policiers, les refuges, les organismes gouvernementaux et les collectivités dans le but de fournir un soutien cohérent, coordonné et durable. Il s'agit d'un programme fondé sur des données probantes et axé sur les femmes; il corrige des inégalités attribuables au sexe, voit à ce que les agresseurs soient tenus responsables de leurs gestes, permet une meilleure collaboration, voit à la guérison des traumatismes liés à la violence, et offre un meilleur soutien aux diverses communautés qui ont besoin d'aide pour fuir la violence.

J'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter Shelters Canada...

● (1420)

Le Président: Le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les libéraux de Kathleen Wynne se sont fait congédier par les Ontariens pour avoir gaspillé des milliards de dollars des contribuables et refusé de dire la vérité concernant le coût d'un plan énergétique irréaliste et d'un projet de taxe sur le carbone irréfléchi.

Le premier ministre a eu six jours pour songer aux conséquences d'un refus d'avouer aux Canadiens le véritable coût de sa taxe sur le carbone pour la famille moyenne. Il sait que son stratagème augmentera le coût de la vie de tous les Canadiens. Le directeur parlementaire du budget le confirme, disant qu'il en coûtera 10 milliards de dollars. D'autres estimations placent le véritable coût à non moins de 35 milliards de dollars par année, ce qui sonnerait le glas des futurs investissements au Canada.

Un important exode des investissements vers les États-Unis se déroule en ce moment-même, car, aidé de taux d'imposition inférieurs pour les entreprises, le climat y est plus propice à l'investissement. Les Canadiens comprennent que ce n'est pas à coups d'impôts que nous pourrions parvenir à un environnement plus propre, et ils le manifestent aux urnes.

Les conservateurs lutteront toujours pour faire baisser les impôts et continueront de demander aux libéraux de cesser leur opération de camouflage relativement à la taxe sur le carbone.

* * *

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de me lever aujourd'hui en cette enceinte en l'honneur de la Semaine nationale de la fonction publique.

En tant que député de Gatineau, j'ai la chance de représenter un très grand nombre de fonctionnaires. Cette semaine, en tant que secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et Services partagés Canada, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs activités, afin de remercier les fonctionnaires du travail important qu'ils accomplissent chaque jour.

Les fonctionnaires jouent un rôle essentiel, tant par leurs connaissances que par leur expertise exceptionnelle dans les opérations au jour le jour de tous les ministères et de toutes les agences du gouvernement du Canada.

Questions orales

Si nous fêtons la Semaine nationale de la fonction publique, c'est parce que de ce côté, nous croyons au gouvernement et nous respectons le travail fait par nos fonctionnaires. Nous témoignons tous les jours de l'engagement et du dévouement avec lesquels ils travaillent, afin d'avoir une incidence favorable sur la vie de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Bonne Semaine nationale de la fonction publique!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, de plus en plus de Canadiens comprennent que la taxe sur le carbone du premier ministre aura très peu d'effets sur les émissions à l'échelle mondiale. Ce qu'elle réussira à faire, c'est augmenter le coût de la vie, en rendant tout plus cher, particulièrement l'essence pour faire le plein.

Je pense que même le premier ministre le comprend: il fait des pieds et des mains pour cacher l'information aux Canadiens. Des semaines et des mois plus tard, il refuse toujours de révéler aux Canadiens le coût véritable de sa taxe sur le carbone.

Le premier ministre fera-t-il enfin ce qui s'impose dès aujourd'hui? Mettra-t-il fin à l'opération de camouflage entourant la taxe sur le carbone et dira-t-il aux Canadiens quel en sera le coût?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à cette question et à celles qui suivront.

Je tiens à prendre un moment pour remercier personnellement le chef de l'opposition, tous les députés de l'opposition et tous les Canadiens d'avoir fait front commun en cette période où notre relation avec les États-Unis connaît des difficultés. Les façons dont nous continuerons de collaborer pour défendre les travailleurs canadiens et les intérêts du Canada transcendent toute partisanerie.

Je remercie le député d'en face, tous les députés et tous les Canadiens de leur solidarité dans ce dossier.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre d'avoir exprimé ses sentiments. Je lui promets que les conservateurs appuieront toujours les efforts déployés afin de garder les marchés ouverts, de maintenir les frontières ouvertes et de protéger les emplois au Canada et l'économie canadienne.

Bien sûr, un bon nombre de choses sont hors de notre contrôle. Le gouvernement du Canada sait qu'il n'est pas en mesure de contrôler tous les facteurs externes. Cependant, ce qu'il peut contrôler, c'est la façon dont il gère l'économie du Canada.

De plus en plus de Canadiens rejettent l'idée d'une taxe sur le carbone, parce qu'ils savent que cette taxe nuira aux emplois et aux débouchés au Canada. L'Ontario s'est maintenant jointe au groupe de provinces qui s'opposent à la tarification du carbone.

La coalition du premier ministre pour la taxe sur le carbone est en train de s'effriter. Dira-t-il enfin la vérité quant aux coûts que cette taxe entraînera pour les familles canadiennes?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant 10 ans, les conservateurs de Harper n'ont rien

fait dans le dossier de l'environnement, et ils n'y comprennent toujours rien.

Alors que notre plan de tarification de la pollution causée par le carbone permettra à la fois de réduire les émissions et de stimuler l'innovation, les conservateurs renchérissent sur l'approche inefficace adoptée par Stephen Harper. En 2015, les Canadiens ont dit aux conservateurs que l'approche de Harper était mauvaise. Il est évident que, comme d'habitude, les conservateurs n'ont pas écouté.

Nous allons continuer d'investir dans la croissance propre pour assurer un avenir prospère à tous les enfants d'un bout à l'autre du pays.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce sont les libéraux qui n'écoutent pas. Ils ne veulent pas voir que la population de l'Ontario a rejeté l'approche de Kathleen Wynne, qui a porté préjudice à l'économie et qui n'a rien fait pour réduire les émissions.

Le premier ministre suit exactement la même stratégie que l'Ontario a rejetée. La Saskatchewan s'est opposée à la taxe sur le carbone, et l'Alberta se joindra prochainement à la lutte menée contre cette taxe.

Si le premier ministre est si sûr que les Canadiens appuient sa taxe sur le carbone, pourquoi ne leur dit-il pas combien elle va coûter?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pour reprendre le même raisonnement que le député d'en face, je me permets de souligner qu'il y a deux ans et demi, les Canadiens ont rejeté l'approche de Stephen Harper sur l'économie et l'environnement. Non seulement les conservateurs n'ont rien fait pendant 10 ans pour protéger l'environnement, mais ils n'ont pas eu grand-chose à montrer non plus en fait de croissance économique.

En plus de prouver que nous comprenons que l'environnement et l'économie vont de pair, nous avons stimulé la croissance économique au pays, nous avons eu le meilleur taux de croissance du G7 l'an dernier, nous avons créé 600 000 emplois et nous avons le taux de chômage le plus bas en une génération. Voilà les choix que nous avons faits pour les Canadiens.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, on prévoit que jusqu'à 400 personnes par jour vont traverser illégalement la frontière au Québec cet été.

Le premier ministre a fait du chemin Roxham un refuge acceptable où il y a beaucoup de personnel. Il est difficile de blâmer les demandeurs d'asile de penser pouvoir traverser la frontière à cet endroit.

Au lieu de dépenser des millions de dollars des contribuables pour des solutions provisoires, quand le premier ministre va-t-il prendre des mesures décisives pour enfin régler le problème à la source une fois pour toutes?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous continuons d'assurer aux Canadiens que notre système d'immigration fonctionne. Nous avons la capacité de revoir tous ces dossiers. Nous assurons l'application de l'intégralité des règles et des mesures mises en place dans notre système d'immigration et de réfugiés. Je ne veux pas que les gens aient peur juste parce que les conservateurs misent sur la division et la peur à des fins politiques.

Si les conservateurs étaient sérieux dans leur volonté de respecter le travail de nos services frontaliers, ils n'auraient pas sabré presque 400 millions de dollars dans leur...

Le Président: À l'ordre. L'honorable chef de l'opposition a la parole.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que le système d'immigration fonctionne de façon ordonnée, sûre et compatissante. La situation actuelle est inacceptable pour des millions de Canadiens, notamment les réfugiés et les immigrants que j'ai rencontrés à Toronto au cours des derniers jours, qui sont venus au Canada légalement. Des membres de leur famille sont persécutés encore aujourd'hui, et certains de leurs proches se trouvent dans des camps dans des régions dangereuses partout dans le monde. Ils sont exaspérés de voir que le premier ministre dresse les groupes de demandeurs d'asile les uns contre les autres. Ils sont furieux à l'idée que des gens peuvent traverser la frontière illégalement à partir d'un pays sûr, alors que leurs amis et les membres de leur famille doivent patienter.

Pourquoi le premier ministre...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la question illustre parfaitement comment les conservateurs se servent de la désinformation pour semer la peur et la division chez les Canadiens. Il est tout à fait irresponsable de dresser des groupes de Canadiens les uns contre les autres.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes résolus à offrir un régime d'asile compatissant et à faire en sorte que seuls ceux qui devraient se trouver au Canada puissent y rester. En comparaison, le gouvernement conservateur précédent a réduit de 390 millions de dollars le budget de l'Agence des services frontaliers du Canada et a sabré les soins de santé offerts aux réfugiés. Il a créé des arriérés et des retards monstres dans le traitement des demandes, et nous n'avons toujours pas fini de corriger ces problèmes.

* * *

● (1430)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, « la Couronne n'a pas consulté de manière significative en ce qui a trait aux droits des propriétés, de gouvernance et d'usager. Elle a plutôt esquivé, reporté et délégué [...] » Ce sont-là les mots d'Elin Sigurdson, l'avocate de la bande d'Upper Nicola, cette même bande d'Upper Nicola qui veut réaliser le plus grand projet d'énergie solaire de la Colombie-Britannique.

Pour un chef de file en matière de lutte contre les changements climatiques, choisir entre l'énergie verte et l'achat d'un pipeline devrait être une décision facile. Un chef de file en matière de réconciliation avec les peuples autochtones devrait respecter les Premières Nations et leurs choix et leur donner les moyens d'agir et

de concrétiser ces choix. Pour quelle raison le premier ministre n'arrive-t-il à faire ni l'un ni l'autre?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons qu'il est important d'écouter tous les points de vue quand il s'agit de grands projets. Nous savons que les opinions divergent, y compris au sein des communautés autochtones. Certaines personnes s'opposent à ce projet, d'autres l'appuient fermement.

Si le NPD préfère n'écouter que les personnes qui partagent ses opinions, nous, nous veillons à respecter et à écouter tous les points de vue. Nous avons mené les consultations les plus poussées jamais tenues avec les détenteurs de droits pour un grand projet au pays et nous avons mis sur pied un comité de surveillance conjoint avec les communautés autochtones, qui comprend des représentants de la bande de Nicola. Nous avons écouté et nous allons continuer de le faire.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, là est la question. Le gouvernement n'a pas écouté.

[Français]

Je répète: l'avocate de la communauté autochtone d'Upper Nicola a eu ces mots durs pour le gouvernement: la Couronne n'a pas consulté de manière significative en ce qui a trait aux droits de propriété, de gouvernance et d'usager; il a plutôt esquivé, reporté et délégué.

La communauté d'Upper Nicola veut bâtir le plus important projet d'énergie solaire en Colombie-Britannique. On parle d'un projet qui pourrait éclairer 5 000 maisons. Le gouvernement veut plutôt lui imposer un oléoduc dont elle ne veut pas.

Comment un premier ministre qui se prétend un leader en matière de changements climatiques et en matière de réconciliation avec les peuples autochtones peut-il agir de la sorte?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons l'importance d'écouter toutes les voix. Nous savons qu'il y a une variété d'opinions, y compris au sein des communautés autochtones. Alors que certains sont en faveur de ce projet, d'autres s'y opposent. Alors que le NPD n'écoute que ceux qui partagent leur opinion, nous respectons et écoutons toutes les voix.

Nous avons effectué les plus vastes consultations jamais réalisées auparavant auprès des détenteurs de droits, et nous avons mis sur pied un comité de surveillance auquel participent des communautés autochtones, y compris celle d'Upper Nicola. Nous avons écouté et nous continuons de le faire.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, selon une étude de l'Université de Cambridge, une baisse attendue et inévitable de la demande mondiale de pétrole va faire éclater la bulle pétrolière. C'est pour demain, entre 2030 et 2050.

D'un seul coup, les infrastructures pétrolières ne vaudront plus rien, et que fait le premier ministre? Il achète un vieux pipeline avec 4,5 milliards de dollars de notre argent. Quel *timing!* Quelle vision d'avenir! C'est comme un gars qui investirait dans les lecteurs VHS en 1990.

Pourquoi ne pas prendre ces milliards de dollars et les investir dans des énergies durables et des emplois qui vont durer, justement?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le NPD croit encore qu'il y a un choix à faire entre l'économie et l'environnement. Nous savons tous que nous pouvons créer des emplois tout en protégeant l'environnement. C'est pourquoi nous mettons un prix sur la pollution, nous protégeons nos océans et nos côtes et nous investissons dans les technologies propres. C'est pourquoi nous diversifions aussi nos marchés d'exportation, car plus de 70 % des exportations du Canada vont vers les États-Unis.

Compte tenu des événements récents, il est surprenant que le NPD continue de s'opposer aux projets de diversification économique qui s'inscrivent dans l'intérêt national.

[Traduction]

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Monsieur le Président, le Canada devrait investir dans les sources d'énergie propres et renouvelables qui créent de bons emplois durables pour les travailleurs d'aujourd'hui et les générations futures.

Au lieu de se tourner vers l'avenir et d'éliminer les subventions au secteur des combustibles fossiles, comme ils l'avaient promis, les libéraux sont devenus de grands promoteurs et investisseurs de l'industrie pétrolière. S'ils votent contre la motion du NPD, les libéraux affaibliront l'engagement que le Canada a pris devant le monde entier, à Paris, et ils tourneront le dos à la transition nécessaire vers les énergies renouvelables.

Les libéraux vont-ils appuyer notre motion et assumer un vrai leadership dans la lutte contre les changements climatiques?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le NPD demeure convaincu qu'il faut choisir entre l'environnement et l'économie. Or, nous avons proposé un plan pancanadien de lutte contre les changements climatiques qui comprend un régime national de tarification du carbone ainsi que des mesures de protection des océans et des côtes, et qui propose effectivement d'utiliser un oléoduc pour acheminer le pétrole vers d'autres marchés que les États-Unis.

Étant donné les dernières nouvelles, je n'arrive pas à comprendre que le NPD continue de croire que la diversification des marchés d'exportation pour les ressources canadiennes est une mauvaise idée. Il ne fait aucun doute que ces députés ne comprennent tout simplement pas.

* * *

•(1435)

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, hier, les travailleurs de l'acier ont réitéré leur appel pour que des contre-mesures sur l'acier et l'aluminium soient prises immédiatement. Des revenus sont perdus. Les producteurs canadiens d'acier et d'aluminium, leurs employés et leur famille sont touchés par cette situation.

Les tarifs américains déraisonnables sont en place depuis près de deux semaines. Le Mexique a réagi presque immédiatement mais nous attendons toujours.

Le premier ministre va-t-il faire ce qu'il faut et imposer des tarifs sur l'acier et l'aluminium américains aujourd'hui?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes sans équivoque: ces droits de douane sont complètement inacceptables. Les économies canadienne et américaine sont si étroitement liées que ces droits de douane américains nuiront aux travailleurs américains.

Nous défendrons nos industries et les travailleurs canadiens. Nous imposerons des restrictions commerciales jusqu'à hauteur de 16,6 milliards de dollars sur les importations américaines.

La décision américaine va à l'encontre de l'ALENA et des règles de l'OMC, et nous ferons tout notre possible pour la contester. Aux travailleurs canadiens, nous disons qu'ils peuvent compter sur leur gouvernement.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, manifestement, une grande confusion règne à propos de l'état actuel de la renégociation de l'ALENA. Toutefois, hier, le premier ministre a eu l'occasion de fournir des éclaircissements sur un point particulier.

En effet, la CBC a révélé dimanche que l'administration américaine avait capitulé en renonçant finalement à sa demande d'une disposition de caducité après cinq ans, ce qui constituait l'une des majeures pierres d'achoppement selon le premier ministre.

Le premier ministre peut-il préciser clairement si cette nouvelle est exacte?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je peux affirmer sans équivoque que les États-Unis n'ont pas encore renoncé à leur demande d'intégrer une disposition de caducité à l'ALENA.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il confirmer si, oui ou non, le président américain a au moins abordé la possibilité de renoncer à cette disposition lors de leurs pourparlers?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Non, monsieur le Président. Comme c'est régulièrement le cas avec le président américain, nous avons discuté ensemble d'un vaste éventail de sujets. Lors de ces discussions, j'ai répété que l'intégration d'une disposition de caducité à l'ALENA serait totalement inacceptable, que le Canada ne signerait jamais l'ALENA s'il contenait une disposition de caducité, et le président n'a pas immédiatement fait marche arrière.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous qu'une perturbation prolongée des échanges commerciaux aura des répercussions dévastatrices sur l'économie canadienne, les travailleurs et leur famille. Le gouvernement pourrait faire beaucoup de choses pour protéger l'économie canadienne.

Nous savons tous que, dès le lendemain de l'élection présidentielle aux États-Unis, la relation de ce pays avec le Canada serait redéfinie. Pourtant, au printemps dernier, le budget du premier ministre ne prévoyait absolument aucun plan d'urgence, même s'il prévoyait un déficit de 18 milliards de dollars.

En outre, les libéraux retardent la mise en oeuvre du Partenariat transpacifique, qui pourrait ouvrir de nouveaux marchés à notre pays et lui permettre de diversifier ses relations commerciales.

Pourquoi le premier ministre a-t-il attendu tout ce temps pour mettre en oeuvre le Partenariat transpacifique?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je reviens à la question précédente parce que je veux dissiper tout doute à ce sujet. Je ne sais pas exactement ce que les conservateurs cherchent à faire, mais je vais leur donner le bénéfice du doute.

Questions orales

J'ai toujours dit sans équivoque qu'il ne nous était pas acceptable d'inclure une disposition de caducité dans l'ALENA. Je l'ai dit à de nombreuses reprises au président. Comme nous avons pu le constater dans les gazouillis du président, il n'a pas répondu à cela. Il n'a pas retiré son offre ou son exigence visant à inclure une disposition de caducité dans l'ALENA. Que cela soit bien clair.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après des mois à s'acharner sur une politique malavisée d'apaisement envers l'Iran, les libéraux sont finalement d'accord avec les conservateurs et ils souhaitent une réponse plus musclée face au régime iranien.

Pas plus tard que le mois dernier, les sénateurs libéraux ont défilé le projet de loi des conservateurs visant à inscrire la Brigade des Gardiens de la révolution islamique sur la liste des entités terroristes. Je veux une réponse claire du premier ministre parce que, juste après le vote, ses propres représentants au ministère de la Sécurité publique ont refusé de dire si cette importante mesure — inscrire la Brigade sur la liste des entités terroristes — serait maintenue.

Le premier ministre peut-il nous assurer qu'il respectera la volonté de la Chambre?

• (1440)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous nous opposons vigoureusement à l'appui accordé par l'Iran à certaines organisations terroristes, à ses menaces contre Israël, à son programme de missiles balistiques et à son soutien du régime meurtrier de Bachar al-Assad. Nous allons toujours défendre les droits de la personne et tenir l'Iran responsable de ses actes.

Nous avons dirigé en novembre l'adoption d'une résolution aux Nations unies demandant à l'Iran de respecter ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Nous maintenons les sanctions à l'endroit de l'Iran, notamment des restrictions concernant certains produits névralgiques et une liste de personnes et d'entités dont les avoirs ont été gelés et avec qui il est interdit d'effectuer des transactions immobilières.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre ne répond toujours pas à ma question, à savoir s'il va se plier à la volonté de la Chambre, qui a été exprimée lors du vote tenu cette semaine.

Lorsque le vérificateur général a déposé son rapport, qui critiquait sévèrement la façon dont le gouvernement a géré de nombreux dossiers, la ministre des Services publics a remercié le vérificateur général et a déclaré: « Nous accueillons favorablement toutes ses recommandations. » Or, hier, le greffier du Conseil privé du premier ministre a balayé du revers de la main le récent rapport du vérificateur général en le qualifiant d'« article d'opinion ».

Qu'en est-il au juste? Le premier ministre partage-t-il l'opinion de sa ministre ou de son haut fonctionnaire? Autrement dit, accepte-t-il le rapport du vérificateur général selon lequel le gouvernement...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes privilégiés d'avoir une fonction publique de calibre mondial qui, tout juste l'an dernier, a été reconnue comme étant la plus efficace au monde.

Nous nous employons à transformer la culture au sein de la fonction publique, après 10 ans sous un gouvernement conservateur, un gouvernement qui a muselé les scientifiques, utilisé les deniers publics à des fins de publicité partisane et effectué des coupes irresponsables et motivées par des considérations idéologiques.

On nous a confié le mandat de rétablir une culture de respect à l'égard et au sein de la fonction publique non partisane du Canada et d'y instaurer une culture d'expérimentation, de politiques fondées sur des données probantes et de mise en oeuvre.

Nous continuerons de travailler à l'atteinte de cet objectif et, comme l'a dit le chef de la fonction publique, il y a encore du travail à faire.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, deux jours après l'achat du pipeline de la société Kinder Morgan, celle-ci a reçu une lettre du gouvernement lui indiquant qu'elle avait commis quatre infractions. Elle n'avait pas produit les rapports de surveillance obligatoires auprès du gouvernement et des Premières Nations depuis plusieurs mois, et elle avait dépassé le niveau acceptable de bruit sous-marin durant les travaux d'expansion, mettant ainsi en danger la faune marine.

Étant donné que le gouvernement était au courant de ces infractions et de tout les risques, pourquoi a-t-il volé à la rescousse de Kinder Morgan en lui donnant des milliards de dollars de l'argent durement gagné des Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant 10 ans, les conservateurs n'ont pas réussi à garantir un accès à des marchés autres que celui des États-Unis pour les ressources canadiennes. Cet échec coûte 15 milliards de dollars par année aux Canadiens. Selon le NPD, les Canadiens devraient simplement continuer à payer ce coût énorme chaque année.

Il est extrêmement important que nous diversifions les marchés d'exportation tout en faisant des investissements historiques dans la protection de l'environnement. Alors que le plan du NPD est de limiter les ressources canadiennes à un seul marché, nous nous efforçons de protéger et de créer des emplois au Canada tout en protégeant l'environnement pour les générations à venir.

[Français]

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Monsieur le Président, donner en cadeau des milliards de dollars à une compagnie qui ne respecte absolument pas nos règles environnementales ici au Canada, ce n'est pas être un leader dans la lutte contre les changements climatiques.

Décider de prendre l'argent public pour acheter un pipeline, ce n'est pas faire preuve de vision. Prendre tous les risques environnementaux et financiers associés à ce pipeline sur le dos des Canadiens, c'est complètement injuste.

Le gouvernement doit investir dans les énergies du futur, au lieu de placer l'argent dans les énergies du passé.

Pourquoi le premier ministre ne comprend-il absolument rien?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suggérerais à la place que c'est le NPD qui ne comprend rien, puisque cela nous coûte 15 milliards de dollars par année de ne pas avoir d'accès à d'autres marchés pour nos ressources pétrolières que les États-Unis.

Questions orales

Les conservateurs ont essayé pendant 10 ans de diversifier nos marchés pour les ressources énergétiques et ils n'ont pas pu. Nous arrivons à le faire, parce que nous savons que créer des emplois et de la croissance économique, tout en protégeant notre environnement, est la façon de bâtir un avenir fort pour tous les Canadiens. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

[Traduction]

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, en vertu de la loi, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada est nommé par le ministre des Finances et il est à l'abri de toute ingérence politique. Il y a une bonne raison à cela. Comme il est chargé de gérer l'argent des travailleurs et de veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'argent pour les retraités, l'Office doit éviter que ses investissements fassent l'objet de risques indus.

Chose très intéressante, le ministre des Finances et le premier ministre ont déclaré que le secteur privé ne souhaitait pas investir dans l'oléoduc Trans Mountain à cause des risques liés au projet. Le premier ministre va-t-il dire au ministre des Finances de renoncer à faire appel à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et de chercher plutôt des investisseurs dans le secteur privé?

● (1445)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer la députée d'en face que l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada est un organisme indépendant, qui a pour mandat de faire des investissements dans l'intérêt de ses membres. De nombreux investisseurs ont déjà fait part de leur intérêt à l'égard du projet, y compris des groupes autochtones et des fonds de pension canadiens.

Contrairement aux conservateurs, qui, pendant 10 ans, n'ont pas réussi à trouver des marchés autres que celui des États-Unis pour nos exportations de pétrole, nous allons connaître du succès dans ce dossier. C'est pour cela que les conservateurs se raccrochent à n'importe quoi et qu'ils s'adonnent à des petits jeux partisans, alors qu'ils devraient se réjouir du fait que nous obtiendrons des résultats concrets dans un dossier où ils n'ont pas réussi...

Le Président: La députée de Milton a la parole.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, les investisseurs privés n'ont rien voulu savoir de ce projet. Quant au ministre des Finances, il a révélé avoir sondé les régimes de retraite du pays pour voir s'ils étaient intéressés. Il s'est même mis en conflit d'intérêts en s'adressant à un organisme indépendant, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Voyant que sa démarche avait été vaine, il a retenu les services d'une banque américaine pour qu'elle fasse pression sur l'Office.

Que l'argent provienne de la réserve fédérale, du Régime de pensions du Canada ou de la Banque de l'infrastructure du Canada, c'est encore et toujours celui des travailleurs. Le premier ministre peut-il nous garantir que les contribuables du Canada ne feront pas les frais de l'incurie de son gouvernement?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous venons peut-être juste de comprendre pourquoi les conservateurs ont été incapables de mener ce projet de pipeline à terme, même s'ils ont eu 10 ans pour ce faire. Ils ne font confiance ni aux travailleurs ni aux entreprises du secteur pétrolier et ils croient les Canadiens incapables d'acheminer les ressources du pays jusqu'aux marchés les plus profitables. C'est ce qu'ils nous disent: « Ce pipeline ne fonctionnera jamais. »

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous tenons aux côtés de l'Alberta. Nous voyons aux intérêts du Canada. Nous ferons le

nécessaire pour acheminer ces ressources jusqu'aux nouveaux marchés, malgré le négativisme et le ton alarmiste du Parti conservateur du Canada.

* * *

[Français]

LA MARIJUANA

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, hier, l'Assemblée nationale du Québec a voté son projet de loi d'encadrement du cannabis. On prévoit un maximum de 150 grammes par domicile, une tolérance zéro au volant et l'interdiction d'en cultiver à la maison.

Ma question pour le premier ministre est simple. Va-t-il respecter enfin les pouvoirs des provinces et permettre au Québec, à toutes les provinces du Canada, ainsi qu'aux Premières Nations de légiférer dans leurs champs de compétence?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content de souligner que nous sommes d'accord dans tout le pays et dans toutes les zones de responsabilité qu'il faut mettre fin au système actuel, qui ne protège pas nos enfants et qui envoie des milliards de dollars à chaque année au crime organisé, pour le remplacer par un meilleur système qui contrôle et réglemente la vente de la marijuana.

Nous avons consulté des experts, nous avons travaillé très fort et nous avons écouté ce que les experts ont à dire. Nous avons décidé et nous croyons profondément que ces mesures sont la meilleure façon de protéger les Canadiens, les jeunes et nos communautés et c'est ce que nous allons faire.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, jamais ce gouvernement n'a écouté les experts en santé ni les corps policiers, ni les chefs d'entreprise, ni les municipalités, ni les Premières Nations, ni les Sénateurs, qui ont fait un travail incroyable pendant des heures et des heures. Maintenant, les provinces, qui ont demandé du temps, nous demandent tout simplement qu'on respecte leurs champs de compétence.

Je répète ma question très simplement au premier ministre. Va-t-il respecter les provinces partout au Canada ainsi que les Premières Nations dans leurs champs de compétence et leur permettre de ne pas autoriser la culture du cannabis à la maison?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content de souligner que nous respectons toujours les provinces et les peuples autochtones, ainsi que le travail qu'ils font. Nous sommes en train de mettre en avant un projet de loi qui va protéger nos enfants et empêcher l'accès aux profits extrêmes que fait le crime organisé avec la vente de marijuana. Les conservateurs ne cessent de jouer à des jeux politiques à ce sujet.

Je veux remercier les sénateurs et tous les experts qui se sont penchés sur la question. Nous progressons avec les mesures qui protégeront les Canadiens.

* * *

● (1450)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, le NPD soutient la décision du gouvernement d'imposer des tarifs douaniers en riposte à ceux imposés par l'administration Trump sur l'acier et l'aluminium.

Questions orales

Cependant, l'an dernier, la Maison-Blanche a imposé une surtaxe sur notre bois-d'oeuvre et malgré des mois de pression, le gouvernement n'a accouché que d'un plan timide de garantie de prêt et d'assurance-emploi.

Cette fois-ci, le gouvernement va-t-il mieux faire ses devoirs et annoncer un programme de soutien adéquat pour les travailleurs, les travailleuses, ainsi que pour les PME de nos secteurs de l'aluminium et de l'acier, comme l'a fait le Québec?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit plusieurs fois, les travailleurs canadiens des secteurs de l'acier et de l'aluminium ont notre soutien inconditionnel. Ces droits de douane sont complètement inacceptables. Par conséquent, nous avons l'intention d'imposer des droits de douane sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits en provenance des États-Unis. Nous imposerons des droits de douane aux États-Unis de la même valeur que ce qui est imposé aux produits canadiens.

Comme je l'ai dit aux travailleurs des secteurs de l'acier et de l'aluminium, lorsque j'ai visité leurs usines partout au pays, nous serons toujours là pour les défendre.

[Traduction]

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Voilà qui est intéressant, monsieur le Président, parce qu'à ma connaissance, vous n'avez encore rencontré personne depuis que les droits de douane ont été annoncés.

On parle du gagne-pain d'au moins 50 000...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. La députée me demande si j'ai rencontré quelqu'un. Elle devrait pourtant savoir qu'elle doit adresser ses observations à la présidence. C'est donc ce que je lui demanderais de faire.

La députée d'Essex a la parole.

Mme Tracey Ramsey: Monsieur le Président, les travailleurs savent que les libéraux ne les ont pas encore rencontrés depuis l'imposition de ces droits de douane. Il s'agit du gagne-pain d'au moins 50 000 travailleurs employés directement par les industries de l'acier et de l'aluminium et de tous ceux qui en dépendent. Les droits de douane imposés par M. Trump ont déjà commencé à toucher la vie des travailleurs et des collectivités qui ne peuvent tout simplement pas attendre le soutien du gouvernement.

Le gouvernement affirme qu'il s'était préparé au pire des scénarios. Si c'est vrai, alors pourquoi ne dit-il pas aux travailleurs quel est son plan pour protéger les emplois canadiens? Où est le plan?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, quelques heures après que le gouvernement américain a imposé ces nouveaux droits de douane sur l'acier et l'aluminium, nous avons donné une réponse claire: des droits de douane de 16,6 milliards de dollars sur l'acier et l'aluminium ainsi que sur d'autres produits entrant au Canada en provenance des États-Unis. Nous travaillons sur des plans d'urgence, et je peux vous dire, monsieur le Président, et je le dis à tous les Canadiens, que nous serons là pour soutenir et défendre les travailleurs de l'aluminium et de l'acier. Voilà ce que je leur ai dit dans l'ensemble du pays lorsque je leur ai rendu visite. C'est ce que je continue à leur dire lorsque je m'adresse à eux aux quatre coins du pays par l'entremise de leurs représentants et des médias.

LA CONDITION FÉMININE

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, pour réorienter les programmes d'aide étrangère du Canada et les axer sur les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes filles, on ne peut pas se contenter de simples paroles et d'une nouvelle image. Il faut plutôt s'y engager et prendre des mesures concrètes.

[Français]

Le premier ministre pourrait-il informer la Chambre des avancées obtenues dans ce domaine lors du sommet du G7, dont le droit des femmes et des filles à l'éducation?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Brossard—Saint-Lambert de son travail pour l'égalité des sexes. Tous doivent avoir un accès égal à une éducation de qualité.

À Charlevoix, nous avons annoncé un fonds de près de 3,8 milliards de dollars afin d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les filles et les femmes et de réduire les obstacles pour y accéder. C'est le plus grand investissement de l'histoire en éducation des femmes et des filles en situation de crise. Cela aura un véritable impact pour les femmes et les filles partout au monde.

* * *

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, ma question porte sur l'opération de camouflage entourant la taxe sur le carbone. D'après les calculs de l'Institut Fraser, le premier ministre aurait augmenté d'environ 800 \$ le fardeau fiscal de 81 % des familles de la classe moyenne. Le directeur parlementaire du budget affirme que la nouvelle taxe sur le carbone réduira le PIB du Canada de 10 milliards de dollars. Le gouvernement force toutefois le ministère des Finances du Canada à masquer dans ses documents ce que cette taxe coûtera au ménage canadien moyen.

Le premier ministre mettra-t-il fin à son opération de camouflage et nous dira-t-il enfin ce que cette taxe coûtera aux Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je rappelle au député d'en face que la première chose que nous avons faite à notre arrivée au pouvoir, c'est de réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne et d'augmenter celui du centile le plus riche de la population. Je lui rappelle aussi qu'il a voté contre les mesures que nous avons prises pour réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne.

Par ailleurs, je signale que 86 % de l'économie canadienne est déjà assujettie à des mécanismes de tarification de la pollution par le carbone. Nous continuerons de veiller à ce qu'il y ait équité dans l'ensemble du pays, de mieux protéger l'environnement, dans l'intérêt des générations à venir, et de favoriser l'innovation et la création d'emplois.

●(1455)

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont l'habitude de voir les libéraux briser leurs promesses. D'ailleurs, le premier ministre a fait une promesse après l'avoir déjà brisée. Il a déclaré qu'il n'augmenterait pas les impôts des familles de la classe moyenne. Cependant, comme nous le savons maintenant grâce au calcul de l'Institut Fraser — un institut qu'il a cité dans ses commentaires d'aujourd'hui —, il a augmenté l'impôt de 81 % des familles de la classe moyenne, et c'est sans compter la nouvelle taxe sur le carbone.

Questions orales

Combien la nouvelle taxe coûtera-t-elle à la famille canadienne moyenne?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis habitué à voir le député d'en face se méprendre complètement sur mes déclarations, mais il se méprend maintenant sur le rapport de l'Institut Fraser.

Nous avons réduit les impôts de la classe moyenne et augmenté ceux du 1 % le plus riche. D'ailleurs, il s'agit de la toute première chose que nous avons faite. De plus, nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants qui fournit plus d'argent à neuf familles canadiennes sur dix. Chaque mois, les familles reçoivent un montant non imposable pour les aider à payer l'épicerie et à acheter des fournitures scolaires.

Hélas, les conservateurs ont voté contre les deux initiatives.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre m'accuse-t-il de présenter le rapport de l'Institut Fraser sous un faux jour? Bien, voilà qui est intéressant, car les auteurs de ce rapport sont allés jusqu'à publier une lettre d'opinion dans un journal pour dire qu'il avait déformé les résultats de leur étude. Je serais ravi de lui transmettre cette lettre. Selon l'Institut Fraser, il a augmenté le fardeau fiscal de 80 % des familles de la classe moyenne. Combien ces familles vont-elles devoir payer de plus avec sa nouvelle taxe sur le carbone?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant les 10 années de gouvernement conservateur, la croissance est restée faible parce que les conservateurs misaient sur les baisses d'impôt ultraciblées destinées aux Canadiens fortunés susceptibles de voter pour eux plutôt que d'aider la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie.

C'est pour cette raison que les Canadiens ont fait un meilleur choix en 2015 et ont fait confiance aux libéraux. Le gouvernement libéral a réduit l'impôt de la classe moyenne, a augmenté celui du 1 % le plus riche, a instauré l'Allocation canadienne pour enfants, qui aide 9 familles sur 10, et a cessé d'envoyer des chèques de prestations pour enfants aux millionnaires auxquels les conservateurs voulaient tant plaire.

En 2017, nous avons obtenu la plus forte croissance du G7 et nous allons...

Le Président: Le député de Carleton a la parole.

* * *

LA FISCALITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, selon le premier ministre, il s'agit de crédits d'impôt ultraciblés destinés aux gens riches. Selon lui, les familles qui se sont servi du crédit d'impôt pour le transport en commun afin de prendre l'autobus sont trop riches. Les parents qui se sont servi du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants pour inscrire leurs jeunes au hockey sont trop riches. Les familles qui voulaient profiter du fractionnement du revenu pour que le père reste à la maison sont aussi trop riches.

C'est un peu fort d'entendre ce genre de commentaires de la part d'un riche premier ministre qui vit dans une somptueuse résidence payée par les contribuables.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, je vous prie, à l'ordre. Le premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dès que les conservateurs manquent d'arguments

fallacieux, ils lancent des attaques personnelles. C'est leur méthode habituelle. C'est ce qu'ils ont fait pendant 10 ans au lieu de créer la croissance sur laquelle comptaient les Canadiens de la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Voilà pourquoi nous nous concentrons sur les Canadiens depuis deux ans et demi. Voilà pourquoi nous avons allégé l'impôt de la classe moyenne, instauré l'Allocation canadienne pour enfants, renforcé le Régime de pensions du Canada, bonifié le Supplément de revenu garanti à l'intention des aînés les plus vulnérables, mis en place l'Allocation canadienne pour les travailleurs et investi dans les infrastructures, des investissements qui aideront les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Voilà ce que nous faisons.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, le premier ministre dit accorder de l'importance à la réunification des familles. Or, la possibilité de faire venir les parents ou grands-parents d'une personne au Canada relève simplement de la chance. Imaginons qu'une loterie détermine si des personnes seront réunies avec leurs proches. L'année dernière, des centaines de places sont demeurées libres en raison d'erreurs, et des critiques disent qu'il est facile de truquer le processus.

Comment le premier ministre peut-il justifier que la réunification des familles repose sur un système de loterie?

● (1500)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons hérité du gouvernement conservateur d'un système qui avait multiplié les délais d'attente. Il fallait attendre plus de 24 mois pour la réunification d'une famille et d'un conjoint. Nous avons réduit considérablement les délais d'attente. Nous sommes conscients qu'il reste encore du travail à faire et nous ne ménages pas les efforts, mais étant donné les compressions dont nous avons hérité, il faut reconnaître qu'il va falloir un certain temps. Nous continuons d'investir dans notre système d'immigration. Nous savons qu'il est important pour tous les Canadiens que nous puissions offrir la réunification familiale, des possibilités d'intégration et un système d'immigration juste et compassionnel qui continue d'être appliqué avec rigueur, et c'est ce que nous leur donnons.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NDP): Monsieur le Président, l'automne dernier, les libéraux ont promis de ne plus exiger que les Ukrainiens obtiennent un visa pour venir au Canada, mais, hier, des députés ukrainiens en visite ont confirmé que les pourparlers à ce sujet étaient bloqués.

[Français]

Compte tenu de la situation avec la Russie, il est plus important que jamais de consolider notre relation avec l'Ukraine.

[Traduction]

Étant donné que les Ukrainiens peuvent déjà visiter l'Union européenne sans visa et que le Canada détient une entente commerciale avec l'Ukraine, les gens aimeraient bien savoir ce que les libéraux attendent au juste. Quand le gouvernement conclura-t-il enfin une entente pour permettre aux Ukrainiens de venir au Canada sans visa?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada demeure un ami indéfectible de l'Ukraine, que ce soit en dénonçant l'annexion illégale de la Crimée par la Russie ou l'ingérence de celle-ci dans la région du Donbass, que ce soit en collaborant avec nos troupes en Ukraine afin qu'elles continuent la formation des forces là-bas, que ce soit en signant et en mettant en oeuvre un accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine ou que ce soit en cherchant toujours des façons de resserrer les liens commerciaux entre les deux pays. Comme je l'ai dit au président Porochenko il y a quelques jours à peine, nous continuerons de soutenir l'Ukraine dans sa marche vers un avenir placé sous le signe du progrès et de la réussite pour tous.

* * *

L'EMPLOI

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, samedi dernier au centre-ville de Toronto, lors de ce qu'on peut décrire comme un rallye visant à fomenter la haine contre les Juifs et d'autres peuples, le cheik Shafiq Hudda du service humanitaire islamique a appelé à l'éradication et au génocide du peuple israélien. Dans ce discours antisémite, le scheik a entre autres dit à la communauté juive que ses membres quitteront le pays dans une housse mortuaire.

Le premier ministre condamnera-t-il ces propos antisémites haineux?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous condamnons systématiquement les propos antisémites, homophobes et islamophobes et les discours haineux partout sur le territoire canadien. Le Canada est un pays accueillant dont la population, d'origines très diverses, exprime des opinions et des points de vue variés. Nous n'acceptons ni les propos haineux ni l'incitation à la haine.

Notre pays a été bâti sur le respect mutuel, l'ouverture et la compassion et nous rejetons les politiques de division et de haine peu importe d'où elles viennent.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, les actes du premier ministre démentent ses propos. D'une part, il accorde des deniers publics à des extrémistes religieux antisémites qui font activement la promotion de la haine en utilisant des subventions consenties dans le cadre du programme Emplois d'été Canada. D'autre part, il refuse des subventions à des groupes confessionnels désireux d'aider les gens dans le besoin.

Pourquoi le premier ministre permet-il que certaines organisations religieuses soient subventionnées pour promouvoir la haine contre les Juifs mais refuse-t-il d'accorder du financement à des Églises qui souhaitent aider les sans-abri?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la foi ou les croyances n'ont rien à voir dans l'octroi de subventions.

Quand on voit le Parti conservateur soutenir les demandes de subventions d'organisations comme le Centre for Bio-Ethical Reform, qui utilise les fonds publics pour contester le droit des femmes de choisir, on comprend que les conservateurs d'aujourd'hui sont les mêmes qu'à l'époque de Stephen Harper. Pour notre part, nous croyons que les fonds publics ne devraient jamais servir à lutter ouvertement contre les droits des Canadiens et nous veillerons à ce que les subventions consenties dans le cadre du programme Emplois d'été Canada ne soient pas redirigées vers des organisations qui violent la Charte des droits et libertés et qui tiennent des discours

haineux contre d'autres Canadiens, notamment les femmes, les communautés juive ou LGBTQ...

Le Président: À l'ordre. Il y a vraiment trop de bruit.

Le député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis a la parole.

[Français]

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, comment se fait-il alors que la leader du gouvernement à la Chambre des communes subventionne l'organisme qui, en fin de semaine, a dit qu'il appelait à l'éradication du peuple israélien? C'est en fin de semaine que le cheik Shafiq Hudda, du service humanitaire islamique, a tenu des propos qui sont criminels.

Qu'attend le premier ministre pour agir? Surtout, est-ce que cela passe le test libéral ou est-ce que c'est illégal? Va-t-il prendre des mesures concrètes pour que cela ne se reproduise pas?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous condamnons sans équivoque ces propos. Ce sont des propos inacceptables dans la société canadienne. Notre société est ouverte et tolérante, mais nous n'acceptons pas les paroles haineuses qui encouragent la violence. C'est notre position et ça l'a toujours été. Les politiques de division et de peur, nous n'en voulons pas dans ce pays. Je vais toujours être contre.

* * *

● (1505)

LA JEUNESSE

Mme Filomena Tassi (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, en février, le premier ministre et ministre de la Jeunesse a lancé un dialogue national afin de créer une politique jeunesse au Canada.

[Traduction]

Étant donné que son Conseil jeunesse se trouve à Ottawa cette semaine, le premier ministre pourrait-il faire le point sur les politiques jeunesse et sur toute autre initiative que le Conseil pourrait entreprendre?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas du travail qu'elle fait pour défendre la cause des jeunes. Comme nous le savons, les jeunes Canadiens ne sont pas simplement les leaders de demain, ce sont aussi les leaders d'aujourd'hui.

Le Conseil jeunesse du premier ministre a joué un rôle crucial dans les consultations qui se sont tenues dans tout le pays en vue d'élaborer la première politique nationale à l'intention de la jeunesse.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Ottawa au Conseil jeunesse, qui va se pencher cette semaine sur des enjeux délicats tels que la crise des opioïdes et débattre du rôle du Canada sur la scène mondiale. Comme toujours, j'attends ses recommandations avec impatience.

*Questions orales***L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a levé l'obligation de visa pour les Roumains en connaissance de cause des risques que cela pouvait présenter, à savoir un nombre élevé de fausses demandes d'asile et d'incidents liés au crime organisé. En fait, dans les cinq mois qui ont suivi cette décision peu judicieuse, il y a eu plus de 1 000 demandes d'asile, et l'Agence des services frontaliers du Canada affirme que la levée de l'obligation de visa « a précipité une augmentation notable des activités associées à des groupes organisés roumains [...] ciblant le Canada ».

Le premier ministre va-t-il préserver la sécurité du Canada et rétablir l'obligation de visa pour les Roumains?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous continuerons de collaborer avec le gouvernement roumain pour faire en sorte que notre système fonctionne. Des pourparlers sont d'ailleurs en cours pour trouver des moyens d'empêcher que des groupes du crime organisé et d'autres n'abusent du système d'immigration du Canada.

Nous prenons cette question très au sérieux. Je remercie la députée d'en face de l'avoir soulevée et je suis heureux de lui dire que nous suivons ce dossier de très près.

* * *

[Français]

LES SCIENCES

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, l'Observatoire du Mont-Mégantic est d'une importance cruciale pour le développement de la connaissance scientifique au Canada et dans le monde. Malgré cela, les libéraux et leurs prédécesseurs se contentent de financer l'observatoire à la dernière minute et seulement pour un terme déterminé.

Encore une fois, cette méthode cause beaucoup d'anxiété à l'équipe de l'observatoire et à la communauté scientifique. Les libéraux avaient pourtant promis un financement stable pour l'observatoire.

Sommes-nous en train d'assister à une autre promesse brisée des libéraux? Est-ce que le premier ministre attend que l'observatoire ferme ses portes avant de réagir?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes fiers du fait que notre budget de 2018 contient des investissements historiques en sciences et en recherche partout au pays. Nous comprenons à quel point il est essentiel pour notre bien-être d'investir dans la science, surtout après 10 ans de négligence de la part des conservateurs. Nous reconnaissons la valeur du travail fait par l'Observatoire du Mont-Mégantic. Nous continuons à travailler avec ces gens pour nous assurer que tout fonctionnera à l'avenir.

* * *

LA SANTÉ

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à savoir que les aliments qu'ils mangent sont sécuritaires, surtout dans un monde où la complexité de la production alimentaire entraîne de nouveaux défis importants pour la salubrité des aliments.

[Traduction]

Le gouvernement prend des mesures fermes à cet égard afin de s'assurer que nos aliments sont sans danger tout en fournissant davantage d'occasions commerciales pour les entreprises.

Le premier ministre pourrait-il renseigner la Chambre sur l'annonce d'aujourd'hui concernant le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada?

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Glengarry—Prescott—Russell de son important travail pour les agriculteurs canadiens.

Nous avons annoncé la publication du règlement définitif sur la salubrité des aliments, qui allégera le fardeau des entreprises et accroîtra l'accès au marché pour le secteur agricole canadien. Nous avons également mis en place de nouvelles mesures pour réduire le délai d'élimination des aliments dangereux du marché.

Nous sommes fiers de ceux qui travaillent dans le milieu agricole et nous les encouragerons à continuer à innover et à demeurer des chefs de file à l'échelle mondiale.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, on va essayer de dire la vérité aux gens du secteur agricole.

Hier, le premier ministre n'a pas voulu dire aux producteurs laitiers s'il avait, oui ou non, fait des concessions aux Américains concernant la gestion de l'offre.

Ce matin, le ministre de l'Agriculture a confirmé qu'il y avait de la place pour négocier la gestion de l'offre avec les Américains. Dans le monde des Calinours du premier ministre, c'est normal de dire une chose aux États-Unis, mais une autre à Chicoutimi.

Demain, le premier ministre est à Saguenay.

Va-t-il, oui ou non, dire la vérité, c'est-à-dire s'il a fait des concessions aux Américains concernant la gestion de l'offre?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes déterminés à soutenir nos producteurs laitiers, et c'est exactement ce que je leur ai dit hier.

Nous sommes le parti qui a créé la gestion de l'offre, et nous continuerons de la défendre. C'est ce que j'ai dit au président. Les ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture continueront de défendre les producteurs laitiers.

Comme le savent les Canadiens, de ce côté-ci de la Chambre, tous les députés libéraux continuent de défendre la gestion de l'offre et de soutenir l'industrie laitière.

* * *

● (1510)

LA MARIJUANA

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, QD): Monsieur le Président, les libéraux ont non seulement décidé de légaliser le cannabis, ils ont aussi décidé que le Québec, les provinces, le Sénat, l'opposition et tout le monde allaient se plier à leurs volontés. C'est un beau gros *power trip*.

L'Assemblée nationale ne veut pas de quatre plants de *pot* par famille, par maison. Nos élus ont parlé: pas chez nous. Le Québec veut faire cela à sa manière avec sa façon de faire et à son rythme.

Initiatives parlementaires

Qu'est-ce que le premier ministre ne comprend pas là-dedans?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous réglémentons la vente du cannabis pour une très simple raison. Le système actuel ne fonctionne pas pour protéger nos jeunes et ne protège pas nos communautés.

Effectivement, le crime organisé fait des profits de plusieurs milliards de dollars par année à cause de la vente illégale du cannabis et nous savons que les mesures que nous avons proposées dans ce projet de loi vont réduire l'impact du crime organisé dans la vente du cannabis. C'est pourquoi nous faisons ce que nous sommes en train de faire. C'est pour protéger nos jeunes, c'est pour protéger les Canadiens.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Rabindra Prasad Adhikari, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Aviation civile du Népal.

Des voix: Bravo!

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des consultations entre les partis, et vous constaterez, je crois, qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Que la Chambre demande au gouvernement: d'accroître le ratio de réfugiés LGBT hautement persécutés que le Canada accueille dans le cadre de ses volets d'immigration humanitaires, en particulier en provenance de pays où ces personnes font l'objet d'une persécution extrême, tels que l'Iran; de faire du Rainbow Refugee Assistance Program un programme permanent jouissant d'un financement pluriannuel.

Le Président: La députée a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, j'aimerais demander au premier ministre pourquoi son parti s'oppose à la motion.

Le Président: Je crois que la députée connaît la réponse.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que je dépose le document suivant par Charles Lamman et Hugh MacIntyre, les coauteurs d'une étude de l'Institut Fraser portant sur l'évaluation des répercussions des modifications apportées à l'impôt fédéral sur le revenu des...

Des voix: Non.

Le Président: Il ne semble pas y avoir consentement unanime.

À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Carleton invoque de nouveau le Règlement.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, les députés n'ont pas eu l'occasion de l'entendre. Il est écrit: « Oui, la plupart des familles de la classe moyenne paient plus d'impôts sur le revenu » aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 juin, du projet de loi S-210, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la Loi sur le mariage civil, le Code criminel et d'autres lois en conséquence, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement.

Le Président: Comme il est 15 h 14, conformément à l'ordre adopté le mardi 29 mai, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption à l'étape du rapport du projet de loi S-210 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1520)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 755)

POUR

Députés

Aboultaif	Albas
Albrecht	Aldag
Alghabra	Alleslev
Allison	Amos
Anandasangaree	Anderson
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barlow	Barsalou-Duval
Baylis	Beaulieu
Bennett	Benson
Benzen	Bergen
Bernier	Berthold
Bezan	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Boissonnault
Bossio	Boucher
Boudrias	Boulerice
Boutin-Sweet	Brassard
Bratina	Breton
Brisson	Brosseau
Caesar-Chavannes	Calkins
Caron	Carrie
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Chen
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Clement	Cooper
Cormier	Cuzner
Dabrusin	Damoff
Davies	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Diotte
Doherty	Dreeshen
Drouin	Dubé
Dubourg	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Eglinski
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Fergus
Fillmore	Finley
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser (West Nova)

Initiatives parlementaires

Fraser (Central Nova)
 Gallant
 Garrison
 Genuis
 Gill
 Godin
 Goodale
 Graham
 Hajdu
 Hardie
 Hébert
 Hoback
 Holland
 Hughes
 Hutchings
 Jeneroux
 Joly
 Jowhari
 Kelly
 Khera
 Kusie
 Lake
 Lametti
 Lapointe
 Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
 LeBlanc
 Lefebvre
 Leslie
 Liepert
 Lloyd
 Lockhart
 Longfield
 MacAulay (Cardigan)
 MacKenzie
 Maguire
 Maloney
 Masse (Windsor West)
 Mathyszen
 May (Saanich—Gulf Islands)
 McCrimmon
 McKay
 McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
 McLeod (Northwest Territories)
 Mendicino
 Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)
 Monsef
 Motz
 Nantel
 Nater
 Ng
 O'Connell
 Oliver
 O'Toole
 Paradis
 Pauzé
 Peterson
 Philpott
 Plamondon
 Poissant
 Raitt
 Rankin
 Rayes
 Rempel
 Rioux
 Rodriguez
 Romanado
 Rudd
 Rusnak
 Saini
 Samson
 Sansoucy
 Saroya
 Scheer
 Schmale
 Serré
 Shanahan
 Shields
 Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
 Sikand
 Sohi
 Sorbara
 Spengemann
 Ste-Marie
 Stewart
 Stubbs
 Tabbara
 Tassi
 Tilson
 Trudel

Fuhr
 Garneau
 Génèreux
 Gerretsen
 Gladu
 Goldsmith-Jones
 Gourde
 Grewal
 Harder
 Harvey
 Hehr
 Hogg
 Housefather
 Hussien
 Iacono
 Johns
 Jones
 Kang
 Khalid
 Kmiec
 Kwan
 Lambropoulos
 Lamoureux
 Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
 Laverdière
 Lebouthillier
 Leitch
 Levitt
 Lightbound
 Lobb
 Long
 Ludwig
 MacGregor
 MacKinnon (Gatineau)
 Malcolmson
 Marcl
 Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
 May (Cambridge)
 McCauley (Edmonton West)
 McGuinty
 McKenna
 McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
 Mendès
 Mihychuk

Murray
 Nassif
 Nault
 Nicholson
 Oliphant
 O'Regan
 Ouellette
 Paul-Hus
 Peschisolido
 Petitpas Taylor
 Picard
 Poilievre
 Quach
 Ramsey
 Ratansi
 Reid
 Richards
 Robillard
 Rogers
 Rota
 Ruimy
 Sahota
 Sajjan
 Sangha
 Sarai
 Scarpaleggia
 Schiefke
 Schulte
 Sgro
 Shechan
 Shipley
 Sidhu (Brampton South)
 Simms
 Sopuck
 Sorenson
 Stanton
 Stetski
 Strahl
 Sweet
 Tan
 Thériault
 Trudeau
 Vandal

Vandenbeld
 Vecchio
 Virani
 Warawa
 Waugh
 Whalen
 Wrzesnewskyj
 Young
 Zimmer — 293

Vaughan
 Viersen
 Wagantall
 Warkentin
 Webber
 Wong
 Yip
 Yurdiga

CONTRE

Députés

Trost — 1

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

[Français]

LA VISITABILITÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 11 juin, de la motion.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 29 mai, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion M-157 sous la rubrique des affaires émanant des députés au nom du député de Tobique—Mactaquac.

● (1530)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 756)

POUR

Députés

Aboultaif
 Albrecht
 Alghabra
 Allison
 Anandasangaree
 Angus
 Arya
 Ayoub
 Bagnell
 Barlow
 Baylis
 Bennett
 Benzen
 Bernier
 Bezan
 Bittle
 Blair
 Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
 Bossio
 Boudrias
 Boutin-Sweet
 Bratina
 Brison
 Caesar-Chavannes
 Caron
 Casey (Cumberland—Colchester)
 Chagger
 Chong
 Christopherson
 Clement
 Cormier
 Dabrusin
 Davies

Albas
 Aldag
 Alleslev
 Amos
 Anderson
 Arseneault
 Ashton
 Badawey
 Bains
 Barsalou-Duval
 Beaulieu
 Benson
 Bergen
 Berthold
 Bibeau
 Blaikie
 Blaney (North Island—Powell River)
 Boissonnault
 Boucher
 Boulерice
 Brassard
 Breton
 Brosseau
 Calkins
 Carrie
 Casey (Charlottetown)
 Chen
 Choquette
 Clarke
 Cooper
 Cuzner
 Damoff
 DeCoursey

Travaux des subsides

Dhaliwal
Di Iorio
Doherty
Drouin
Dubourg
Duncan (Edmonton Strathcona)
Duvall
Easter
Ehsassi
Ellis
Eyking
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Fillmore
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Fraser (Central Nova)
Gallant
Garrison
Genuis
Gill
Godin
Goodale
Graham
Hajdu
Hardie
Hébert
Hoback
Holland
Hughes
Hutchings
Jeneroux
Joly
Jowhari
Kelly
Khera
Kusie
Lake
Lametti
Lapointe
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
LeBlanc
Lefebvre
Leslie
Liepert
Lloyd
Lockhart
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacKenzie
Maguire
Maloney
Masse (Windsor West)
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McCrimmon
McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod (Northwest Territories)
Mendicino
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)
Monsef
Motz
Nantel
Nater
Ng
O'Connell
Oliver
O'Toole
Paradis
Pauzé
Peterson
Philpott
Plamondon
Poissant
Raitt
Rankin
Rayes
Rempel
Rioux
Rodriguez
Romanado
Rudd
Rusnak
Saini
Samson
Sansoucy
Saroya

Dhillon
Diotte
Dreeshen
Dubé
Duguid
Dusseault
Dzerowicz
Eglinski
El-Khoury
Erskine-Smith
Eyolfson
Falk (Provencher)
Fergus
Finley
Fonseca
Fortin
Fraser (West Nova)
Fuhr
Garneau
Généreux
Gerretsen
Gladu
Goldsmith-Jones
Gourde
Grewal
Harder
Harvey
Hehr
Hogg
Housefather
Hussen
Iacono
Johns
Jones
Kang
Khalid
Kmiec
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Laverdière
Lebouthillier
Leitch
Levitt
Lightbound
Lobb
Long
Ludwig
MacGregor
MacKinnon (Gatineau)
Malcolmson
Marcil
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
May (Cambridge)
McCauley (Edmonton West)
McGuinty
McKenna
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Mendès
Mihychuk
Murray
Nassif
Nault
Nicholson
Oliphant
O'Regan
Ouellette
Paul-Hus
Pescholido
Petitpas Taylor
Picard
Poilievre
Quach
Ramsey
Ratansi
Reid
Richards
Robillard
Rogers
Rota
Ruimy
Sahota
Sajjan
Sangha
Sarai
Scarpaleggia

Scheer
Schmale
Serré
Shanahan
Shields
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
Sikand
Sohi
Sorbara
Spengemann
Ste-Marie
Stewart
Stubbs
Tabbara
Tassi
Tilson
Trudeau
Vandal
Vaughan
Viersen
Wagantall
Warkentin
Webber
Whalen
Wrzesnewskyj
Young
Zimmer — 295

Schiefke
Schulte
Sgro
Sheehan
Shipley
Sidhu (Brampton South)
Simms
Sopuck
Sorenson
Stanton
Stetski
Strahl
Sweet
Tan
Thériault
Trost
Trudel
Vandenbeld
Vecchio
Virani
Warawa
Waugh
Weir
Wong
Yip
Yurdiga

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET D'ÉNERGIE PROPRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 12 juin, de la motion.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 12 juin, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion concernant les crédits.

● (1535)

[Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote.]

M. Nicola Di Iorio: Monsieur le Président, compte tenu de mon intervention d'hier, et considérant que je manquerai peut-être quelques votes pendant les 500 jours qui nous séparent des élections générales, je me suis peut-être emporté et j'ai peut-être voté deux fois. Je tiens à remercier les députés de l'opposition de me l'avoir signalé, car je ne portais pas attention lors du vote. Donc, j'aimerais être inscrit comme ayant voté contre.

● (1540)

Le Président: Je remercie le député de la précision.

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 757)

POUR

Députés

Angus	Ashton
Barsalou-Duval	Beaulieu
Benson	Blaikie
Blaney (North Island—Powell River)	Boudrias
Boulerice	Boutin-Sweet
Brosseau	Caron
Choquette	Christopherson
Dabrusin	Davies
Dubé	Duncan (Edmonton Strathcona)
Dusseauit	Duvall
Erskine-Smith	Fortin
Garrison	Gerretsen
Gill	Hughes
Johns	Kwan
Laverdière	MacGregor
Malcolmson	Marcil
Masse (Windsor West)	Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)	Nantel
Paupé	Plamondon
Quach	Ramsey
Rankin	Sansoucy
Ste-Marie	Stetski
Stewart	Thériault
Trudel	Weir — 48

CONTRE

Députés

Abouttaif	Albas
Albrecht	Aldag
Alhabra	Alleslev
Allison	Amos
Anandasangaree	Anderson
Arseneault	Arya
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barlow	Baylis
Bennett	Benzen
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Bibeau	Bittle
Blair	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Boissonnault	Bossio
Boucher	Brassard
Bratina	Breton
Brisson	Caesar-Chavannes
Calkins	Carrie
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Chen
Chong	Clarke
Clement	Cooper
Cormier	Cuzner
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Diotte
Doherty	Dreeshen
Drouin	Dubourg
Duguid	Easter
Eglinski	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Eyking	Eyolfson
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Fergus
Fillmore	Finley
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser (West Nova)	Fraser (Central Nova)
Fuhr	Gallant
Garneau	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goldsmith-Jones
Goodale	Gourde
Graham	Grewal
Hajdu	Harder
Hardie	Harvey
Hébert	Hehr
Hoback	Hogg
Holland	Housefather

Travaux des subsides

Hussen	Hutchings
Iacono	Jeneroux
Joly	Jones
Jowhari	Kang
Kelly	Khalid
Khera	Kmiec
Kusie	Lake
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
LeBlanc	Lebouthillier
Lefebvre	Leitch
Leslie	Levitt
Liepert	Lightbound
Lloyd	Lobb
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacKenzie
MacKinnon (Gatineau)	Maguire
Maloney	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
May (Cambridge)	McCauley (Edmonton West)
McCrimmon	McGuinty
McKay	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
McLeod (Northwest Territories)	Mendès
Mendicino	Mihychuk
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)	
Monsef	
Motz	Murray
Nassif	Nater
Nault	Ng
Nicholson	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	O'Toole
Ouellette	Paradis
Paul-Hus	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Poilievre	Poissant
Raitt	Ratansi
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Rioux	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Sahota
Saini	Sajjan
Samson	Sangha
Sarai	Saroya
Scarpaleggia	Scheer
Schiefke	Schmale
Schulte	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Shields
Shipley	Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
Sidhu (Brampton South)	Sikand
Simms	Sohi
Sopuck	Sorbara
Sorenson	Spengemann
Stanton	Strahl
Stubbs	Sweet
Tabbara	Tan
Tassi	Tilson
Trost	Trudeau
Vandal	Vandenbeld
Vecchio	Viersen
Virani	Wagantall
Warawa	Warkentin
Waugh	Webber
Whalen	Wong
Wrzesnewskyj	Yip
Young	Yurdiga
Zimmer — 245	

PAIRÉS

Aucun

Initiatives parlementaires

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LA LOI SUR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 13 juin, de la motion portant que le projet de loi C-344, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (retombées locales), soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: La Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-344 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

• (1550)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 758)

POUR

Députés

Aldag
Alleslev
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Badawey
Bains
Bennett
Bibeau
Blaikie
Blaney (North Island—Powell River)
Bossio
Boutin-Sweet
Breton
Brosseau
Caron
Casey (Charlottetown)
Chen
Christopherson
Cuzner
Damoff
DeCoursey
Dhillon
Drouin
Dubourg
Duncan (Edmonton Strathcona)
Duvall
Easter
El-Khoury
Erskine-Smith
Eyolfson
Fillmore
Fonseca
Fragiskatos
Fraser (Central Nova)
Garneau
Gerretsen
Goodale
Grewal
Harvey
Hehr
Holland
Hughes
Hutchings
Johns
Jones
Kang
Khera
Lambropoulos
Lamoureux
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
LeBlanc
Lefebvre

Alghabra
Amos
Angus
Arya
Ayoub
Bagnell
Baylis
Benson
Bittle
Blair
Boissonnault
Boulerice
Bratina
Brisson
Caesar-Chavannes
Casey (Cumberland—Colchester)
Chagger
Choquette
Cormier
Dabrusin
Davies
Dhaliwal
Di Iorio
Dubé
Duguid
Dusseault
Dzerowicz
Ehsassi
Ellis
Eyking
Fergus
Fisher
Fortier
Fraser (West Nova)
Fuhr
Garrison
Goldsmith-Jones
Graham
Hajdu
Hébert
Hogg
Housefather
Hussen
Iacono
Joly
Jowhari
Khalid
Kwan
Lametti
Lapointe
Laverdière
Lebouthillier
Leslie

Levitt
Lockhart
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
Mathysen
May (Cambridge)
McCrimmon
McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Mendès
Mihychuk
Soeurs)
Monsef
Nantel
Nault
O'Connell
Oliver
Ouellette
Peschisolido
Petitpas Taylor
Picard
Quach
Rankin
Rioux
Rodriguez
Romanado
Rudd
Rusnak
Saini
Samson
Sansoucy
Scarpaleggia
Schulte
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Simms
Sorbara
Stetski
Tabbara
Tassi
Trudel
Vandenbeld
Virani
Whalen
Yip

Lightbound
Long
Ludwig
MacGregor
Malcolmson
Masse (Windsor West)
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinity
McKenna
McLeod (Northwest Territories)
Mencicino
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-
Murray
Nassif
Ng
Oliphant
O'Regan
Paradis
Peterson
Philpott
Poissant
Ramsey
Ratansi
Robillard
Rogers
Rota
Ruimy
Sahota
Sajjan
Sangha
Sarai
Schieffe
Serré
Shanahan
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
Sikand
Sohi
Spengemann
Stewart
Tan
Trudeau
Vandal
Vaughan
Weir
Wrzesnewskyj
Young— 200

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albrecht
Anderson
Beaulieu
Bergen
Berthold
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Boudrias
Calkins
Chong
Clement
Diotte
Dreeschen
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Fortin
Généreux
Gill
Godin
Harder
Jeneroux
Kmiec
Lake
Leitch

Albas
Allison
Barlow
Benzen
Bernier
Bezan
Boucher
Brassard
Carrie
Clarke
Cooper
Doherty
Eglinski
Falk (Provencher)
Finley
Gallant
Genius
Gladu
Gourde
Hoback
Kelly
Kusie
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Liepert

Lloyd
MacKenzie
Marcil
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Nater
O'Toole
Pauzé
Poilievre
Rayes
Rempel
Saroya
Schmale
Shipley
Sorenson
Ste-Marie
Stubbs
Thériault
Trost
Viersen
Warawa
Waugh
Wong
Zimmer — 93

Lobb
Maguire
McCauley (Edmonton West)
Motz
Nicholson
Paul-Hus
Plamondon
Raitt
Reid
Richards
Scheer
Shields
Sopuck
Stanton
Strahl
Sweet
Tilson
Vecchio
Wagantall
Warkentin
Webber
Yurdiga

McCauley (Edmonton West)
Motz
Nicholson
Paul-Hus
Raitt
Reid
Richards
Scheer
Shields
Sopuck
Stanton
Stubbs
Tilson
Vecchio
Wagantall
Warkentin
Webber
Yurdiga

Initiatives ministérielles

McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Nater
O'Toole
Poilievre
Rayes
Rempel
Saroya
Schmale
Shipley
Sorenson
Strahl
Sweet
Trost
Viersen
Warawa
Waugh
Wong
Zimmer — 84

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LES PÊCHES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 12 juin, du projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que du groupe de motions n° 1.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 29 mai, la Chambre passe maintenant aux votes par appel nominal différé sur la motion à l'étape du rapport du projet de loi C-68.

Le vote porte sur la motion n° 1. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n°s 2 à 59.

• (1555)

[Français]

(La motion n° 1, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 759)

POUR

Députés

Aboulaif	Albas
Albrecht	Allison
Anderson	Barlow
Benzen	Bergen
Bernier	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Boucher	Brassard
Calkins	Carrie
Chong	Clarke
Clement	Cooper
Diotte	Doherty
Dreeschen	Eglinski
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Finley
Gallant	Généreux
Genuis	Gladau
Godin	Gourde
Harder	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kmiec	Kusie
Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Leitch	Liepert
Lloyd	Lobb
MacKenzie	Maguire

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Ayoub
Badawey	Bagnell
Bains	Barsalou-Duval
Baylis	Beaulieu
Bennett	Benson
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blaney (North Island—Powell River)	Boissonnault
Bossio	Boudrias
Boulerice	Boutin-Sweet
Bratina	Breton
Brison	Brousseau
Caesar-Chavannes	Caron
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chen	Choquette
Christopherson	Cormier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Drouin	Dubé
Dubourg	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser (West Nova)	Fraser (Central Nova)
Fuhr	Gameau
Garrison	Gerretsen
Gill	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hébert	Hehr
Hogg	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Johns
Joly	Jones
Jowhari	Kang
Khalid	Khera
Kwan	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)

Initiatives ministérielles

Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Leslie	Levitt
Lightbound	Lockhart
Long	Longfield
Ludwig	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Malcolmson	Maloney
Marcil	Masse (Windsor West)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
Mathysen	
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McCrimmon	McGuinty
McKay	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Mendicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Soeurs)	
Monsef	Murray
Nantel	Nassif
Nault	Ng
O'Connell	Oliphant
Oliver	O'Regan
Ouellette	Paradis
Pauzé	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Plamondon	Poissant
Quach	Ramsey
Rankin	Ratansi
Rioux	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Sahota
Saini	Sajjan
Samson	Sangha
Sansoucy	Sarai
Scarpaleggia	Schiefke
Schulte	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
Sidhu (Brampton South)	Sikand
Simms	Sohi
Sorbara	Spengemann
Ste-Marie	Stetski
Stewart	Tabbara
Tan	Tassi
Thériault	Trudeau
Trudel	Vandal
Vandenbeld	Vaughan
Virani	Weir
Whalen	Wrzesnewskyj
Yip	Young— 210

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion n° 1 rejetée. Je déclare donc les motions n° 2 à 59 rejetées.

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.) propose que le projet de loi, tel que modifié, soit agréé à l'étape du rapport.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1605)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 760)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Ayoub
Badawey	Bagnell
Bains	Baylis
Bennett	Benson
Bibeau	Bitte
Blaikie	Blair
Blaney (North Island—Powell River)	Boissonnault
Bossio	Boulerice
Boutin-Sweet	Bratina
Breton	Brisson
Brosseau	Caesar-Chavannes
Caron	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Chen	Choquette
Christopherson	Cormier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Drouin	Dubé
Dubourg	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duval	Dzerowicz
Easter	Ehasssi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hébert	Hehr
Hogg	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Johns
Joly	Jones
Jowhari	Kang
Khalid	Khera
Kwan	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Leslie	Levitt
Lightbound	Lockhart
Long	Longfield
Ludwig	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Malcolmson	Maloney
Masse (Windsor West)	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McCrimmon
McGuinty	McKay
McKenna	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod (Northwest Territories)	Mendès
Mendicino	Mihychuk

Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)	
Monsef	
Murray	Nantel
Nassif	Nault
Ng	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	Ouellette
Paradis	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Poissant	Quach
Ramsey	Rankin
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Rota	Rudd
Ruimy	Rusnak
Sahota	Saini
Sajjan	Sanson
Sangha	Sansoucy
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Stetski
Stewart	Tabbara
Tan	Tassi
Trudeau	Trudel
Vandal	Vandenbeld
Vaughan	Virani
Weir	Whalen
Wrzesnewskyj	Yip
Young— 201	

CONTRE

	Députés
Aboultaif	Albas
Albrecht	Allison
Anderson	Barlow
Barsalou-Duval	Beaulieu
Benzen	Bergen
Bernier	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Boucher	Boudrias
Brassard	Calkins
Carrie	Chong
Clarke	Clement
Cooper	Diotte
Doherty	Dreeshen
Eglinski	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Finley	Fortin
Gallant	Généreux
Genuis	Gill
Gladu	Godin
Gourde	Harder
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kmiec
Kusie	Lake
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Leitch
Liepert	Lloyd
Lobb	MaeKenzie
Maguire	Marcil
McCauley (Edmonton West)	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Motz	Nater
O'Toole	Paul-Hus
Pauzé	Plamondon
Poillievre	Raït
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Saroya	Schmale
Shields	Shipley
Sopuck	Sorenson
Stanton	Ste-Marie
Strahl	Stubbs
Sweet	Thériault
Tilson	Trost
Vecchio	Viersen
Wagantall	Warawa
Warkentin	Waugh
Webber	Wong
Yurdiga	Zimmer— 92

Initiatives ministérielles

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 15 pétitions.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1610)

[Français]

LOI SUR LE CANNABIS

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (au nom de la ministre de la Justice) propose:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que, en ce qui concerne le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, la Chambre:

accepte les amendements 1, 2, 5, 6, 10, 11b) et c), 12, 13, 14, 15, 16, 17b), 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 34, 35, 36 et 37 apportés par le Sénat;

rejette respectueusement l'amendement 3 parce que le gouvernement a été clair que les provinces et territoires sont capables d'imposer des restrictions supplémentaires en ce qui concerne la culture personnelle, mais qu'il est essentiel que la culture personnelle soit permise afin de soutenir l'objectif du gouvernement de déplacer le marché illégal;

rejette respectueusement les amendements 4, 11a) et 38 parce qu'ils iraient à l'encontre de l'objectif énoncé de la Loi sur le cannabis de protéger la santé des jeunes en limitant leur accès au cannabis;

rejette respectueusement l'amendement 7 parce que les sanctions pénales et les conséquences en ce qui concerne l'immigration visent à limiter l'accès des jeunes au cannabis et à décourager les activités criminelles en imposant d'importantes sanctions pénales pour des activités interdites, incluant l'importation et l'exportation du cannabis et le recours aux services d'un jeune dans la perpétration d'une infraction liée au cannabis;

rejette respectueusement l'amendement 8 parce que la Loi sur le cannabis comprend déjà un ensemble complet de restrictions en ce qui a trait à la promotion;

rejette respectueusement l'amendement 9 parce que le gouvernement s'est déjà engagé à établir des limites relatives au THC par voie de règlement, ce qui offre la flexibilité de faire des ajustements dans le futur sur la base de nouveaux faits probants et de l'innovation en termes de produits;

Initiatives ministérielles

rejette respectueusement les amendements 17a) et 25 parce que d'autres amendements apportés par le Sénat que la Chambre accepte confèreraient au ministre des pouvoirs accrus permettant d'exiger des habilitations de sécurité, et que les amendements 17a) et 25 présenteraient des défis importants au niveau opérationnel et des préoccupations en ce qui concerne le respect de la vie privée;

rejette respectueusement l'amendement 23 puisque les organismes d'application de la loi ont une obligation de conserver les éléments de preuve à moins qu'ils ne posent un risque pour la santé et la sécurité et que des dispositions compensatoires existent présentement dans la Loi sur le cannabis prévoyant une indemnisation si on devait disposer d'éléments de preuve et si leur retour devait être ordonné;

rejette respectueusement l'amendement 26 parce que des mécanismes permettant l'examen rigoureux des règlements fédéraux par le public existent déjà;

propose que l'amendement 31 soit modifié en remplaçant le texte de l'article 151.1 par le texte suivant:

« 151.1 (1) Trois ans après l'entrée en vigueur du présent article, le ministre veille à ce que la présente loi et son application fassent l'objet d'un examen, et que cet examen considère les répercussions de la présente loi sur la santé publique, notamment sur la santé et les habitudes de consommation des jeunes à l'égard de l'usage de cannabis, celles du cannabis sur les Autochtones et sur les collectivités autochtones et celles de la culture de plantes de cannabis dans une maison d'habitation.

(2) Au plus tard dix-huit mois après le début de l'examen, le ministre fait déposer devant chaque chambre du Parlement un rapport sur celui-ci, lequel rapport comporte notamment toute conclusion ou recommandation qui en découle. »;

rejette respectueusement l'amendement 32 parce que le projet de loi prévoit déjà un examen complet des objectifs principaux de la Loi sur le cannabis, notamment l'obligation de déposer un rapport au Parlement et parce que la modification suggérée à l'amendement 31 prévoit un examen des répercussions de la Loi sur le cannabis sur la santé publique;

rejette respectueusement l'amendement 33 parce que le Parlement dispose déjà d'une large discrétion permettant d'initier des études sur des sujets précis par des comités parlementaires et parce que le projet de loi prévoit déjà un examen complet de la Loi sur le cannabis, notamment l'obligation de déposer un rapport au Parlement.

— Monsieur le Président, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui et de prendre la parole au sujet du projet de loi C-45, Loi sur le cannabis. Je félicite d'abord l'autre Chambre pour son remarquable travail et l'examen attentionné de ce projet de loi. Encore une fois, je tiens à souligner le beau travail que tous les sénateurs ont fait au cours des sept derniers mois, ainsi que les comités qui ont fait du travail remarquable lors de nombreuses rencontres.

Nous sommes sur le point de vivre un moment historique au Canada. Une fois que ce projet de loi entrera en vigueur, cela changera la manière dont notre pays contrôle l'accès au cannabis.

Il s'agira d'un changement important pour chacun d'entre nous, soit les gouvernements, les peuples autochtones, les organismes d'application de la loi, les professionnels de la santé et les Canadiens et les Canadiennes.

Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, notre objectif par rapport à cette légalisation est de remplacer un système qui ne fonctionne pas. Nous devons nous efforcer de tenir le cannabis loin des mains de nos jeunes, et les profits hors de portée des criminels et du crime organisé.

Le projet de loi C-45 nous donne donc les outils dont nous avons besoin pour le faire.

Comme on le sait, le projet de loi présenté aujourd'hui est le produit de plus de deux ans d'études et de consultations.

[Traduction]

Il fait fond sur le travail exhaustif accompli par le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis. Le groupe de travail a consulté un large éventail d'intervenants, notamment des représentants des provinces, des territoires et d'organismes d'application de la loi ainsi que des experts de la santé et de la sécurité. Le groupe de travail s'est aussi adressé aux jeunes et Canadiens, aux Autochtones et à de nombreuses autres personnes. Leurs suggestions

et leurs recommandations ont sans aucun doute aidé à formuler le projet de loi.

Le projet de loi se fonde sur les leçons apprises par des administrations aux États-Unis et ailleurs qui ont légalisé et réglementé le cannabis. Il tient également compte de pratiques efficaces dans le cadre d'autres régimes de réglementation, notamment en ce qui concerne le tabac, pour lequel nous avons adopté une approche qui est axée sur la santé publique et qui s'est avérée une réussite.

En conséquence, le projet de loi établit un juste équilibre entre faire en sorte que les adultes puissent se procurer du cannabis légalement et protéger tous les Canadiens.

• (1615)

[Français]

Au cours des derniers mois, l'autre Chambre a réfléchi à propos de ce projet de loi et en a débattu. Cinq de ses comités ont par ailleurs réalisé des études approfondies et entendu plus de 200 témoins. Ce travail a abouti à un certain nombre de propositions de modifications au projet de loi. Certaines de ces modifications ont permis de consolider le projet de loi C-45.

[Traduction]

Par exemple, des sénateurs ont proposé un amendement qui nous rendrait mieux à même de garder le crime organisé à l'écart de l'industrie légitime en donnant à la ministre le pouvoir d'exiger que des personnes liées à une organisation autorisée soient titulaires d'une habilitation de sécurité valide. Il ne fait aucun doute que ce changement améliore le projet de loi C-45, et le gouvernement l'appuiera sans réserve.

Nous sommes toutefois inquiets du fait que les changements proposés puissent nuire au projet de loi. Après une réflexion et une considération minutieuses, nous avons décidé de ne pas appuyer certains des amendements proposés. Mon collègue le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé parlera plus en détail de cette décision.

Pendant ce temps, je vais mettre l'accent sur deux questions précises qui ont retenu l'intérêt du Sénat. Parlons maintenant du point de vue autochtone.

La première question a trait au point de vue autochtone sur le projet de loi C-45. Dans une récente lettre, la ministre des Services aux Autochtones et moi avons pris acte des intérêts et des préoccupations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Nous nous sommes engagées à continuer de prendre des mesures dans des domaines précis, notamment en ce qui concerne le soutien des services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, la sensibilisation du public, la participation à la production de cannabis et la résolution de questions relatives aux compétences et au partage des recettes.

Nous nous sommes engagés à faire rapport aux deux Chambres sur les progrès réalisés dans ces domaines dans les 12 mois suivant la sanction royale. Je tiens à assurer aux députés que le gouvernement a pris bonne note de ces questions et de ces préoccupations. Nous allons traiter chacun des enjeux en poursuivant le dialogue avec les communautés et les organisations autochtones, ainsi qu'avec le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Initiatives ministérielles

[Français]

Une autre question que l'autre Chambre a attentivement examinée est la question de la culture à domicile. Comme on le sait, le projet de loi propose de permettre aux adultes de faire pousser quatre plants par ménage. Trois raisons justifient l'autorisation de la culture limitée à domicile.

D'abord, en permettant aux gens de faire pousser un petit nombre de plants pour usage personnel, nous aidons à prévenir la criminalisation inutile de citoyens qui, autrement, sont respectueux de la loi. Ensuite, la culture limitée à domicile permettra de déplacer le marché illégal, un marché non sécuritaire et non réglementé qui appuie les criminels et le crime organisé.

[Traduction]

Le projet de loi prévoit des règles rigoureuses relativement à la culture du cannabis à domicile. Le fait d'établir un nombre limite de plants très bas est une façon raisonnable de permettre aux adultes de cultiver du cannabis pour leur usage personnel, tout en interdisant les activités de culture à grande échelle.

En vertu du projet de loi, les provinces et les territoires disposeront d'une marge de manoeuvre pour imposer des restrictions supplémentaires à la culture à des fins personnelles, s'ils le désirent. Cette souplesse permettra aux provinces et aux territoires d'adapter leurs mesures législatives aux conditions et aux priorités qui leur sont propres, tout en respectant les objectifs en matière de santé et de sécurité publiques prévus dans le projet de loi sur le cannabis.

[Français]

Cette nouvelle loi constitue un élément essentiel de notre approche de santé publique complète en ce qui a trait au cannabis. C'est une approche qui a pour but de minimiser les torts liés à la consommation et de réduire la probabilité de la consommation problématique. Notre approche de santé publique comprend des investissements importants pour la sensibilisation et l'information par l'entremise des budgets de 2017 et de 2018. Elle propose également une surveillance attentive des répercussions.

Conformément à cette stratégie, on présentera aux Canadiens et aux Canadiennes des faits sur le cannabis. Ainsi, le gouvernement pourra mesurer et comprendre les effets de ces changements en matière de politique au fil du temps.

Nous savons que la consommation de cannabis présente des risques pour la santé. Ces risques sont plus élevés dans certains groupes d'âge et chez des personnes ayant un état de santé particulier. Notre objectif est de donner aux gens l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées au sujet du cannabis, d'une part, et d'autre part, pour réduire les risques.

[Traduction]

Dans ce dossier, notre priorité absolue est la protection des jeunes. Les jeunes constituent le groupe le plus vulnérable aux risques pour la santé découlant de l'usage du cannabis, en particulier de ses effets. C'est pour cette raison que le projet de loi contient de nombreuses mesures qui ont été conçues pour restreindre l'accès au cannabis et pour protéger les jeunes. C'est essentiel, étant donné que le Canada affiche l'un des taux de consommation de cannabis les plus élevés au monde chez les jeunes. C'est pourquoi le projet de loi C-45 prévoit l'imposition de sanctions pénales sévères aux personnes qui fournissent du cannabis à des jeunes de moins de 18 ans.

Le projet de loi prévoit également des restrictions applicables à la promotion, à la publicité et à l'emballage des produits, et il interdit les étiquettes attrayantes pour les jeunes.

● (1620)

[Français]

Le projet de loi présenté aujourd'hui a été attentivement conçu pour aborder un problème de longue date: la disponibilité immédiate et la consommation étendue de cannabis au Canada. Il s'agit d'un marché illégal, envahissant et profondément ancré. Il n'obéit à aucune mesure de contrôle pour protéger le public, notamment nos jeunes.

Nous avons promis une solution aux Canadiennes et aux Canadiens et nous avons tenu notre promesse. Au cours des deux dernières années, notre gouvernement a réalisé un énorme travail de recherche, d'analyse et de planification pour le projet de loi C-45. Nous avons consulté différents intervenants et nous nous sommes engagés auprès de nos partenaires.

Nous avons fait des investissements stratégiques pour informer les Canadiens et les Canadiennes des effets du cannabis sur la santé et des risques associés à la conduite sous l'influence de la drogue.

Nous avons aussi examiné et accepté plusieurs modifications qui ont du sens et c'est ce que nous ferons encore une fois aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis convaincue que le projet de loi C-45 nous donne le cadre juridique dont nous avons besoin pour protéger les Canadiens, particulièrement les jeunes.

Le Canada est bien placé pour apporter ce changement. Il y a déjà un système de calibre mondial pour la production et la réglementation du cannabis à des fins médicales. Le projet de loi propose de s'appuyer sur ce régime réglementaire rigoureux.

Nous continuerons à collaborer étroitement avec nos partenaires provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones pour garantir le succès de la mise en oeuvre de cette mesure législative une fois qu'elle sera adoptée.

[Français]

Les provinces et les territoires sont prêts. Les Canadiens et les Canadiennes le sont aussi.

En tant que parlementaires, nous avons fait notre travail et produit un ensemble historique de mesures législatives dans l'intérêt des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, la ministre n'est manifestement pas au courant des faits. Même si elle prétend que ce nouveau projet de loi contribuera à garder la marijuana hors de la portée des enfants, il est évident que ce ne sera pas le cas, et le projet de loi n'éliminera pas non plus le crime organisé.

L'État de Washington n'a pas autorisé la culture à domicile, et le crime organisé a été éliminé. La ministre a déclaré publiquement que la mesure mise en oeuvre par le gouvernement concrétisera cet objectif, alors qu'il est évident que, au Colorado, qui a autorisé la culture à domicile, ce n'est pas ce qui s'est produit.

Sachant que quatre plantes dans une maison peuvent produire 600 grammes de cannabis — et c'était avant qu'on élimine la disposition sur la hauteur maximale des plantes —, la quantité de drogue sera considérable. Les provinces comme le Manitoba et le Québec ont reconnu que cette disposition ne permettra pas de garder le cannabis hors de la portée des enfants. La propre province de la ministre, le Nouveau-Brunswick, a inclus des dispositions d'entreposage, reconnaissant ainsi la même chose.

Initiatives ministérielles

Cela dit, pourquoi la ministre a-t-elle autorisé l'inclusion de la culture à domicile dans cette mesure législative?

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Madame la Présidente, nous devons encore une fois indiquer très clairement que notre objectif avec le projet de loi C-45 est simple. Nous allons de l'avant avec la légalisation parce que nous souhaitons restreindre l'accès des jeunes au cannabis. Nous voulons les protéger. Nous voulons aussi réglementer le produit qui se trouve sur le marché.

En ce qui concerne la question de la culture à domicile, il faut reconnaître que, si nous voulons supplanter le marché illégal, nous devons nous servir de tous les outils dont nous disposons.

Nous reconnaissons aussi qu'une personne qui possède une ordonnance lui permettant de cultiver du cannabis à des fins médicales doit pouvoir cultiver ce produit à domicile. En ce qui concerne le cannabis consommé à des fins récréatives, nous estimons que les deux régimes devraient être cohérents.

Je dois aussi ajouter que, s'ils le veulent, les provinces et les territoires pourront mettre en place des limites additionnelles quant à la culture à domicile. Une province a tout à fait le droit de décider de permettre la culture d'un seul plant.

Comme mon ami et collègue l'a indiqué, ma province, le Nouveau-Brunswick, a même proposé une exigence précise. Elle veut obliger les Néo-Brunswickois qui décident de cultiver du cannabis à domicile de le faire sous clé.

• (1625)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je reconnais que cette mesure législative apporte son lot de difficultés pour les deux ministres. Dans l'ensemble, j'appuie certainement le projet de loi C-45. De façon générale, il permet d'établir l'équilibre approprié. Toutefois, je suis déçue que certains amendements proposés par le Sénat aient été rejetés. Je me demande si la ministre serait disposée à les reconsidérer.

J'ai présenté des amendements similaires lorsque le projet de loi était à l'étude au comité. De façon générale, mes amendements se retrouvent à l'article 9, aux pages 10 et 11, et à l'article 51, aux pages 29 à 31; ils portent sur ce qu'on pourrait appeler le « partage dans un contexte social ». Je crains fort qu'un jeune de 18 ans ne se rende pas compte que le fait de passer un joint dans un contexte social à son meilleur ami, qui a 17 ans, 11 mois et 2 semaines, pourrait être interprété comme de la distribution et entraîner une peine d'emprisonnement.

J'estime que nous devons examiner les amendements proposés par le Sénat. Je répète: à mon avis, le gouvernement a fait de l'assez bon travail dans ce dossier. Néanmoins, j'ai énormément de préoccupations à l'égard de la réglementation. Je reviendrai là-dessus plus tard. Par ailleurs, j'estime extrêmement important de s'assurer qu'il sera légalement permis de cultiver du cannabis biologique à l'extérieur. Cependant, à l'heure actuelle, je me demande s'il serait possible de reconsidérer les amendements qui concernent cet aspect de la question en particulier.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Madame la Présidente, comme je l'ai très clairement mentionné plus tôt, le Sénat a mené une étude sérieuse du projet de loi durant les sept derniers mois. Nous sommes on ne peut plus reconnaissants du travail qu'il a accompli. Nous avons examiné attentivement tous les amendements présentés par le Sénat et, après en avoir discuté, la ministre de la Justice, le ministre de la Sécurité publique, de nombreux membres du Cabinet, le secrétaire parlementaire et moi-même avons décidé d'accepter certains amendements et d'en rejeter d'autres.

Pour ce qui est de l'amendement dont parle la députée, concernant le partage dans un contexte social et la proximité d'âge, nous sommes persuadés qu'il va à l'encontre de l'un des objectifs énoncés dans le projet de loi et le gouvernement ne compte pas l'accepter.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la Présidente, pas plus tard qu'il y a deux jours, le gouvernement du Québec a adopté son propre projet de loi pour la province, et il a été extrêmement clair au sujet de la volonté de la province d'avoir la possibilité de ne pas permettre la production à la maison.

La ministre dit qu'ils ont parlé du projet de loi pendant tout le processus et depuis deux ans, et que les sénateurs ont fait un bon travail. Ils ont tellement fait un bon travail qu'avec 46 amendements, cela démontre la médiocrité de ce projet de loi.

La réalité est que le gouvernement du Québec ne veut pas que ses citoyens puissent avoir la permission de cultiver des plants à la maison, parce qu'il juge que ce n'est pas dans l'intérêt des jeunes enfants.

Pourquoi la ministre ne respecte-t-elle pas la volonté de la province de Québec?

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Madame la Présidente, encore une fois, je tiens à remercier mon collègue de sa question.

En ce qui concerne la culture à domicile, nous avons de toute évidence réfléchi à cette situation, en plus d'avoir examiné cet amendement de près. Nous reconnaissons que le travail du Sénat est exhaustif, et nous avons étudié toutes les recommandations jusqu'à maintenant.

Je ne suis pas d'accord avec mon collègue qui qualifie le projet de loi de médiocre. Le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis a fait un travail remarquable, et nous travaillons sur ce projet de loi depuis deux ans. Nous sommes convaincus que le projet de loi C-45 est vraiment bon.

Il est très important que l'autre Chambre, le Sénat, ait fait la révision et nous ait apporté des recommandations. De ce côté de la Chambre, nous avons considéré ces recommandations d'une manière vraiment approfondie, et nous avons accepté la grande majorité des amendements.

Pour la question de la culture à domicile, nous n'avons pas la même position, mais nous respectons quand même le travail qui a été fait par tout le monde.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de certaines recommandations qui accompagnent le projet de loi à son renvoi à la Chambre. Nous entendons l'opposition déplorer une éventuelle augmentation de la consommation chez les jeunes, alors qu'en réalité, les jeunes Canadiens comptent déjà parmi les plus grands consommateurs de marijuana.

J'aimerais entendre les observations de la ministre sur les statistiques à cet égard. Quels sont les objectifs du projet de loi pour ce qui est de réduire la consommation de cannabis chez les jeunes?

Initiatives ministérielles

•(1630)

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Monsieur le Président, le projet de loi C-45 sur la légalisation du cannabis vise d'abord et avant tout à restreindre l'accès à cette substance et à la tenir hors de la portée des enfants. Pour le moment, au Canada, les jeunes ont souvent moins de mal à acheter du cannabis que des cigarettes. Les règles actuelles ne fonctionnent pas, et c'est pourquoi nous avons présenté ce projet de loi. Nous voulons légaliser le cannabis, le réglementer et en restreindre l'accès.

Les jeunes Canadiens figurent parmi les plus gros consommateurs de cannabis de tous les pays développés. Voilà pourquoi nous privilégions une approche axée sur la santé publique. Nous misons beaucoup sur l'information et la sensibilisation du public. Nous nous sommes aussi associés avec de nombreux organismes afin que les campagnes d'information et de sensibilisation à venir reposent sur de bons outils et transmettent la bonne information.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, tout à l'heure, quelqu'un a parlé du fait que, si deux jeunes, un majeur et l'autre pas tout à fait, faisaient l'erreur de partager un joint, ils pourraient avoir un casier judiciaire. Pourriez-vous nous dire ce que vous avez l'intention de faire pour sensibiliser les jeunes et faire en sorte que ce genre de situation ne se produise pas trop souvent?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée qu'elle doit adresser ses questions à la présidence, même si ce n'est pas moi qui y répondrai. Je vais plutôt demander à la ministre de le faire.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné plus tôt au sujet de la campagne de sensibilisation du public, il est important d'investir afin de bien informer les Canadiens au sujet du projet de loi C-45 concernant la date d'entrée en vigueur et tous les renseignements connexes. Je veux aussi souligner que l'information et les outils que nous allons offrir au public en matière de sensibilisation sont essentiels.

Les campagnes de sensibilisation ont déjà commencé. Certaines sont en place depuis l'année dernière et nous allons continuer d'en déployer d'autres. Nous sommes conscients qu'il faut communiquer les messages importants aux Canadiens, parce que nous voulons qu'ils puissent faire des choix éclairés.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je présente la réponse du gouvernement aux questions n^{os} 1717 à 1728.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, je tiens à dire que ce sera probablement la dernière fois que j'aurai la chance de me prononcer sur le projet de loi C-45. Je veux donc m'assurer d'en parler de manière exhaustive.

Le gouvernement soutient qu'il présente ce projet de loi parce que le système actuel ne fonctionne pas. Cependant, ce que propose le projet de loi C-45 ne fonctionnera pas non plus, même avec les nombreux amendements proposés.

Que devait faire ce projet de loi à l'origine? Si l'on se réfère à l'objet du projet de loi, il est censé: « protéger la santé des jeunes en restreignant leur accès au cannabis ». Il est toutefois évident que certains éléments du projet de loi feront en sorte que du cannabis se retrouvera entre les mains de jeunes enfants. Il y a d'abord l'article 8, qui permettra aux jeunes de 12 à 17 ans d'avoir en leur possession jusqu'à cinq grammes de cannabis. Cela envoie un mauvais message, quel que soit l'univers dans lequel on est.

Nous avons parlé de la culture à domicile et du fait que, si une personne fait pousser plus de 600 grammes de cannabis chez elle, il est fort probable que les jeunes puissent mettre la main dessus, tout comme ils arrivent à mettre la main sur l'alcool qui se trouve dans le bar de leurs parents. Ce n'est certainement pas comme cela qu'on va mettre le cannabis hors de la portée des jeunes enfants.

Qui plus est, le gouvernement semble penser que les systèmes mis sur pied par certaines provinces vont être utiles. En Ontario, Kathleen Wynne a instauré un système de vente et de livraison reposant sur la LCBO. Pour les gens de Sarnia—Lambton, le magasin le plus proche se trouvera à London. Aujourd'hui, leur revendeur de drogue peut leur livrer la quantité qu'ils veulent à la maison en 30 minutes à 7 \$ le gramme. Le gouvernement a proposé un prix de 10 \$ le gramme, plus 1 \$ de taxe. S'il pense arriver à déloger le crime organisé avec cela, il se trompe royalement.

L'autre point que je tiens à aborder en ce qui a trait aux jeunes est la campagne de sensibilisation qui devait se faire. L'Association médicale canadienne a été très claire à ce sujet: chez les jeunes de moins de 25 ans qui consomment du cannabis, 30 % vont développer de graves problèmes de santé mentale, comme des troubles psychotiques, le trouble bipolaire, l'anxiété et la dépression, et 10 % vont devenir dépendants. Où est l'information destinée à la population à ce sujet? Où dit-on aux jeunes aujourd'hui que le cannabis est nocif? On ne voit ce message nulle part. Les jeunes pensent que le cannabis n'est pas plus dangereux que l'alcool. On ne les informe pas.

La seule campagne de sensibilisation du public qui a eu lieu jusqu'à présent est la série de brefs messages publicitaires qu'a lancés le ministre de la Sécurité publique pour dissuader les jeunes de conduire sous l'effet de la drogue. Bien que ce soit un bon message, ce n'est pas suffisant, surtout si l'on regarde les initiatives de sensibilisation recommandées par le Colorado et l'État de Washington. Le Colorado, qui a une population beaucoup moins nombreuse que le Canada, a investi 10 millions de dollars dans l'éducation du public. L'État de Washington en a fait autant.

Nous n'allons certainement pas atteindre le principal objectif, qui est d'éviter que le cannabis ne se retrouve entre les mains des enfants. Qu'en est-il des autres objectifs? Allons-nous permettre la production licite de cannabis seulement pour « limiter l'exercice d'activités illicites qui sont liées au cannabis »? Si l'on regarde tous les endroits où on a légalisé la marijuana, on voit que le Colorado, qui a autorisé la culture à domicile, est toujours confronté à de graves problèmes avec les groupes de crime organisé. La police reçoit énormément de plaintes de nuisance publique, sans compter l'odeur du cannabis qui règne dans des quartiers résidentiels entiers. Le Colorado est aux prises avec toutes sortes de problèmes.

Je pense à l'État de Washington qui a décidé d'interdire la culture à domicile, sauf pour la marijuana médicinale. En trois ans, il a pu réduire le crime organisé à moins de 20 %. Comme il a fixé la limite à 21 ans, il a pu ainsi rendre plus difficile l'accès des jeunes à la marijuana. Il est en effet peu probable que des jeunes de 21 ans fournissent de la marijuana à des jeunes de 17 ans. Malheureusement c'est ce que permet la mesure législative dont nous sommes saisis.

Initiatives ministérielles

Il y a un autre problème dont le gouvernement ne s'est pas occupé, celui des droits des propriétaires par rapport à la culture à domicile. Lorsque la loi entrera en vigueur en Ontario et au Québec, les propriétaires ne pourront pas empêcher les gens de cultiver de la marijuana chez eux. Les gens qui n'ont pas beaucoup d'expérience de cette culture pourront se retrouver avec des problèmes de moisissures. Des associations immobilières m'ont posé des questions à ce sujet. Aujourd'hui, lorsque de la marijuana est cultivée dans un logement et que celui-ci est vendu, il faut faire enlever la moisissure et recertifier le logement. Les associations veulent savoir s'il va falloir faire cela pour toutes les maisons où on a cultivé de la marijuana. Le gouvernement n'a pas répondu à cette question.

• (1635)

Le gouvernement n'a pas non plus abordé les conséquences qu'aura cette mesure sur les passages à la frontière. Je vis dans une localité frontalière. Des discussions ont eu lieu avec le département de la Sécurité intérieure et avec les autorités frontalières des États-Unis. Voici ce qu'ils ont dit: « Contrairement au Canada, nous n'allons pas modifier nos lois fédérales. La consommation de marijuana est encore illégale à l'échelle fédérale, et nous n'allons pas ajouter des ressources en raison de la nouvelle loi canadienne. » Ils feront appel à des chiens renifleurs qui seront en mesure de détecter s'il y a des résidus de fumée secondaire sur les vêtements d'une personne, si un jeune a emprunté une voiture pour passer du temps avec d'autres jeunes qui fumaient de la marijuana, ou si une personne porte sur elle des résidus de marijuana parce qu'elle en a fumé avant son arrivée à la frontière, même si elle n'en a pas en sa possession. Ces gens seront dirigés vers une aire d'inspection secondaire et devront passer par la procédure normale. Le problème, c'est qu'il n'y aura pas assez d'agents pour s'occuper de tous les gens qui seront dirigés vers ces aires. Quand on a demandé aux autorités compétentes ce qu'elles feraient dans une telle situation, elles ont répondu qu'elles placeraient un cône dans la voie où le véhicule de la personne se trouve et qu'elles effectueraient l'inspection secondaire à cet endroit, ce qui retarderait tout le monde. Les autorités nous ont informés qu'elles s'attendaient à ce que les délais d'attente à la frontière augmentent de près de 300 %.

C'est une chose que le gouvernement sait depuis deux ans et demi. Or, il n'a rien fait pour conclure une entente à ce sujet avec le gouvernement américain, à part déclarer que les gens doivent dire la vérité. C'est évidemment un excellent conseil, mais cela n'empêchera pas la prolongation des délais d'attente et les problèmes que cette mesure entraînera à la frontière.

En outre, le gouvernement n'a pas bien fait comprendre aux jeunes que s'ils sont pris en possession de marijuana aux États-Unis, ils seront bannis à vie de ce pays. D'ailleurs, ce n'est pas le seul pays qui bannira les gens pour possession de marijuana. C'est également le cas de beaucoup d'autres pays. Les jeunes qui désirent faire carrière à l'étranger ne sont pas informés de ces faits, et cette absence de sensibilisation pourrait avoir des conséquences fort néfastes.

Ce projet de loi devait en outre « réduire le fardeau sur le système de justice pénale ». Malheureusement, nous savons que la ministre de la Justice est en retard dans la nomination des juges. Il lui en manque environ 60, ce qui fait que des meurtriers et des violeurs sont remis en liberté en invoquant le principe de Jordan. Si les libéraux avaient bel et bien l'intention de résorber l'arriéré et de veiller à ce que les individus qui ont commis des crimes graves soient punis, ils auraient pu, entre autres, comme cela a été suggéré à maintes reprises depuis septembre dernier, abandonner les poursuites contre les personnes accusées d'une infraction relative à la marijuana pour se consacrer aux procédures visant les crimes les plus graves.

Évidemment, les libéraux n'ont rien fait de tel. Ils n'ont pas l'intention de délester le système des affaires liées à la marijuana. D'ailleurs, il résultera de ce projet de loi un plus grand nombre d'accusations qu'auparavant parce que, lorsque les gens auront cinq plantes au lieu de quatre, ils commettront une infraction. Lorsqu'ils auront 31 grammes en leur possession plutôt que 30, ils commettront aussi une infraction. Remettre de la marijuana à un jeune constituera une infraction. Beaucoup de nouvelles infractions qui n'existaient pas auparavant seront désormais inscrites dans la loi, alors le but de la réduction du fardeau ne sera pas atteint.

Un autre objectif consiste à « donner accès à un approvisionnement de cannabis dont la qualité fait l'objet d'un contrôle ». Il sera maintenant possible de faire la culture à domicile, et chacun pourra faire ce qu'il veut. Il n'y aura en fait aucun contrôle de la qualité du cannabis. C'est également inacceptable.

Certaines des autres questions sans réponse ont trait à la sécurité au travail. Cette question avait été soulevée lorsque le dossier de la marijuana avait été étudié par le conseil original. Le comité a entendu des témoignages. D'innombrables questions ont été soulevées. Comment protégerons-nous les employeurs, qui ont une responsabilité, et les autres employés, qui sont inquiets? Ils s'inquiètent du fait que des gens pourraient aller travailler avec les facultés affaiblies par la drogue. Nous ne voulons pas prendre un vol d'Air Canada avec un pilote dont les facultés sont affaiblies. Nous ne voulons pas que des employés de centrales nucléaires aillent travailler avec les facultés affaiblies.

Le projet de loi C-46 devait être une mesure complémentaire au projet de loi C-45. Le projet de loi C-46 devait autoriser les contrôles routiers obligatoires et aléatoires, parce que, comme les gens le savent, il est dangereux de conduire après avoir fumé de la drogue. Cela devait ainsi ouvrir la voie à d'autres discussions. S'il est dangereux de conduire après avoir fumé de la drogue, il pourrait donc être également dangereux de piloter un avion, de conduire un train ou de vaquer à des activités dans une centrale nucléaire après avoir fumé de la drogue. Il n'y a absolument rien de prévu quant à la façon dont nous allons assurer la protection et à la mesure législative qui sera mise en oeuvre.

Nous n'avons pas tenu compte des mesures prises par nos voisins du Sud, qui ont légalisé la marijuana et ont prévu des contrôles routiers obligatoires et aléatoires. J'ai participé à bien des projets et j'avais, en fait, un bureau aux États-Unis à un moment donné. Je sais par conséquent que les employeurs américains peuvent faire subir un contrôle aux personnes qu'ils envisagent d'embaucher. Ils peuvent exiger que leurs employés se soumettent à des contrôles obligatoires et à des contrôles aléatoires. Le gouvernement a manqué de leadership, notamment en ce qui concerne la question de la sécurité au travail.

En ce qui concerne les amendements qui ont été présentés, certains étaient bons, d'autres l'étaient moins. Un d'entre eux aurait permis aux jeunes de 18 ans ou aux parents à la maison de partager leur marijuana. Je me réjouis que le gouvernement ait décidé de le rejeter.

• (1640)

Je suis toujours préoccupée par la possibilité même d'avoir de la marijuana à la maison. Cependant, si cet amendement avait été adopté, il n'aurait certainement pas contribué à garder la marijuana hors de la portée des jeunes enfants.

Initiatives ministérielles

Un autre des amendements qui a été rejeté portait sur l'interdiction d'apposer un symbole de cannabis sur des articles promotionnels comme les t-shirts, les casquettes et les drapeaux. Le gouvernement n'a pas accepté cet amendement du Sénat, ce qui m'inquiète beaucoup.

Beaucoup de Canadiens s'inquiètent de la possibilité que, une fois la marijuana légalisée au Canada, des personnes utilisent des drapeaux de la fête du Canada décorés d'une feuille de cannabis. Tout le monde pourra porter un t-shirt orné d'une image de cannabis. Ce sera dégoûtant. Ce comportement dénigrera complètement le Canada et les gens qui l'ont servi pour en faire un pays fier. Il profanera ces valeurs. Le gouvernement a permis à la population de continuer d'acheter ce type d'accessoires en refusant cet amendement. C'est de l'hypocrisie pure et simple parce que, selon le projet de loi S-228, qui porte sur l'interdiction de faire de la publicité d'aliments mauvais pour la santé s'adressant aux enfants, nous ne voudrions pas voir une boisson gazeuse ou quelque chose du genre sur un t-shirt ou un drapeau. Toutefois, dans le cas du cannabis, il semble que ce soit acceptable. Je m'y oppose catégoriquement.

Le gouvernement aurait aussi dû accepter l'amendement visant à établir la puissance maximale du THC. Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à essayer la marijuana pour la première fois et à se laisser tenter par celle de la Colombie-Britannique, qui serait extrêmement puissante et dont la teneur en THC serait parmi les plus élevées. Or, ils sont aussi de plus en plus nombreux à se présenter aux urgences à cause de vomissements incontrôlables dus à un empoisonnement au THC. Sachant que l'un des buts avoués du projet de loi consiste à protéger la santé des Canadiens et plus particulièrement des jeunes, j'aimerais qu'on m'explique pourquoi le gouvernement refuse d'admettre que la puissance des produits qui seront offerts sur le marché doit être contrôlée d'une manière ou d'une autre.

Certains des amendements ont une dimension davantage humaine, comme ceux qui accordent plus de temps aux contrevenants pour payer leurs amendes. Je suis contente que le gouvernement les ait acceptés. Je suis aussi contente qu'il envisage d'appliquer les principes de justice réparatrice aux jeunes de 12 à 17 ans qui enfreignent la loi ou de leur remettre seulement une contravention. Nous aurions été en faveur d'une telle disposition nous aussi.

Parmi les pays qui réussissent le mieux à intervenir auprès des toxicomanes et à les aider à s'en sortir, le Portugal se démarque. Si une personne se fait prendre avec de la drogue au Portugal, elle doit rencontrer un médecin, un psychiatre et un avocat ou un juriste. Ils essaient tous ensemble de déterminer pourquoi la personne en question prend des médicaments ou de la drogue et ce qui peut être fait pour l'aider à arrêter, comme une psychothérapie ou une cure de désintoxication. Il faut regarder la situation dans son ensemble.

J'estime aussi qu'il est regrettable que les peuples autochtones n'aient pas été suffisamment consultés. En septembre dernier, lorsque le chef Day et la nation métisse ont témoigné pour la première fois devant le comité, j'ai été très déçue de découvrir qu'ils n'avaient pas été suffisamment consultés. Il était décourageant d'entendre le même message être répété au comité sénatorial: ils n'ont pas été suffisamment consultés et ils veulent pouvoir déterminer si le cannabis devrait être permis ou non dans leurs propres communautés. Apparemment, on leur a précisé que, si la possession de cannabis devient un droit fédéral au titre de la loi fédérale, ils ne pourront pas s'y opposer. Il y a eu une certaine résistance à cet égard relativement à la souveraineté des peuples autochtones. Je pense que la question n'a pas été réglée à leur satisfaction.

Il est inquiétant que le gouvernement continue de précipiter les choses. Il affirme que la relation de nation à nation est la relation la plus importante. Pourtant, il est prêt à jeter de l'huile sur le feu en allant de l'avant avec le projet de loi, bien qu'on lui ait demandé l'inverse.

Quelques-unes des autres questions soulevées au comité qui n'ont pas vraiment obtenu de réponses convenables portent sur un grand nombre de détails liés au paiement des coûts découlant du projet de loi. Les municipalités disent que la mise en oeuvre du projet de loi entraînera des coûts pour elles, mais qu'elles n'ont pas été incluses dans la ventilation des coûts ou les ententes conclues. C'est préoccupant. Des personnes qui consomment actuellement de la marijuana médicinale ont également soulevé des préoccupations. Elles croient comprendre qu'elles devront payer de la taxe sur le produit.

● (1645)

Habituellement, au Canada, les médicaments d'ordonnance ne sont pas assujettis aux taxes. Par conséquent, pourvu que les gens aient une ordonnance d'un médecin pour leur marijuana à des fins médicales, je m'attendrais à ce que le produit ne soit pas assujetti aux taxes. Cependant, ce n'est pas ce que dit le gouvernement. De plus, la mesure législative emploie une terminologie un peu douteuse; on peut y lire que les gens n'auront pas à payer de taxes sur la marijuana à des fins médicales si celles-ci a un numéro d'identification du médicament. Le problème, c'est qu'aucun produit contenant de la marijuana n'a de numéro d'identification, car la marijuana a tant de composantes différentes que les entreprises n'ont pas été en mesure d'investir dans la recherche pour les caractériser ou pour contrôler efficacement leur qualité en vue d'obtenir un numéro de ce genre. De ce fait, il s'agit indéniablement d'une promesse creuse.

Des amendements ont été présentés afin que cette mesure législative soit en harmonie avec la Loi sur le tabac. Je suis favorable à l'idée que les deux soient harmonisées. Cependant, il semble curieux que le gouvernement dépense 80 millions de dollars pour amener les gens à arrêter de fumer et qu'il dépense ensuite 800 millions de dollars pour amener les gens à fumer de la marijuana, surtout que la ministre de la Santé vient de dire que le gouvernement est au courant des effets néfastes.

Je trouve très intéressant que Santé Canada ait choisi la journée d'aujourd'hui pour retirer de son site Web les renseignements sur les effets néfastes du cannabis. Jusqu'à aujourd'hui, on pouvait consulter ces renseignements sur le site Web de Santé Canada. Quelqu'un a attiré mon attention là-dessus et m'a envoyé des captures d'écran montrant ce qui se trouvait avant sur le site Web et ce qui s'y trouve maintenant. Il est très intéressant de constater que, le jour même où ils souhaitent faire adopter le projet de loi sur le cannabis, les libéraux aient soudainement décidé de retirer du site Web des renseignements qui montrent les effets néfastes du cannabis, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les autres membres de la société.

Je demande donc au gouvernement de ne pas cacher des renseignements. Il devrait plutôt essayer de faire preuve d'ouverture et de transparence, comme il le dit toujours, et remettre les renseignements en question sur le site Web. Toutes les administrations qui ont légalisé la marijuana ont dit que l'une des choses les plus importantes à faire, c'est d'investir dans des campagnes de sensibilisation du public et de cibler non seulement les jeunes, afin qu'ils comprennent les effets néfastes que le cannabis peut avoir sur le développement de leur cerveau, mais aussi les adultes et les parents, qui peuvent avoir une influence sur les jeunes, ainsi que le grand public, pour qu'il soit aussi conscient des enjeux.

Initiatives ministérielles

Certaines des conséquences imprévues de la légalisation de la marijuana m'inquiètent beaucoup. Je sais que des gens fument déjà de la marijuana au Canada à l'heure actuelle. Toutefois, lorsque ce sera légal, beaucoup d'autres personnes décideront d'essayer cette drogue. Elles ne sont peut-être pas au courant des répercussions de leur geste quand elles franchiront la frontière ou de l'incidence possible de la marijuana sur leur santé mentale ou sur celle de leurs enfants. Ces personnes ne connaissent peut-être pas les répercussions que peut avoir cette drogue sur leur santé. Elles ignorent peut-être les conséquences que leur consommation de cannabis peut avoir sur leur lieu de travail et la façon dont elle touchera leur employeur et les personnes qui travaillent autour d'elles.

Cela dit, je suis farouchement opposée à la légalisation de la marijuana, comme je l'ai mentionné à maintes reprises, non seulement parce que cette drogue est mauvaise pour les gens, mais aussi parce que ce projet de loi comporte beaucoup trop de lacunes, qu'il reste beaucoup de questions sans réponse et qu'il y aura de nombreuses conséquences néfastes imprévues pour les Canadiens, que ce sera au Parti conservateur, lorsqu'il prendra le pouvoir en 2019, de réparer les dégâts que le gouvernement actuel a causés en mettant en oeuvre ce projet de loi de façon précipitée et irresponsable.

Ce projet de loi ne gardera manifestement pas la marijuana hors de la portée des jeunes enfants. Il ne mettra pas le crime organisé hors jeu. Il ne désengorgera pas le système de justice pénale. Il est évident qu'il ne donnera pas accès à un approvisionnement dont la qualité a fait l'objet d'un contrôle.

Le jour de la fête du Canada, on peut s'attendre à ce que beaucoup de gens se pavent revêtu d'un t-shirt, insultant de façon flagrante les Canadiens qui sont fiers de leur pays et qui ne sont pas d'accord avec cette mesure législative, et beaucoup de Canadiens ne sont pas d'accord avec la législation de la marijuana.

• (1650)

M. Bill Blair (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je tiens d'abord à remercier la députée d'en face de ses observations et de son excellent travail au sein du comité de la santé. Ses opinions sont toujours appréciées.

Il y a une chose qui est très claire et sur laquelle on s'entend massivement à l'échelle du pays: le système actuel, l'interdiction pénale, ne fonctionne vraiment pas pour les collectivités et les enfants au Canada. Notre pays affiche le taux de consommation de cannabis le plus élevé au monde chez les enfants. À l'heure actuelle, ce sont des criminels qui dirigent toute la chaîne de production et de distribution du cannabis au Canada. Les enfants sont exposés à des produits qui n'ont pas été testés, ne sont pas réglementés et ne sont pas sûrs. Donc, en ce qui concerne l'interdiction, je pense que l'on reconnaît de façon générale que cette méthode ne fonctionne tout simplement pas.

Ce n'est qu'en levant l'interdiction et en la remplaçant par une réglementation exhaustive de la production du cannabis, de sa distribution et de sa consommation que nous avons une chance de prendre le dessus sur une situation qui ne va manifestement pas dans le bon sens, qui est néfaste pour les collectivités et qui enrichit des criminels.

Par conséquent, je demande à la députée d'en face ce qu'elle ferait. Si votre parti venait à former le gouvernement, opteriez-vous pour criminaliser de nouveau le cannabis et rétablir l'interdiction que nous aurions levée?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

La députée de Sarnia—Lambton a la parole.

Mme Marilyn Gladu: Madame la Présidente, le député d'en face a tout à fait raison de dire que la situation actuelle pose problème. Quoi qu'il en soit, si les libéraux avaient fait preuve de prudence, ils auraient mis en place un système semblable à celui qu'on trouve dans l'État de Washington, qui a effectivement réduit la participation du crime organisé, porté l'âge de la consommation autorisée à 21 ans et rendu plus difficile l'obtention de marijuana.

Quant à ce qui se passera dans l'avenir, j'attends avec impatience ce jour de 2019 où les conservateurs remporteront les élections et reprendront le pouvoir. À ce moment-là, il ne sera plus possible de faire marche arrière. Il y aura un énorme gâchis à réparer, notamment parce que les décès attribuables aux accidents de la route auront doublé, ce qui est arrivé partout où il y a eu légalisation. Le gouvernement n'a pas fait de campagnes de sensibilisation du public, en dépit des recommandations de tous les États qui ont légalisé la marijuana. Les gens devront apprendre en faisant de mauvaises expériences. Cependant, d'ici là, des jeunes développeront des problèmes de santé mentale et il y aura des décès sur la route, sans compter toutes les conséquences imprévues pour les propriétaires fonciers.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais d'abord dire à quel point je suis heureux de travailler avec ma collègue au comité de la santé. Elle parvient presque à présenter sous un angle raisonnable la position des conservateurs sur le cannabis, et je l'en félicite.

La position du Parti conservateur sur le cannabis a de quoi me rendre extrêmement perplexe. Dans ses observations, le député de Thornhill a présenté la culture de plants de cannabis à domicile comme l'équivalent de laisser des opioïdes à la portée des enfants. Or, la réalité actuelle, c'est que, même avec des sanctions pénales extrêmes pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à vie pour trafic, le Canada affiche un taux de consommation de cannabis chez les jeunes parmi les plus élevés du monde.

Étant donné cette réalité, puisque des millions de Canadiens qui ont déjà consommé du cannabis ou qui en consomment actuellement ne considèrent pas cela comme un acte criminel et que le parti de la députée s'oppose à la légalisation, j'ai une question à lui poser au sujet de la disposition sur les produits comestibles et les concentrés. Selon ce projet de loi, les produits comestibles et les concentrés demeureront illégaux au Canada. Étant donné que le projet de loi vise notamment à se débarrasser du marché noir, je me demande quelle est la position du parti de la députée sur la légalisation des produits comestibles et des concentrés. Son parti et elle sont-ils satisfaits à l'idée de laisser ces produits entre les mains du crime organisé, qui vend parfois ces produits qui ne sont pas réglementés comme le voudraient les Canadiens?

• (1655)

Mme Marilyn Gladu: Madame la Présidente, c'est également un plaisir pour moi de collaborer avec le député au comité de la santé, où ses contributions utiles sont nombreuses.

Initiatives ministérielles

Voici quelques faits pertinents dans ce dossier. Les produits comestibles représentent 30 % du marché. Nous avons entendu plusieurs témoignages de gens provenant de divers endroits où les produits comestibles ont été légalisés. À ces endroits, on a initialement constaté des surdoses chez les enfants, surtout avec les oursins de gélatine et les produits à saveur de bonbon. Il sera donc très important d'avoir des contrôles très stricts et de tirer les leçons de ce qui s'est fait ailleurs, mais, je le répète, le gouvernement a décidé de ne pas prévoir de surveillance parlementaire lorsque la réglementation a été élaborée. Les bureaucrates seront ainsi en mesure de mettre en place ce qu'ils veulent. Peut-être qu'ils ne tireront pas les leçons de ce qui s'est fait ailleurs dans le monde, et j'en suis navrée.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): J'ai quelques points à soulever, madame la Présidente.

Je remercie la députée de Sarnia—Lambton d'avoir parlé de la sensibilisation du public. Nous avons vu quelques publicités du gouvernement diffusées à la télévision, mais elles ne sont pas suffisantes. Le gouvernement était prêt à dépenser 300 000, 400 000 ou 500 000 \$ pour une campagne publicitaire, mais il ne l'a pas fait alors que le projet de loi pourrait entrer en vigueur d'ici quelques mois, voire quelques semaines.

En janvier, je me suis rendu au Nunavut. Il n'y a aucun centre de désintoxication dans le Nord. Les gens là-bas sont donc inquiets. Il n'y a pas un seul centre de désintoxication au Nunavut. Pour autant, le gouvernement n'a pas consulté les gens du Nord. Le projet de loi les inquiète parce qu'ils devront se rendre à Winnipeg ou même à Montréal pour consulter. Le gouvernement libéral n'a pas de plan pour ouvrir des centres de désintoxication dans le Nord. J'aimerais que la députée parle de ces centres, qui seront certainement nécessaires lorsque le projet de loi entrera en vigueur.

Mme Marilyn Gladu: Madame la Présidente, c'est une excellente question. En effet, le gouvernement a lamentablement failli à la tâche en ce qui concerne l'établissement de centres de traitement, non seulement au Nunavut, mais partout au pays. Regardons, à titre de comparaison, ce qui se passe quand les traitements et la sensibilisation de la population reçoivent l'attention nécessaire. Le Colorado, un État de cinq millions de personnes, a consacré 10 millions de dollars à la sensibilisation de la population. L'État de Washington, qui compte sept millions d'habitants, a consacré 7 millions de dollars à la sensibilisation, et ce, un an avant la légalisation. Par conséquent, quand on parle d'investir 100 000 \$ au Canada pour une population de 36 millions de personnes, c'est nettement insuffisant.

Prenons l'exemple du Portugal. Le gouvernement répète toujours que le Portugal est un exemple à suivre. Ce pays compte 170 centres de traitements pour une population de 11 millions de personnes réparties sur un tout petit territoire qu'il est facile de parcourir en voiture. La situation est différente au Canada. Il est temps de mettre l'accent sur les traitements, particulièrement pour les personnes qui ont une prédisposition. Le Nunavut a reconnu que la culture du cannabis à domicile pouvait poser des risques et il a décidé de l'interdire, comme l'ont fait le Québec et le Manitoba, des endroits où il faudra aussi établir des centres de traitement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai suivi de près le débat des conservateurs sur cette question, et je le trouve étonnant. Leur position, c'est de décriminaliser le cannabis. Je soupçonne qu'en décriminalisant le cannabis sans le légaliser ou prévoir de règlements, ils jouiraient d'un grand appui de la part des gangs, car ce sont les gangs et le milieu

criminel qui bénéficieraient le plus de la politique des conservateurs à l'égard de cette question. Décriminaliser le cannabis permettra aux gangs de poursuivre leurs activités. Après tout, le cannabis ne sera pas légal, sauf que ces individus n'iront pas en prison; ils recevront plutôt une amende. Cela n'a tout simplement pas de sens.

Je crois par contre que nous sommes d'accord pour dire que, au cours de la dernière décennie, les jeunes ont consommé plus de cannabis que les jeunes de tout autre pays occidental. C'est une crise. Ce projet de loi légalisera et réglera l'usage du cannabis, en plus d'assurer la sensibilisation du public. Je crois que l'activité criminelle reliée au cannabis sera marginale. Les recettes iront au gouvernement. Je conçois cela comme une situation où tout le monde gagne. Les plus grands gagnants seront les jeunes, car il y aura plus de sensibilisation, ce qui permettra de réduire le nombre de jeunes qui consomment du cannabis.

• (1700)

Mme Marilyn Gladu: Madame la Présidente, au lieu de parler de situations hypothétiques, parlons de ce que les groupes criminels organisés pensent du projet de loi du gouvernement. Ils en sont ravis. Ils vendent le cannabis aux prix courant de 7 \$ le gramme, alors que le gouvernement propose un prix de 10 \$ le gramme, plus 1 \$ de taxe. Qui plus est, le gouvernement va suivre l'exemple du Colorado et permettre la culture à domicile. Nous savons que les groupes criminels organisés ont réalisé d'importants profits là-bas. En passant, le gouvernement a aussi levé l'obligation de visa pour les gens venant du Mexique. Bon nombre de personnes expérimentées pourront donc venir ici et se lancer dans de telles activités. Les groupes criminels organisés se réjouiront de l'adoption de ce projet de loi, étant donné la façon dont il favorise le crime organisé et le fait que les services de police ont déjà dit qu'ils n'ont pas suffisamment d'effectifs pour appliquer toutes les dispositions sur la culture à domicile qui y sont prévues. Ils vont faire énormément d'argent lorsque les gens, en raison d'une loi adoptée par Kathleen Wynne, devront acheter leur cannabis dans des magasins de la LCBO qui sont uniquement ouverts de 9 heures à 18 heures.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, lorsque j'ai écouté le débat du Sénat au sujet du projet de loi sur le cannabis, le projet de loi C-45, cela m'a rappelé brutalement pourquoi tant de Canadiens ont si peu confiance en cette assemblée non élue qui n'a pas de comptes à rendre. Certes, il est légitime de se demander si une institution capable tomber dans un tel alarmisme, sans raison, et de faire preuve d'une telle ignorance a la légitimité voulue pour bloquer un projet de loi adopté par une majorité écrasante de députés élus démocratiquement.

Fait troublant, dans les heures qui ont précédé le vote final sur le projet de loi C-45, le gouvernement libéral a été forcé d'assermenter en douce deux nouveaux sénateurs pour en assurer l'adoption. Ces nouveaux sénateurs n'étaient pas présents pour la moindre minute de témoignage, de débat ou d'étude du projet de loi. Malgré tout, ils se sont rangés du côté du gouvernement en appuyant le projet de loi. Quel bel exemple de démocratie. Quel bel exemple de second examen objectif.

Il demeure même incertain que les 93 sénateurs, après avoir étudié le projet de loi pendant plus de six mois, comprennent ne serait-ce que les faits les plus élémentaires à propos du cannabis, comme en ce qui concerne les quantités de cannabis. Dans son examen du projet de loi, la sénatrice Nicole Eaton, une conservatrice de l'Ontario, a déclaré:

Initiatives ministérielles

[...] cinq grammes c'est environ quatre joints. Par conséquent, en d'autres mots, si je suis un étudiant du secondaire — j'ai 16 ans — et que j'ai quatre joints dans ma poche, ce qui est moins que cinq grammes, vous ne me les enlevez pas, et j'ai le droit de les avoir, c'est ça? [...] j'ai le droit d'avoir moins que cinq grammes ou est-ce que j'ai le droit de n'en avoir aucun? C'est ce que je ne comprends pas.

Il y a passablement de choses que la sénatrice ne comprend pas. Précisons que cinq grammes de cannabis suffisent pour confectionner une dizaine de joints. C'est beaucoup plus que quatre.

Compte tenu de ces propos, j'ai été plutôt surpris d'apprendre que les sénatrices Eaton et Frum ont été obligées de s'abstenir lors du vote concernant le projet de loi sur le cannabis parce qu'elles profiteront de la légalisation. La sénatrice Eaton a déclaré être en situation de conflit d'intérêts relativement au projet de loi à cause d'un investissement imminent dans l'industrie du cannabis. Pourtant, jusqu'à ce qu'elle se recuse, la sénatrice Eaton participait activement aux débats du Sénat et aux travaux du comité relativement à la légalisation. Elle a voté contre le projet de loi C-45 à l'étape de la deuxième lecture.

La sénatrice Frum, quant à elle, possède une propriété qui sera louée dans le but de vendre du cannabis à usage récréatif. Après avoir indiqué au départ qu'elle s'opposait au projet de loi C-45, elle s'est recusée et s'est abstenue de participer au débat, aux délibérations et au vote sur la question.

Bien qu'il puisse paraître contradictoire de s'opposer publiquement au projet de loi C-45 tout en investissant à titre privé dans le secteur du cannabis, à l'approche de la légalisation, ce genre de comportement semble être malheureusement monnaie courante. Un groupe émergent d'entrepreneurs du cannabis, composé de policiers et fonctionnaires qui ont consacré des années à la pénalisation de la drogue a déjà commencé à exiger sa part de ce nouveau marché récréatif.

Voici quelques-unes des personnes connues qui en font partie.

Kim Derry — chef de police adjoint à l'époque où le député actuel de Scarborough-Sud-Ouest, l'homme de confiance des libéraux en matière de cannabis, était chef de la police de Toronto — est maintenant le conseiller en matière de sécurité de THC Meds Ontario.

L'ancien vice-premier ministre libéral de l'Ontario, George Smitherman, qui a déjà été ministre de la Santé de la province, est également lié à THC Meds Ontario.

L'ancien premier ministre libéral, John Turner, fait partie du conseil d'administration de Muileboom Organics inc.

Chuck Rifici a fondé Tweed Marijuana inc., le premier fournisseur autorisé à être coté en bourse, quand il était directeur des finances du Parti libéral du Canada.

L'ancien chef de police et ministre du Cabinet conservateur, Julian Fantino, qui a déjà comparé le cannabis au meurtre et voté en faveur de peines minimales obligatoires sévères pour les infractions relatives au cannabis quand il faisait partie du Cabinet Harper, s'est lancé dans le marché du cannabis avec l'ancien sous-commissaire de la GRC, Raf Souccar.

Force est de constater qu'il y a parodie de la justice et une hypocrisie de la pire espèce: ceux qui se sont battus le plus fort pour la légalisation pourraient être ceux qui en profitent le moins tandis que ceux qui ont consacré leur vie à faire respecter l'interdiction s'approprient à faire partie des conseils d'administration de l'industrie du cannabis.

● (1705)

Les militants pour la légalisation du cannabis qui ont risqué leur liberté, qui ont assumé la responsabilité juridique de leurs actes et qui se sont souvent retrouvés avec un casier judiciaire — non pour avoir commis des actes violents, mais pour avoir incité le Canada à se doter d'une politique sensée sur le cannabis — doivent maintenant supporter ce lourd fardeau. En plus de les exclure du processus, le gouvernement ne leur permet pas de prendre part à l'industrie du cannabis et il ne leur accorde pas de pardon. S'attend-on maintenant à ce qu'ils soient béats d'admiration devant l'élasticité morale et le sens des affaires de leurs anciens détracteurs?

La vérité toute crue, c'est que le projet de loi C-45 ne porte pas sur la légalisation de la culture ou de la consommation de cannabis, mais plutôt sur la légalisation de cette industrie même. En fait, il n'est pas vraiment question de légalisation du cannabis, mais plutôt de le rendre moins illégal. Si le projet de loi visait vraiment à légaliser le cannabis, il marquerait la fin de la criminalisation et de la stigmatisation des gens et la fin des mesures prohibitives qui s'avèrent un échec lamentable depuis près de 100 ans. Le projet de loi créera plutôt un cadre pénal très complexe qui, selon les juristes et les chefs de police, entraînera plus d'infractions relatives au cannabis qu'avant la légalisation de celui-ci.

Les occasions de donner un coup de barre pendant l'étude du projet de loi C-45 au Parlement n'ont pas manqué. Qu'on me comprenne bien. J'accorde au gouvernement le mérite d'avoir rejeté les amendements les plus préjudiciables proposés par le Sénat et d'avoir accepté plusieurs propositions du NPD, dont celle de légaliser la vente de produits comestibles et de concentrés, quoi que pas avant un an suivant la légalisation. Ce n'est pas justifié, mais c'est le mieux que les libéraux veulent faire. Le gouvernement a aussi accepté de retirer la limite peu judicieuse de 100 centimètres pour les plantes. Hélas, les libéraux ont aussi rejeté plusieurs améliorations essentielles au projet de loi C-45.

J'aimerais prendre quelques minutes pour parler de certains des principaux amendements proposés par le Sénat et de la réponse du gouvernement à ces propositions.

Parlons d'abord de la culture à domicile. À la lumière des conseils du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis, le gouvernement fédéral a proposé de permettre la culture personnelle de cannabis à des fins non médicales, en limitant le nombre de plantes à quatre par ménage. Toutefois, après avoir examiné la proposition d'interdire carrément la culture à domicile, le Sénat a choisi d'amender le projet de loi C-45 pour permettre aux gouvernements provinciaux d'interdire la culture à domicile. Ce n'est pas une approche rationnelle ou fondée pour une politique sur le cannabis. Comme le Collège des médecins de famille du Canada l'a dit: « Bannir la culture à domicile va à l'encontre du but de la légalisation qui est de réduire les maux de la criminalisation. »

Les néo-démocrates considèrent que, dans le cadre de la légalisation, la production personnelle de cannabis doit être permise, de la même façon qu'il est permis de produire de l'alcool à la maison, comme de la bière ou du vin. La production à des fins personnelles sera importante pour l'élimination du marché illicite parce que les gens qui veulent en consommer en auront les moyens et que, ainsi, il sera possible d'avoir accès à du cannabis dans les régions où il n'y a pas de boutiques. Pour de nombreux Canadiens, surtout dans les régions rurales, la vente au détail de cannabis ne sera pas accessible, et la culture sera peut-être la seule solution.

Initiatives ministérielles

Je souligne que, au titre de la décision de la Cour suprême du Canada, les consommateurs de cannabis à usage médical ont le droit d'en faire la culture pour eux-mêmes. Dans certains cas, ils peuvent cultiver huit plants et ils peuvent se servir du permis d'une autre personne afin de cultiver des plants pour elle. Ce serait complètement illogique que, un peu partout au pays, tel foyer dans un quartier puisse cultiver du cannabis, parce que c'est du cannabis à usage médical, mais que tel autre foyer ne puisse pas en cultiver, parce que ce serait du cannabis à usage récréatif. Ce serait complètement injuste. Ce serait une application aberrante de la loi.

Je dirais que les raisons de santé et de sécurité qui ont été invoquées pour interdire la culture à domicile découlent largement des cas de culture intensive clandestine à grande échelle dans des immeubles résidentiels en raison de l'interdiction liée au cannabis. La ventilation inadéquate peut occasionner des problèmes de santé et les raccordements électriques illégaux présentent un risque d'incendie. Cependant, la culture personnelle de quatre plants ne comporte pas plus de risques que n'importe quelle autre plante cultivée dans une maison. Je dirais même que la majorité des Canadiens possèdent au moins quatre plantes dans leur maison. En contribuant à démanteler le marché illicite, la culture à domicile pourrait nous aider à éliminer la culture intensive et clandestine du cannabis.

De plus, je dirais que la plante de cannabis sous sa forme brute n'est pas psychoactive. Selon le professeur de botanique Jonathan Page, de l'Université de la Colombie-Britannique, qui a témoigné devant le comité de la santé, si quiconque, même un enfant, devait manger un bourgeon cru de cannabis, il consommerait surtout les cannabinoïdes sous forme acide, une forme qui n'est pas psychoactive. La plante crue ne peut pas produire un effet. Il faut la cuire ou la chauffer ou encore la fumer pour cela.

• (1710)

Le gouvernement a choisi de rejeter cet amendement sur la base qu'il « est essentiel que la culture personnelle soit permise afin de soutenir l'objectif du gouvernement de déplacer le marché illégal ». Les néo-démocrates du Canada sont d'accord.

En ce qui concerne les limites quant à la puissance, le Sénat a également proposé une limite non définie pour les produits du cannabis. Je pense que les conservateurs appuient cela. Sur ce point, il est important de noter que le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis a rejeté la proposition d'imposer des limites de puissance pour plusieurs raisons. Le groupe de travail estime que si ces produits sont interdits, ils seront encore disponibles sur le marché illicite. Il a également conclu qu'il n'y avait pas suffisamment de données probantes pour déterminer ce qui constituerait une limite sécuritaire quant à la puissance. Il a aussi souligné l'importance des risques associés à une production illicite de concentrés puissants, et il a appelé le gouvernement à réglementer cela dans un marché licite.

Je tiens à souligner que les producteurs illicites utilisent souvent des solvants inflammables, tels que le butane, pour extraire les cannabinoïdes des plantes, un processus intrinsèquement dangereux qui peut également laisser des résidus cancérigènes dans le produit final. L'innocuité des produits était également source de préoccupation étant donné que le processus d'extraction peut aussi concentrer des contaminants, comme des métaux lourds et d'autres impuretés, en plus du THC.

Le gouvernement a rejeté cet amendement en disant qu'il « s'est déjà engagé à établir des limites relatives au THC par voie de règlement, ce qui offre la flexibilité de faire des ajustements dans le futur sur la base de nouveaux faits probants et de l'innovation en

termes de produits ». Nous appuyons la décision de rejeter cet amendement, toutefois les néo-démocrates du Canada estiment que le gouvernement devrait tenir compte de l'avis du groupe de travail dans ce domaine.

En ce qui concerne la commercialisation, le Sénat a proposé de supprimer la disposition du projet de loi C-45 qui permettrait à une personne de promouvoir du cannabis, des accessoires connexes ou un service lié au cannabis, par l'affichage d'un élément de marque sur un produit, à condition qu'il ne s'adresse pas aux jeunes et qu'il ne soit pas attrayant pour les jeunes ou associé à une façon de vivre intégrant notamment du prestige, des loisirs, de l'enthousiasme, de la vitalité, du risque ou de l'audace.

Le gouvernement a rejeté l'amendement du Sénat en disant que « la Loi sur le cannabis comprend déjà un ensemble complet de restrictions en ce qui a trait à la promotion ». Les néo-démocrates du Canada sont également d'accord sur ce point.

Il existe déjà des dispositions relatives aux restrictions de promotion sur le cannabis dans le projet de loi C-45, et elles sont encore plus strictes que celles appliquées à l'alcool. Je n'ai besoin de rappeler à personne la tragédie qui s'est produite il y a seulement quelques mois. Une jeune fille du Québec est décédée après avoir consommé beaucoup d'alcool avant de se noyer dans une rivière. Le produit qui était en cause dans ce cas s'adresse définitivement aux jeunes, même aux enfants, et il n'y a pas de restrictions semblables en ce qui concerne l'alcool. La Chambre devrait envisager de se pencher ce problème pour y remédier.

En ce qui concerne le partage par les parents à la maison, tout comme pour l'alcool, le Sénat a proposé de permettre aux parents de donner du cannabis à un membre de la famille d'au moins 17 ans résidant au domicile. Les néo-démocrates pensent qu'il s'agissait d'une proposition logique et que le gouvernement a eu tort de rejeter cet amendement.

Nous permettons déjà cette approche en ce qui concerne l'alcool parce que nous comprenons que les parents peuvent faire confiance au comportement responsable de leurs enfants et qu'ils souhaitent faire des choix positifs pour le bien-être de leur famille. En fait, les néo-démocrates estiment que l'éducation des parents sera un élément clé pour une utilisation du cannabis qui comporte peu de risques, laquelle ne devrait pas être criminalisée. Lorsque le projet de loi sera en vigueur, les parents pourront consommer du cannabis en toute légalité à leur domicile, mais s'ils veulent passer un joint à leur jeune de 17 ans et discuter de consommation responsable de cannabis, ce serait un crime. Nous croyons que ce n'est pas raisonnable.

Le gouvernement a également rejeté la proposition parallèle du Sénat visant à s'assurer que le partage de cannabis entre des personnes qui ont deux ans ou moins de différence d'âge ne soit pas criminalisé, et qu'une infraction liée au cannabis passible d'une peine de prison de moins de six mois ne soit pas utilisée pour la procédure d'expulsion d'une personne sans statut de citoyenneté.

Le gouvernement a justifié son refus en disant que « les sanctions pénales et les conséquences en ce qui concerne l'immigration visent à limiter l'accès des jeunes au cannabis et à décourager les activités criminelles en imposant d'importantes sanctions pénales pour des activités interdites ».

Initiatives ministérielles

Si la répression et la menace d'emprisonnement ou de déportation pouvaient empêcher les gens de consommer du cannabis, les Canadiens n'en consommeraient pas 655 tonnes métriques par an et nous ne serions pas au deuxième rang mondial pour la consommation de cannabis parmi les jeunes de 16 à 24 ans, et ce dans un contexte de criminalisation et de peines de prison à vie pour le trafic de cannabis.

● (1715)

En comparaison, une seule bouteille d'alcool suffit à tuer un enfant, et pourtant je n'ai jamais eu connaissance d'une peine de prison de 14 ans découlant d'une distribution de bière ou de spiritueux. Cependant, un parent qui partage un joint avec son fils ou sa fille de 17 ans serait un criminel en vertu de ce projet de loi. Un adulte qui possède 31 grammes de cannabis en public serait un criminel. Un jeune qui possède plus de 5 grammes de cannabis serait un criminel. Un jeune homme de 18 ans qui passe un joint à son ami de 17 ans serait un criminel. Un adulte qui fait pousser cinq plants de cannabis serait un criminel.

Ce genre de criminalisation est incompatible avec une politique de justice pénale rationnelle et fondée sur des données probantes. De plus, cela ne servira qu'à diminuer les bénéfices du projet de loi. L'approche prohibitionniste a maintes fois été discréditée en raison de son échec tout au long de l'histoire.

Pendant trop longtemps, nous avons gaspillé des milliards de dollars en ressources dans le système de justice pénale en traitant des citoyens respectueux des lois comme des criminels à un rythme alarmant pour le simple fait de posséder et de consommer du cannabis. En fait, nous le faisons encore. Selon les données les plus récentes disponibles, soit celles de 2016, de Statistique Canada, il y eut environ 55 000 infractions liées au cannabis signalées à la police et 17 733 personnes accusées de possession de cannabis.

Une enquête récente de Vice News a révélée que cette année seulement, les hommes noirs ainsi que les Autochtones, hommes et femmes, sont surreprésentés dans les arrestations liées à la possession de cannabis au Canada depuis que les libéraux ont formé le gouvernement, et pourtant, le projet de loi C-45 permettrait de préserver l'approche de criminalisation du cannabis, ainsi que les méfaits du paternalisme de la guerre aux drogues.

Je tiens à préciser que depuis le tout début, les néo-démocrates du Canada ont travaillé dur pour apporter des propositions constructives visant à améliorer le projet de loi. Ces changements comprennent la possibilité d'offrir le pardon aux Canadiens ayant un casier judiciaire pour des infractions qui ne seront plus criminelles avec l'entrée en vigueur du projet de loi C-45. Cet amendement a été jugé hors du champ d'application du projet de loi C-45. Par contre, si l'on se réfère aux déclarations antérieures du premier ministre, il est choquant de constater que le gouvernement libéral aurait conçu un soi-disant projet de loi sur la légalisation du cannabis sans inclure de possibilité de pardon dans les amendements.

Nous avons proposé de permettre aux gouvernements provinciaux de créer des régimes de licences de production parallèles afin de leur donner la flexibilité nécessaire pour mettre en œuvre la légalisation de la façon la plus appropriée pour leur territoire. Par exemple, cela aurait permis aux provinces de laisser les producteurs artisanaux, les petits producteurs, et les producteurs en plein air faire concurrence aux grandes entreprises ayant une licence fédérale.

Comme mentionné précédemment, nous avons proposé la légalisation des produits comestibles et concentrés, qui sont parmi les moyens plus sûrs de consommer du cannabis et représentent une part croissante du marché. Cela permettrait aux Canadiens et aux

entreprises de l'ensemble du pays d'offrir des produits réglementés sûrs au lieu de laisser ce marché aux mains d'organisations illégales.

Nous avons proposé une approche semblable à celle de la Loi sur le tabac en remplaçant les sanctions pénales par une approche réglementaire. Ainsi, les infractions seraient passibles de lourdes amendes plutôt que de sanctions pénales.

Selon l'article 7, le projet de loi C-45 vise à « réduire le fardeau sur le système de justice pénale relativement au cannabis ». Les pénalités prévues dans le projet de loi devraient s'accorder avec l'objectif déclaré.

Je suis déçu de la décision du gouvernement de rejeter ces propositions essentielles, mais je suis encouragé par le fait que ce projet de loi prévoit au moins un examen obligatoire du projet de loi C-45 qui devra se faire au cours de la prochaine législature. Je vois cela comme aveu tacite du gouvernement que des dispositions de ce projet de loi posent problème et devront être corrigées.

En somme, les néo-démocrates du Canada appuieront cette motion et ce projet de loi parce que nous avons lutté pour mettre fin à l'interdiction depuis la Commission LeDain en 1971. Le projet de loi présenté aujourd'hui est une étape importante, mais il est loin d'être parfait.

Après les dernières élections, les Canadiens s'attendaient à ce que les libéraux produisent rapidement une loi équitable sur le cannabis. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral a laissé la lourde tâche de la légalisation aux administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones. Le projet de loi conduira à l'émergence d'une approche fragmentée sur la légalisation qui exclura les plus anciens militants sur le cannabis, ceux qui ont passé des décennies à peaufiner leur métier et à offrir du cannabis médicinal de renommée mondiale pour les patients partout au Canada.

Certaines provinces ont choisi d'imposer un monopole gouvernemental de vente au détail, d'autres d'exclure les clubs de compassion existants, et d'autres encore font pression pour interdire carrément la culture à domicile. C'est décevant. Il s'agit d'occasions perdues. C'est une trahison de la promesse que les libéraux ont faite aux Canadiens en 2015.

Conçu correctement, un cadre juridique en matière de cannabis peut offrir des avantages impressionnants sur les plans économique, technologique, et médicinal. Les néo-démocrates continueront de travailler pour fournir la meilleure législation sur le cannabis au monde pour les Canadiens.

● (1720)

M. Bill Blair (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada et de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, au début de son discours, le député a fait des remarques désobligeantes à propos de certaines personnes qu'il a nommées, laissant entendre qu'elles avaient fait quelque chose d'inacceptable.

Initiatives ministérielles

Le député et moi savons qu'il ne dénigrerait jamais à dessein un Canadien innocent. Je sais que, tout comme moi, il croit que le privilège parlementaire n'autorise pas les députés à calomnier des Canadiens innocents. Je tiens à l'informer que, sur les cinq personnes qui, selon lui, auraient un accès privilégié au commerce du cannabis par l'entremise de Santé Canada, quatre ont vu leur demande de permis être rejetée. Elles ne sont donc plus associées de quelque manière que ce soit aux entreprises productrices de cannabis autorisées. La seule personne autorisée a obtenu son permis alors que les conservateurs formaient le gouvernement précédent.

J'aimerais donner au député d'en face la possibilité de présenter des excuses aux personnes qu'il a dénigrées injustement.

M. Don Davies: Madame la Présidente, la réaction du député révèle le caractère névralgique de cette question et dépasse largement ce que j'ai dit réellement. Je ne présenterai pas d'excuses à la Chambre pour dénoncer des cas d'hypocrisie.

Lorsqu'un ancien ministre conservateur, qui comparait la légalisation du cannabis à la légalisation du meurtre et qui, lorsqu'il était policier, poursuivait des Canadiens en justice à cause du cannabis, cherche maintenant à tirer profit de cette industrie, lorsque l'ancien premier ministre John Turner, qui aurait pu alors proposer la légalisation ou la décriminalisation du cannabis et qui a plutôt choisi de maintenir des mesures prohibitives, cherche maintenant à tirer profit de cette industrie, il convient tout à fait de dénoncer leur hypocrisie, et les Canadiens ont le droit de savoir.

À l'opposé, tous les Canadiens qui étaient assujettis à ce régime prohibitif, qui se sont battus, qui ont risqué leur liberté et qui se sont parfois retrouvés avec un casier judiciaire ne peuvent même pas maintenant, en vertu du projet de loi, prendre part à cette industrie légalisée. Pour moi, c'est de l'hypocrisie et c'est carrément injuste.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, les propos exprimés et la vitesse à laquelle les libéraux et les néo-démocrates veulent faire adopter le projet de loi sont très troublants. Les services de police, y compris la GRC, ne sont pas prêts à sévir contre la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue.

Les gens des régions rurales, comme ma circonscription, Selkirk—Interlake—Eastman...

Une voix: Le problème existe déjà.

M. James Bezan: Madame la Présidente, j'essaie d'exprimer mon idée, mais on ne cesse de...

• (1725)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés que, pour participer au débat, ils doivent se lever et attendre qu'on leur donne la parole.

M. James Bezan: Madame la Présidente, le député doit bien comprendre qu'il y aura dorénavant un processus pour établir le niveau d'intoxication. À l'heure actuelle, on considère que toute personne appréhendée, chez qui on détecte la présence de n'importe quel type de stupéfiant, a commis un acte illégal. Maintenant, il faudra déterminer si cette personne conduisait sous l'influence de la marijuana. Il va sans dire que les ressources sont limitées dans les régions rurales.

Dans ma circonscription, Selkirk—Interlake—Eastman, qui est à peu près de la taille de l'État d'Israël, on prévoit qu'il n'y aura peut-être qu'un ou deux agents dans toute la région qui auront la capacité d'établir si une personne conduit avec les facultés affaiblies. Si ces agents sont en vacances, en congé ou ne sont pas en poste, comment pourra-t-on porter des accusations contre un suspect? Ce manque de

ressources donnera carte blanche à tous ceux qui souhaitent conduire sous l'influence de la marijuana.

M. Don Davies: Madame la Présidente, je crois que je parle au nom de tous les députés et que nous conviendrons tous que personne n'encourage ou n'appuie l'utilisation de machinerie, la conduite de tout véhicule motorisé ou l'exécution d'un travail sous l'influence du cannabis. Nous sommes tous d'accord.

Je souligne également que cela est déjà interdit par la loi. Il est déjà interdit de conduire un véhicule sous l'influence du cannabis et les Canadiens en sont bien conscients. Il y a des lois au pays concernant la conduite avec facultés affaiblies. Le projet de loi à l'étude au Sénat présentement, le projet de loi C-46, vise à moderniser ces lois en mettant l'accent sur le cannabis. Ce projet de loi n'est pas parfait non plus, soit dit en passant, puisqu'il semble à peu près impossible pour l'instant de déterminer à quel point les facultés d'une personne sont affaiblies par le cannabis et d'établir une limite de concentration dans le sang. Cela pose problème.

Pour l'instant, nous savons tous qu'il est interdit de conduire sous l'influence du cannabis et c'est ce qu'il faut retenir.

Je voudrais aborder la question de savoir si nous sommes prêts ou non. Très souvent, les Canadiens ont une longueur d'avance sur les politiciens. La majorité des Canadiens expriment leur opinion au moyen de leurs actions. Des millions de Canadiens ont déjà consommé du cannabis et en consomment toujours et ils n'ont pas l'impression d'être des criminels pour autant. Ce projet de loi vient régulariser une situation qui prévaut déjà au Canada.

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Madame la Présidente, l'an dernier, je suis resté à Ottawa le 1^{er} juillet pour célébrer la fête du Canada. Cette journée a été plutôt décevante, car il y a eu de fortes précipitations, et j'ai trouvé qu'une bonne partie de la musique qui y jouait n'avait rien à voir avec le patrimoine ou l'histoire du Canada. Quoi qu'il en soit, je vais laisser cette question de côté pour l'instant.

Ce que j'ai remarqué aussi ce jour-là, c'est que la rue Wellington était bondée. Des milliers et des milliers de personnes faisaient la file pour se soumettre à un contrôle de sécurité afin d'accéder aux principaux sites de festivités.

J'aimerais que le député imagine un instant tous ces spectateurs en train de fumer un petit joint. Le festival Ribfest se tiendra la semaine prochaine, et nous savons à quel point l'odeur alléchante des côtes levées imprègne le centre-ville d'Ottawa. Imaginons à quoi pourrait ressembler Wellington avec 10 000 personnes qui fumaient de la marijuana. Je me demande si le député peut imaginer cela.

M. Don Davies: Madame la Présidente, je vais conclure en demandant également au député de faire appel à son imagination pour se concentrer sur un élément du projet de loi qui pose un autre problème, c'est-à-dire le fait qu'il interdira l'exportation de produits de cannabis à usage récréatif. Alors que l'on commence à légaliser le cannabis un peu partout dans le monde, notamment en Californie, au Colorado, dans l'État de Washington, de même que dans d'autres États américains et d'autres pays, nous devrions appuyer, dans cette enceinte, les entrepreneurs canadiens qui sont en mesure de mettre au point des produits sains, sûrs et de grande qualité pour le marché mondial. Le Canada pourrait être un chef de file mondial en produisant un nouveau produit sûr et de la plus haute qualité reconnu dans le monde entier. C'est le type de politique que nous devrions nous employer à mettre au point à la Chambre des communes.

Initiatives parlementaires

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1730)

[Français]

LOI INSTITUANT LE MOIS DU PATRIMOINE LATINO-AMÉRICAIN

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 juin, du projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement, ainsi que de la motion n° 1.

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NPD): Madame la Présidente, je suis très heureux de me prononcer sur ce projet de loi visant à créer le Mois du patrimoine latino-américain.

En fait, j'aimerais profiter de cette occasion pour rendre hommage à un organisme de ma circonscription, car c'est très rare que nous avons l'occasion de le faire. Nous tentons de le faire lors de débats sur les projets de loi et de la période des déclarations de députés, avant la période des questions.

Je peux faire un lien direct avec l'importance d'avoir un mois pour souligner ce patrimoine. En effet, je pense à l'organisme Solidarité Montérégie Amérique Centrale qui oeuvre notamment dans ma circonscription. Je pense à Monique Messier, la présidente du conseil d'administration et à toute son équipe. Ils sont là depuis de nombreuses années. Depuis que je suis député, j'ai eu l'occasion de participer aux soirées de financement *Arte y Cerveza*. Ces soirées permettent à l'organisme de poursuivre ses activités, mais aussi d'avoir un partage culturel.

Une des choses les plus importantes dans une société diverse comme la nôtre, c'est de pouvoir faire un partage. Par ailleurs, je dirais que ce sont surtout des valeurs de solidarité qui sont mises en avant. En effet, on met l'accent sur la culture et beaucoup d'oeuvres d'art sont exposées pendant ces soirées, d'où le mot *Arte*. On y a aussi l'occasion de constater le travail que font les bénévoles de cet organisme en Amérique centrale. Ils y sont envoyés grâce aux fonds amassés au cours de cette soirée.

Je suis très heureux de pouvoir dire que j'encourage cette organisation depuis que je suis député. Je salue l'ancien député de Chambly, Bertrand St-Arnaud qui, alors qu'il était ministre de la Justice, a octroyé un montant à cette organisation. Je me souviens de son discours lorsque son ministère a accordé ce montant. Il disait que le ministère de la Justice pensait à l'administration de la justice et aux tribunaux, mais qu'il octroyait aussi des montants aux organismes qui mettent en oeuvre les valeurs véhiculées par la justice au Canada, au Québec et à l'étranger. C'était sa justification et c'était tellement bien dit. Je profite donc de l'occasion pour lui rendre hommage pour cela.

Quand on assiste à ce genre d'activité, on se rend compte des valeurs québécoises de solidarité et de partage, du fait qu'on peut voir au-delà de nos frontières, prendre le temps de visiter un autre pays et d'en apprendre plus sur sa culture, mais aussi de vraiment contribuer de façon importante.

Quand je pense à Solidarité Montérégie Amérique Centrale, la SMAC, je me souviens d'avoir vu des vidéos et des photos faites à

l'occasion de visites pour contribuer à la construction d'écoles, afin de faire en sorte que dans certains pays, comme le Guatemala, il y ait des installations sanitaires adéquates pour la population. C'est quelque chose de très louable.

Toutefois, cela ne va pas seulement dans un sens, et c'est la beauté de la mission de l'organisme: les gens de ces pays viennent aussi nous visiter au Québec et ils participent aux activités de nos organismes communautaires et de notre communauté. Ils viennent partager leur art et leur culture. Pendant ces soirées, nous avons l'occasion d'avoir ce partage avec les bénévoles qui nous parlent de leur expérience, ainsi qu'avec les Guatémaltèques qui nous disent à quel point l'aide et l'échange a eu des répercussions pour eux dans leur communauté. C'est extrêmement important et cela me rend très fier.

De nombreux organismes font des choses louables dans nos circonscriptions. Nous pouvons tous être d'accord là-dessus. Or il est parfois plus difficile de convaincre les gens d'aller dans d'autres pays pour offrir de l'aide. En effet, nous sommes portés, et avec raison, cela étant dit, à aider nos voisins et à être plus près de chez nous. Toutefois, la possibilité d'aller aider au-delà de nos frontières est extrêmement importante. Des Canadiens d'origine latine, issus de l'Amérique centrale, contribuent énormément à notre culture. C'est pour cela que c'est important d'avoir des occasions de le souligner.

● (1735)

On se demande parfois à quoi sert un projet de loi visant à désigner un mois pour célébrer le patrimoine d'un certain peuple. J'ai moi-même un petit côté cynique, malgré tout. Toutefois, c'est extrêmement important, car on a un devoir de souvenir, de partage, d'échange et de célébration. Qu'il s'agisse de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, de la fête du Canada, du Mois du patrimoine juif canadien ou du mois du patrimoine sikh, il faut toujours reconnaître les efforts déployés par les parlementaires pour désigner ces mois de reconnaissance.

On peut comprendre que les gens soient cyniques quant à la valeur purement symbolique d'un tel mois, mais il est important de prendre quelques secondes pour s'arrêter et reconnaître que telle ou telle communauté culturelle a apporté une contribution importante et que des échanges importants ont eu lieu. Pour ma part, je profiterai du débat sur ce projet de loi pour parler d'un organisme important de ma circonscription qui ne bénéficierait pas normalement d'une tribune à la Chambre des communes pour faire parler de son oeuvre. Il est donc essentiel d'avoir de telles occasions.

Avant d'aller plus loin, cependant, je dois vous demander pardon, monsieur le Président, puisque j'aurais dû, d'entrée de jeu, rendre hommage au sénateur qui a parrainé ce projet de loi et qui est tragiquement décédé. Nous offrons nos condoléances à sa famille et à ses proches. Ce projet de loi fait partie de l'héritage qu'il nous laisse. Je remercie aussi le député de Thornhill d'avoir présenté le projet de loi.

L'organisme dont je parlais est Solidarité Montérégie Amérique Centrale, ou SMAC. Je suis heureux de continuer à l'appuyer et de souligner son 20^e anniversaire à la Chambre des communes. Je profite aussi de l'occasion pour demander pardon à ses représentants, puisque j'ai manqué leur soirée de célébration. Étant aussi président d'honneur du Relais pour la vie à Chambly, je n'ai pu y être. Malheureusement, les députés ne peuvent pas être à deux places en même temps, même si on tentait de le faire.

Je suis très fier d'appuyer cet organisme et de voir ses activités se diversifier. À ses débuts, SMAC était simplement un cocktail et un enchan. Aujourd'hui, c'est devenu une soirée dansante et une exposition d'art. Cette année, il y a eu deux soirées d'activités, le vendredi et le samedi, où il y avait des artistes invités. C'est tellement agréable à voir. J'offre tout mon soutien à ces gens et je les félicite pour leurs efforts. À l'occasion du 20^e anniversaire de cet organisme, je lui souhaite longue vie.

En terminant, j'aimerais revenir à ce que je disais sur les mois désignés. Il faut comprendre qu'il y a des communautés importantes. Depuis que je suis député, j'entends mes collègues parler de certaines communautés culturelles qui représentent 1 million de Canadiens ou 500 000 Canadiens. C'est parfois étonnant de constater à quel point il y a une belle diversité. Il faut souligner celle-ci et favoriser les échanges culturels. C'est la meilleure façon de favoriser le vivre-ensemble, l'amour et le respect de nos voisins. Les organismes qui mettent en valeur la solidarité permettent d'atteindre cet objectif.

Finalement, je félicite à nouveau SMAC et le parrain du projet de loi. Même si on peut croire qu'un projet de loi est purement symbolique, il ne faut jamais négliger l'importance de célébrer une occasion et un patrimoine avec nos voisins pour favoriser le vivre-ensemble. Ce sont des valeurs propres aux Québécois et aux Canadiens, et je suis fier de les partager.

• (1740)

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon confrère pour le discours qu'il vient de faire sur le projet de loi S-218.

Tout d'abord, j'aimerais rendre hommage au regretté sénateur Tobias Enverga, l'auteur de cette mesure législative et un grand Philippino-Canadien qui prônait le multiculturalisme.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'aider à faire baisser un peu le son à la Chambre.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je demande aux gens à la Chambre de respecter la personne qui parle, parce qu'elle essaie de faire un discours que j'ai hâte d'entendre et il y a des distractions qui l'empêchent de le faire.

[Traduction]

M. Charlie Angus: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je n'étais pas certain si le Président faisait allusion à moi, mais je tiens à présenter mes excuses si le fait que je chantais des chansons d'Amérique latine a nui au débat. J'ai beaucoup de respect pour vous et je veillerai donc à ne chanter qu'à l'extérieur.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je remercie le député et je suis sûr que les Grievous Angels quitteront la Chambre s'ils veulent chanter.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je remercie mon confrère de son discours et des belles chansons auxquelles nous avons eu droit.

Je voudrais rendre hommage au regretté sénateur Tobias Enverga, l'auteur de cette mesure législative et un grand Canadien philippin qui prônait le multiculturalisme. Je tiens à souligner qu'il est le premier Canadien d'origine philippine à siéger au Sénat. Il est né au Philippines et a représenté l'Ontario à la Chambre haute, où il a été nommé en 2012. Il a représenté fièrement et de façon très positive non seulement les membres de la communauté philippine, mais aussi bien d'autres gens habitant particulièrement le Grand Toronto ou ailleurs au Canada.

Initiatives parlementaires

Si nous sommes ici, aujourd'hui, c'est grâce au député de Thornhill, mon confrère qui a bien voulu parrainer le projet pour continuer à le faire évoluer en l'honneur de M. Enverga. Le projet de loi se lit comme suit:

Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain

Préambule

Attendu:

que le Parlement du Canada reconnaît que les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique du Canada;

que la désignation d'un Mois du patrimoine latino-américain permettrait à la population d'en apprendre davantage sur cette contribution, de la mettre en valeur et d'en perpétuer le souvenir;

que les communautés latino-américaines des quatre coins du Canada se mobiliseraient à l'occasion du Mois du patrimoine latino-américain afin de partager et célébrer avec tous les Canadiens leur culture et leurs traditions sans pareil ainsi que d'en faire la promotion;

que le mois d'octobre revêt une importance particulière pour les communautés latino-américaines du monde entier,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte:

[...]

Le mois d'octobre est, dans tout le Canada, désigné comme « Mois du patrimoine latino-américain ».

On a choisi le mois d'octobre car c'est le même mois qui est utilisé aux États-Unis pour désigner cet événement.

Qui sont les Latino-Américains dans le monde? Par définition, ils sont issus de toutes les parties d'Amérique où les gens parlent prioritairement l'espagnol ou le portugais. On parle d'une vingtaine de pays, dont 18 pays hispanophones et 1 pays où les gens parlent le portugais.

On a justement annoncé que la Coupe du monde aura lieu chez nous. Les pays latino-américains sont de grands amateurs de soccer, ou *fútbol* pour certains amateurs dont je suis. J'ai beaucoup d'amis partisans de ces pays: l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, qui est un bel endroit où beaucoup de gens vont en vacances, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou — et cela me permet de saluer une bonne amie, Marisol Hidalgo, qui est originaire de là-bas et la femme d'un de mes amis français —, la République dominicaine, le Salvador, l'Uruguay et le Venezuela. J'ai même eu l'occasion, à titre personnel, d'aller visiter certains de ces pays et de m'y reposer en vacances.

On parle de plus de 400 millions de personnes qui parlent l'espagnol dans le monde. C'est la deuxième langue la plus parlée présentement. Plus de 363 millions de ces locuteurs vivent en Amérique latine. Je fais référence à ce nombre important parce qu'on le voit dans plusieurs écoles internationales ou écoles ayant des programmes de langues. Nous vivons dans un pays bilingue où il y a l'anglais et le français, mais souvent la troisième langue qui est enseignée aux jeunes, c'est l'espagnol. C'est un bel outil qu'on leur donne pour le futur. Mes trois enfants ont eu l'occasion d'apprendre l'espagnol pendant toute la durée de leurs études secondaires, et je suis fier qu'ils puissent discuter dans cette langue.

Initiatives parlementaires

Au Canada, entre 1996 et 2001, la population latino-américaine a augmenté de 32 %; ce n'est pas rien. Sept personnes sur dix se sont installées entre 1991 et 2011. Selon les chiffres officiels les plus récents de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, il y a approximativement 750 000 personnes d'origine latino-américaine. Quand on sait que la population du Canada est d'environ 34,5 millions de personnes, il s'agit d'une communauté assez importante dans notre pays. La majorité des membres de la communauté sont nés à l'étranger. Maintenant, on peut dire que 32,5 % sont natifs d'ici. Les immigrants latino-américains sont ici depuis plus d'un demi-siècle.

D'après les données que nous avons réussi à répertorier, près de 23 % des immigrants venaient des Amériques. Faute de données de recensement exactes sur cette vaste mesure plutôt imprécise, on estime que ce groupe démographique compte bien plus qu'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants présentement, et qu'il s'accroît également très rapidement.

• (1745)

Je tiens à dire qu'ils apportent beaucoup au Canada. Ils travaillent, achètent, contribuent à l'économie et comblent le manque de travailleurs que nous avons. On sait qu'on est en pleine pénurie de main-d'oeuvre.

En 2013, ils ont dépassé le taux d'emploi des personnes nées au Canada. Souvent, on dit que les immigrants ont moins de facilité à trouver un travail, mais dans leur cas, ils ont dépassé le taux d'emploi sur le marché du travail. Des dizaines de milliers de travailleurs d'Amérique latine viennent, chaque année, travailler pour un temps limité dans des régions de notre pays et dans différents secteurs, particulièrement dans le secteur agricole où il y a un manque de main-d'oeuvre.

L'Amérique latine est la quatrième source d'immigration en importance au Canada. Ce n'est pas rien quand même. Ils amènent toute une diversité par leur culture, par ce qu'ils mangent, par leur connaissances. Tantôt j'ai nommé la plupart des pays visés par ce projet de loi. On connaît tous des gens qui proviennent de ces régions. Ce sont tous des gens extrêmement aimables, gentils et intelligents, qui contribuent au développement de notre beau et grand pays.

Pourquoi le Mois du patrimoine latino-américain? Il s'agit tout simplement de rendre hommage à la culture, aux traditions et à la contribution de cette communauté à notre société.

La fête des morts est célébrée en novembre dans plusieurs pays, mais le début des festivités est en octobre, d'où la raison de commencer au mois d'octobre comme les Américains.

Le 12 octobre, au Costa Rica, c'est la journée de la résistance indigène. Au Venezuela, c'est la journée du respect de la diversité culturelle. En Argentine et en Uruguay, on parle de la journée des Amériques. Au Brésil, c'est la journée des enfants.

Une autre donnée intéressante est qu'aux États-Unis, c'est vraiment entre le 15 septembre et le 15 octobre qu'ils ont exactement la même fête, le Mois latino-américain.

Le Canada était le premier pays en 1988 à adopter une loi sur le multiculturalisme, la Loi sur le multiculturalisme canadien, tout simplement.

La reconnaissance officielle se joint aux autres commémorations semblables qui renforcent l'importance des communautés culturelles pour notre identité canadienne. On n'a qu'à penser au Mois de l'histoire des Noirs en février et au Mois du patrimoine asiatique en mai.

À titre plus personnel, je suis fils d'immigrants. Mon père et ma mère sont nés en Égypte. J'ai vécu cette intégration dans notre pays et cette volonté d'en apprendre encore plus sur tout ce qui se fait de bien au Canada, tout en partageant respectueusement nos propres cultures familiales.

Il faut savoir aussi que cela contribue à notre histoire collective dans laquelle nos droits et nos libertés sont protégés en vertu des principes de paix, d'ordre et de bonne gouvernance.

Comme l'avait mentionné le parrain du projet de loi, le député de Thornhill, la population latino-américaine du Canada est jeune. Selon les données de Statistique Canada, près de 50 % des gens d'origine latino-américaine vivant au Canada sont âgés de moins de 25 ans. Quand on voit les difficultés que nous avons avec le choc démographique que nous vivons présentement, c'est quelque chose d'assez intéressant. C'est une population qui est jeune, qui est capable encore de contribuer pour plusieurs années au développement de notre pays. Les personnes âgées constituent moins de 5 % de celles ayant déclaré être d'origine latino-américaine dans le dernier recensement, comparativement à 12 % de tous les Canadiens pour le même groupe d'âge. C'est quand même une donnée très intéressante.

Je me joins à tous mes confrères ici pour rendre hommage au sénateur Tobias C. Enverga Jr., l'auteur de cette mesure législative, en faisant avancer ce projet de loi et en reconnaissant le mois d'octobre comme le mois du patrimoine latino-américain ici au pays, un peu comme cela se fait aux États-Unis. Je voudrais rendre hommage à cette culture, à ces gens qui contribuent à notre développement partout au pays.

• (1750)

[Traduction]

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de parler de l'Amérique latine. Lorsque des gens ont dit que les Canadiens d'origine latino-américaine voulaient qu'il y ait un mois du patrimoine latino-américain, j'ai en fait pensé qu'il faudrait désigner plus d'un mois, compte tenu de tout ce que l'Amérique latine a à offrir et de tout ce qu'il y a à connaître à son sujet. Trente jours, ce n'est pas suffisant.

Je suis très emballé parce que j'ai déjà présidé le groupe ParlAmericas, et c'est maintenant mon bon ami de Kenora qui assume ce rôle. Il fait de l'excellent travail. Le Canada s'est taillé une place en Amérique latine, et il y est respecté. Le Canada est comme un grand frère de bien des façons. On nous demande des conseils en ce qui concerne les mesures législatives. On nous demande des conseils sur toutes sortes de réglementations.

Par l'intermédiaire de ParlAmericas, nous avons fait de l'excellent travail afin de tisser des liens avec divers pays dans tout l'hémisphère. Grâce à ParlAmericas, je peux maintenant donner un coup de fil à tout moment à des gens au Brésil, au Chili, au Pérou ou au Costa Rica. Ce sont des choses que nous avons accomplies par l'intermédiaire de ParlAmericas. Nous avons réuni des parlementaires et mis en commun des pratiques exemplaires. Nous avons appris ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Nous avons également appris les uns des autres. C'est pourquoi notre communauté est tissée serrée. C'est à notre avantage, à celui du Canada et à celui de l'Amérique latine.

On ne peut que s'émerveiller lorsqu'on regarde le potentiel de l'Amérique latine. Qu'ils soient portugais, espagnols ou français, les gens de l'ensemble de cette région ont un dynamisme, un style et une ambiance, ainsi qu'un amour pour la famille et la vie.

Initiatives parlementaires

Mon premier voyage en Amérique latine a été au Brésil. Je me souviens d'être assis dans un restaurant à 23 heures et de remarquer la table à côté de la mienne. Deux familles soupaient et riaient ensemble. Pourtant, il était 23 heures, pourquoi ces enfants étaient-ils encore dehors? Puis, j'ai parlé à un ami qui m'a expliqué qu'il s'agissait de deux adolescents à un rendez-vous galant. Chacun amenait sa famille complète au rendez-vous. Cela fait partie de leurs traditions, de leur culture. Il s'agit de quelque chose d'apprécié et de célébré. C'est plutôt différent de ce qui se passerait avec mes enfants: s'ils avaient un rendez-vous galant, je ne l'apprendrais probablement pas avant la semaine suivante. J'ai donc pu voir immédiatement tout ce que la famille représentait pour eux.

Puis, lorsque je leur ai parlé de leurs activités de fins de semaine et de soirées, j'ai pu remarquer leur amour de la vie en général. Ils savent véritablement la savourer, tout comme les petits bonheurs du quotidien. Ils valorisent entièrement ces petites douceurs, les chérissent, et s'apprécient mutuellement.

Nous, les Canadiens, alors que nous faisons nos journées de neuf à cinq, ou de neuf à 22 heures, voire de neuf à minuit ou de 22 h à minuit, comme c'est le cas aujourd'hui, il nous arrive parfois d'oublier d'exprimer notre amour pour la vie et de profiter de moments joyeux avec nos familles et nos amis.

Ensuite, j'ai visité le Pérou, le Chili et le Costa Rica. J'ai eu l'honneur d'y accompagner le premier ministre à deux reprises. Là encore, les dirigeants de ces régions respectaient grandement le Canada, ce qui s'explique par de nombreux facteurs à mon avis. D'une part, nous n'avons jamais été moralisateurs. Nous ne nous sommes jamais rendus dans ces pays pour leur dire quoi faire ou ne pas faire. Nous nous y sommes toujours déplacés dans le respect. Nous avons écouté. Nous avons appris. Nous avons prodigué des conseils lorsqu'on nous en a fait la demande. Nous avons prêché par l'exemple. Ils nous en sont reconnaissants.

J'ai également remarqué que les gens d'Amérique latine voulaient nous connaître avant de faire affaire. Ils veulent comprendre le parcours des gens et connaître leur famille. C'est seulement une fois qu'ils auront établi une relation de confiance qu'ils seront prêts à faire des affaires. Il s'agit d'une situation tout à fait différente aux autres pays; habituellement, l'échange se limite à des réunions d'affaires, sans plus. Les Latino-Américains veulent connaître la personne avec qui ils travaillent et commercent. Il s'agit de concept si agréable dans une relation d'affaires.

Je suis allé à Cartagena, pour une rencontre de l'Organisation des États américains ou le Sommet des Amériques, et je me souviens d'une anecdote au sujet du président Obama. J'étais moi-même sur le tarmac, à bord de l'avion du premier ministre et par le hublot, j'ai vu l'avion du président Obama suivi, un peu plus loin, de celui d'Hillary Clinton. J'ai bien ri de voir qu'ils arrivaient chacun dans leur avion. C'était peut-être pour des raisons de sécurité.

Cela dit, je me suis aussi entretenu avec les gens du coin. Je leur ai demandé s'ils étaient contents que les Américains soient là. « Oui, m'ont-ils répondu, mais ils se pointent ici à l'occasion, puis ils nous font un chèque et s'attendent à ce que nous fassions leurs quatre volontés. Ils ne veulent pas apprendre à nous connaître. Ils ne nous comprennent pas et ils ne savent pas ce que nous faisons. Ils arrivent et repartent aussitôt qu'ils nous ont donné leurs directives. » Les Latino-Américains n'aiment pas ce genre d'attitude. Ils préfèrent la manière canadienne de traiter son prochain comme si c'était un ami ou un partenaire, avec respect.

Je crois que c'est ce qui explique pourquoi le courant passe si bien avec les pays et les habitants de cette région du monde et pourquoi

nous avons des accords commerciaux avec le Panama, le Costa Rica, le Honduras, le Chili, le Pérou et la Colombie. Il y a peut-être même quelque chose qui nous attend bientôt avec les pays du Mercosur. J'ai aussi bon espoir que nos relations avec l'Alliance du Pacifique nous rapprocheront encore plus. Les possibilités d'affaires dans ce coin-là du globe sont très nombreuses.

● (1755)

Nos activités commerciales dans cette région vont contribuer à améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants. Ces derniers vont pouvoir plus facilement se procurer davantage de biens et avoir les choses que nous avons ici au Canada. La région deviendra également plus sûre.

Je pense que tout le monde peut reconnaître que l'Amérique latine est parfois notre voie de salut, surtout quand il fait -40 en Saskatchewan ou à Winnipeg. Bien des Saskatchewanais voyagent et font du tourisme au Mexique, dans les Caraïbes et en République dominicaine. Un grand nombre de résidents de ma circonscription vont passer l'hiver au Mexique. Ils adorent la Saskatchewan l'été. J'encourage tout le monde à venir en Saskatchewan pendant l'été. Comme il n'y a pas de taxe sur le carbone en Saskatchewan, c'est une destination moins coûteuse. Il fallait que je le mentionne; je n'ai pas pu résister.

Donc, bien des gens aiment s'évader pendant l'hiver, que ce soit pendant une semaine, deux semaines ou un mois. Où vont-ils? Ils vont en Amérique latine. Pourquoi? Parce qu'ils savent que le soleil et la gentillesse seront au rendez-vous. Les gens là-bas adorent les Canadiens. Ils aiment notre façon d'être. Ils aiment nous parler. Ils aiment nous rencontrer. L'environnement est merveilleux et nous nous entendons bien.

L'autre chose que nous offre l'Amérique latine, surtout à nos producteurs de miel, est une main-d'oeuvre stable et recrutée à titre temporaire. Les travailleurs viennent passer l'été ici à travailler dans les ruches. Ils font un travail pour lequel nous ne trouvons pas de Canadiens. Ils retournent ensuite chez eux s'occuper de leur famille pendant l'hiver parce qu'ils n'aiment pas les hivers canadiens, et je les comprends. Ainsi, plein de gens débarquent en Saskatchewan au printemps, ils travaillent jusqu'en septembre ou en octobre, puis ils retournent chez eux. Des amitiés se nouent, des familles se forment et des relations se créent, et tout le monde y gagne.

Je me rappelle aussi la fois où je suis allé au Honduras, où j'ai visité une usine d'une entreprise de Montréal dont j'oublie le nom. Alors que nous faisons le tour de l'usine, j'ai pu voir à quel point elle était moderne. Les travailleurs avec qui je me suis entretenu m'ont dit que c'était tellement bien qu'une entreprise canadienne investisse dans la région et leur procure des emplois. Ces emplois sont très prisés. L'entreprise apporte beaucoup dans la collectivité et elle ne profite pas des habitants. Elle les traite avec respect, leur offrant des soins médicaux, de bons salaires et d'excellentes conditions de travail. En fait, cette usine pourrait tout aussi bien se trouver à Montréal que nous ne verrions pas la différence. Diverses entreprises canadiennes jouent ainsi un rôle positif dans la région.

Je m'en voudrais de ne pas parler des sociétés minières canadiennes en Amérique latine. Nous savons tous que la Bourse de Toronto est la bourse des sociétés du secteur minier mondial, et beaucoup de sociétés canadiennes font des affaires en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Les sociétés d'ici ont compris l'importance d'être de bonnes citoyennes.

Initiatives parlementaires

L'une des choses que je faisais lorsque j'étais en déplacement avec ParlAmericas, c'est de toujours en profiter pour chercher à visiter une installation canadienne. Par exemple, lorsque j'étais au Suriname, je suis allé visiter la mine d'or d'IAMGOLD. On peut s'y rendre et voir l'exploitation. Ce qu'il y a de bien à dire au sujet des mines, et de cette mine en particulier, c'est que les normes de sécurité sont équivalentes, voire supérieures, à ce qu'elles seraient en Saskatchewan, au Québec ou ailleurs au Canada. Je le répète, c'est ainsi que l'on contribue grandement à améliorer l'image de marque du Canada dans le monde entier.

En examinant toutes ces choses, 30 jours ne sont probablement pas suffisants pour célébrer notre relation avec l'Amérique latine. En fait, si nous soulignons tous les pays à tour de rôle, il faudrait probablement deux ou trois jours par pays uniquement pour parler de sa culture et de son patrimoine et pour bien comprendre son identité.

C'est un grand pas dans la bonne direction, et je suis très heureux que ce projet de loi aille de l'avant. Je suis ravi d'en parler et j'ai vraiment hâte de travailler avec des gens en Amérique latine dans le futur, à titre de parlementaire et même après, un jour, lorsque je n'en serai plus un, peut-être en tant que touriste.

• (1800)

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, je suis reconnaissant de cette occasion extraordinaire de parler du projet de loi S-218, Loi sur le Mois du patrimoine latino-américain, présenté par le député de Thornhill. C'est une occasion formidable de parler des nombreuses contributions extraordinaires que l'Amérique latine a apportées au Canada. Je suis heureux qu'on parle de cette mesure législative afin d'honorer la mémoire du regretté sénateur Tobias Enverga, dont je parlerai plus tard dans mon intervention.

Dans ma ville, Edmonton, on célèbre l'Amérique latine chaque année à l'occasion du festival latin d'Edmonton. Cet événement a lieu tous les ans, durant la troisième semaine d'août, au parc Churchill. L'énergie ressentie à cet événement est contagieuse. C'est une excellente occasion pour la population d'Edmonton d'essayer différents mets et différentes danses, et d'en apprendre davantage au sujet de la culture latino-américaine. Au festival, les gens peuvent apprendre différentes danses, notamment la Zumba, le mariachi, la samba, le mambo, le tango et la salsa. De plus, les groupes latino-américains constituent une grande partie du festival, et les rythmes entraînants ne manquent jamais de faire sourire les gens. Le festival latin d'Edmonton croît chaque année, et j'encourage quiconque visite Edmonton en août à venir y faire un tour et à vivre la culture latino-américaine.

Des festivals latino-américains sont célébrés partout au Canada, y compris des événements annuels à Toronto, à Vancouver et ici même, à Ottawa. Ces événements représentent une excellente occasion pour les Canadiens de se rassembler afin de célébrer l'Amérique latine et d'en apprendre davantage sur le patrimoine culturel et ancestral de bien des concitoyens. On estime qu'environ 600 000 personnes d'origine latino-américaine vivent au Canada. L'Amérique latine est la quatrième source d'immigrants en importance au Canada, et le nombre d'immigrants de cette région qui viennent s'installer ici chaque année ne fait qu'augmenter. Ma province, l'Alberta, abrite l'une des plus fortes concentrations de Latino-Américains, et je suis fier de venir d'une province qui a accueilli à bras ouverts un si grand nombre d'immigrants latino-américains, ainsi que leur famille.

Le football — ou le soccer, comme nous l'appelons — est un sport national au Brésil et un sport populaire dans de nombreux pays

d'Amérique latine. Aujourd'hui même, nous avons appris que le Canada sera l'hôte de certains matchs de la Coupe du monde de la FIFA en 2026. Quelques-uns de ces matchs se tiendront probablement à Edmonton. J'ai tellement hâte de célébrer ce sport avec des amateurs de partout dans le monde pendant la Coupe du monde.

En Alberta, une foule de programmes bilingues incluant l'espagnol ont été mis en place par des conseils scolaires publics et privés à Edmonton, à Calgary et dans toutes les régions de la province afin d'encourager les jeunes Canadiens d'ascendance latino-américaine ou ceux qui ont simplement un intérêt pour la culture de suivre une formation linguistique. L'École primaire Sweet Grass, située dans ma circonscription, Edmonton Riverbend, offre le réputé programme de l'International Spanish Academy, qui vise à aider les élèves à acquérir des compétences linguistiques et des aptitudes en lecture et en écriture pour communiquer en espagnol et en anglais. Le programme a permis notamment à nombre d'élèves de découvrir les cultures des pays hispanophones, y compris ceux d'Amérique latine.

De plus, les universités offrent des cours d'espagnol et de portugais partout au pays, ce qui prouve qu'il n'est jamais trop tard pour s'enrichir d'une deuxième langue ou parfaire sa connaissance d'une culture. Ces programmes offrent également aux immigrants originaires des pays d'Amérique latine une occasion de demeurer en contact avec leur patrimoine et de continuer de découvrir et d'exprimer leur culture d'origine. En permettant de découvrir une culture riche et diversifiée, ces programmes offrent aux étudiants une formation des plus intéressantes.

Beaucoup d'étudiants voyagent souvent dans divers pays d'Amérique latine dans le cadre de programmes d'échanges afin de s'imprégner des cultures et des modes de vie locaux. L'histoire de l'Amérique latine est non seulement importante pour les gens qui en sont originaires, mais également pour tous les Canadiens et tous les habitants de l'hémisphère occidental. Cette partie du monde contribue à l'économie mondiale, et les rapports qu'entretiennent les divers États d'Amérique reflètent l'importance de cette région dans les relations mondiales.

Le Canada est fier d'être membre de l'Organisation des États américains, qui comprend 35 États indépendants d'Amérique, dont la majorité d'Amérique latine. Des groupes comme l'Organisation des États américains lient entre eux tous les Américains par la politique, l'économie et la reconnaissance des cultures respectives.

L'Amérique latine est une région diverse de notre hémisphère qui englobe le Mexique, l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique du Sud. Elle comprend 20 États souverains et environ 20 millions de personnes parlant l'espagnol, le portugais ou le français. De par la diversité de ses climats, touristes et résidents peuvent y pratiquer le ski, le surf, la randonnée et bien d'autres sports, et des gens du monde entier y sont attirés, non seulement par la culture, mais aussi par les paysages.

Tout comme la région est diverse au plan géographique, chaque pays l'est aussi culturellement. L'empire aztèque s'est bâti à l'emplacement de l'actuelle Mexico. Les Aztèques ont élaboré un alphabet, ils ont produit des plats en céramique et ils ont laissé derrière eux un des oeuvres d'art magnifiques. On retrouve encore des traces de leur héritage linguistique et culinaire dans l'actuelle Mexico.

Initiatives parlementaires

• (1805)

Le Brésil, qui est le plus grand pays d'Amérique latine, a été fondé en 1500 par le royaume du Portugal, quoique des peuples autochtones habitaient déjà le territoire avant l'arrivée des Européens. Comme c'est le cas au Mexique, la poterie et d'autres formes d'art ont joué un rôle important dans le développement du Brésil, qui est aujourd'hui le plus grand pays lusophone au monde.

Si je suis en train de donner à mes collègues une leçon d'histoire et de géographie, c'est en fait que je veux faire ressortir le caractère remarquable de l'Amérique latine, qui comprend un grand nombre de pays, de langues, de cultures et de peuples. Je crois qu'il est important de mettre en valeur cette région du monde et ses peuples en instituant le Mois du patrimoine latino-américain au Canada. Nous pourrions ainsi célébrer tout ce que l'Amérique latine et ses peuples ont à offrir à l'humanité, honorer leur histoire et souligner leur présence dans le monde.

L'idée d'instituer le Mois du patrimoine latino-américain nous est venue du regretté sénateur Tobias Enverga, qui a été nommé à la Chambre haute en 2012. C'était la première personne d'origine philippine à être nommée au Sénat du Canada. Avec son regard d'immigrant, il voyait la nécessité d'instituer un mois pour célébrer l'Amérique latine. Il citait le Mois de l'histoire des Noirs et le Mois du patrimoine asiatique comme exemples de mois à vocation éducative et festive qui donnent à l'ensemble des Canadiens l'occasion de se renseigner sur diverses cultures et divers patrimoines. Il soutenait que le patrimoine latino-américain méritait d'être mis en valeur en instituant un mois en son honneur à l'échelle nationale, et je suis tout à fait d'accord.

Certains Canadiens se demandent peut-être pourquoi nous avons des mois du patrimoine. Ces mois sont importants, car ils nous permettent de souligner les différentes cultures qui ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui et d'en apprendre davantage sur ces cultures. Connaître les diverses cultures, les divers pays et les diverses régions du monde permet aux Canadiens d'obtenir différents points de vue et de mieux apprécier le Canada. En mai, le Canada a souligné pour la première fois le Mois du patrimoine juif. C'était une excellente occasion de réfléchir aux contributions des Canadiens d'origine juive. Je me réjouis chaque année à l'idée de participer aux mois du patrimoine, car je les considère comme une occasion unique d'apprentissage et d'enrichissement.

Le sénateur Enverga a présenté un projet de loi à la dernière législature, le projet de loi S-228, Loi instituant le Mois du patrimoine hispanique, pour compléter des désignations déjà adoptées par la province de l'Ontario et la ville de Toronto. Cependant, le projet de loi est devenu une victime des élections de 2015. Par la suite, le sénateur Enverga a modifié le projet de loi pour mettre l'accent sur l'Amérique latine, qui comprend non seulement la culture hispanique, mais aussi la population francophone d'Haïti et les peuples autochtones de l'Amérique latine.

On ne peut pas sous-estimer l'importance de la culture latino-américaine pour le Canada. La nourriture traditionnelle de l'Amérique latine figure couramment sur les menus de dizaines de milliers de restaurants partout au Canada. L'espagnol est l'une des langues les plus parlées par les Canadiens, après l'anglais et le français, et la danse salsa continue d'être un passe-temps populaire pour bon nombre de Canadiens.

Le Canada a été déclaré pays multiculturel il y a environ 50 ans. Cette désignation reconnaît l'importante contribution des très nombreux immigrants ayant façonné le paysage de notre pays. Dans les grandes villes comme Edmonton, Toronto, Vancouver et

Montréal, les gens peuvent visiter beaucoup d'autres pays grâce à des restaurants, à des festivals, à des magasins et à des films. Les Canadiens sont admirés par tant de gens dans le monde en raison de leur ouverture, de leur tolérance et de leur capacité à vivre ensemble dans la paix.

On prédit que, au cours des prochaines années, le taux de natalité continuera de baisser. L'immigration jouera donc un rôle encore plus déterminant dans le maintien de la population active et la croissance démographique. Je suis fier de vivre dans un pays où l'immigration est non seulement accueillie avec enthousiasme, mais aussi largement encouragée et acceptée. J'admire les immigrants parce qu'ils ont le courage de quitter leur pays pour commencer une nouvelle vie au Canada, ce qui inclut souvent l'apprentissage de l'anglais ou du français. Les immigrants de l'Amérique latine exercent une grande influence sur la main-d'oeuvre, la culture et le patrimoine canadiens. Nous sommes fiers d'accepter au Canada des Latino-Américains de divers pays.

Je pense que c'est une excellente idée de reconnaître officiellement le mois d'octobre comme Mois du patrimoine latino-américain, et j'appuie sans réserve ce projet de loi d'initiative parlementaire qui a été parrainé à la Chambre par le député de Thornhill. Je suis reconnaissant d'avoir eu l'occasion de parler du projet de loi aujourd'hui, et je remercie les nombreux Canadiens d'origine latino-américaine de leurs contributions et de leur excellent travail. J'espère pouvoir me joindre à mes collègues pour célébrer le Mois du patrimoine latino-américain en octobre prochain.

• (1810)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat sur le projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain. Ce projet de loi est très important, non seulement pour le Canada, mais aussi pour la circonscription de Windsor-Ouest. Windsor est une ville frontalière. Windsor et le comté d'Essex ont la particularité d'avoir été fondés en partie par des Latino-Américains et d'être le lieu d'une grande partie de nos échanges commerciaux. En fait, environ 40 % des échanges commerciaux quotidiens avec les États-Unis ont lieu dans la collectivité de Windsor, sur une distance de deux kilomètres le long de la frontière, où l'on compte quatre postes frontaliers. Il importe...

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je rappelle aux députés qu'un débat est en cours. Veuillez faire preuve de respect envers la personne qui a la parole.

[Le vice-président adjoint s'exprime en espagnol.]

[Traduction]

Poursuivons le débat.

M. Brian Masse: Monsieur le Président, voilà pourquoi nous sommes séparés par deux longueurs d'épée à la Chambre. Je me sens plus en sécurité avec le sergent d'armes près de moi.

Je souligne que vous vous exprimez avec jovialité cet après-midi, alors que nous entamons une longue soirée.

Il est important de reconnaître le Mois du patrimoine latino-américain sur le plan concret, du point de vue du développement économique et de l'expérience culturelle. Même si 40 % de nos échanges commerciaux vont vers les États-Unis, une grande partie est destinée au Mexique et à d'autres pays latino-américains.

Initiatives parlementaires

Nous célébrons la Fiesta Latina, dont la quatrième édition annuelle commencera le 30 juin. C'est important. Même si, selon certains, les mois désignés ne sont que symboliques, ils sont très importants. La députée de Vancouver-Est, porte-parole néo-démocrate du projet de loi, a fait un travail formidable dans ce dossier. Elle sait très bien que leur contribution à notre fondation, à nos collectivités et à notre pays est considérable, non seulement parce qu'ils se sont établis ici, mais aussi parce qu'ils demeurent attachés à leur culture, à leur patrimoine et à leurs origines, y compris leur famille.

J'aimerais souligner que l'un des dossiers les plus difficiles et les plus graves sur lesquels le gouvernement doit se pencher, c'est le dossier des visas de visiteur, que ce soit des visas pour des pays d'Amérique latine ou pour d'autres pays. Qu'il s'agisse de visas pour assister à des mariages ou à des funérailles, les visites dans notre pays sont au point mort. C'est très grave. Alors que nous soulignons aujourd'hui l'importance des liens et qu'il importe de les développer, nous ne pouvons pas échapper à la réalité pratique, c'est-à-dire qu'il faut maintenir les liens avec l'expérience culturelle.

De nombreuses journées indépendantes sont liées. Nous avons des partenaires commerciaux en Amérique latine, ainsi qu'au Costa Rica, au Salvador, au Honduras, au Nicaragua, au Mexique, à Porto Rico et au Chili. Ce sont tous des pays avec lesquels nous entretenons d'importantes relations économiques et sociales, et ces relations d'affaires ont des liens avec nos collectivités.

Quand j'examine la situation en fonction du contexte local, je suis fier que de nombreux Latino-Américains viennent s'installer dans la région de Windsor-Essex, mais également à Chatham et à Leamington, pour faire partie de notre économie. Il s'agit de travailleurs étrangers temporaires qui possèdent des compétences dans le secteur agricole et qui font partie de nos familles à bien des égards. Il y a eu à la Chambre des débats afin d'améliorer leurs droits. De nombreuses questions liées aux familles et aux travailleurs ont été soulevées en raison de la valeur de ses personnes pour notre pays et nos collectivités. Ces questions ont un lien économique avec les régions de Windsor-Essex et de Chatham-Kent-Leamington.

Nous pouvons constater l'influence de ces collectivités dans les centres-villes ou dans les quartiers des affaires, où l'on retrouve des restaurants, des épiceries et différents produits axés sur ce développement économique. En matière de commerce, ces industries sont devenues de véritables moteurs économiques. Il ne faut pas sous-estimer l'industrie des cultures de serre et l'industrie agricole. Elles contribuent au bien-être de notre pays et à l'assiette fiscale. C'est essentiel.

Les festivals comme celui que nous organisons à Windsor nous familiarisent avec les questions de justice sociale. Ils nous poussent aussi à prendre conscience des divers dossiers environnementaux que nous aimerions voir progresser. C'est l'occasion de rencontrer des célébrités du monde des arts, de la musique et d'ailleurs, mais aussi des travailleurs. Eux aussi méritent notre reconnaissance.

● (1815)

Nous avons reçu une délégation du Mexique il y a environ deux mois. Elle nous a notamment parlé des conditions de travail des travailleurs mexicains dans le secteur de l'automobile et dans les autres secteurs visés par des accords commerciaux. Il n'y a pas que les travailleurs du secteur privé et leurs proches qui ont de la difficulté, ceux du secteur public aussi, et j'inclus là-dedans les universités, les établissements d'enseignement en général et ainsi de suite.

Qu'ils proviennent du Nicaragua ou d'ailleurs, les gens qui viennent chercher la liberté et le droit de parole au Canada, souvent parce qu'ils veulent échapper à des conditions difficiles, voire extrêmes, ont toujours été au cœur de la démarche de justice sociale, car il s'agit pour eux d'une valeur capitale. Or, ces gens sont en quelque sorte notre compas moral et celui de notre pays.

À bien des égards, ils ont été des moteurs du changement, pour le Canada autant que pour le reste de la planète. Quand on y pense, le Canada a accueilli des gens de toutes les nationalités. Certains se battent pour des idéaux de justice et de bien-être social. Après avoir échappé à des régimes cruels et inhumains, ils peuvent enfin s'employer à améliorer le sort de leurs concitoyens.

Célébrer le Mois du patrimoine latino-américain, ce n'est pas juste écouter de la musique latino-américaine, goûter des mets de ce coin-là du globe et participer aux activités hautes en couleur qui sont organisées. C'est aussi assumer nos responsabilités et inculquer à la prochaine génération que la Terre est un grand village qui aspire à la justice sociale et humaine. Que peut-on faire de mieux, à ce compte-là, que de commémorer le passé tout en demeurant tournés vers l'avenir? C'est l'objectif que nous poursuivons ici.

Le quatrième festival annuel qui prendra son envol le 30 juin à Windsor fera partie des nombreuses activités organisées aux quatre coins du Canada pour célébrer le patrimoine latin de nos concitoyens. Chacun aura aussi l'occasion de souligner le développement économique, social et culturel de son quartier, de sa province, de son pays et de tous les endroits du monde où on peut se sentir chez soi, comme en Amérique latine.

● (1820)

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour parler du projet de loi S-218, qui vise à désigner le mois d'octobre comme Mois du patrimoine latino-américain.

J'aimerais d'abord rendre hommage au regretté sénateur Enverga, qui a présenté ce projet de loi. Il a été le premier sénateur philippino-canadien et il était toujours fier de représenter sa communauté. Le sénateur Enverga a toujours fait les choses avec beaucoup d'enthousiasme, d'énergie et de détermination, et nous lui rendons hommage pour cela. Il a travaillé sans relâche en tant que sénateur, qualité dont il s'est servi pour défendre les intérêts des personnes les plus vulnérables de la société. Il faisait assidûment la promotion des personnes atteintes du syndrome de Down et il défendait ardemment la diversité et le multiculturalisme au Canada.

Le sénateur Enverga a été coprésident du Groupe interparlementaire Canada-Philippines et a inauguré le lever annuel du drapeau du Jour de l'indépendance des Philippines sur la Colline du Parlement, activité qui a eu lieu plus tôt cette semaine. Le sénateur Enverga adorait sa famille, sa communauté et son pays. Il était fier d'être Canadien. J'espère que, pour honorer la mémoire du sénateur Enverga, la Chambre adoptera rapidement son projet de loi d'initiative parlementaire.

Initiatives parlementaires

Quelle allure prendrait le Mois du patrimoine latino-américain? Premièrement, tâchons de voir quels pays font partie de l'Amérique latine. Ce sont tous les pays hispanophones, francophones et lusophones du continent américain. La liste est longue et comprend le Brésil, le Mexique, la Colombie, l'Argentine, le Pérou, le Venezuela, le Chili, l'Équateur, le Guatemala, Cuba, Haïti, la Bolivie, la République dominicaine, le Honduras, le Paraguay, le Nicaragua, le Salvador, le Costa Rica, le Panama, Porto Rico et l'Uruguay. Elle comprend aussi les colonies françaises de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. L'Amérique latine englobe manifestement de nombreux peuples et de nombreux modes de vie.

Beaucoup de Canadiens sont d'origine latino-américaine. Selon le recensement de 2011, près de 545 000 personnes d'origine latino-américaine habitent au Canada, et ce nombre a continué d'augmenter au cours des sept dernières années. Les Canadiens d'origine latino-américaine constituent l'un des groupes ethniques non européens les plus nombreux au Canada. Cette population visiblement importante est prête à célébrer avec nous.

Le Canada a une longue tradition de partenariat avec les pays d'Amérique latine. Notre pays est heureux d'apporter sa contribution à la poursuite du développement, de la croissance et de l'intégration de tout le continent.

Nous, les conservateurs, avons une longue tradition de partenariat avec l'Amérique latine. L'une des décisions les plus importantes dans les relations du Canada avec l'Amérique latine a été prise par le gouvernement de Brian Mulroney. Il s'agit de l'adhésion pleine et entière de notre pays à l'Organisation des États américains à la fin de 1989. Nous n'avons pas oublié les paroles de l'ancien ministre des Affaires extérieures Joe Clark. Il disait ceci: « Depuis trop longtemps, les Canadiens voient l'Amérique comme leur maison. Il est temps aujourd'hui qu'ils y habitent. » Je garde un excellent souvenir des visites du premier ministre Harper en Colombie, au Chili et à la Barbade. Son voyage à Haïti était parmi ses premiers voyages importants à l'étranger. Les députés voient bien que les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine sont précieuses.

Lorsqu'il est question de célébrer la culture et le patrimoine de l'Amérique latine, il existe de nombreux sujets dont nous pouvons parler. La culture latino-américaine est riche et variée. Elle se caractérise par de la musique et des danses magnifiques, de la nourriture délicieuse et des sites naturels époustouflants.

La danse et la musique de l'Amérique latine sont à la fois divertissantes et complexes. La musique est connue pour ses rythmes marqués, ses longues sections de percussions et ses cors distinctifs. De plus, lorsque nous entendons de la musique de ces régions, il est difficile de ne pas avoir envie de danser. Les différentes danses comportent souvent beaucoup de mouvements de hanche, de pas rapides et de tournolements. J'imagine que vous seriez très doué à cet égard, monsieur le Président. La région des Caraïbes nous offre des rythmes comme la salsa et la bachata. Le Brésil est considéré comme étant le pays d'origine de la samba, une danse enjouée souvent exécutée au carnaval. Le tango est une autre danse latine; elle a été créée en Argentine. Je suis convaincue qu'il serait très amusant pour nous de pratiquer ces danses. J'ai hâte de participer aux prochaines célébrations. La danse et la musique font partie intégrante de la culture et je me réjouis à la perspective des diverses festivités qui auront lieu après que le mois d'octobre ait été déclaré Mois du patrimoine latino-américain.

● (1825)

Un autre aspect important de l'Amérique latine, c'est la nourriture. Je suis certaine que nous reconnaissons tous l'immense contribution de l'Amérique latine à la scène culinaire internationale. Les mets de l'Amérique latine sont délicieux et colorés et ils débordent souvent d'épices intéressantes et d'ingrédients exotiques. Tous les pays ont des plats emblématiques pour lesquels ils sont réputés.

Au Mexique, il y a les traditionnels tacos, burritos, quesadillas, fajitas, et j'en passe. La cuisine mexicaine authentique est très épicée et elle contient beaucoup de piment du Chili, ce qui n'est peut-être pas pour tout le monde, mais que beaucoup de personnes trouvent agréable. Au Venezuela, il y a l'arepa, un pain de maïs rond et plat farci de diverses garnitures, comme du fromage, de l'avocat, de la viande ou des fèves. En Argentine et au Chili, il y a les empanadas, des chaussons chauds faits à partir de farine et farcis à la viande, au fromage ou aux fèves. En Argentine, en Uruguay et au Brésil, on mange beaucoup de viande grillée.

Comme les députés peuvent le constater, il y a beaucoup de bons plats en Amérique latine, qui seront aussi inclus dans nos festivités, si le projet de loi est adopté.

Les pays d'Amérique latine sont aussi reconnus pour leurs magnifiques paysages et leur beauté naturelle. Les nombreuses merveilles naturelles attirent les touristes du monde entier. Entre l'Argentine et le Brésil, il y a les chutes d'Iguazu. D'une hauteur de 269 pieds, ces chutes éclipsent les chutes Niagara et valent assurément la peine d'être vues.

Au Pérou, on peut voir le canyon de Colca, qui est deux fois plus profond que le Grand Canyon et qui abrite des villes fondées à l'époque coloniale espagnole. On peut aussi admirer au Pérou l'une des sept merveilles du monde, le Machu Picchu. Par ailleurs, le majestueux Amazone est aussi un attrait incontournable. Fleuve le plus long du monde, il serpente sur au moins 6 400 kilomètres à travers l'Amérique du Sud. Il prend sa source dans les Andes et se jette dans l'océan Pacifique.

Avec ses montagnes, ses chutes, ses rivières et ses canyons, cette région du monde est remplie de sites naturels magnifiques.

On ne peut évidemment pas parler d'Amérique latine sans mentionner le soccer, comme l'ont fait d'ailleurs de nombreux intervenants. Ce sport trépidant se joue dans toute la région et beaucoup d'équipes accomplies proviennent de pays d'Amérique latine. Je me réjouis d'ailleurs à la perspective de les voir évoluer cet été à l'occasion de la Coupe du monde.

S'il y a beaucoup de choses à célébrer et à voir dans la culture de l'Amérique latine, nous devons reconnaître que cette culture est diverse et que notre pays n'approuve pas tout ce qui se fait dans chacun de ces pays. Ainsi, nous condamnons fermement les violations des droits de la personne commises par le gouvernement vénézuélien et nous exhortons les pouvoirs en place à établir une vraie démocratie et un mode de gouvernance qui respecte la dignité des gens.

Nous condamnons également les atrocités commises contre la population colombienne et les emprisonnements injustes que beaucoup de gens subissent au Pérou. Nous demandons à tous les pays d'Amérique latine de respecter les droits de la personne.

Initiatives parlementaires

Cela dit, le Mois du patrimoine latino-américain vise à célébrer ce que les gens et les cultures ont en commun en Amérique latine. Pourquoi est-ce important de célébrer ce mois au Canada? Comme nous l'avons déjà dit, le Canada a une importante diaspora latino-américaine, qui continue de croître et de contribuer à la société canadienne. C'est donc là l'occasion de lui rendre hommage. Nous avons de nombreux autres mois, jours et semaines pour célébrer d'autres cultures et d'autres patrimoines. Il était donc opportun de choisir un autre mois pour célébrer la culture latino-américaine, et ce projet de loi est l'occasion de le faire.

J'attends avec impatience l'adoption de ce projet de loi. Une fois qu'il aura été adopté, ce sera pour moi l'occasion de célébrer avec mes amis latino-américains. Gens accueillants, belle musique, danses agréables et délicieuse nourriture: voilà autant d'ingrédients qui feront d'octobre et de ses célébrations une occasion à ne pas manquer.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, je suis très contente ce soir de pouvoir parler du projet de loi S-218, qui vise à faire du mois d'octobre le Mois du patrimoine latino-américain.

Grâce à mes deux filles, Mélinda et Marie-Catherine, j'ai eu la chance de bien connaître la culture latino. En effet, l'adolescence de mes filles a baigné dans leur amitié avec la famille Cornejo et la famille De Leon Velasquez, les fameux Salvadoriens, et la famille de Neto, un Mexicain. J'ai donc pu découvrir cette culture unique et partager souvent avec eux de bons repas. Je me souviens des fameux *pupusaset* des fameux *tamales* de Mme De Leon Velasquez, ou encore du succulent guacamole de Neto. Que dire de la culture latino et de sa musique qui ont bercé nos soirées mère-filles-amis? Je n'ai qu'à penser à Ricky Martin, Marc Anthony, Luis Fonsi et Shakira, qui nous ont fait danser, chanter et surtout découvrir toute la beauté et l'héritage du patrimoine latino-américain.

Les Latino-américains nous ont donné une couleur et une saveur. Ils nous ont donné leur façon de vivre et ils nous ont appris à être plus ouverts à des gens qui, de prime abord, n'étaient peut-être pas bien intégrés à leur arrivée au Québec ou au Canada. Ils sont maintenant très bien intégrés et nous font connaître leur culture, leur musique et leur nourriture.

Je trouve qu'en ayant le Mois du patrimoine latino-américain, on s'ouvre sur le monde. On s'ouvre sur de nouvelles cultures et une nouvelle vision de ce que nous sommes nous, en tant que Canadiens, en tant que Québécois, et dans mon cas, en tant que Canadienne française.

Malheureusement, je n'ai pas su apprendre la langue. Je ne sais que deux mots en espagnol, *hola*, *qué tal*. Mes filles et mon petit-fils parlent espagnol. Mon petit-fils de sept ans a des amis mexicains. Je trouve génial qu'à sept ans, il puisse apprendre à la fois le français, l'anglais et l'espagnol, et qu'il acquiert aussi la culture latino. Je trouve génial qu'on ait pensé de mettre le patrimoine latino-américain à l'avant-plan.

Que dire de ces Latino-américains qui viennent chez nous pour nous aider? En 2015, 9 000 travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques débarquaient au Québec pour venir nous aider dans les champs. Juste dans ma circonscription, il y a beaucoup de Guatémaltèques et de Mexicains, surtout à l'île d'Orléans pour la culture des fraises. L'hiver, de plus en plus de Mexicains viennent nous aider à lever les cours et à faire de la neige, comme on dit au Québec. Toute cette culture mexicaine ou latino nous apprend beaucoup sur ce que nous sommes. À travers leur regard et leur

amitié, je me suis aperçue à quel point j'ai été choyée de les côtoyer. Ils m'ont permis de m'ouvrir sur le monde, et ils m'ont expliqué leur culture et leur religion qui n'est pas nécessairement la mienne. Grâce à mes filles, ils m'ont fait découvrir toute la splendeur de la communauté latino-américaine. C'était dans mon ancienne circonscription. Dans ma nouvelle circonscription, j'ai un plus grand nombre de travailleurs agricoles.

● (1830)

Toutefois, quand j'étais la députée de Beauport—Limoilou, il y avait une communauté très forte dans Saint-Pie-X. Quand on allait au parc Bardy, il y avait des Guatémaltèques, des Mexicains et des Salvadoriens. Tout ce beau monde vivait ensemble, y compris des Franco-Ivoiriens et des Sénégalais. Ma circonscription était donc multiculturelle. Le multiculturalisme est très important pour nous ouvrir sur le monde. Quand mes filles étaient adolescentes et que nous allions visiter la famille De Leon Velasquez ou la famille Cornejo, nous étions habituées à regarder des téléromans latinos. Je leur disais que je trouvais cela quêtaine, mais finalement, c'est aussi quêtaine que les feuilletons américains.

Bref, la communauté latino-américaine est une communauté tricotée très serrée et très familiale. Les Québécois sont assez familiaux, mais nous sommes de plus en plus centrés sur nous-mêmes, et c'est dommage. Les familles latino-américaines nous apportent une autre perspective.

Aujourd'hui, mes filles ont 30 ans et 29 ans, et elles ont gardé les mêmes amis. Neto, que j'ai connu lorsqu'il avait 13 ans ou 14 ans, est aujourd'hui un jeune homme avec deux petites filles. Je trouve cela magnifique, parce qu'elles sont tellement belles. Elles apportent à mon petit-fils un équilibre entre ce que nous sommes et ce qu'elles sont. La culture de cette communauté est très importante pour moi.

D'habitude, ce sont les parents qui élèvent les enfants, mais je remercie mes filles de m'avoir appris à m'ouvrir sur le monde. Quand on s'intéresse à une autre culture, qu'on essaie de comprendre d'où viennent les gens pour savoir où ils vont, et qu'on comprend que, malgré leurs différences, ils sont devenus un complément de nous-même, cela change tout.

Ce genre de projet de loi peut paraître futile pour certaines personnes, mais il est très important pour moi, puisqu'il souligne une chose unique: nous sommes ouverts à toutes les communautés. Aujourd'hui, c'est au tour de la communauté latino-américaine.

Ce soir, j'aimerais saluer Neto, la famille De Leon Velasquez et les Cornejo. Je les remercie de m'avoir fait découvrir toute la splendeur de leur culture.

● (1835)

[Traduction]

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre et de participer à des discussions importantes qui sont au coeur de la démocratie canadienne. Aujourd'hui, je suis ravi de participer au débat sur le projet de loi S-218, la Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain. Je suis particulièrement fier de parler de ce projet de loi qui a été parrainé par mon ami le regretté sénateur Enverga.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais dire quelques mots à propos du sénateur Enverga.

Initiatives parlementaires

Le sénateur Enverga a été le premier Canadien d'origine philippine à siéger au Sénat. Il a été nommé à la Chambre haute en 2012 et représentait l'Ontario, ma province de résidence. Il a fait un travail exceptionnel pour la communauté philippine, mais aussi pour un certain nombre d'autres communautés du Grand Toronto et d'ailleurs au pays, y compris ma circonscription.

Parlant de ma circonscription, le sénateur Enverga et moi avons collaboré étroitement pendant un certain nombre d'années. Il nous arrivait de nous rencontrer cinq ou six fois par semaine dans différents événements communautaires un peu partout dans le Grand Toronto. Je suis heureux d'avoir pu le compter parmi mes amis.

Le sénateur Enverga nous a quittés le jeudi 16 novembre dernier, lors d'un voyage parlementaire en Colombie. Toutefois, son projet de loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain lui survit. C'est ce qu'il nous laisse. Je suis fier de pouvoir contribuer au débat aujourd'hui.

J'appuie totalement ce projet de loi. Le multiculturalisme est au cœur même de l'identité canadienne. Le projet de loi S-218 permet de souligner les nombreux apports de la communauté latino-américaine à la société, à l'économie et à la vie politique du Canada. Il rappelle qu'elle fait partie intégrante de notre pays aux multiples cultures et de notre patrimoine collectif.

J'espère que les membres de la communauté latino-américaine du Canada pourront célébrer le Mois du patrimoine latino-américain et qu'ils pourront en profiter pour mieux faire connaître leur propre culture et leurs propres traditions à l'ensemble des Canadiens.

Dans la mesure où la communauté latino-américaine est très présente au Canada et qu'elle prend de l'ampleur, il est important d'instaurer le Mois du patrimoine latino-américain, qui permettra aux Canadiens de tous les horizons de prendre conscience de tout ce que cette communauté apporte à la société canadienne. Célébrons ensemble la diversité du Canada.

Certains peuvent dire que la reconnaissance de cette communauté contribue très peu à améliorer la vie des Latino-Américains du Canada. Cependant, je dirais que la mesure législative permettrait au Canada de devenir un pays plus inclusif qui célèbre et accepte les gens de tous les horizons. La mesure législative recommande que le gouvernement reconnaisse la contribution que les Canadiens d'origine latino-américaine ont apportée à la société canadienne et à la culture canadienne pour les générations à venir en désignant le mois d'octobre comme le Mois du patrimoine latino-américain.

Je suis fier d'appuyer cette mesure législative. Je sais que tous les députés conservateurs, et évidemment le gouvernement conservateur précédent, ont réfléchi aux contributions que les Canadiens d'origine latino-américaine ont apportées au Canada. Nous sommes de véritables alliés de la communauté et sommes reconnaissants de ses contributions à la société canadienne. Je serai heureux d'appuyer et de reconnaître la culture unique que les Latino-Américains nous apportent.

Dans la mesure législative, on peut lire « Le mois d'octobre est, dans tout le Canada, désigné comme "Mois du patrimoine latino-américain". » C'est important de désigner le mois d'octobre comme le Mois du patrimoine latino-américain puisqu'il s'agit d'un mois très important pour la communauté latino-américaine ici et à l'étranger. Il est particulièrement important parce que c'est le mois qui marque la fin de la saison annuelle des célébrations de l'indépendance au Mexique, au Guatemala, au Honduras, au Salvador, au Nicaragua et au Costa Rica.

● (1840)

Désigner le mois d'octobre Mois du patrimoine latino-américain permettrait de rappeler, de manière concrète, la contribution des Latino-Américains, de la souligner et de la faire connaître à la population.

En adoptant ce projet de loi, nous exprimerons notre reconnaissance et notre soutien à cette communauté de manière magistrale. C'est important pour le respect du multiculturalisme au Canada.

Nous avons vu moult exemples de ce que fait ce type de mesure législative. Il suffit de penser au Mois du patrimoine asiatique et au Mois du patrimoine de l'histoire des Noirs, ou encore au Mois du patrimoine italien et au Mois du patrimoine portugais, tous deux adoptés l'année dernière, sans parler du Mois du patrimoine juif, que nous venons de souligner. Le travail fait à cet égard contribue beaucoup à instruire les jeunes dans les écoles et à faire partager les cultures colorées des différentes communautés qui contribuent à notre grand pays.

Il ne devrait pas en être autrement pour l'Amérique latine. Sa communauté est parmi celles qui croient le plus rapidement au Canada. Selon Statistique Canada, entre 1996 et 2001, le nombre de personnes se disant d'origine latino-américaine a grimpé de 32 % alors que, pendant cette période, la population du pays n'a progressé que de 4 %.

Les Canadiens d'origine latino-américaine jouent un rôle actif dans des collectivités partout au pays depuis le début des années 1970.

De toutes les communautés culturelles, la communauté latino-américaine est l'une de celles qui connaissent actuellement la plus forte croissance au pays. Comptant moins de 3 000 membres avant les années 1970, la communauté latino-américaine continuera de croître rapidement au cours des prochaines décennies, et ce, au-delà de bien des attentes. Selon Statistique Canada, il y avait 250 000 Latino-Américains au Canada au début du XXI^e siècle. À la fin de l'année 2006, leur nombre avait plus que doublé pour atteindre 527 000 membres. Visiblement, la communauté latino-américaine est en pleine expansion et de plus en plus présente au sein de notre société diversifiée.

Encore une fois, je suis extrêmement fier du travail qu'a accompli le sénateur Enverga pour la communauté latino-américaine au Canada. J'espère que ce projet de loi sera adopté. Le sénateur Tobias Enverga a fait remarquer que peu de pays dans le monde sont aussi ouverts que le nôtre et accueillent aussi chaleureusement des gens venus d'ailleurs pour s'établir et entreprendre une nouvelle vie.

Il s'agit d'un travail important pour la communauté latino-américaine. Je crois sincèrement que la désignation du mois d'octobre comme Mois du patrimoine latino-américain donnerait à tous les Canadiens l'occasion de célébrer une autre dimension unique de la société multiculturelle canadienne, comme on l'a vu par le passé.

J'apprécie la contribution de la communauté latino-américaine au Canada, et je suis fier d'intervenir aujourd'hui en faveur de cette mesure législative. J'espère que tous mes collègues à la Chambre appuieront le projet de loi S-218.

● (1845)

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole ce soir pour appuyer le projet de loi S-218, qui instituerait le Mois du patrimoine latino-américain. La communauté latino-américaine de Barrie—Innisfil est en pleine croissance, et c'est en son honneur que j'interviens ce soir.

Initiatives parlementaires

Je parlerai du sénateur Enverga. J'adorerais demander aux pages de servir *dos cervezas, por favor* en son honneur.

Je tiens aussi à remercier le député de Thornhill, qui parraine ce projet de loi à la Chambre. Il s'agit d'une mesure d'une grande importance, puisqu'elle nous permettra de rendre hommage à l'héritage du sénateur Enverga et aux objectifs qu'il poursuivait. Comme on le sait, le sénateur Enverga est décédé en novembre 2017, en Colombie, pendant un voyage parlementaire. La nouvelle de son décès nous a tous attristés. Je sais que certains de nos collègues qui se trouvaient en Colombie avec le sénateur Enverga sont encore bouleversés par les événements de ce jour de novembre.

Le sénateur Enverga a été nommé au Sénat le 6 septembre 2012 par l'ancien premier ministre Harper. C'était le tout premier sénateur d'origine philippine, et la communauté philippine s'est réjouie de sa nomination. Tandis que nous célébrons le 120^e anniversaire du Jour de l'indépendance des Philippines, je suis conscient de tout ce que le sénateur Enverga représentait pour la communauté philippine. Peu après son décès, à l'occasion du souper de Noël organisé chaque année par le Club Bayanihan du comté de Simcoe, on a rendu un vibrant hommage au sénateur Enverga et à ses réalisations. Bien des gens ont pleuré, encore bouleversés par ce décès soudain. Je sais qu'il était énormément apprécié non seulement au sein de la communauté philippino-canadienne, mais aussi au sein de la communauté philippine de Barrie—Innisfil.

Le sénateur Enverga a été élu pour la première fois en tant que conseiller d'un conseil scolaire catholique de Toronto. En 2012, on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Il était une voix pour les personnes ayant des besoins spéciaux, et quelle voix douce et délicate il avait. Le sénateur Enverga était un champion du multiculturalisme au Canada et une partie de ses travaux parlementaires, qui sont trop nombreux pour que je les énumère tous, portait sur des questions liées aux Autochtones du Canada, aux océans, aux cours d'eau, aux pêches, aux écosystèmes et aux ressources économiques, de même que sur des questions liées aux banques et au commerce. Il s'impliquait certainement dans les domaines de l'agriculture et des droits et procédures parlementaires, deux dossiers où il était une voix forte. D'ailleurs beaucoup d'entre nous pouvons tirer de précieuses leçons du travail qu'a effectué le sénateur Enverga.

À titre de coprésident des célébrations du mois du patrimoine philippin de la région du Grand Toronto, le sénateur Enverga ne manquait jamais un événement dans sa collectivité. Il a siégé au Conseil canadien du multiculturalisme et fondé la Philippine Canadian Charitable Foundation. C'était un parlementaire honorable et il nous manque énormément. Toutefois, c'est ce qu'il nous a légué, le présent projet de loi, que nous devons appuyer à sa mémoire, et j'espère que tous les députés le feront.

Comme je l'ai dit plus tôt, la communauté hispanophone de Barrie—Innisfil est une communauté croissante et dynamique. Les statistiques sont à la hausse. La culture, la cuisine et l'expérience de l'Amérique latine et de la latinité sont si présents maintenant à Barrie—Innisfil qu'à presque toutes les activités auxquelles j'assiste dans ma circonscription se trouvent des membres de la communauté hispanophone, laquelle compte plusieurs membres importants, dont Nohemi Hernández-Buitrago. La communauté organise également des activités telles que la fiesta de la fête des Mères et de nombreuses soirées de danse latine. Je me débrouille d'ailleurs pas mal pour danser la salsa à force d'assister à ces fêtes.

● (1850)

Ils viennent également en aide à d'autres communautés latines. Tout récemment, ils se sont associés à l'organisme Innisfil Latin Organization afin de recueillir de l'argent pour les jeunes du Guatemala, qui sont touchés par l'éruption du volcan de Fuego, ou le volcan de feu. L'éruption récente du volcan a causé la mort de beaucoup de personnes en plus de couvrir les villages de cendres. Cette communauté s'est mobilisée pour recueillir des fonds afin d'acheter de la nourriture, des médicaments et d'autres biens qui répondent aux besoins des secouristes.

C'est ce que fait le peuple latin: ses membres s'entraident. Ils ont un attachement profond envers leur communauté, ce qui leur donne une grande force. Par ailleurs, ils font la promotion de cours d'anglais langue seconde auprès des leurs. En fait, si on consulte la page Facebook de la fondation latine de la collectivité de Barrie, on peut y voir l'horaire de ces cours d'été, qui auront lieu de 9 heures à 13 h 30, aux dates indiquées.

Il y a une chose qui me déçoit énormément. Une église dans ma circonscription offre des cours d'anglais langue seconde à beaucoup de nouveaux arrivants de l'Amérique latine. Toutefois, en raison de l'attestation requise par Emplois d'été Canada, elle est devenue inadmissible parce qu'elle a refusé d'adopter l'idéologie du gouvernement libéral et du premier ministre. Par conséquent, certains membres de la communauté latine ne suivront pas de formation en anglais langue seconde cette année parce que cette église ne recevra pas de subventions de l'initiative Emplois d'été Canada.

L'organisme Innisfil Latin Organization est en pleine expansion et il sert de réseau de communication pour répondre aux divers besoins de la communauté hispanique de l'Ontario. À Innisfil, il a un lieu de rencontre où tout le monde est bienvenu. C'est un organisme qui permet aux gens de s'entraider, d'obtenir davantage de ressources et d'outils et de soutenir la communauté latino-américaine. Je pense à une personne en particulier, Nina Donayre, qui donne des cours d'anglais langue seconde à des aînés fraîchement arrivés à Innisfil. Voilà le genre de solidarité dont ces gens font preuve. D'ailleurs, au centre récréatif d'Innisfil Beach, Nina m'a dit récemment qu'elle veut offrir plus de services à la communauté latino-américaine.

D'autres personnes, comme Yudi Hibbs et Chris Mathson, s'investissent beaucoup auprès de la communauté latino-américaine, tout comme Manuel Antonio Vera et Katherine Lozano Contreras; ce sont des intervenants clés au sein de la communauté latino-américaine d'Innisfil. Ils font un travail colossal. Ces gens organisent des danses, des spectacles, des fêtes, des célébrations d'anniversaire, des activités de réseautage professionnel et des séances d'information sur l'immigration. J'ai eu l'occasion d'assister à quelques-unes de leurs activités; c'est pour moi une occasion importante d'offrir les services de mon bureau pour venir en aide à la communauté. Il y a également des ateliers pour apprendre l'anglais comme langue seconde et pour aider la communauté à continuer de parler espagnol à la maison. La communauté latino-américaine organise des activités pour les enfants, elle partage des recettes et elle apporte une énorme contribution à la collectivité de Barrie—Innisfil; elle est vraiment partout.

Initiatives parlementaires

Le week-end dernier, elle était présente à la journée familiale organisée par le Club Rotary au centre récréatif d'Innisfil Beach. Ce week-end, je sais qu'elle sera également présente au Ribfest d'Innisfil, tout comme le maire d'Innisfil et moi. C'est probablement le seul endroit au pays où on peut voir un maire et un député réunis pour vendre des billets pour le Ribfest. C'est le genre de choses qui se passe dans notre communauté, et le maire Wauchope et moi faisons souvent des blagues à ce sujet.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ce projet de loi vise à reconnaître les contributions apportées par les Canadiens d'Amérique latine à la société canadienne. C'est précisément ce qu'avait en tête le sénateur Enverga quand il l'a élaboré. Il pensait à la richesse et à la diversité des langues et des cultures d'Amérique latine ainsi qu'au fait qu'il est important de se donner l'occasion de réfléchir au patrimoine et à la culture latino-américains, notamment en désignant le mois d'octobre comme étant le mois du patrimoine latino-américain.

Plus tard, le député d'Huron—Bruce parlera du rôle qu'ont joué les Canadiens d'Amérique latine dans le baseball au Canada. Il parlera plus précisément des Blue Jays et de certains membres du Temple de la renommée. Je ne veux pas trop en dire, mais ce sera super.

Je connais la communauté latine et je sais combien elle a enrichi la circonscription de Barrie—Innisfil. Comme l'a dit Shakira dans sa chanson « Hips Don't Lie »:

J'ignorais qu'elle pouvait danser ainsi
Pour elle, tout homme voudrait savoir parler espagnol

J'appuie entièrement ce projet de loi.

[*Le député s'exprime en espagnol.*]

• (1855)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole ce soir pour parler du projet de loi S-218, qui vise à faire d'octobre le mois du patrimoine latino-américain. Il s'agit évidemment d'un débat animé à propos d'un projet de loi très controversé. C'est pourquoi six heures de débat y sont consacrées.

Je suis députée depuis sept ans. C'est la première fois que je suis autorisée à prendre la parole pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires alors qu'il n'est pas question de mon propre projet de loi. J'ai pris la parole au sujet de mon projet de loi de la législature précédente, le C-442, qui a créé un cadre fédéral relatif à la maladie de Lyme. Il y a peut-être des maniaques de politique qui se demandent pourquoi une députée dans ma situation ne prend pas souvent la parole à propos des projets de loi d'initiative parlementaire. Eh bien, c'est parce que l'étude des initiatives parlementaires est généralement courte et les périodes d'intervention sont difficiles à avoir. Pour une raison quelconque, j'ai réussi à obtenir un des créneaux tant convoités pour intervenir au sujet de la création du Mois du patrimoine latino-américain au Canada.

J'aimerais dire, pour la gouverne des téléspectateurs ou des historiens qui liront le harsard, recouvert de poussière, dans quelques décennies, que ces six heures successives de débat sur un projet de loi d'initiative parlementaire non controversé découlent de manigances politiques et procédurales à la Chambre. Le mérite ou la faute — quelle ruse, diront certains — revient aux conservateurs, qui ont réussi à forcer la tenue de cinq heures de débat de plus sur ce projet de loi. Loin de moi l'idée de minimiser l'importance de ce merveilleux projet de loi, mais je tenais à expliquer pourquoi nous sommes ici.

Je ne veux pas manquer de respect à ceux qui nous regardent ou pour qui le patrimoine latino-américain est important — comme il l'est pour moi —, mais le pays a des choses beaucoup plus pressantes à régler. Cependant, ce soir, pendant six heures, nous débattons du Mois du patrimoine latino-américain.

Je vais donc passer au projet de loi. D'entrée de jeu, je veux rendre hommage, comme d'autres l'ont fait, à notre regretté confrère de l'autre endroit, le sénateur Enverga, que j'ai bien connu. Son décès a été un terrible choc pour chacun d'entre nous. Sa mort soudaine est survenue alors qu'il s'acquittait d'obligations parlementaires. C'est toujours une tragédie quand un parlementaire meurt inopinément dans l'exercice de ses fonctions. Ce projet de loi d'initiative parlementaire nous a été présenté par une personne sans origine latino-américaine, ce qui est assez intéressant.

J'appuie volontiers le projet de loi. Il y a une communauté latino-américaine dans la circonscription de Saanich—Gulf Islands. Elle est petite, mais très dynamique. Certaines personnes parlent espagnol ou portugais, mais elles sont peu nombreuses. Je souligne toutefois que la géographie de la région affiche de nombreux noms tirés du patrimoine espagnol. En effet, les Espagnols ont compté parmi les colons qui se sont établis sur l'île de la Tortue. Le nom de ma circonscription est Saanich—Gulf Islands. « Saanich » vient de *WSÁNEC*, un mot de la langue autochtone sencoten, qui signifie « le peuple qui s'élève ».

Parmi les îles Gulf se trouve l'île Galiano, nommée en l'honneur d'un explorateur espagnol venu dans la région en 1792. Quant à l'île Saturna, son nom ne fait pas référence à une personne mais à la goélette *Santa Saturnina*, venue dans les îles Gulf en 1791. Je pourrais digresser un peu et parler de la Guerre du cochon, qui s'est déroulée à l'île Saturna. C'était un territoire fort contesté à l'époque, et il est étonnant que ce ne soit plus le cas. J'invite les gens qui ne l'ont jamais fait à examiner une carte qui montre le sud de l'île de Vancouver. Ils verront que l'endroit où j'habite se trouve au sud du 49^e parallèle et directement à l'ouest de l'État de Washington. C'est un territoire composé entièrement de terres et d'eaux limitrophes.

Le détroit de Juan de Fuca fait partie de ces eaux limitrophes. Juan de Fuca a vécu il y a très longtemps. Il était grec, mais il menait des explorations au nom du roi Philippe II d'Espagne dans les années 1580. Le détroit de Juan de Fuca est fortement menacé par la circulation de pétroliers de type Aframax chargés de bitume dilué, mais c'est une autre histoire.

• (1900)

Le spectacle qui se joue de l'autre côté pourrait presque m'empêcher de raconter l'histoire de Portuguese Joe, qui est fascinante.

Portuguese Joe est le premier Européen à avoir vécu dans le parc Stanley. Il est né dans les Açores en 1828 et il a vécu dans le parc Stanley, qui est à côté de là où est Vancouver aujourd'hui. Il s'est marié à la petite-fille du chef Kiapilano lui-même. Il a vraiment fait connaître la culture et le patrimoine portugais dans la ville de Vancouver et dans la vallée du bas Fraser. À la fin de sa vie, il est allé habiter sur l'île Reid. Il a même acheté une partie de l'île Reid, près de l'île Galiano.

Il est décédé sur l'île Reid après avoir eu deux femmes autochtones. La première, comme je l'ai dit, était la petite-fille du chef Kiapilano, et la deuxième était de la nation Sechelte.

Tout cela relie la culture autochtone et la culture latino-américaine, sur laquelle je désire m'arrêter.

Initiatives parlementaires

Jusqu'à présent, ce soir, nous avons parlé de la culture latino-américaine exclusivement dans le contexte de la colonisation. Nous avons parlé des danses espagnoles, des langues latines et des mets délicieux. J'aimerais rappeler que l'Amérique latine est un lieu autochtone. Nous sommes ici ce soir sur les terres ancestrales de la nation algonquienne et une grande partie de l'Amérique latine se trouve sur les terres ancestrales du peuple Maya et des peuples de langue quechua.

Ce fait est mis en vedette à l'Université de la Colombie-Britannique en ce moment. Pour ceux qui voudraient visiter le Musée d'anthropologie de l'Université de la Colombie-Britannique, l'exposition intitulée « Arts of Resistance: Politics and the Past in Latin America » a lieu depuis le 17 mai et prendra fin le 8 octobre. Le *New York Times* a publié un article sur le sujet, si les députés veulent en savoir plus.

Les personnes qui ont créé cette exposition se sont penchées sur les chevauchements politiques, plus précisément sur les thèmes de la politique et de l'oppression dans l'art des peuples autochtones d'Amérique latine. Il peut sembler étrange que ce soit le Musée d'anthropologie de l'Université de la Colombie-Britannique qui présente au Canada une exposition sur les arts de la résistance, la politique et le passé en Amérique latine.

J'ignore combien de députés ont eu la chance de visiter le Musée d'anthropologie de l'Université de la Colombie-Britannique, mais je tiens à dire que c'est un endroit spectaculaire, entièrement dévoué aux arts autochtones et à la culture de la province. On y trouve beaucoup de pièces originales de Bill Reid, de totems gravés et d'œuvres d'art des Nuuchah-nulth, des Haida et des Saanich. Il présente toute une gamme d'œuvres d'art autochtones de la Colombie-Britannique. C'est le genre d'endroit à fréquenter pour se faire une idée de l'art qui est produit par les gens qui sont marginalisés et opprimés par le colonialisme en Amérique latine.

Les liens entre le Canada et l'Amérique latine ne viennent pas seulement de notre histoire coloniale commune, des personnes qui sont arrivées au Canada des suites du passé colonial. Bien des gens d'Amérique latine arrivés au Canada ont aussi des origines autochtones. Qu'ils viennent du Honduras, du Guatemala, du Mexique ou d'ailleurs en Amérique latine, les immigrants ont souvent aussi un lien avec la culture autochtone ancestrale et celle-ci apporte une richesse inestimable à l'histoire de l'ensemble de l'Amérique latine.

En passant, un des habitants de ma circonscription, Ronald Wright, est un auteur à succès qui a très bien documenté ces liens dans son livre *Stolen Continents*, dans l'étude de la culture autochtone que contient *Time Among the Maya* et dans les réflexions sur la culture autochtone qu'il fait dans *A Short History of Progress*, même si ce dernier titre porte surtout sur les faiblesses de l'orgueil, de la civilisation occidentale et de la cupidité.

Je crois que ce controversé projet de loi sur le Mois du patrimoine latino-américain sera adopté et que, chaque mois d'octobre, tous les partis le célébreront grande pompe. À tout le moins, ce projet de loi aura permis de rassembler les parlementaires par une nuit de juin 2018 pour la deuxième heure d'un débat de six heures. Ce débat nous donne l'occasion de souligner à quel point la culture latino-américaine se porte bien au Canada et de la célébrer.

• (1905)

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de reprendre la parole, ce soir, pour appuyer mon collègue de la circonscription de Thornhill, qui

propose que le projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Les gens de sa circonscription peuvent être fiers du travail qu'il a accompli, ici à Ottawa, pour eux et pour tous les Canadiens. Moi aussi, j'appuie ce projet de loi, qui vise à reconnaître l'énorme contribution de la communauté latino-américaine du Canada à notre pays.

Cette mesure législative a été conçue par notre regretté collègue l'honorable sénateur Tobias Enverga par suite de son travail auprès de ParlAmericas, qui l'a amené à proposer le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui.

L'Amérique latine fait partie de notre hémisphère. On convient habituellement que la région est composée de la totalité de l'Amérique du Sud, de l'ensemble de l'Amérique centrale, du Mexique et des îles des Caraïbes, qui ont une population parlant une langue romane ou qui ont une langue romane dans leurs diverses langues nationales officielles.

Dans le cadre du projet de loi S-218, le sénateur Enverga a prévu l'interprétation la plus large possible, afin que la mesure législative couvre ceux qui se définissent comme hispanophones ou lusophones d'Amérique du Sud ou d'Amérique centrale, ainsi que ceux qui sont originaires des Antilles francophones ou hispaniques.

À l'aide de cette vaste mesure très inclusive, on constate qu'il y a des Canadiens d'origine latino-américaine dans toutes les régions de notre beau et grand pays. Faute de données de recensement exactes portant sur cette vaste mesure plutôt imprécise, on estime que ce groupe démographique compte bien plus qu'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants.

Toutefois, nous savons avec certitude que la communauté latino-américaine figure parmi les groupes culturels du Canada qui croissent le plus rapidement. Selon Statistique Canada, de 1996 à 2001, le nombre de personnes qui se disent d'origine latino-américaine a augmenté de 32 %, alors que la population canadienne a crû de seulement 4 %. Là encore, il ne s'agit que d'estimations tirées de la plus vaste mesure possible, mais les démographes calculent que ce sont donc de 600 à 1,2 million de Latino-Américains de plus qui vivent maintenant parmi nous.

Ces chiffres prennent tout leur sens quand on sait que, avant 1960, la population latino-américaine du Canada était très petite. C'est dans les années 1960 et 1970 que le Canada a connu la première vague d'immigration latino-américaine de son histoire. Hélas, dans de trop nombreux cas, les gens qui sont venus s'installer ici fuyaient les troubles sociaux et économiques, les dictatures et les conflits. Ceux qui font partie de la plus récente vague fuient, quant à eux, le régime corrompu et répressif du Venezuela.

Ces Latino-Américains constituent bien sûr une perte énorme pour les pays qu'ils ont quittés, mais ils constituent également et surtout un atout de taille pour le Canada. Leur niveau d'instruction, leurs compétences et leur faculté d'adaptation ont grandement profité au marché du travail, à l'économie et au milieu culturel canadiens.

Selon les statistiques tirées du recensement, les trois pays d'Amérique du Sud qui comptent le plus de ressortissants vivant au Canada sont le Mexique, la Colombie et le Salvador. Les trois qui en comptent le moins sont Porto Rico, le Panama et le Costa Rica. La plupart des Canadiens d'origine latino-américaine vivent au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Ontario, où près de la moitié d'entre eux se sont installés.

Initiatives parlementaires

La population latino-américaine du Canada est jeune. Selon les données de Statistique Canada, près de 50 % des gens d'origine latino-américaine vivant au Canada sont âgés de moins de 25 ans. Les personnes âgées constituent moins de 5 % de ceux ayant déclaré être d'origine latino-américaine, comparativement à 12 % de tous les Canadiens.

Pratiquement tous les Canadiens d'origine latino-américaine sont fonctionnels dans l'une des deux langues officielles du Canada. Ils sont légèrement plus susceptibles que le reste de la population de détenir un diplôme universitaire. Toujours selon les données de Statistique Canada, les adultes d'origine latino-américaine en âge de travailler — ce sont 64 % d'entre eux — sont un peu plus susceptibles d'occuper un emploi que le reste des adultes canadiens.

L'Amérique latine est la quatrième source d'immigration en importance, au Canada.

● (1910)

Cependant, contrairement aux États-Unis, les données démographiques liées aux gens d'origine latino-américaine ne sont pas comptabilisées ni reconnues autant que celles des États-Unis.

Le projet de loi S-218 vise non seulement à approfondir notre appréciation et la célébration de la communauté latino-américaine, mais aussi à mesurer plus précisément le nombre réel d'individus, ainsi que leur contribution régionale à notre économie et à notre culture.

La population latino-américaine du Canada est une communauté vibrante et multiculturelle constituée d'une gamme de sous-groupes. Les artistes, les musiciens, les écrivains et les athlètes de première génération, de même que les chefs de file dans les secteurs de la science, de la santé et des affaires ont mené à la deuxième et à la troisième génération d'individus qui contribuent leur talent et leurs compétences au mélange.

Le projet de loi initial du sénateur Enverga, le projet de loi S-218, désignerait le mois d'octobre comme le Mois du patrimoine latino-américain.

J'aimerais expliquer le raisonnement derrière le choix de ce mois. Octobre est un mois très important partout en Amérique latine. C'est le mois qui correspond à la fin de la saison des célébrations annuelles de l'indépendance au Mexique, au Guatemala, au Honduras, au Salvador, au Nicaragua et au Costa Rica. Le 12 octobre marque la Journée des cultures au Costa Rica, la Journée de la résistance indigène au Venezuela, la Journée du respect de la diversité culturelle en Argentine, la Journée des Amériques en Uruguay et la Journée des enfants au Brésil.

Porto Rico et le Chili terminent également leurs célébrations d'indépendance juste avant le mois d'octobre, et dans de nombreux autres pays, notamment au Mexique, la Journée des morts, une célébration de trois jours au cours desquelles on fête ses ancêtres, marque la fin du mois d'octobre.

Bien sûr, il ne faut pas oublier les influences hispaniques dans le pays d'origine du sénateur Enverga. La grande et dynamique communauté philippine du Canada, bien que très fière de l'indépendance gagnée de l'Espagne, qui est fêtée chaque année dans la circonscription de Thornhill, célèbre le jour de la Toussaint, la journée des morts, et garde vivantes bien d'autres coutumes de l'époque coloniale, qui sont perpétuées dans les nouvelles traditions nationales.

Pour ceux qui se demandent ce qu'est le mois du patrimoine, pourquoi il y a de tel mois ou encore pourquoi ils sont nécessaires, je répondrais qu'il s'agit d'abord de moments importants pour

reconnaître et apprécier la contribution des différentes communautés culturelles au Canada. Il faut ensuite que les gens sachent que la création de tels mois n'entraîne aucune dépense gouvernementale. Il n'est pas question de donner un mois de congé ou autre chose du genre. Les mois du patrimoine servent à nous arrêter et à prendre le temps de reconnaître et d'apprécier la contribution de différents groupes. De plus, ces mois offrent une occasion unique d'échanges culturels. Évidemment, les membres de la communauté dont la culture est célébrée sont conscients de leur culture et de leur patrimoine à tous les moments de l'année.

Cependant, lorsqu'il y a un mois soulignant le patrimoine d'une culture, toute la population peut alors porter une attention particulière à cette culture et la reconnaître. C'est peut-être le moment de prendre conscience qu'il s'agit d'une occasion de s'informer sur cette culture et d'en apprendre les différents aspects.

Il ne suffit pas de dire que nous devrions simplement être conscients de l'existence de toutes les cultures en tout temps, même si d'une certaine façon, ce devrait être le cas. Le fait qu'il y ait des moments précis où on souligne et on se rappelle l'apport de certaines communautés vient alimenter le processus continu de sensibilisation et d'échanges culturels.

Par ailleurs, ces mois du patrimoine nous donnent l'occasion d'entendre parler des expériences vécues par les Canadiens de diverses origines. Nous savons notamment que les Canadiens appartenant aux minorités visibles peuvent être victimes de préjugés que d'autres n'ont pas à subir. Nous gagnons beaucoup à profiter de ces occasions pour réfléchir à ce genre de questions, nous y sensibiliser et nous enrichir des expériences des autres.

Récemment, dans le magazine *The Economist*, il y avait un article au sujet des italo-phones du Brésil. Je l'ignorais, mais certains dialectes de ce pays se sont éventuellement formés sous l'influence de l'italien, de l'allemand et, bien entendu, de diverses langues autochtones. C'est une diversité que l'on retrouve certainement au Canada. Des gens aux origines très diverses sont venus dans notre pays pour nous enrichir par leur contribution.

D'autres collègues ont mentionné l'importance du mois d'octobre pour les nombreuses fêtes qu'il comprend et qui ont leurs origines dans la culture de cette région du monde. On y a d'ailleurs fait allusion.

En terminant, je tiens à remercier le sénateur Enverga, ainsi que le parrain du projet de loi à la Chambre, de nous avoir saisis de cette importante mesure législative.

● (1915)

Les mois du patrimoine nous donne l'occasion de souligner la contribution de Canadiens de diverses origines. J'invite les députés à prendre connaissance du projet de loi et j'espère qu'ils l'appuieront tous.

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, je suis fière de me lever à la Chambre afin de discuter du projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain. Pour moi, c'est l'occasion de souligner le travail et la présence d'une communauté vibrante dans ma circonscription, que ce soit à Saint-Hyacinthe ou à Acton Vale.

Comme on le sait, les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique. Ce projet de loi a pour but d'instituer un mois du patrimoine latino-américain en octobre de chaque année, et je suis fière d'appuyer ce projet de loi.

Initiatives parlementaires

Je tiens à reconnaître à la Chambre d'importants membres et organismes de la communauté maskoutaine et valoise qui accomplissent un travail précieux dans ma circonscription auprès de la communauté latino-américaine. Plusieurs d'entre eux en sont issus.

C'est un honneur pour moi de me lever pour parler du travail exceptionnel qu'accomplit la Maison de la famille des Maskoutains, qui, depuis 25 ans déjà, facilite l'intégration et l'installation des nouveaux arrivants en sol maskoutain et les outille afin de les aider à s'approprier leur environnement.

La Maison de la famille des Maskoutains vient en aide à toutes les familles, les accueille et offre à tous leurs membres des services de soutien, de référence, de prévention et d'accompagnement. Cet organisme, qui a fêté en février dernier ses 25 ans, a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à Saint-Hyacinthe et de les accompagner dans leur parcours.

La Maison de la famille des Maskoutains cherche à écarter les difficultés susceptibles d'être vécues par chaque arrivant et aider ceux-ci à retrouver leur autonomie tout en s'appropriant leur environnement. Pour cela, la Maison compte 51 interprètes et offre un service d'interprétation dans 17 langues. L'année dernière, les intervenants ont répondu à une centaine de demandes de familles nouvellement arrivées, que ce soit pour des rendez-vous ou des visites à domicile. La Maison de la famille des Maskoutains est très présente auprès des milieux communautaires, scolaires et de la petite enfance, et elle organise des événements tout au long de l'année pour aborder les thèmes des différentes catégories d'immigration et du choc culturel. Je remercie la Maison de la famille des Maskoutains pour son bon travail.

Je tiens aussi à souligner le travail incroyable de l'équipe de la Maison de la famille des Maskoutains, dont certains membres sont issus de la communauté latino-américaine. Je mentionnerai d'abord Mme Lizette Flores, directrice générale. Arrivée en poste en décembre 2016 à la suite du départ de M. Carlos Martinez, Mme Flores est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique, tout comme moi d'ailleurs. Elle possède également des expériences de travail à titre de gestionnaire dans des organismes à but non lucratif et fait un travail incroyable auprès de cet organisme.

Ensuite, il y a Mme Jubilee Larraguibel, coordonnatrice des services aux immigrants, qui, en 1996, a fondé l'organisme Solidarité ethnique régionale de la Yamaska, situé à Granby. Elle travaille depuis 19 ans avec compassion à la Maison de la famille des Maskoutains.

Quant à lui, M. Alvaro Sierra est un agent d'intégration. Le travail d'Alvaro Sierra pour faciliter l'intégration des jeunes immigrants commence dès leur arrivée. Il rencontre la famille avant l'inscription de l'enfant à l'école et l'accompagne dans cette démarche. Par la suite, il exerce un suivi avec le jeune, les parents et l'école de manière à ce que l'intégration se passe de la meilleure façon possible.

Mmes Kawthar Ouazzani et Carmen Cecilia Calderon sont également des agentes d'intégration. Elles travaillent toutes deux étroitement avec les familles et les nouveaux arrivants. Mme Carmen Elena Serna, éducatrice et animatrice, et Mme Luz Dary Marin Morales, aide-éducatrice, travaillent toutes deux au programme Enfance-Jeunesse. Elles travaillent avec compassion afin de répondre aux besoins des petits et des grands. Je les remercie pour leur travail incroyable.

J'ai aussi l'honneur aujourd'hui de parler de Forum-2020, un organisme sans but lucratif au service des personnes qui désirent

s'installer dans la région de Saint-Hyacinthe. Forum-2020 a pour mission de dynamiser le développement démographique dans la MRC des Maskoutains au moyen de l'immigration. Ainsi cet organisme aborde les obstacles à l'intégration des personnes immigrantes, travaille à l'intégration des personnes immigrantes en favorisant la participation citoyenne au sein des institutions et des organismes, et vise à assurer une immigration correspondant aux besoins de la région et respectueuse des valeurs de chacun.

• (1920)

Depuis maintenant 10 ans, Forum 2020, qui est lui-même dirigé par des membres de la communauté latino-américaine, à l'image de sa directrice générale, Ana Luisa Ituriaga, et de sa chargée des communications et agente de développement en immigration, Claudia Mansilla, a à coeur la promotion de la diversité culturelle auprès des citoyens de Saint-Hyacinthe. C'est par exemple dans le cadre des samedis de la culture, qui ont lieu pendant l'été, et auxquels j'ai toujours un plaisir d'assister, qu'une série d'activités met en valeur la culture d'une dizaine de pays et favorise les échanges entre les citoyens et les nouveaux arrivants.

Pour résumer, Forum 2020 vise à attirer, mobiliser et enraciner les familles venues de tous les coins de la planète en leur permettant de s'épanouir dans notre communauté. Je les remercie de leur implication et souhaite un bon 10^e anniversaire à Forum 2020!

Saint-Hyacinthe et Acton Vale sont des communautés dynamiques, entre autres grâce à l'apport des communautés culturelles. Je tiens à souligner le travail extraordinaire que fait en collaboration avec Forum 2020 la Société de développement du centre-ville de Saint-Hyacinthe, la SDC, comme on l'appelle. Depuis 2015, la SDC a mis en place les samedis culturels, qui ont pour but de partager, avec la communauté maskoutaine, les valeurs et traditions des Néo-Maskoutains en provenance de divers horizons. Je remercie Simon Cusson et Chantal Lefebvre de leur incroyable travail afin de faire rayonner notre centre-ville et de le faire vibrer au rythme de nos communautés culturelles.

Saint-Hyacinthe et Acton Vale ont une communauté latino-américaine vivante et bien ancrée chez nous. J'ai eu le plaisir de visiter plusieurs entreprises qui comptent parmi leurs travailleurs et travailleuses des membres issus de cette belle communauté. Je pense à Mme Gloria Jaimés, ingénieure en gestion de projet, qui s'occupe de la gestion des contremaîtres de production chez Beaulieu Canada, une entreprise de chez nous qui a su se positionner comme un précurseur sur le plan des tendances de l'industrie du couvre-plancher et qui sans cesse propose des produits novateurs pour les besoins du marché.

Je pense aussi à Odilso Rocha Rodriguez, un bénévole investi dans notre communauté; à Martha Rincon, une bénévole active et impliquée; à Nilda Benito, une bénévole de tous les instants, une entrepreneure qui a créé l'entreprise PachaMama Canada, qui offre des produits d'alpaga de grande qualité, en travaillant directement avec les artisans péruviens. Son commerce est écologique et équitable. Je pense aussi à Jesus Sauce, qui travaille chez Penske; à MM. Celso Kossaka et Davi Almeida, et à Mme Sallira Sanchez, de chez Denis Cimaf; et à Carlos Chacon, de l'épicerie Tienda la Fé, à Saint-Hyacinthe.

Initiatives parlementaires

Je pense à Lorena Meneses, une jeune entrepreneure émérite, qui est à la tête d'une entreprise prospère qui importe, torréfie et distribue du café colombien haut de gamme, le Mareiwa Café Colombien; à John Sanchez, qui travaille à l'évêché et qui accueille à bras ouverts les personnes issues de l'immigration; à Erick Gonzalez, directeur du Soutien aux ventes, à la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe; à Angelika Gill, directrice générale de l'organisme Le Phare, qui regroupe et accompagne les membres de l'entourage d'une personne souffrant d'un trouble de santé mentale en leur offrant du soutien et du ressourcement adapté à leurs besoins.

Je pense à Mme Lucie Kablan, chercheuse en grandes cultures à la Coop fédérée, et auteure d'une recherche en productions végétales qui fut publiée dans le prestigieux *Agronomy Journal* de l'American Society of Agronomy; à Nestor Arrieta Bernal de Techno System, qui produit des échangeurs de chaleur, et à beaucoup d'autres qui enrichissent, par leur expertise, leur professionnalisme et leur passion, notre belle circonscription.

En terminant, je prends un moment pour inviter les néo-Maskoutains et les néo-Valois à un événement festif que j'organise le dimanche 1^{er} juillet à 13 heures au parc Jean-Claude-Patenaude des Loisirs Bourg-Joli, situé au 2520, rue Sainte-Catherine à Saint-Hyacinthe. Je suis très heureuse d'avoir le privilège de leur souhaiter la bienvenue chez eux dans leur communauté et j'espère avoir l'occasion de discuter avec eux le 1^{er} juillet prochain. Encore une fois, je suis fière d'appuyer ce projet de loi et je remercie la communauté latino-américaine de son apport exceptionnel à notre communauté et à notre pays.

• (1925)

J'ai hâte de fêter avec eux le mois du patrimoine latino-américain.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole ce soir au sujet du projet de loi S-218. Je me joins à bon nombre de mes collègues ici ce soir qui ont rendu hommage au sénateur Enverga. Il a été le premier Canadien d'origine philippine à être nommé au Sénat. Il a travaillé sans relâche pour la communauté philippine sans toutefois limiter son dévouement à cette seule communauté. C'est ce qui l'a amené à présenter le projet de loi dont nous sommes saisis, le projet de loi S-218. Alors qu'il était en déplacement pour le groupe ParlAmericas, il est tombé malade et est décédé subitement en Colombie. Il nous manque énormément à tous et nous offrons nos condoléances à sa famille et à la communauté philippine.

L'Amérique latine est une région qui m'intéresse beaucoup. Je travaillais auparavant dans le domaine de l'exportation de bétail. Un certain nombre de personnes travaillaient pour moi au Mexique et j'avais un bureau dans le Sud du Brésil. J'ai énormément voyagé dans les pampas. Au fil du temps, dans mes déplacements pour vendre du bétail et du matériel génétique, j'ai été charmé par la culture, la musique, la nourriture et, surtout, les gens. C'est extraordinaire de voir le grand nombre de ces gens qui ont choisi de venir s'établir au Canada. Ils ont quitté de magnifiques pays, en Amérique centrale et dans les Caraïbes surtout, pour s'installer ici et vivre dans le climat plus froid du Canada.

Depuis que j'ai été élu en 2004, j'ai été très actif au sein de ParlAmericas, dont trois ans à titre de président canadien. Quand je siégeais au conseil d'administration de l'organisation, j'ai pu côtoyer des politiciens latino-américains et visiter de nombreux pays des Amériques. Je suis rendu un certain nombre de fois en Colombie, au Brésil, au Panama, au Mexique, au Chili et en Argentine.

Aujourd'hui, tous ces pays sont de grandes démocraties en pleine effervescence, mais les choses n'ont pas toujours été ainsi. De très nombreuses personnes sont venues cogner à la porte du Canada pour y trouver refuge. Elles fuyaient la violence, la dictature, la guerre civile, les conflits internes et les cartels de la drogue.

En Colombie, par exemple, les FARC, les paramilitaires, le gouvernement et les cartels de la drogue se sont battus très longtemps pour le contrôle du territoire. Je suis déjà allé à Medellin, qui a sensiblement la même taille qu'Ottawa ou Winnipeg et compte environ 800 000 habitants. Au plus fort du conflit, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, plus de 4 000 meurtres y étaient commis chaque année. Il suffit de comparer ce taux d'homicide avec celui de villes canadiennes de taille comparable pour se rendre compte du nombre effarant de personnes qui mouraient ainsi dans la violence. On peut donc comprendre les gens d'avoir voulu s'enfuir.

Beaucoup de gens ont quitté le Chili afin de venir au Canada pour échapper à Augusto Pinochet, le général qui, à l'aide d'un coup d'État et de la junte, a pris le contrôle du pays en 1973. Il a été le dictateur de ce pays jusqu'en 1990. Bien entendu, les Chiliens ont fui le pays.

Beaucoup de Cubains sont venus vivre au Canada pour échapper aux Castro. Tout d'abord, il y a eu Fidel, et, maintenant, c'est Raul. Nous oublions toujours parce que de nombreuses personnes aiment aller en vacances à Cuba, mais il s'agit d'un pays communiste où des milliers de gens ont été détenus comme prisonniers politiques et exécutés par Fidel Castro et son frère Raul lors de la guerre civile.

En Équateur, il y avait Rafael Correa. Au Honduras, il y a de nombreux conflits différents. En Bolivie, il y a Evo Morales. Au Nicaragua, les gens ont vécu sous la férule de Daniel Ortega de 1979 à 1990. C'était un dictateur brutal qui est revenu au pouvoir en 2007, et, encore au printemps, des étudiants manifestaient pour tenter de renverser son gouvernement corrompu. Bien entendu, des députés ont parlé du Venezuela et de la corruption qui gangrène ce pays, d'abord sous Hugo Chavez, et maintenant sous le président Nicolas Maduro. Chaque fois, les gens tentent d'échapper à ces personnes qui commettent des atrocités. Nicolas Maduro a utilisé la nourriture comme arme.

• (1930)

L'Ukraine a connu une chose semblable en 1932 et en 1933, lorsque Staline, un autre dirigeant communiste, a utilisé la famine comme arme. On voit aussi ce qui se produit de nos jours au Venezuela. Beaucoup de gens de ces pays se sont établis au Canada.

L'automne dernier, la Chambre a adopté la Loi de Sergueï Magnitski, que la sénatrice Raynell Andreychuk et moi avons parrainée dans les deux Chambres du Parlement. Le premier nom qui apparaît dans la liste des personnes visées par des sanctions gouvernementales est Nicolas Maduro, président du Venezuela. Je félicite le gouvernement d'avoir pris cette décision, car elle montre clairement que les dictateurs qui commettent des atrocités contre leur peuple sont dans la mire des sanctions prévues dans la Loi de Sergueï Magnitski. Ils ne peuvent pas utiliser le Canada comme un refuge sûr, où cacher leur richesse ou leur famille. Le monde libre ne tolérera pas leur hypocrisie ni les atrocités et la répression violente qu'ils font subir à leur peuple.

Initiatives parlementaires

Évidemment, de nombreux Latino-Américains sont venus au Canada pour des raisons économiques. Je pense particulièrement aux Mexicains. Plus de 80 000 Mexicains ont immigré au Canada. Ils représentent de loin la plus grande communauté latino-américaine au Canada. Au départ, bon nombre d'entre eux sont venus ici pour travailler dans des exploitations agricoles. Un très grand nombre de Mexicains munis d'un visa temporaire continuent de participer au programme estival des travailleurs agricoles en tant que migrants. Ils reviennent année après année et travaillent souvent dans des vergers ou des potagers, voire dans des exploitations apicoles. Ils tombent amoureux du Canada. Comme ils adorent notre niveau de vie, ils décident de rester. Nous sommes heureux qu'ils s'établissent au Canada et qu'ils contribuent à l'économie du pays.

La plus grande communauté mexicaine se trouve à Brandon. Ces gens sont venus pour travailler dans l'industrie du porc. Ils occupent des emplois bien rémunérés, ils apportent une contribution importante à la ville et, évidemment, ils nous font profiter de leur culture.

Nous avons parlé de la musique, de la danse, de la langue, de l'art et, bien sûr, de la nourriture. N'oublions toutefois pas qu'il y a de très bons festivals. J'invite tous les députés au Folklorama à Winnipeg, qui se tiendra du 5 au 18 août. Folklorama compte plus de 44 pavillons de différentes ethnies. Sept pavillons représentent l'Amérique latine. Il y a le pavillon « Tango » de l'Argentine, le pavillon du Brésil, le pavillon des Caraïbes et le pavillon du Mexique. Le Chili en a deux, le pavillon du Chili et le pavillon *Chile Lindo*, qui signifie « beau ». Il y a aussi le pavillon du Salvador. Les gens peuvent visiter ces merveilleux pavillons. Ils reçoivent un passeport, le font estampiller et peuvent ensuite profiter de ce fantastique festival.

Je sais qu'il existe beaucoup de bons festivals latins. Bien entendu, à Toronto, les gens aiment parler de la Caribana. Cependant, Folklorama, un événement d'une durée de deux semaines, est de loin le meilleur festival culturel au Canada. Mon collègue de Winnipeg-Nord est d'accord. Nous voulons que les Canadiens viennent découvrir toutes les différentes cultures. Cependant, si nous prévoyons maintenant désigner le mois d'octobre comme le Mois du patrimoine latino-américain au Canada, tâchons de participer aux festivals des Latino-Américains afin de les soutenir et d'en apprendre davantage sur leur culture. Nous nous en porterons tous mieux.

Je remercie tous nos amis des communautés latino-américaines de l'ensemble du Canada d'être venus s'établir au Canada. Je les remercie d'être venus ici et d'avoir apporté une contribution si importante. Je les remercie de faire partie de la mosaïque multiculturelle du Canada. Je les remercie d'avoir fait du Canada un meilleur pays.

J'encourage tous mes collègues à appuyer le projet de loi S-218. Faisons-le en mémoire du sénateur Enverga. Au bout du compte, je sais que cela fera du Canada un meilleur pays.

• (1935)

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, *buenas noches*. J'ai moi aussi le plaisir de parler du projet de loi S-218. Malheureusement, j'ai oublié l'espagnol que j'avais appris avec mes collègues mexicains à Montréal. Nous devons améliorer nos langues. D'emblée, j'appuie totalement cette mesure législative visant à désigner un mois du patrimoine latino-américain. Cependant, connaissant mes amis d'origine latino-américaine, ils préféreraient probablement que ce soit en juillet ou en août, selon leur pays d'origine. Peut-être que cela peut être négocié.

Plus de 25 000 personnes d'origine latino-américaine vivent dans ma ville, Edmonton, et la plupart parlent au moins deux langues. Évidemment, bon nombre parlent l'espagnol, mais aussi le portugais. Comme j'en parlerai plus tard, les Latino-Américains venus s'installer au Canada parlent aussi d'autres langues. Comme beaucoup d'autres, ils ont été attirés à Edmonton particulièrement pour des raisons comme de bonnes écoles et les possibilités économiques, mais surtout pour la liberté. Nombreux sont ceux qui sont arrivés en tant que réfugiés.

Comme l'explique Giuseppe Marconi, l'organisateur du carnaval d'Edmonton, « Essayer de décrire quelque 20 pays d'Amérique latine qui partagent la même langue semble facile, mais en réalité, tout le monde est unique et différent sur le plan de la culture, de la gastronomie, des arts, du folklore, des histoires, mais nous nous efforçons toujours de surmonter les difficultés. »

Je lui ai demandé combien de langues étaient parlées et il a répondu que tout le monde pense que l'espagnol est la langue parlée; toutefois, quiconque a des amis qui parlent l'espagnol sait qu'ils le parlent différemment. Bien sûr, dans une partie de l'Espagne, les gens parlent avec un beau zézaïement. C'est une langue magnifique.

Les membres de la communauté latino-américaine d'Edmonton viennent de 20 pays différents. Ils parlent espagnol ou portugais, mais beaucoup parlent des langues autochtones telles que le maya et l'arawak. Dans ma seule circonscription, Edmonton Strathcona, plus de 2 000 résidents revendiquent un patrimoine latino-américain et plus de 4 000 se disent capables de parler espagnol ou portugais.

Il y a d'éminents Edmontoniens et Albertains d'origine latino-américaine, notamment trois députés de l'Assemblée législative de l'Alberta: le ministre de la Culture, Ricardo Miranda, qui vient du Nicaragua; Rod Loyola, qui a émigré en Alberta alors qu'il était enfant de réfugiés chiliens; et Estefania Cortes-Vargas, qui vient de Colombie.

La leader communautaire bien connue Sandra Azocar est la directrice exécutive de Friends of Medicare et, au nom de notre parti, elle fait une excellente campagne en faveur de l'assurance-médicaments.

Un ami proche, Ricardo Acuna, est directeur exécutif de l'Institut Parkland. Enfant, il a émigré au Canada avec ses parents, réfugiés politiques fuyant la répression au Chili dans les années 1970. Ricardo me fait penser à l'influence considérable que la communauté chilienne a eue en Alberta par son attachement à la social-démocratie et au mouvement syndical. Il me fait penser également à Ramon Antipan, autre réfugié chilien qui a contribué à la création du syndicat des postiers.

Raffi Torres, personnage plutôt controversé d'origine péruvienne, a joué avec les Oilers d'Edmonton. C'est aujourd'hui un joueur à la retraite de la Ligue nationale de hockey.

Ma chère amie Sonia Varela et sa fille Maria, aussi réfugiées chiliennes, ont toujours défendu vigoureusement la social-démocratie, l'assurance-médicaments et l'assurance-maladie dans ma province.

Cesar Augusto Rendon est président-fondateur de la Multicultural Media and Art Foundation, qui soutient divers projets, comme le Carnaval d'Edmonton, La Prensa et le Directorio Latino de Alberta.

Initiatives parlementaires

Giuseppe Marconi, que j'ai mentionné plus tôt, est le créateur et l'hôte de la baladoémission VIVAYEGLATINO et du Gala canadien des prix latino-américains. Il organise le Carnaval d'Edmonton, qui se déroule pendant trois jours dans Edmonton Strathcona. Il est fier de dire que c'est le plus gros festival latino au Canada. J'invite les députés à venir y faire un tour.

Les Mexicains Carlos Isaias et Bernardo Maldonado sont propriétaires de la fabuleuse Tienda Latina Argyll Foods, qui offre une gamme complète d'aliments et de condiments latino-américains et qui se trouve aussi dans ma belle circonscription, Edmonton Strathcona.

L'émission Corazon Latino, qu'anime depuis fort longtemps Juan Caroca, est diffusée sur les ondes de World FM depuis Edmonton Strathcona.

Sebastian Barrera, promoteur des arts, est le fondateur de l'école CreArt Edmonton dans Parkdale Cromdale. Cette école d'arts, qui fonctionne avec des dons, offre des cours de musique gratuits et a réalisé des murales et de grands graffitis dans le ravin Kinnaird, dans ma ville. Mes voisins ont organisé une collecte de fonds pour son programme. C'est un programme qui en vaut vraiment la peine.

Il y a de nombreux organismes culturels et écoles, dont l'école latino-américaine Gabriela Mistral, dans ma circonscription. C'est une école très réputée pour ses cours d'espagnol s'adressant aux adultes et aux enfants. Elle a été fondée en 1987.

● (1940)

L'Edmonton Hispanic Bilingual Association, qui se trouve également dans ma circonscription, à l'École McKernan, a été créée en 1981. La Cultural Association Folklorical Mexico Lindo of Alberta enseigne la danse folklorique mexicaine traditionnelle. La Latin American Senior Citizen Association d'Edmonton et Primavera Grupo sont des groupes d'ainés latino-américains. Le Latin American Community Engagement Network offre des services d'aide à l'établissement, des cours d'anglais et de la formation à l'intention des immigrants récents. Ce réseau a aussi établi un partenariat avec la Première Nation de Papaschase afin d'honorer la culture autochtone.

Venezolanos en Edmonton est un groupe de Vénézuéliens qui aiment se réunir. Aculpeca, la Peruvian Canadian Cultural Association, se trouve aussi dans ma circonscription. Il y a la Chilean Canadian Cultural Society, ainsi que la Latin American Students' Association, à l'Université de l'Alberta, mon alma mater.

Un peu partout dans la ville et, j'en suis très fière, dans ma circonscription, Edmonton Strathcona, on retrouve d'excellents restaurants latino-américains: HUMA, El Cortez, Mucho Burrito, Àvila Arepa, qui est un restaurant vénézuélien, Julio's Barrio, Burrito Libre et Tacos on Whyte. Ce sont tous des endroits où les gens aiment se réunir lorsqu'ils viennent à Edmonton Strathcona, ma merveilleuse circonscription.

En terminant, j'aimerais souligner qu'au cours des quatre dernières années, j'ai eu l'occasion de travailler avec des collègues mexicains à Montréal, à la Commission de coopération environnementale. Nous profitons de toutes les occasions, que ce soit l'anniversaire d'un enfant, l'anniversaire d'un époux, le Cinco de Mayo, la fête des Morts ou la fête des Morts et l'Halloween, pour célébrer. On danse la salsa, la samba et le merengue. Il y avait beaucoup de musique et, bien sûr, beaucoup de tequila.

J'ai été très privilégiée de passer beaucoup de temps avec mes collègues et amis latino-américains, et c'est une culture, dans notre pays, qui mérite d'être soulignée. On voudra peut-être négocier

d'avantage le mois désigné, parce que de nombreux festivals ont lieu à d'autres moments de l'année. Lors du Heritage Festival à Edmonton, un festival monumental qui s'échelonne sur trois jours, on y trouve beaucoup de culture latino-américaine.

Buenas noches, et profitez du reste de la soirée pour célébrer la culture latino-américaine.

● (1945)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): *Buenas noches, el presidente.* Je suis ravie de prendre la parole pour appuyer le projet de loi S-218, qui vise à instituer le Mois du patrimoine latino-américain au Canada. La mesure législative proposée créerait une occasion pour nous de mieux apprécier la culture latino-américaine au Canada et d'en apprendre davantage à son sujet.

Le Mois du patrimoine latino-américain a été proposé à l'origine par le sénateur Tobias Enverga, le premier sénateur canadien d'origine philippine. Le sénateur, qui n'était pas lui-même latino-américain, a tout de même pensé que ce serait important de souligner les merveilleuses contributions de la culture latino-américaine au Canada.

Le sénateur Enverga, qui a été un champion du multiculturalisme canadien, est décédé subitement le jeudi 16 novembre 2017 lors d'un voyage parlementaire en Colombie. Il nous manque profondément. Il a dit ceci: « La politique canadienne de multiculturalisme est un grand succès pour ce qui est de permettre, en fait de célébrer, les différentes origines culturelles et les langues que nous avons [et que nous partageons]. » Il a ajouté ceci: « Peu de pays sont aussi ouverts et accueillent aussi chaleureusement des gens venus d'ailleurs pour s'établir et entreprendre une nouvelle vie [que le Canada]. »

Je tiens aussi à remercier mon collègue le député de Thornhill de poursuivre le travail entrepris par le sénateur Enverga.

Au Canada, nous avons la chance exceptionnelle de vivre dans une société très multiculturelle. La Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988 a beaucoup contribué à accueillir les cultures du monde entier au sein de la famille canadienne. Les mesures se fondent sur le droit de toute personne de préserver et de partager son patrimoine culturel tout en conservant le droit de participer pleinement et équitablement à la société canadienne. La Loi visait à éliminer les obstacles qui empêchent de participer pleinement à la société et promettait d'aider les gens à combattre et à éliminer la discrimination.

Au Canada, on compte près de 500 000 personnes appartenant à la communauté latino-américaine. Il y a donc un grand nombre de Canadiens qui s'identifient comme des Latino-Américains, et nous leur sommes reconnaissants d'avoir choisi de s'établir dans ce grand pays, où ils sont chez eux. Leur contribution à notre société est absolument formidable. Nombre de célébrations et de festivals latino-américains sont organisés partout au pays, et nous sommes privilégiés de pouvoir découvrir une culture aussi dynamique.

Il y a quelques mois, dans ma communauté, à Yorkton, en Saskatchewan, j'ai eu l'occasion de participer au festival culturel Mosaic, où plus d'une dizaine de cultures étaient représentées. Il va sans dire que la délégation latino-américaine n'avait rien à envier aux autres. Cette communauté apporte beaucoup d'énergie, de couleur et de dynamisme à notre société.

Initiatives parlementaires

L'Amérique latine est formée de 26 pays: le Brésil, le Mexique, la Colombie, l'Argentine, le Pérou, le Venezuela, le Chili, l'Équateur, le Guatemala, Cuba, Haïti, la Bolivie, la République dominicaine, le Honduras, le Paraguay, le Nicaragua, le Salvador, le Costa Rica, le Panama, Porto Rico, l'Uruguay, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La population latino-américaine compte environ 620 millions de personnes, et ce nombre exclut celles qui ont opté pour l'immigration.

L'Amérique latine regorge de ressources humaines et naturelles. C'est grâce aux Latino-Américains si nous avons accès à des produits délicieux comme des fraises, des oranges, des raisins et des melons d'eau, entre autres, en plein milieu de l'hiver au Canada. Nous accueillons également beaucoup de gens de l'Amérique latine qui comblent les besoins en main-d'œuvre dans différentes régions du Canada. Dans ma circonscription, Yorkton—Melville, un grand nombre des exploitations productrices de miel embauchent d'excellents apiculteurs latino-américains. Leur dur labeur est d'une grande importance dans le secteur agricole et l'industrie du miel de ma région. C'est un domaine où nous devons faire mieux pour leur permettre de travailler au Canada de façon plus régulière sans avoir à multiplier les aller-retour lorsqu'ils veulent rester ici et contribuer à l'économie.

La population latino-américaine du Canada est une communauté dynamique et multiculturelle, constituée d'une gamme de sous-groupes. Les artistes, les musiciens, les écrivains et les athlètes de première génération, de même que les chefs de file dans les secteurs des sciences, de la santé et des affaires, ont mené aux deuxième et troisième générations de personnes dont les talents et les compétences viennent enrichir notre société.

● (1950)

Nos cultures sont différentes, mais il y a aussi beaucoup de ressemblances. Certains pays ont aussi le français pour langue officielle. D'autres possèdent comme nous des ressources minières et pétrolières, et comme le Canada, la plupart des pays s'inscrivent dans la tradition judéo-chrétienne.

Si l'Amérique latine était un seul pays, son économie serait la cinquième du monde en importance. Il est essentiel que le Canada continue de développer ses rapports commerciaux avec cette importante région du monde et d'accueillir les gens formidables qui y habitent. Ils ont beaucoup à nous offrir et nous avons beaucoup à leur offrir en retour. Nous ne pouvons que bénéficier des liens étroits qui unissent le Canada avec l'Amérique latine. La création d'un Mois du patrimoine latino-américain est un beau geste qui fait bien comprendre aux Canadiens d'origine latino-américaine qu'ils sont les bienvenus et qu'ils sont précieux pour notre société.

J'invite tous les députés à appuyer comme moi le projet de loi S-218. Je me réjouis à l'idée de célébrer davantage la communauté latino-américaine du Canada à l'occasion du Mois du patrimoine latino-américain.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de me lever à la Chambre pour célébrer la culture latino-américaine. Un peu plus tard dans mon discours, j'expliquerai pourquoi c'est si important et si émotif pour moi de parler de cette culture.

Tout d'abord, je voudrais parler du projet de loi devant nous, qui institue le mois du patrimoine latino-américain. Ce projet de loi mentionne que le Parlement du Canada reconnaît que les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution à notre tissu social, économique et politique,

et que le mois du patrimoine latino-américain permettrait à la population d'en apprendre davantage sur cette contribution. On mentionne aussi que la communauté latino-américaine des quatre coins du Canada se mobiliserait pour ce mois du patrimoine. Le mois d'octobre revêt une importance particulière pour plusieurs communautés latino-américaines, c'est donc pour cela qu'on a suggéré le mois d'octobre pour célébrer la culture latino-américaine.

Nous sommes favorables à ce projet de loi et nous l'appuyons. On sait que des dizaines de pays représentent l'Amérique latine au Canada. Dans Drummond, on a beaucoup de communautés diverses. D'ailleurs, les 25 et 26 mai, on a célébré au parc Sainte-Thérèse la 7^e édition de la Fête de la diversité culturelle de Drummondville. Dans Drummond, nous sommes très fiers de cet événement. C'est un événement familial et interculturel qui permet aux petits et aux grands de danser aux rythmes du monde, de savourer des plats traditionnels et de participer à une panoplie d'activités gratuites et conçues pour favoriser le dialogue et les échanges.

J'étais présent à cette fête, et j'en ai même profité pour danser un peu avec ma conjointe. Comme on le sait, c'est le Ramadan et on en profite pour casser le jeûne le soir. Ce fut encore une fois une excellente édition. La culture latino-américaine était également présente durant cette fête très enrichissante et pertinente. Beaucoup de communautés étaient présentes. D'ailleurs, le Regroupement interculturel de Drummondville, qui est à la source de cette fête, est mandaté par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion depuis plus de 20 ans pour accueillir et accompagner les nouveaux arrivants.

Il y a 55 communautés culturelles différentes à Drummondville, et cela représente environ 4 % de la population totale. La communauté latino-américaine occupe une place très importante. En fait, entre 30 et 40 % des immigrants font partie de cette communauté. La communauté africaine est aussi très importante. Maintenant, la communauté arabe, entre autres les Syriens et les Irakiens, pour ne nommer que quelques groupes, est également très présente dans notre ville. Nous sommes très fiers d'avoir toutes ces cultures et de pouvoir s'enrichir les uns les autres.

D'ailleurs, comme chaque année, à la Fête de la diversité culturelle de Drummondville, des kiosques, représentant une quinzaine de pays, ont été tenus par les différentes communautés culturelles de notre région. Il y avait même une première: des clans de l'Écosse étaient là, ainsi que des membres du clan Lindsay, l'une des familles fondatrices de Drummondville. Nous étions bien contents d'avoir tous ces gens parmi nous.

En parlant de célébration de la culture latino-américaine, je vous disais tout à l'heure que cette culture m'était très chère. La raison pour laquelle elle est si chère pour moi est, en fait, *mi querida, mi vida, mi corazón y mi mujer*, c'est-à-dire ma femme, Liliana Moncada Garcia.

● (1955)

Elle habite avec moi, alors on peut dire que la culture latino-américaine habite dans ma maison. Voilà pourquoi c'est si important pour moi. Je suis déjà un peu vendu lorsque je parle de ce projet de loi, puisque ma femme, ma vie, mon cœur, Liliana Moncada, fait vivre cette culture latino tous les jours dans ma maison et dans ma vie.

Initiatives parlementaires

D'autres ont parlé avant moi de l'importance de la musique et de la danse pour les Latino-Américains. Ma maison vit au rythme de la musique latine. Que ce soit la salsa, la merengue, le bachata ou même le reggaeton, il y a toujours de la musique et des rythmes latins chez moi. Ma femme aime bien bouger les épaules et les hanches en écoutant cette musique. Elle essaie de m'apprendre à danser, mais j'ai un peu les deux pieds dans la même bottine et j'ai de la difficulté à la suivre. Normalement, dans la danse latine, c'est l'homme qui doit guider la femme. Dans le cas de mon couple, c'est le contraire, c'est ma femme qui me guide.

Par ailleurs, j'ai aussi appris à goûter toutes les saveurs de la nourriture latino-américaine. C'est extrêmement important, car on attrape souvent son homme par le ventre. Les saveurs latino-américaines sont donc importantes pour moi. J'ai eu l'occasion de goûter toutes ces saveurs dans ma maison, mais aussi en voyageant avec le groupe parlementaire ParlAmericas. J'ai eu l'occasion de voyager et de travailler avec d'autres parlementaires au Panama, à Cuba, au Mexique, au Pérou et en Colombie. Cela m'a permis de découvrir la nourriture latino-américaine, que j'adore, comme les cevichés et les empanadas. Je suis très chanceux d'avoir pu découvrir et déguster cette nourriture régulièrement.

Si on a choisi le mois d'octobre, c'est parce que plusieurs pays ont des célébrations importantes au mois d'octobre. Par exemple, le 12 octobre, c'est le *Dia de las Culturas* au Costa Rica, c'est le *Dia de la Resistencia Indigena* au Venezuela, c'est le *Dia del Respeto a la Diversidad Cultural* en Argentine, c'est la fête de Notre-Dame d'Aparecida et c'est le *Dia das Crianças*, la journée des enfants, au Brésil.

C'est donc un mois important pour plusieurs pays et plusieurs cultures latino-américaines. Il y a aussi la fin des célébrations d'indépendance de plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Costa Rica, le El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Mexique.

Enfin, je suis aussi très fier que mes filles, Ariane et Oriana, aient eu l'occasion de faire des voyages de travail coopératif en Amérique latine pour connaître la réalité de ces pays. Elles ont été hébergées par des familles et elles ont travaillé tous les jours pour récolter le café, pour aider à l'entretien, pour faire des travaux sur la ferme et des travaux de couture, etc. Pendant quelques semaines, elles ont pu découvrir la réalité culturelle des pays latino-américains. Je suis très content que toute ma famille puisse s'enrichir de cette culture et que Drummondville puisse aussi s'enrichir de 55 très belles cultures.

● (2000)

[Traduction]

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Monsieur le Président, je suis très contente de parler du projet de loi sénatorial S-218, Loi sur le Mois du patrimoine latino-américain. La communauté des Canadiens d'origine latino-américaine a toujours beaucoup contribué à la société canadienne.

Avant de parler du projet de loi en tant que tel, je prends quelques instants pour parler du parrain du projet de loi au Sénat, le regretté sénateur Tobias Enverga. Il est tout indiqué que le projet de loi instaure le premier Mois du patrimoine latino-américain, car le sénateur Enverga était un pionnier. Il a été le premier Canadien d'origine philippine à avoir été élu au conseil scolaire du district de Toronto et le premier sénateur canadien d'origine philippine.

Tout le monde sait que le sénateur Enverga était un ardent défenseur des Canadiens d'origine asiatique. Il a notamment été coprésident des festivités torontoises du Mois du patrimoine asiatique et directeur du Conseil canadien du multiculturalisme. Il

a aussi créé la Philippine Canadian Charitable Foundation et il a déjà été président du Conseil du Jour de l'indépendance des Philippines.

Cette semaine, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie annuelle de lever du drapeau du Jour de l'indépendance des Philippines sur la Colline du Parlement, en compagnie de plusieurs collègues de tous les partis de la Chambre et du Sénat.

Le projet de loi S-218 est la preuve que le sénateur Enverga ne défendait pas que les intérêts de la communauté asiatique du Canada. Ses efforts ont traversé l'océan Pacifique pour se rendre jusqu'en Amérique latine. C'est d'ailleurs l'objet du projet de loi: instituer le Mois du patrimoine latino-américain.

Pour certains, s'établir et entreprendre une nouvelle vie ailleurs n'est pas une décision facile à prendre. Dans bien des cas, les gens quittent leurs amis et leurs proches, abandonnant le confort de leurs habitudes, pour partir à la quête de débouchés et de prospérité. Ce sont des choix difficiles que tous nos ancêtres ont dû faire, si ce n'est pas nous-mêmes, à un moment ou à un autre de leur vie. C'est d'ailleurs un choix que j'ai fait moi-même, comme beaucoup d'autres de mes collègues dans cette enceinte. Vancouver héberge l'une des plus importantes communautés latino-américaines au Canada.

L'Amérique latine couvre une énorme superficie. Elle s'étend du Mexique, en Amérique du Nord, descend vers les pays d'Amérique centrale, le Panama, la Colombie, passe le long de la cordillère des Andes jusqu'à la magnifique Terre de Feu, dans les régions méridionales de l'Argentine et du Chili, et traverse l'Amérique du Sud d'ouest en est, de l'océan Pacifique jusqu'aux plages chaudes du Brésil. Je n'essaie pas de donner aux gens une liste exhaustive de tous les pays qui constituent l'Amérique latine, mais bien un aperçu du vaste territoire d'où viennent les Latino-Américains.

Ce que les Latino-Américains ont surtout en commun, c'est leur langue. Les langues prédominantes de la communauté sont le portugais, langue officielle du Brésil, et l'espagnol, principale langue parlée partout ailleurs. Je crois savoir que de nombreux Portugais parlent espagnol et vice versa, tout comme les Canadiens parlent anglais et français.

Les Latino-Américains ont apporté de nombreuses contributions culturelles au Canada. Rappelons qu'il y aura, en 2018, une Coupe du monde de soccer. Les Latino-Américains adorent leurs équipes de soccer, c'est un fait reconnu dans le monde entier. Cette passion s'étend maintenant au Canada, où le soccer gagne en popularité. J'ai d'ailleurs appris ce matin que la proposition soumise conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique en vue d'accueillir la Coupe du monde de la FIFA a été acceptée. Nous aurons donc l'occasion de voir les meilleurs joueurs de soccer — ou, devrais-je dire, de football — du monde au Canada en 2026.

● (2005)

Cette excellente nouvelle explique pourquoi les négociations de l'ALENA ont été retardées: les trois pays en question se concentraient sur l'obtention de la Coupe du monde. La nouvelle la plus merveilleuse de toutes, c'est que nous sommes certains de voir l'équipe canadienne de soccer masculin renouer avec la plus grande compétition qui soit. Je suis convaincue que les joueurs nous feront honneur.

Initiatives parlementaires

Par ailleurs, la cuisine latino-américaine est très populaire. Dans toutes les villes canadiennes d'une certaine taille, on trouve des restaurants qui offrent des mets traditionnels et des mets inspirés de la cuisine fusion. Les saveurs latino-américaines ont une place au menu de plusieurs restaurants situés près de la Chambre des communes, à Ottawa, ainsi que dans ma merveilleuse circonscription, Richmond-Centre. Sans vouloir offenser nos collègues de l'Alberta, je rappelle que lorsqu'on se sent d'humeur carnivore, une grilladerie brésilienne est un excellent choix.

Le préambule du projet de loi S-218 mentionne que les Latino-Américains et les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique du Canada. C'est tout à fait exact. Individuellement, les Canadiens d'origine latino-américaine ont apporté une contribution inestimable à la nation canadienne. Ils se sont distingués dans toutes les sphères de la société, qu'il s'agisse de sport, de musique, de science, ou même ici, à la Chambre. Comme le whip en chef du gouvernement est d'origine argentine, je suis certaine qu'il aura beaucoup à dire au sujet du projet de loi S-218.

D'ailleurs, l'ancienne chef de l'opposition officielle, Rona Ambrose, a grandi au Brésil et parle le portugais et l'espagnol. L'ancien ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Vic Toews, est né au Paraguay. Il n'est pas étonnant que plusieurs Canadiens d'origine latino-américaine aient joué dans la LNH, notamment Raffi Torres et Bryce Salvador.

Plusieurs dates importantes pour les pays latino-américains sont en octobre. Le 10 octobre, Cuba célèbre le *Grito de Yara*, soit l'anniversaire du début de la lutte de Cuba pour obtenir son indépendance de l'Espagne. Je m'abstiendrai de faire des commentaires sur la fascination qu'éprouvent certains députés d'en face pour Cuba. Le 12 octobre, de nombreux pays d'Amérique latine célèbrent la *Día de la Raza*, ou journée panaméricaine.

Je suis enchantée d'appuyer le projet de loi S-218 et, si la Chambre des communes est d'accord, de pouvoir faire du mois d'octobre le Mois du patrimoine latino-américain.

● (2010)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours bien de pouvoir compter sur l'appui enthousiaste de mes collègues. Malheureusement, mes amis d'en face ne participent pas au débat. Je suis le 18^e député conservateur à prendre la parole sur ce projet de loi d'une grande importance, tandis que pas un seul député libéral n'a prononcé un discours ce soir. Il est malheureux de constater que les libéraux ne participent pas et ne célèbrent pas le très riche patrimoine latino-américain de notre pays. En revanche, il est formidable de constater l'appui de mes collègues conservateurs ce soir, et je les remercie pour leur enthousiasme.

Je voudrais parler des expériences que j'ai vécues avec la communauté latino-américaine. En février, j'ai eu l'occasion de visiter le Guatemala au sein d'une délégation comprenant quelques collègues ainsi que des représentants de la Banque canadienne de grains. Je voulais faire ce voyage parce que de très ardents partisans de la Banque canadienne de grains habitent dans ma circonscription, Foothills. Parmi eux se trouvent des producteurs, des agriculteurs qui consacrent une partie de leur terre à des cultures comme le blé et le canola qu'ils envoient à beaucoup de pays d'Amérique latine, dans le cadre de leur coopération avec la Banque canadienne de grains. Ma circonscription abrite aussi un certain nombre de groupes confessionnels et d'églises qui participent aux activités de la Banque canadienne de grains.

Ce qui rend si unique et avantageux ce partenariat avec des pays comme le Guatemala, le Nicaragua et le Salvador, c'est qu'en plus d'envoyer des denrées et des produits pour aider les gens pauvres ou souffrant de malnutrition, les participants au programme se rendent aussi dans ces pays pour apprendre à leurs habitants comment cultiver des produits, leur enseigner des méthodes agricoles nouvelles et novatrices et leur offrir la possibilité de lancer de nouvelles entreprises.

Ce soir, j'aimerais raconter une anecdote en particulier. Je me trouvais dans une maison familiale en bloc de béton dans une localité très éloignée, dans les hautes montagnes du Guatemala, et toutes les deux minutes, aurait-on dit, des épouses, des maris et des enfants franchissaient le pas de la porte pour venir voir la délégation canadienne. Nous avons rencontré un père et un fils qui nous ont parlé avec grande fierté de leur nouvelle entreprise. Ils venaient de commencer à exploiter une ferme de pommes de terre. Au Canada, les fermes peuvent couvrir des centaines d'acres. Or, la ferme en question était un potager dont la taille n'était probablement pas beaucoup plus grande que quelques tables. Le père et son fils cultivaient des pommes de terre pour se nourrir et assurer la subsistance de leur collectivité dans cette région très éloignée.

C'est à ce moment que j'ai appris que la culture des pommes de terre a commencé dans les montagnes péruviennes. Comme je suis sûr que vous le pensiez aussi, monsieur le Président, je supposais que cette culture était originaire de l'Île-du-Prince-Édouard ou de l'Irlande, mais j'avais tort. La culture des pommes de terre a en fait commencé dans les Andes, et il y a des gens qui tentent de la recommencer dans les régions montagneuses où se trouvent ces localités guatémaltèques.

Ils ont constaté que la présence de ravageurs — une sorte de mite noire ou de taupin — rendait fort difficile l'obtention de bonnes récoltes. Ces localités n'ont évidemment pas les moyens d'acheter les pesticides et les produits chimiques que nous avons ici, en Amérique du Nord. Cependant, elles ont inventé leur propre pesticide naturel composé de poivre, d'huile végétale et d'une sorte de champignon sauvage, et elles le faisaient fermenter dans des barils. Je ne sais pas trop comment elles ont imaginé cette concoction, mais elle a donné de bons résultats, si bons en fait que les habitants des villages environnants venaient demander la recette à la localité qui l'a créée.

Le père et le fils ont réalisé le potentiel commercial de leur idée. Ils se sont adressés à la Banque canadienne de grains, qui leur a fourni les capitaux de lancement nécessaires au lancement de leur propre microentreprise. Ils ont bâti une petite usine, se sont procuré des barils, des ingrédients et du matériel d'emballage et monté une petite chaîne d'assemblage. Le bonheur que leur procurait le fait de lancer leur propre entreprise était manifeste. Nous espérons qu'ils connaîtront la réussite.

● (2015)

Chose étonnante, le signal WiFi et le service Internet sont meilleurs dans cette région montagneuse et isolée au-delà des nuages que dans bon nombre de localités rurales de ma circonscription. Ils avaient l'intention de faire la promotion de leur produit sur Facebook et ils étaient à construire un site Web. De toute évidence, nous avons du pain sur planche, si des endroits isolés du Guatemala profitent d'un meilleur service cellulaire que celui qui est offert au Canada. Toujours est-il qu'ils préparaient la commercialisation de leurs produits dans une perspective à long terme. Ces possibilités n'auraient pas existé sans la contribution de Canadiens. Si on pense aux partenariats établis entre les pays, on voit qu'il convient parfaitement de célébrer le patrimoine latino-américain ici, au Canada.

Initiatives parlementaires

Fait intéressant, nos produits agricoles sont beaucoup exportés dans divers pays en Amérique latine. Les échanges commerciaux entre nos pays et collectivités se chiffrent à plus de 2 milliards de dollars. Nous avons conclu des accords de libre-échange avec plusieurs pays de l'Amérique latine, dont le Chili, le Costa Rica, la Colombie et le Pérou. Nous sommes actuellement à négocier d'autres accords de libre-échange, notamment avec la République dominicaine, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua et, bien entendu, le Guatemala, qui représente la plus importante économie de la région.

Ma collègue néo-démocrate de Saint-Hyacinthe—Bagot était également de ce voyage au Guatemala. J'ai visité sa circonscription. Elle m'a aidé à pratiquer mon français quand j'étais là-bas. J'ai gardé secret le fait que je comprends le français afin de pouvoir espionner. Toutefois, nous étions tous là pour voir les entreprises que les Guatémaltèques ont démarrées, depuis cette petite entreprise de pesticide jusqu'à une coopérative de cultivateurs de grains de café qui, grâce à l'appui de Canadiens, a pu acheter une installation de torréfaction, faire en sorte que tout soit prêt et devenir un succès à grande échelle. C'était vraiment excitant de voir cela de mes propres yeux, de même que de constater la coopération et la communication qui ont lieu entre le Canada et le Guatemala.

J'aimerais raconter aux députés une autre histoire que je trouve intéressante au sujet de notre voyage. Nous avons visité, dans une collectivité, une aire commune où un grand nombre de femmes avaient démarré leur propre entreprise de fabrication d'écharpes, de couvertures et de divers articles souvenirs. Cela a commencé en raison du grand nombre de travailleurs saisonniers qui viennent travailler dans le domaine de l'agriculture au Canada. Évidemment, ce sont surtout des hommes qui effectuent le voyage au Canada pour aider nos entreprises agricoles pendant six ou sept mois. Pendant ce temps, les nombreuses femmes qui restent à la maison prennent soin de la famille et tentent elles aussi de gagner de l'argent. La décennie de guerre civile, qui a pris fin il y a seulement quelques années, a également fait de nombreuses veuves. Avec l'aide d'une personne canadienne, qui a fourni la mise de fonds pour acheter des métiers à tisser et du tissu, ces femmes ont pu démarrer leur propre entreprise, qui est devenue extrêmement prospère. Maintenant, leurs produits se vendent non seulement partout au Guatemala dans les boutiques souvenirs, mais partout dans le monde par l'entremise d'Internet. Nous pouvons tirer de nombreuses leçons de ce qui se fait ici et au Guatemala.

Je terminerai en disant que ce fut un réel honneur pour moi de parler du Mois du patrimoine latino-américain. Je salue brièvement la mémoire du sénateur Enverga, qui a présenté ce projet de loi. Il y a énormément de Philippins qui vivent dans ma circonscription. J'ai beaucoup de respect pour le sénateur Enverga et pour tout ce qu'il a fait pour les Philippins du Canada. Je tenais à le souligner.

● (2020)

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Foothills de son extraordinaire allocution. Qu'il ait réussi à inclure l'agriculture, les agriculteurs et les produits agricoles de l'Alberta dans un discours sur le Mois du patrimoine latino-américain montre que personne ne pourrait, mieux que lui, occuper les fonctions de ministre du cabinet fantôme pour l'agriculture.

Je suis très heureux d'appuyer le projet de loi S-218, qui ferait du mois d'octobre le Mois du patrimoine latino-américain.

Je suis le 19^e conservateur à l'appuyer et j'avoue que je suis très déçu que pas un seul libéral n'ait daigné prendre la parole pour faire de même ou souligner la contribution des Latino-Américains à la

société canadienne. Les libéraux ont choisi de ne pas participer au débat visant à reconnaître leur apport à notre pays.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à honorer la mémoire de mon bon ami, le regretté sénateur Tobias Enverga, que nous appelions aussi « Jun », qui a été le premier à saisir le Sénat de ce projet de loi.

Né aux Philippines, Tobias Enverga a été le premier sénateur canadien d'origine philippine. Il a été nommé par le premier ministre Stephen Harper. Le sénateur Enverga était un immigrant et il n'avait pas peur d'afficher son amour pour le Canada. Il se donnait corps et âme à son travail de parlementaire et il avait énormément d'influence auprès des siens.

Avant son arrivée en politique, le sénateur Enverga a été commissaire d'école pour un conseil scolaire catholique à Toronto, et il s'est fait connaître dans la région de Toronto en lançant la Philippine Canadian Charitable Foundation. Il a coprésidé le Groupe interparlementaire Canada-Philippines, et il a inauguré la cérémonie de lever du drapeau à l'occasion des célébrations annuelles du Jour de l'indépendance des Philippines sur la Colline du Parlement, un événement que nous venons de célébrer il y a quelques jours et auquel j'ai eu le grand plaisir de participer, l'année dernière, puisque je n'étais pas au comité. C'était une magnifique journée ensoleillée, et j'ai encore le souvenir du sénateur Enverga qui déploie un énorme drapeau des Philippines devant des centaines de Canadiens d'ascendance philippine venus se joindre aux célébrations.

Le sénateur Enverga, qui était aussi membre du comité exécutif du groupe ParlAmericas, a fait beaucoup d'efforts pour forger des liens plus étroits avec les parlementaires de toute l'Amérique latine. Il voulait les aider à améliorer la démocratie et les gouvernements dans le cadre d'initiatives de collaboration internationale et d'un dialogue constructif. Il était surtout reconnu pour son ardeur à défendre les immigrants, les pauvres et tout particulièrement les personnes ayant des besoins spéciaux, comme sa fille, Rocel, atteinte du syndrome de Down.

J'ai rencontré le sénateur Enverga pour la première fois il y a quelques années. Je sais qu'il était un mari dévoué auprès de son épouse, Rose, et un père dévoué aussi. Sa foi était également très importante à ses yeux. Il était catholique et membre du Quatrième Degré des Chevaliers de Colomb. Je suis un simple membre du Premier Degré parce que je n'ai pas le temps de participer aux activités en raison de mes fonctions parlementaires, ce que mon église me rappelle régulièrement. Le sénateur Enverga me rappelait constamment qu'il était membre du Quatrième Degré et que j'étais simplement membre du Premier Degré. J'apprécie également son engagement envers sa foi et son église.

Dans l'esprit du multiculturalisme, le sénateur Enverga a parrainé le projet de loi S-218 en vue de désigner le mois d'octobre comme mois du patrimoine latino-américain. En tant que député d'Edmonton-Ouest, cette mesure législative est importante à mes yeux, puisque, à elle seule, l'Alberta compte plus de 55 000 Canadiens ayant des origines latino-américaines. Chaque année, de nouveaux membres s'ajoutent à cette population dynamique, et nous devrions accueillir avec joie l'augmentation du nombre de Latino-Américains qui viennent s'établir dans notre magnifique pays.

Initiatives parlementaires

Pendant les années 1970, Edmonton a accueilli chaleureusement une vague de réfugiés chiliens et argentins ayant fui les dictatures militaires qui ont dévasté leur pays pendant cette période. Au cours des années 1980, les conflits armés qui ont sévi en Amérique centrale ont entraîné l'arrivée d'une vague de réfugiés salvadoriens, guatémaltèques et nicaraguayens à Edmonton. Un réfugié est aussi arrivé de Toronto pendant cette période: moi.

En Alberta, la communauté latino-américaine est diversifiée et multiethnique. Ses membres sont originaires de plusieurs régions et pays différents, comme le Mexique, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, les Caraïbes et même l'Afrique et l'Europe. Ce projet de loi vise à reconnaître les nombreuses et considérables contributions que la dynamique communauté latino-américaine a apportées au tissu social, économique, culturel et politique du Canada.

Le mois du patrimoine latino-américain viendrait s'ajouter à plusieurs autres mois que nous soulignons déjà, comme le Mois du patrimoine allemand, le Mois du patrimoine asiatique et le Mois du patrimoine italien, ainsi qu'à tous les jours et les semaines que nous célébrons à la Chambre. Les Canadiens d'ascendance latino-américaine, comme leurs concitoyens d'autres origines culturelles, souhaitent célébrer et conserver ce qu'il y a de mieux dans leur culture et leur langue et le faire connaître aux autres Canadiens pour qu'ils fêtent avec eux. Dans ce cas, les célébrations auraient lieu au mois d'octobre.

Comme le projet de loi S-218 vise à célébrer la culture et l'histoire latino-américaines, j'aimerais souligner les réalisations exceptionnelles d'un de mes concitoyens, l'Albertain Victor Fernandez. Lorsque j'aurai dit aux députés tout ce qu'il a fait pour Edmonton, l'Alberta et l'ensemble du pays, je ne serais pas surpris que quelqu'un propose qu'on désigne un mois en son honneur.

● (2025)

Après avoir quitté le Chili pour immigrer au Canada, M. Fernandez s'est joint au service d'incendie et de sauvetage de St. Albert, où il a mené une carrière remarquable de pompier pendant 32 ans.

M. Fernandez est un héros pour tous les Canadiens et il a consacré sa vie à faire passer la sécurité d'autrui avant la sienne à St. Albert et dans les environs.

En 1999, il a fait une contribution significative à sa collectivité en fondant le fonds canadien d'aide aux services d'incendie étrangers. Son organisme offre de l'équipement et de la formation indispensables aux premiers intervenants dans les pays en développement partout dans le monde. Sous sa direction, l'organisme a reçu plus de 6 millions de dollars en dons, y compris 45 tonnes d'équipement de lutte contre les incendies et de matériel paramédical ainsi que 15 camions d'incendie.

M. Fernandez ne se lasse jamais dans sa quête sans fin visant à améliorer le monde et à aider les gens par tous les moyens possibles. Il a dirigé des missions dans d'innombrables pays, comme la Bolivie, la Colombie, le Guatemala, le Salvador, Cuba et le Paraguay. Il suit les principes suivants: « travaille pour les gens », et, « ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse. » Il s'agit vraiment d'un modèle pour tous les Canadiens.

Les merveilleuses contributions de M. Fernandez lui ont valu la croix de feu du service d'incendie de l'Équateur. C'est le premier non-Équatorien de l'histoire à recevoir cet honneur.

En 2015, le Congrès hispanique canadien et l'alliance des entreprises hispaniques ont remis un prix à M. Fernandez pour être

l'un des 10 Hispanos-Canadiens les plus influents. La ville de St. Albert l'a aussi nommé citoyen de l'année.

Toutefois, ce n'est pas tout.

Victor Fernandez a reçu la Médaille du centenaire de l'Alberta, la Médaille de l'Alberta pour les services d'urgence, le Prix pour service exceptionnel de l'Association canadienne pour la santé mentale, et il a été reconnu comme pilier de la communauté par la communauté de St. Albert. Il incarne le parfait gardien de sa communauté.

Nous sommes extrêmement reconnaissants à M. Fernandez des efforts inlassables qu'il a déployés en Alberta et nous ne le remercierons jamais assez de tout ce qu'il a fait au pays et à l'étranger pour rendre le monde meilleur.

Le projet de loi S-218 et le Mois du patrimoine latino-américain rendent hommage à des gens comme Victor et reconnaissent les réalisations exceptionnelles des Latino-Américains tout au long de l'histoire du Canada.

De nombreux Canadiens d'origine latino-américaine ont fait des contributions exceptionnelles dans divers domaines: sciences, sports, photographie, divertissement, musique, clergé et politique. Comme il ne me reste pas beaucoup de temps, je me contenterai de souligner quelques exemples.

L'honorable Vic Toews, qui a pendant 13 ans servi les Canadiens dans cette enceinte, est né au Paraguay en 1952. Il a fait une illustre carrière en politique provinciale et fédérale en occupant divers postes: ministre du Travail et de la Justice au Manitoba, ministre fédéral de la Sécurité publique, de la Justice, et président du Conseil du trésor.

Durant sa carrière politique, il s'est battu pour assurer la sécurité économique à long terme du Canada et créer des emplois dans sa communauté.

À titre de ministre de la Sécurité publique, l'honorable Vic Toews a appuyé l'ancien premier ministre dans les efforts qu'il a déployés pour mettre en oeuvre les premières stratégies de lutte contre le terrorisme et de cybersécurité, de même qu'un plan d'action pour lutter contre la traite des personnes.

Il avait la réputation de sévir contre la criminalité parce que la sécurité des habitants de sa collectivité avait la préséance sur tout le reste.

M. Toews est un Manitobain et il est fier de l'être. Il a eu le privilège de servir sa collectivité à titre de ministre régional pour la province. Il a représenté ses concitoyens avec intégrité et courage et il a toujours fait en sorte que leurs voix soient entendues.

Un autre Canadien latino-américain bien connu est Rafael Cruz, il est un prédicateur chrétien cubano-américain, un conférencier et le père du sénateur américain du Texas et ancien candidat à la présidence Ted Cruz. Rafael Cruz a vécu en Alberta pendant quatre ans — c'était seulement à Calgary, mais personne n'est parfait. C'est au cours de cette époque que son fils est né. Rafael Cruz est un incontournable du milieu politique et religieux des États-Unis.

Le projet de loi représente une étape importante de la démarche visant à reconnaître la richesse et la diversité des langues et des cultures de l'Amérique latine tout en permettant aux futures générations d'en apprendre plus sur le patrimoine latino-américain.

Initiatives parlementaires

L'adoption du projet de loi S-218 permettra de consacrer le mois d'octobre à la reconnaissance des importantes contributions des Latino-Américains au Canada, de sorte que nous puissions le remercier de tout ce qu'ils ont fait pour faire du Canada le pays merveilleux qu'il est.

Le projet de loi S-218 représentera aussi un élément important de l'héritage politique du sénateur Enverga. Étant donné que la mesure législative est l'une de ses dernières tâches inachevées, j'ai l'immense honneur d'appuyer le projet de loi en sa mémoire.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, j'étais très attentif et j'ai vraiment adoré les commentaires du député d'Edmonton-Ouest. Je veux le remercier de sa loyauté et des fiers services qu'il rend dans Edmonton-Ouest. Il a souligné qu'il était le 19^e député à s'exprimer ce soir au sujet de cet important projet de loi. Il a également fait remarquer que nous n'avions toujours rien entendu du côté de la majorité silencieuse d'en face. Pas un seul député libéral n'a pris la parole ce soir. Je ne vois pas ce qu'ils peuvent avoir contre ce projet de loi, parce que le projet de loi S-218 devrait obtenir un soutien unanime de la Chambre, exprimé notamment au moyen de commentaires d'appui. Ils ont encore le temps de prendre la parole et d'assumer leurs responsabilités en affirmant leur appui à cet important projet de loi. J'espère qu'ils auront compris le message.

L'idée du projet de loi S-218 vient de la vision du sénateur Tobias Enverga, qui nous manque. Il a fait un excellent travail; pour ceux qui nous regardent à la maison, le S devant le numéro indique que le projet a d'abord été présenté au Sénat. Si c'était un C, c'est qu'il aurait été présenté à la Chambre en premier. Le député qui parraine le projet de loi à la Chambre est un autre vaillant député conservateur, le député de Thornhill. Je veux le remercier de tous ses efforts et de son appui au projet de loi. C'est un projet de loi qui vaut la peine d'être soutenu. Il est maintenant à l'étape du rapport; c'est donc dire qu'il est passé par le comité, que nous sommes rendus à l'étape du rapport et que, bientôt, je l'espère, il aura l'appui unanime de la Chambre.

Le projet de loi S-218 reconnaît l'importance de la culture latino-américaine au Canada. Je suis ravi que d'autres cultures au Canada aient déjà obtenu une pareille reconnaissance. Par exemple, en février, c'est le Mois de l'histoire des Noirs; c'est passionnant que nous reconnaissons cette culture. En mai, c'est le Mois du patrimoine juif; j'en suis ravi et je remercie les députés des deux côtés de la Chambre qui ont rendu possible cette reconnaissance. Mai est aussi le Mois du patrimoine asiatique. J'espère que, en octobre prochain, nous pourrions célébrer le Mois du patrimoine latino-américain.

Je suis d'origine ukrainienne. Mon *gido*, mon grand-père, est venu d'Ukraine en 1906. Le Canada a été très bon pour notre pays. Ma famille a travaillé fort. Elle a aidé à bâtir des routes en Alberta. C'est là où ma famille s'est établie. C'est un honneur pour moi de pouvoir, en tant que député canadien, retourner à Biliavtsi, un petit village de l'Ouest de l'Ukraine, tout près de Brody. Il y a Lviv, Brody et Biliavtsi. C'est de là qu'est venue ma famille en 1906. Mon grand-père était âgé de 16 ans. Six mois plus tard, mon grand-père, Donelo Warawa est venu. Je serai le premier de ma famille à y retourner depuis 1906. J'en suis ravi.

Notre patrimoine est tellement important. J'en ai juste parlé un peu. J'espère qu'il y aura un jour un mois du patrimoine ukrainien. Il existe en Alberta. On y a bien fait les choses. Le 7 septembre est la Journée du patrimoine ukraino-canadien en Alberta. Peut-être que le Canada pourrait intervenir et faire comme elle. Peut-être que l'un des

députés libéraux, s'ils se réveillent et qu'ils sont prêts à prendre la parole, pourrait demander le consentement unanime pour cela.

Toutefois, nous sommes ici ce soir pour parler du projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain. À Langley, qui se trouve dans la circonscription que je représente, Langley—Aldergrove, chaque année, il y a un festival national de la culture, et toutes les différentes cultures y sont représentées, y compris la culture latino-américaine. À quoi cela ressemble-t-il? Bien sûr, il y a la musique et les habits magnifiques ainsi que des gens extraordinaires et gentils. En plus, il y a les merveilleuses langues latines, comme l'espagnol, le portugais, le français, l'anglais et celles de toute l'Amérique latine. Nous profitons de la musique et de l'art fantastiques qui en découlent.

• (2030)

L'une des choses que j'aime tout particulièrement de l'Amérique latine, c'est sa cuisine. Je suis persuadé que tous les députés aiment beaucoup ces mets extraordinaires.

Lorsqu'on côtoie des Latino-Américains et qu'on profite de la culture, de la musique, des arts, de la cuisine et des vins de leur merveilleuse région, on croit y être. J'ai eu le bonheur d'aller visiter différents pays d'Amérique latine et une très petite partie du Mexique. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion d'aller dans le Sud du Mexique, qui est un énorme pays. Le Mexique fait partie de l'Amérique du Nord, mais c'est aussi un pays de l'Amérique latine, qui regroupe les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. C'est une magnifique région dont j'aime beaucoup la culture.

La population canadienne est diversifiée. La majorité des Canadiens sont, de près ou de loin, des immigrants. De belles possibilités s'offrent à nous, et j'espère que le projet de loi recevra l'appui unanime des députés au moment du vote. J'invite aussi le gouvernement à créer des conditions propices à la prospérité, à la réussite professionnelle et à l'épanouissement culturel des Canadiens et, plus particulièrement, des néo-Canadiens. Pour cela, il faut qu'il y ait des investissements au Canada.

Le gouvernement a la responsabilité de créer cet environnement où les gens sont prêts à investir. Avec les hausses d'impôt et les idéologies du gouvernement — qui ne souhaite même pas parler de la mesure législative —, la situation est préoccupante. Est-ce si important pour les libéraux? Qu'est-ce qui est vrai parmi leurs belles paroles?

Les libéraux ont la responsabilité de s'exprimer au sujet d'importants projets de loi comme celui-ci, et de créer un environnement où les Canadiens ont un avenir — pas seulement la génération actuelle. J'ai cinq enfants et dix petits-enfants. Je souhaite une très joyeuse fête des Pères à tous les pères. En tant qu'hommes et femmes à la Chambre, nous avons la responsabilité de créer un environnement où non seulement la génération actuelle, mais les générations à venir — nos enfants, nos petits-enfants, et leurs enfants — ont un brillant avenir.

Les hausses d'impôt nuisent aux Canadiens. Lorsque je retourne à la maison et que je profite de ma belle communauté, c'est ce même message que j'entends. Les gens craignent de plus en plus que le gouvernement se trompe. Les libéraux doivent écouter les Canadiens et ils doivent respecter leurs promesses. Ils doivent respecter les cultures comme le mois du patrimoine latino-américain. J'espère qu'ils parleront de cet important projet de loi.

Initiatives parlementaires

● (2035)

L'hon. Deepak Obhrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, mon collègue disait qu'il était le 19^e à prendre la parole. Je serai le 21^e. Le 20^e devait être un libéral, mais aucun député de ce parti n'a jusqu'ici dit un mot sur le projet de loi. Ils ont la chance de prendre la parole au 20^e rang et de dire un mot.

Je suis enchanté de pouvoir appuyer le projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain.

Je tiens à rendre hommage au parrain du projet de loi, mon très bon ami de l'Ontario, le regretté sénateur Tobias Enverga junior. Le sénateur Enverga est décédé l'année dernière alors qu'il effectuait une visite en Colombie dans l'exercice de ses fonctions de parlementaire. J'ai fait de nombreux voyages avec le sénateur, aux Philippines et ailleurs, et je sais qu'il était un grand Canadien qui avait à cœur l'intérêt du Canada.

L'Amérique latine se trouve sur notre continent. Elle fait partie intégrante de l'Amérique. Il est donc essentiel que nous entretenions de solides relations avec elle. D'ailleurs, nos relations avec l'Amérique latine ne datent pas d'hier. La partie nord de ma circonscription, Calgary Forest Lawn, est surnommée le village des latinos. On y trouve des milliers de Latino-Américains d'origine chilienne qui ont fui le Chili et se sont installés dans cette partie du Canada. Évidemment, nous avons comme politique d'accorder l'asile aux gens qui sont victimes de violations des droits de la personne.

Le premier ministre l'a d'ailleurs déclaré sur la scène internationale. Toutefois, les libéraux ne se prononcent pas sur le projet de loi. Par conséquent, j'aimerais dire que, lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, ils étaient ceux qui avaient à cœur de resserrer les liens avec l'Amérique latine. Dans cette optique, l'ancien premier ministre avait nommé mon estimée collègue, Diane Ablonzy, de même que le député de Thornhill, ministres d'État pour l'Amérique latine. On leur avait confié la responsabilité de renforcer les liens entre le Canada et l'Amérique latine.

Lorsque j'étais secrétaire parlementaire, je devais notamment représenter le Canada à l'étranger. En fait, j'ai voyagé dans de nombreux pays d'Amérique latine, tels que l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, l'Équateur, le Brésil, la Bolivie, la Guyane et le Mexique. Lors d'une visite officielle au Brésil, nous sommes allés à Trinité-et-Tobago et, de là, nous pouvions voir le Venezuela.

Le Venezuela est un pays que je n'oublierai jamais, car c'est à cet endroit qu'on a brûlé mon effigie. C'est le seul endroit au monde où on a brûlé mon effigie. Les députés peuvent-ils croire une chose pareille? La raison, c'est que, lorsque l'ancien président Chavez est mort, j'ai dit qu'il était un dictateur qui violait les droits de la personne. Il y a eu une manifestation, et on a brûlé mon effigie dans l'eau.

Par ailleurs, nous avons d'excellentes relations. Par l'entremise de l'Organisation des États américains, nous avons fermement défendu les droits de la personne, en l'occurrence au Venezuela. Comme les députés le savent, avant que le gouvernement actuel arrive au pouvoir, nous avons également pris des mesures rigoureuses à l'endroit des auteurs de violations des droits de la personne. Or, dans un contexte plus large, nous partageons le même hémisphère. Il est donc tout à fait naturel pour nous de veiller à entretenir des relations solides avec l'Amérique latine.

● (2040)

Mes collègues ont nommé des Canadiens d'origine latino-américaine exceptionnels qui ont apporté une immense contribution au bien-être de notre pays et qui nous ont aidés à tisser des liens avec

les Latino-Américains. Il est tout à fait normal que les conservateurs aient présenté un projet de loi visant à souligner le mois du patrimoine latino-américain. Près d'un demi-million de Latino-Américains vivent au Canada. Il est donc primordial que nous soulignions leur patrimoine.

Lorsque j'étais président de l'Association Inde-Canada, nous organisons des soirées culturelles. Parmi les activités les plus intéressantes, il y avait des danses et des spectacles culturels latino-américains. Les foules étaient enchantées. Avant de devenir secrétaire parlementaire et de visiter de nombreux pays, j'avais l'habitude de dire que je n'avais pas besoin d'aller en Amérique latine, puisque les Latino-Américains étaient tous ici. Je peux les regarder à partir de ma cour ou sur la scène, parce que nous avons la chance au Canada de pouvoir partager leur culture. Qui pourrait oublier les grands défilés au Brésil?

Au bout du compte, je suis très heureux que les parlementaires envisagent de reconnaître la contribution des Latino-Américains. À un moment donné, je crois que l'un de vous pourrait profiter de la période d'intervention numéro 20 pour prendre la parole et souligner que les Canadiens d'origine latino-américaine sont des Canadiens remarquables. Quelques commentaires de votre côté seraient bien reçus. Vous ne faites que rester là...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Le député possède de l'expérience et sait qu'il doit adresser ses commentaires à la présidence. Je crois qu'il a oublié pendant quelques instants. Lorsque les députés disent « vous » ou « votre », ils parlent de la présidence. Je ne crois pas que c'était l'intention du député.

Le député de Calgary Forest Lawn a la parole.

● (2045)

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je suis certain qu'à un moment donné, il y aura un petit nombre de députés de cette partie du monde dans le caucus libéral qui se sentiront obligés de parler. Cela montre très clairement qu'ils ont vraiment besoin de programmes de sensibilisation, mais nous le ferons. Ne vous en faites pas. Je sais qu'il est tard. Nous pouvons donc faire fi de quelques règles.

Ce fut un honneur et un plaisir pour moi de rendre hommage à des Latino-Américains qui ont apporté une contribution. J'ai eu l'honneur et le plaisir de visiter tous ces pays. J'ai été l'un des secrétaires parlementaires qui est allé dans la plupart des pays et j'ai eu beaucoup de plaisir en Amérique latine.

Je vais conclure en répétant que c'est un grand honneur et un grand privilège d'avoir des Latino-Américains au Canada.

M. John Nater: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis relativement nouveau ici. Je ne connais donc pas tous les détails de la procédure et j'admets que j'en apprendrais encore. Je sais qu'en général, lorsque le Président donne la parole à des députés, il procède à partir d'une liste fournie par les partis. Si je comprends bien, un député peut attirer l'attention du Président et le Président peut lui donner la parole. Je me demande, monsieur le Président, si vous pourriez regarder de l'autre côté de la Chambre pour voir si quelqu'un tente d'attirer votre attention. J'aimerais qu'on soit juste en cette assemblée. Je ne veux juste pas...

Initiatives parlementaires

Le Président: Comme je l'ai constaté à d'autres occasions, le député semble avoir plutôt bien appris les règles depuis son arrivée, et je crois que son intervention relève plutôt du débat. Je vais voir les personnes qui me signalent leur intention d'intervenir et leur accorderai la parole.

Nous reprenons le débat. Le député de Saskatoon—Grasswood a la parole.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, cela fait un peu plus de deux ans et demi que je suis ici. J'ai parlé maintes fois de patrimoine, et je suis un peu déçu que, ce soir, les ministériels ne participent pas au débat. Le patrimoine est certainement profondément ancré dans la tradition de notre pays. Je crois que je suis le 22^e intervenant d'affilée à prendre la parole à ce sujet ce soir de ce côté-ci de la Chambre. Je suis un peu déçu. Comme le savent les députés, j'ai de l'expérience dans le domaine des sports, et habituellement, quand une équipe en est à son 22^e joueur au bâton dans la même manche, la foule est en liesse. Or, je ne jubile pas ce soir, car 22 interventions d'affilée de l'opposition, c'est plutôt embarrassant pour le gouvernement.

Je suis très heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain. Le projet de loi déclarerait le mois d'octobre de chaque année comme étant le Mois du patrimoine latino-américain.

Comme nous le savons tous, les communautés latino-américaines partout au pays jouent un rôle très important en ajoutant à la diversité culturelle de notre pays. Que ce soit par la musique, la langue, l'art, la danse, la cuisine ou même l'histoire, les communautés latino-américaines du Canada apportent certainement aux Canadiens de nouvelles perspectives et occasions d'apprentissage.

Selon les chiffres les plus récents datant de 2016, près de 500 000 personnes au Canada sont d'origine latino-américaine. Nous savons que ces communautés existent partout au pays, dans les villes comme celles dont on a fait mention ce soir à la Chambre, c'est-à-dire Toronto, Montréal et Vancouver. Beaucoup de ces gens sont venus se bâtir une nouvelle vie et nombre d'entre eux apportent d'importantes contributions au Canada.

Dans ma ville, Saskatoon, la communauté latino-américaine est en pleine croissance. En fait, la cofondatrice de la garderie et maternelle espagnole Alerces, Maru Aguirre, dit qu'à Saskatoon, les gens peuvent trouver du travail. Je dirais qu'ils pouvaient se trouver du travail jusqu'en 2015, mais c'est devenu plus difficile au cours des deux dernières années et demie. Tout de même, ils peuvent se bâtir une vie à Saskatoon. C'est une ville qui présente beaucoup d'occasions. Mme Aguirre dit également que lorsqu'elle est arrivée à Saskatoon en provenance de Colombie, il y a plus de 10 ans, elle n'entendait jamais personne parler espagnol dans les rues de la ville, au centre commercial ou dans les parcs, mais maintenant, cela arrive plus souvent qu'on ne le penserait. Lorsqu'on examine les chiffres, on constate une croissance manifeste chez cette minorité linguistique de ma ville, Saskatoon, et aussi de ma province, Saskatchewan.

D'après le recensement, en 2011, il y avait dans ma ville 1 400 résidents dont la langue maternelle était l'espagnol et 275 résidents de langue maternelle portugaise. Cinq ans plus tard, en 2016, ces chiffres avaient grimpé; on comptait 400 hispanophones de plus, pour un total de 1 800 hispanophones et de 340 lusophones. Cette présence accrue apporte beaucoup au tissu multiculturel de ma ville, Saskatoon. Elle ajoute à son dynamisme et à sa diversité.

Le nombre de Canadiens d'origine latino-américaine a beaucoup augmenté depuis les années 1970. Des Latino-Américains sont venus au Canada dans l'espoir d'y trouver la paix et la prospérité et

d'ajouter leur voix à la riche mosaïque culturelle du pays. Notre communauté continue de faire connaître sa culture au reste du pays, et elle contribue ainsi, il faut le reconnaître, à faire du Canada un pays plus fort. Les Canadiens d'origine latino-américaine oeuvrent dans toutes les sphères de la société et nous font profiter de leur culture de mille et une façons.

À titre d'exemple, l'école Alerces de Saskatoon donne aux enfants la possibilité de parler espagnol dans un milieu attentif et stimulant. Une éducation multiculturelle comme celle-là profite énormément aux jeunes, et elle est possible grâce à des enseignants et à des employés fantastiques originaires de pays comme l'Équateur, la Colombie, la République d'El Salvador, le Chili et l'Argentine.

Les festivals latino-américains organisés partout au pays permettent eux aussi de célébrer et de profiter de ce patrimoine culturel diversifié. Nous en avons parlé ce soir. Les villes de Vancouver, de Calgary, d'Edmonton, de Winnipeg, de Toronto et d'Ottawa accueilleront toutes des festivals latino-américains cet été.

• (2050)

J'ajouterai que, chaque août à Saskatoon, il y a le Folkfest. Il s'agit là de notre principal événement multiculturel. En plus de la présence d'un pavillon brésilien et du retour du pavillon péruvien, le festival accueille de nombreux autres pavillons latino-américains. Pendant trois merveilleuses journées, le monde se réunit à Saskatoon. Les communautés de notre ville sont très fières de faire connaître leur culture et leur nourriture et de montrer leur hospitalité.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux festivals qui célèbrent le patrimoine latino-américain au Canada.

Tous les Canadiens sont passionnés par le patrimoine latino-américain. Avant de poursuivre, je rappelle à tous que c'est le regretté sénateur Tobias Enverga, nommé à la Chambre haute en 2012, qui a soutenu que nous devrions instituer le Mois du patrimoine latino-américain parce que ce patrimoine méritait d'être reconnu à l'échelle nationale. Il faudrait certes s'en souvenir ce soir. Le sénateur Enverga est mort en novembre dernier, alors qu'il visitait la Colombie. Nous sommes tous reconnaissants envers le député de Thornhill d'avoir continué de parrainer ce projet de loi d'initiative parlementaire, et j'appuie sans réserve l'institution du Mois du patrimoine latino-américain.

Je me rappelle que lorsque j'habitais à Saskatoon avec mes parents, maintenant décédés, ils ont accueilli une famille chilienne qui avait dû fuir le Chili à la fin des années 1970. J'étais en 11^e année à l'époque. Je me souviens du jour où mes parents ont emmené la famille à notre maison pour la première fois. C'était en hiver. Les membres de cette famille ont participé à de nombreuses célébrations avec nous. Ils ont notamment participé à la célébration du 40^e anniversaire de mariage de mes parents. Nous leur avons ouvert la porte, et cela a amélioré notre vie. Nous avons vraiment aimé les côtoyer et entendre parler de leurs expériences. Nous les avons aussi aidés à se préparer aux hivers canadiens. Il leur a fallu beaucoup de temps pour s'y habituer.

Initiatives parlementaires

Je m'en voudrais de ne pas parler ce soir de l'artiste Hugo Alvarado qui, en 1976, a quitté son Chili natal pour arriver à Saskatoon avec cinq dollars dans ses poches. Hugo peint des paysages au style caractéristique, qui ornent les murs de nombreuses résidences et entreprises de ma circonscription. Je possède moi-même quelques-unes de ses oeuvres. J'aimerais rendre hommage à Hugo, qui a été nommé citoyen de l'année par CTV Saskatoon, lors d'une belle célébration à laquelle j'ai assisté l'an dernier.

Hugo vit dans la circonscription de Saskatoon—Grasswood et je tiens à le remercier du service qu'il rend à la collectivité. Il a cofondé l'organisme Artists Against Hunger, un groupe d'artistes qui organisent des ventes aux enchères pour recueillir des fonds qui vont à la banque alimentaire et au centre d'apprentissage de Saskatoon, au service de garde d'urgence de Saskatoon, à la Friendship Inn, à l'organisme CHEP Good Food, au théâtre Persephone, et j'en passe. Il est parti du Chili avec sa famille pour repartir à neuf à Saskatoon. Aujourd'hui, il est récipiendaire du prix Citoyen de l'année de CTV Saskatoon, qui a voulu ainsi rendre un grand hommage à un Latino-Américain de notre ville.

Comme nous le savons tous, les Canadiens d'origine latino-américaine travaillent dans tous les secteurs de l'économie du pays. Nous pouvons le constater à Saskatoon. Ce sont des propriétaires d'entreprise, des enseignants et des ingénieurs. Il est important que nous reconnaissions ce soir la valeur des communautés latino-américaines au Canada et leur riche patrimoine culturel. Elles font partie de la grande mosaïque qu'est notre pays.

Voilà pourquoi nous sommes ravis d'appuyer le projet de loi S-218. Nous nous réjouissons à l'idée d'un vote unanime sur un projet de loi d'initiative parlementaire, en appui au député de Thornhill.

● (2055)

[Français]

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de me joindre au débat de ce soir sur un projet de loi émanant du Sénat. Comme plusieurs autres députés de l'opposition l'ont dit, je crois être le 23^e député à me lever ce soir à la Chambre et on n'a pas encore entendu un député du caucus du gouvernement s'exprimer sur ce projet de loi important.

Ce projet de loi est important pour plusieurs raisons. Il est d'abord important pour le sénateur Enverga, décédé beaucoup trop tôt. Il était un grand collègue des conservateurs. En outre, la Chambre a déjà été saisie de projets de loi similaires concernant d'autres groupes d'origine étrangère.

J'ai donc le grand plaisir de prendre la parole pour appuyer le projet de loi de mon collègue de Thornhill. J'ai aussi le plaisir de prendre la parole dans la langue de Molière. C'est un jour historique non seulement parce que je suis le 23^e député à prendre la parole, mais aussi parce que j'appuie la motion d'un député né en Angleterre, qui traite de la culture canadienne et du patrimoine latino-américain. J'appuie à la fois un projet de loi émanant du Sénat, déposé à la Chambre par un sénateur né aux Philippines. Je suis né en Pologne et aujourd'hui je suis capable d'appuyer ce projet de loi et d'en parler en français. C'est cela le Canada.

Ce lien entre différents continents ne pourrait être fait dans aucun autre pays au monde. Ici, à la Chambre des communes du Canada, on est capables de débattre entre collègues de ce projet de loi assez simple. Le projet de loi propose simplement de dédier un mois de notre calendrier aux Canadiens d'origine latino-américaine. C'est le grand avantage du Canada. Il est impossible de nommer un autre pays où ce genre de débat pacifique pourrait se produire.

Dans le préambule du projet de loi S-218, il est attendu:

que le Parlement du Canada reconnait que les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique du Canada;

que la désignation d'un Mois du patrimoine latino-américain permettrait à la population d'en apprendre davantage sur cette contribution, de la mettre en valeur et d'en perpétuer le souvenir;

que les communautés latino-américaines des quatre coins du Canada se mobiliseraient à l'occasion du Mois du patrimoine latino-américain afin de partager et célébrer avec tous les Canadiens leur culture et leurs traditions sans pareil ainsi que d'en faire la promotion;

que le mois d'octobre revêt une importance particulière pour les communautés latino-américaines du monde entier,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte [...]

Il est important de lire ce préambule puisqu'il reflète l'idée du sénateur Enverga. Il ne voulait pas simplement instaurer un mois particulier pour une région du monde, il voulait aussi en faire la promotion au Canada. Je crois que cet aspect est très important.

C'est donc un honneur pour moi de parler du projet de loi déposé par le sénateur Enverga avant son décès et de l'appuyer. Il a été un grand champion pour faire en sorte que le projet de loi se rende à la Chambre des communes par le biais de l'autre Chambre. Le projet de loi vise à reconnaître la précieuse contribution de la communauté latino-américaine du Canada au tissu social, économique et politique du pays. En même temps, on est un peu triste. En effet, j'aurais aimé que le sénateur Enverga soit avec nous aujourd'hui pour participer au débat sur son idée.

Je vais prendre un petit moment pour parler de notre collègue M. Tobias Enverga. C'était un de nos grands collègues. C'est le premier Canadien d'origine philippine à avoir siégé au Sénat. Il est né aux Philippines, comme je l'ai dit auparavant.

● (2100)

Il a représenté l'Ontario à la Chambre haute, où il a été nommé en 2012. Il a représenté fièrement, et de façon très positive, non seulement les membres de la communauté philippine, mais aussi d'autres gens habitant dans le Grand Toronto ou ailleurs au Canada. Il était respecté, autant par ses collègues de la Chambre que par ceux du Sénat pour sa gentillesse, son très chaleureux sens de l'humour et son éthique de travail incomparable. Il était un infatigable défenseur des personnes handicapées. Il a été membre du conseil des écoles catholiques à Toronto et il s'est fait connaître dans la région de Toronto pour avoir lancé la Philippine Canadian Charitable Foundation.

Nous savons que notre collègue le sénateur Enverga est décédé le jeudi 16 novembre lors d'un voyage parlementaire en Colombie. En dépit de son décès tragique très prématuré, le projet de loi sur le mois du patrimoine latino-américain subsiste encore, et a été adopté dans l'autre Chambre. Aujourd'hui, nous continuons ce débat en son honneur, ce qui, je crois, est très important.

Selon les statistiques tirées du recensement, les trois pays d'Amérique du Sud qui comptent le plus de ressortissants vivant au Canada sont le Mexique, la Colombie et le Salvador. Les trois qui en comptent le moins sont Porto Rico, le Panama et le Costa Rica. La plupart des Canadiens d'origine latino-américaine vivent au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. Je vais parler davantage de certains d'entre eux que je connais à Calgary et qui font une immense contribution à notre communauté civique, culturelle et politique dans la ville de Calgary. Près de la moitié d'entre eux se sont installés justement dans les provinces que je viens de nommer.

Initiatives parlementaires

La population latino-américaine du Canada est jeune. Selon les données de Statistique Canada, près de 50 % des gens d'origine latino-américaine qui vivent au Canada sont âgés de moins de 25 ans. Ils sont très jeunes. Les personnes âgées constituent moins de 5 % de ceux ayant déclaré être d'origine latino-américaine, comparativement à 12 % de tous les Canadiens.

Je sais que les députés apprécient les célébrations. Beaucoup d'entre nous, de ce côté de la Chambre, avons nommé ce que nous aimons spécialement de la culture latino-américaine, dont les mets particuliers de certains pays et les danses particulières d'autres pays. On a nommé à la Chambre plusieurs activités dans l'ensemble du pays qui célèbrent la communauté latino-américaine multidimensionnelle. Un exemple parfait est le festival annuel de la salsa à Toronto, sur l'avenue St. Clair. La fête de l'année dernière s'est tenue sur une rue fermée à la circulation au centre-ville et a attiré, à ce qu'on dit, des centaines de milliers de personnes et un nombre record de musiciens, de danseurs, de familles et d'amateurs qui sont venus profiter des sons, des attractions, des saveurs, des danses et de la couleur des Amériques.

À Calgary, nous avons un festival latino. C'est un festival gratuit pour toutes les familles qui a lieu chaque année. Je pense que nous en sommes à la 24^e édition du festival à Calgary. Cette année, il se tiendra les 20 et 21 juillet. J'invite tout le monde à y participer. C'est un festival auquel j'ai participé plusieurs fois. Il y a l'Expo Latino, dans le parc de l'île du prince, qui existe depuis plus de 20 ans. Cette année, plus de 300 musiciens de partout au monde y prendront part. En particulier, il y aura des chansons et des musiciens latino-américains qui vont offrir ce festival aux gens de Calgary. Le site Web Hola Calgary donne beaucoup d'informations sur la communauté latino-américaine de Calgary et ses réussites.

J'aimerais parler de deux de mes grands collègues dans la vie civile et la vie politique et culturelle de Calgary. L'un d'entre eux est aujourd'hui à Halifax. Il s'agit du Dr Marco Navarro-Génie, un bon ami à moi, qui est aujourd'hui le président de l'institut des études de marché de l'Atlantique, ou AIMS. Mon autre collègue s'appelle Josué Ramirez et il a été adjoint du sous-ministre dans l'ancien gouvernement du Venezuela. Il a été et est toujours un champion des droits de la personne pour les gens du Venezuela. C'est l'homme avec qui on peut toujours parler de droits de la personne, de ce qui arrive et des activités qui ont lieu. Si un vote doit avoir lieu à Calgary pour l'élection au Venezuela, on va chez Josué et on lui demande d'organiser cela. Sans lui, la communauté vénézuélienne ne pourrait pas s'organiser à Calgary. Il est très important d'avoir des champions de la culture latino-américaine comme lui dans nos communautés.

• (2105)

Je vais donc appuyer ce projet de loi en pensant à mes amis et collègues de cette communauté. J'invite tous les députés à prendre la parole et à appuyer ce projet de loi.

[Traduction]

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi de notre collègue, le projet de loi S-218. Je suis conscient que le fait a été relevé à plusieurs reprises, mais il semble que je sois le 24^e intervenant de ce côté-ci de la Chambre à m'exprimer sur cette importante mesure législative. Fort heureusement, le Règlement prévoit que le gouvernement ne peut pas imposer d'attribution de temps à un projet de loi d'initiative parlementaire. Ce pourrait bien être une des seules mesures législatives des derniers jours, voire des dernières semaines, qui

n'a pas été frappée d'une limite de temps. C'est un projet de loi extrêmement important.

Monsieur le Président, je ne vous blâmerais pas, et c'est la même chose pour les personnes qui sont à l'écoute, d'avoir pensé que les adjoints des conservateurs ou même les députés eux-mêmes s'étaient entendus pour partager les mêmes notes d'allocation, ou encore que nous avions écrit le même discours. Toutefois, cette cohérence ne fait que prouver que nous avons tous la même affection pour le sénateur Enverga, que nous voulons tous exprimer notre soutien et que nous appuyons tous le projet de loi S-218.

Je voulais mentionner que je pense que mes collègues des deux côtés de la Chambre croyaient s'en sortir et ne pas avoir à m'entendre radoter au sujet de la mactre de Stimpson et du fait que le frère du député de Sackville—Preston—Chezzetcook a obtenu du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne un lucratif quota de pêche à ce mollusque. La raison pour laquelle j'en parle, c'est que, pendant mes recherches au sujet du projet de loi, j'ai découvert un lien avec nos amis sud-américains et avec le patrimoine latino-américain. Lorsque j'étais à Grand Bank, à Terre-Neuve, j'ai entendu le maire parler de la place de la pêche dans l'histoire de la ville et des ravages que l'expropriation des quotas de pêches à la mactre de Stimpson causera; on y pratique la pêche depuis 500 ans. Cela m'a fait réfléchir à l'importance du projet de loi de notre regretté collègue sénateur. C'est parce qu'un des principaux aliments consommés dans la culture sud-américaine est le poisson séché ou le poisson salé. Cette coutume a débuté il y a environ 500 ans et une partie de ses origines vient de là. Certains affirment qu'on peut même les retracer jusqu'au large des côtes de Terre-Neuve, dans les Grands Bancs de Terre-Neuve.

Il se peut que des députés crient au manque de pertinence, mais c'est bel et bien pertinent. Alors que nous célébrons ce projet de loi, qui vise à établir le mois du patrimoine latino-américain et à célébrer nos liens avec l'Amérique latine, ce sont, je le répète, les bonnes gens de Terre-Neuve qui ont amorcé la pêche en question. C'est un produit qui est maintenant un élément de base de l'alimentation des pays d'Amérique latine. C'est quelque chose dont nous devrions tous être fiers. En effet, quand nous irons de l'avant et que nous adopterons ce projet de loi, c'est un aliment qui sera probablement un élément de base dans toutes les fêtes qui auront lieu. Ce sera de la morue salée ou du poisson salé, dont la pêche, je le répète, a commencé dans une région qui traverse maintenant une période d'incertitude en raison de la décision discutable du ministre d'exproprier un lucratif quota de pêche à la mactre de Stimpson et de le donner au frère du député de Sackville—Preston—Chezzetcook, mais j'ai dit que je n'allais pas en parler.

Il est question ce soir de célébrer notre collègue le sénateur Enverga et l'amour qu'il avait pour ce pays et pour tous les Canadiens. Cela a déjà été dit, mais il faut continuer de le répéter autant que possible: le sénateur Enverga est lui-même venu au Canada en tant qu'immigrant. Il était extrêmement fier de son pays d'adoption. Il profitait de toutes les occasions possibles pour parler de ce que représentait le Canada pour lui. Il a été le premier Philippin à être nommé sénateur ici, au Canada. Lui qui était comme un livre ouvert, il n'hésitait pas à dire à quel point il était fier de notre pays. Cela se voyait dans son sourire. On l'appelait « Jun ».

Je ne l'ai pas connu longtemps, mais je souhaite raconter à mes collègues l'une des premières fois où je l'ai rencontré. En fait, c'était à l'occasion d'une activité pour tous les partis, et je n'avais aucune idée de qui il était, mais son enthousiasme et son amour de la culture étaient contagieux.

Initiatives parlementaires

• (2110)

Il portait un costume traditionnel et il dansait en entraînant les gens à sa suite. C'était l'une des premières fêtes culturelles réunissant des parlementaires de tous les partis auxquelles j'ai assisté en compagnie du sénateur Enverga. Moi qui venais d'être élu et qui arrivais à Ottawa avec des étoiles dans les yeux, la tête pleine d'illusions et galvanisé à l'idée de servir les Canadiens, il m'inspirait. J'espère avoir le même enthousiasme que lui pour notre grand pays.

Peu de pays sont aussi accueillants et ouverts que le Canada. Le sénateur Enverga a pris le caractère multiculturel de son pays d'adoption à bras-le-corps. À vrai dire, la mosaïque canadienne est composée de Canadiens provenant de partout dans le monde. Nous sommes tous des immigrants. Le sénateur Enverga se réjouissait du succès de tous les groupes qui faisaient valoir leurs traditions et les partageaient avec le reste du pays. Il se servait de sa fonction afin de changer les choses en mieux. D'autres avant moi ont raconté tout l'effet qu'il a eu sur l'ensemble des parlementaires, du moins sur ceux de ce côté-ci de la Chambre, parce que nous n'avons encore entendu personne dans les rangs libéraux.

Le sénateur Enverga se servait de sa fonction pour illuminer notre société multiculturelle et en renforcer les assises. Quand il a pris la parole pour vanter les mérites de son projet de loi, il a rappelé que nous soulignons déjà le Mois de l'histoire des Noirs ou le Mois du patrimoine asiatique. Ce sujet le passionnait. Il disait que c'était quelque chose que nous devons célébrer parce que nous sommes tous des immigrants.

La désignation de tels mois montre aux Canadiens une tout autre perspective du monde. Il est important de préserver notre culture, car il faut absolument savoir d'où on vient si l'on veut savoir où on s'en va.

Elle contribue à ouvrir nos horizons, grâce à des festivals, des mets typiques, des traditions et des moments patrimoniaux qui nous rassemblent comme peuple. Qu'est-ce que cela signifie d'être canadien? Qu'est-ce qui nous distingue des autres? Qu'est-ce qui nous pousse à miser sur nos expériences communes? C'est notre volonté de découvrir et d'accepter les différences, d'intégrer les récits du passé, d'apprendre les difficultés auxquelles ont été confrontés nos concitoyens et de mettre en commun ces récits collectifs, qui enrichit nos connaissances et qui nous permet d'avancer ensemble.

La personnalité passionnée du sénateur Enverga et son intérêt pour toute réalité multiculturelle étaient une source d'inspiration pour tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Selon lui, la force de notre pays et de notre peuple tenait à notre capacité d'accepter la diversité de nos différentes cultures. Comme je l'ai dit à quelques reprises, après tout, nous sommes tous des immigrants. Nous venons tous de quelque part.

Le sénateur Enverga était très respecté par ses collègues au Sénat et à la Chambre. Il était un défenseur infatigable des personnes handicapées, et nous avons eu plusieurs conversations, puisque j'ai moi-même une fille ayant une déficience et des besoins particuliers. Il m'a parlé de son expérience avec sa famille.

Le sénateur Enverga a été coprésident du Groupe interparlementaire Canada-Philippines et a inauguré le lever annuel du drapeau du Jour de l'indépendance des Philippines sur la Colline du Parlement, activité qui a eu lieu plus tôt cette semaine.

Je n'ai travaillé que très peu de temps avec le sénateur Enverga, mais j'ai tout de même été témoin de sa passion pour tous les Canadiens et le Sénat. Il nous a quittés beaucoup trop tôt et, à mon avis, le plus grand hommage que l'on peut rendre à la mémoire de cet

homme, c'est d'adopter ce projet de loi et de reconnaître le mois d'octobre comme le Mois du patrimoine latino-américain.

• (2115)

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole ce soir à Ottawa, dans l'enceinte de la Chambre des communes, pour parler d'un sujet que j'ai appris à connaître dès mon enfance, dans ma famille. Mon père s'est rendu en Amérique latine, tout comme mes oncles, mon grand-père, mon neveu et mon frère. La diaspora libanaise est partout sur la planète et elle est particulièrement présente dans cette partie du monde, qui nous est très chère. Elle est dans nos pensées et nos cœurs à bien des égards. Nous avons entendu toutes ces belles histoires sur l'Amérique latine, la culture, les gens, la nourriture, la musique et le beau climat. L'image de cette culture magnifique et colorée parvenait jusqu'à nous, au Liban, et nous l'aimions. Toutefois, nous pouvions seulement imaginer la beauté de cette région du monde et de ses habitants en écoutant les histoires qui nous étaient racontées.

J'ai eu l'occasion de voyager beaucoup avant d'être député et après avoir été élu, en 2015. Je me suis rendu au Venezuela dans le passé, au Mexique à plusieurs reprises ainsi qu'à Cuba. J'ai été initié aux cultures de l'Argentine et de beaucoup d'autres endroits. Je sais que ces cultures sont merveilleuses.

Aujourd'hui, c'est avec joie que j'appuie le projet de loi S-218. Au-delà de son importance, ce qu'il y a de mieux dans ce projet de loi, c'est de voir que tous ceux qui abordent le sujet le font avec le même sentiment que nous éprouvons tous pour des raisons diverses.

Je tenais à prendre la parole au sujet de ce projet de loi et je m'estime heureux d'en avoir l'occasion, non seulement pour souligner l'apport majeur des Latino-Américains à la culture et à la prospérité du Canada, mais aussi pour parler du legs du regretté sénateur Tobias Enverga, auquel moi et de nombreux députés avons rendu brièvement hommage cette semaine, à l'occasion du 120^e anniversaire de l'indépendance des Philippines.

Parlant des Philippines, j'y étais justement il y a deux ou trois semaines. Nous étions à Manille. Je ne peux dire combien de fois le nom du sénateur Enverga est revenu dans les conversations. Pour les 865 000 Philippins du Canada, cette merveilleuse communauté que nous apprécions et respectons tous, il était un pont entre le Canada et les Philippines. Il a tellement contribué à nous faire mieux connaître les Philippines en nous faisant profiter de son expérience et de ses connaissances. C'est grâce à cela que nous respectons tant et comprenons si bien cette communauté et reconnaissons son apport à la société canadienne, tout comme celui de toutes les autres communautés de notre merveilleux pays. Le sénateur Enverga a été le premier sénateur d'origine philippine. Il comprenait extrêmement bien le multiculturalisme et estimait que la diversité du Canada était l'une de ses grandes forces.

J'aimerais ajouter que je suis, moi aussi, très heureux d'appuyer le projet de loi du sénateur. Cela m'attriste un peu qu'il ne soit pas là pour voir l'aboutissement de son projet de loi, entendre ces chaleureux commentaires et nous parler, comme nous le faisons, de tout ce qu'il a fait pour nous aider à mieux comprendre cette expérience et cette culture que nous apprécions au quotidien.

Initiatives parlementaires

• (2120)

Ceux qui regardent le débat à la télévision ne savent peut-être pas que l'Amérique latine s'étend du Mexique jusqu'à la pointe du Chili et de l'Argentine et comprend également une partie des Antilles. Elle regroupe tous les pays qui reconnaissent l'une des langues romanes comme leur langue officielle. Plus de 600 millions d'habitants vivent dans 20 pays de l'Amérique latine.

J'ai eu cette année le plaisir de me rendre au Nicaragua avec la Banque canadienne de grains. J'aurais d'innombrables histoires à raconter sur ce que j'ai aimé dans ce pays, cette langue de terre que l'on surnomme le « Corridor sec », car il n'y pleut qu'une fois par an ou une fois tous les deux ans. Toutefois, ce que l'on y voit est plus important que la nature et les paysages. La beauté du pays se manifeste dans ses habitants, dans la culture, la musique et la nourriture. Tout dans ce pays nous amène à nous demander s'il est possible de faire l'expérience ailleurs dans le monde d'autant de poésie et de beauté.

Si jamais l'occasion se présente, je recommande vivement aux députés d'aller au Nicaragua. Le voyage n'est pas très long. Le Nicaragua est un pays qui se développe bien avec l'aide du Canada et d'autres pays, en particulier ceux de l'Union européenne. Ses habitants sont très intelligents et très déterminés. Ils travaillent dur et ne ménagent pas leurs efforts. Ils veulent tirer parti des merveilleuses occasions qui se présentent et en faire profiter leurs enfants. Je suis sûr que ce pays surmontera les difficultés qu'il connaît en matière de sécurité. Il finira par émerger à titre de nation forte avec laquelle nous aurons plaisir à collaborer.

J'ai dans ma circonscription une communauté nicaraguayenne très respectueuse. Ma famille est très proche de deux ou trois familles nicaraguayennes, qui nous invitent chaque année.

Je crois qu'il y a des communautés latino-américaines dans toutes nos circonscriptions. Dans ma circonscription, j'ai eu l'occasion de les rencontrer d'abord en 2014, puis en 2015. À cette deuxième occasion, j'ai rencontré un grand nombre de leurs membres dans un ou deux quartiers d'Edmonton Manning. L'un d'eux publie une revue intitulée *Soy Hispano*. Cette revue couvre les communautés chilienne, colombienne, mexicaine et salvadorienne. Je rédige un article mensuel pour cette revue, dans lequel j'exprime avec passion à la communauté à quel point nous apprécions ses membres et leurs contributions, parmi l'ensemble des communautés du Canada.

Je crois que tous les députés partagent cette appréciation des Canadiens d'origine latino-américaine. Cependant, il est important de ne pas simplement leur faire de beaux discours, mais de les appuyer activement dans leur pays d'origine, comme nous le faisons sur plusieurs fronts et à de nombreux endroits.

Une motion d'initiative parlementaire a été adoptée à la Chambre. J'en lis une partie: « Que, de l'avis de la Chambre, les politiques socialistes extrêmes et la corruption du Président Nicolas Maduro » au Venezuela. C'est triste d'entendre parler des dommages causés par ce régime au Venezuela, depuis le président Hugo Chavez jusqu'à nos jours. Je parle aussi passionnément du Venezuela parce que c'est le premier endroit où mon père a fait de l'argent. Je sais exactement comment était le Venezuela dans le passé et je sais ce qui s'y passe maintenant. Nous espérons que nous pourrions continuer à aider ces pays et leurs citoyens à vaincre les régimes de dictature, à stimuler leurs économies et à prospérer, car ils le méritent.

Nous savons que parfois les idéologies peuvent nous rendre aveugles à ce qui se passe autour de nous. Au bout du compte, nous savons que les gens finiront par l'emporter, car la liberté est très précieuse, et elle n'est pas gratuite.

Donc, je suis heureux d'appuyer le projet de loi S-218 qui désigne le mois d'octobre de chaque année comme Mois du patrimoine latino-américain. Je me réjouis à la perspective de le souligner dans les communautés latino-américaines de ma circonscription en octobre prochain.

• (2125)

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, ce soir, j'aimerais souligner le 15^e anniversaire de naissance de mon fils. En fait, c'est demain matin, mais, à l'époque, j'étais à cette heure-ci en plein accouchement. Je souhaite à Christian un très joyeux anniversaire. Je sais qu'il me regarde et j'ai bien hâte de passer le reste de l'été avec lui. Il est aussi un excellent joueur de basketball.

C'est un honneur pour moi de parler aujourd'hui de ce projet de loi. Mon beau-père, Mario Vecchio, serait fier de moi. Il réside à Cancun, au Mexique. C'est un résident de l'Amérique latine et il vit au Brésil et au Mexique.

La population du Canada comprend un grand nombre de Latino-Américains. De nombreuses fêtes ont lieu au pays, dont des festivals et des danses. Qu'il s'agisse du Festival mexicain de London, en Ontario, ou du Festival du film latino-américain de Vancouver, il est toujours possible de participer à de nombreuses activités culturelles latino-américaines, dont bon nombre sont liées à la nourriture et à la danse.

Tous les étés, nous pouvons constater l'une des plus grandes influences de la culture latino-américaine. Je suis sûre que bien des parents fréquentent les terrains de soccer tout au long de l'été. Habituellement, je passe quatre soirs par semaine et beaucoup de temps pendant le week-end au terrain de soccer.

Pendant des années, nous avons été inspirés par l'amour du soccer non seulement par nos ancêtres européens, mais aussi par nos amis au sud. Le soir et les fins de semaine, l'été, les terrains de soccer sont remplis d'enfants qui prétendent être les meilleurs joueurs de soccer au monde, comme Diego Maradona, Lionel Messi et Hugo Sanchez. Les enfants s'élancent vers une extrémité du terrain, marquent des buts et lèvent leur t-shirt après avoir marqué un but, imitant ainsi certains des meilleurs athlètes de l'Amérique latine.

Cette influence a également été mise en évidence aujourd'hui lorsqu'il a été annoncé que le Canada, le Mexique et les États-Unis accueilleront la Coupe du monde de la FIFA en 2026. Je félicite tous les groupes qui ont collaboré pour présenter cette candidature. Ce sera une occasion formidable et très excitante pour le Canada.

Ce n'est toutefois pas seulement une question de soccer. Le Canada a subi les influences de la musique et des arts latino-américains.

Au printemps dernier, j'ai eu la chance de me rendre en Argentine et au Chili avec le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. Même si nous étions là pour étudier des stratégies de réduction de la pauvreté, nous avons aussi eu l'occasion de nous immerger dans la culture.

Au Chili, nous avons été divertis par des danseurs traditionnels. Comme tous les peuples, les Chiliens démontrent leur caractère dans leurs célébrations et leurs rituels et s'abandonnent dans leurs danses folkloriques. Le ministre et moi avons eu l'occasion de voir des performances incroyables lors de notre visite.

Initiatives parlementaires

Aujourd'hui, on pratique aussi ces danses partout au Canada. Beaucoup de personnes dansent, comme la danse de salon, pour laquelle mon mari et moi avons pris des cours. Si quelqu'un souhaite me voir danser plus tard, je le ferai. Ce ne sera assurément pas digne de mention. Le trote est une danse traditionnelle des hautes terres. Les danseurs trottent et tourment, agitant frénétiquement leurs mains et leur foulard dans les airs. Le ministre et moi avons eu la chance de voir cette danse.

Nous avons aussi eu la chance de voir la guaracha campesina. Cette danse est un mélange de danses colombiennes et cubaines et elle est devenue populaire dans les années 1940. Les danseurs bougent au rythme de la musique, mais il n'y a pas de contact physique entre eux, ce qu'on voit très peu aujourd'hui.

Ensuite, il y a le tamuré, qui est l'une des danses les plus populaires de l'île. Elle comprend beaucoup de mouvements fluides et rapides des jambes et du pelvis. Le tamuré est une allégorie de la fertilité, et on croit qu'elle est liée aux danses traditionnelles tahitiennes.

La nourriture est aussi un élément important de la culture latino-américaine. Les Albertains ne seront pas d'accord avec moi sur ce point, et je présente mes excuses à tous mes collègues de l'Alberta, mais un voyage en Argentine devrait être axé essentiellement sur le steak légendaire du pays.

Je veux raconter une anecdote au sujet de mon voyage au Chili et en Argentine. Quiconque me connaît sait que je ne mange pas de poisson ni de fruit de mer. Lors de mon voyage, je n'ai mangé que du poisson, aucune viande rouge. J'ai mangé beaucoup de saumon chilien et tout ce qui était du poisson et des fruits de mer. J'ai survécu grâce à mon mari qui n'a cessé de me dire que je pouvais le faire. J'ai également apprécié le saumon à la limette, surtout accompagné de quelques verres de vin.

En Argentine, la sauce chimichurri est le condiment de choix. C'est une salsa verte composée de persil finement coupé, d'origan, d'oignon, d'ail, de flocons de piment rouge, d'huile d'olive et un brin d'acide comme du vinaigre ou du citron.

Grâce à l'art, nous en avons également appris davantage sur les dirigeants et les vedettes, notamment Eva Peron.

Eva Peron a utilisé sa position en tant que première dame de l'Argentine pour lutter pour le droit de vote des femmes et pour améliorer la vie des pauvres. Elle est née à Los Toldos, en Argentine, et est déménagée à Buenos Aires dans les années 1930, où elle est devenue une actrice accomplie. En 1945, elle a marié Juan Peron, qui est devenu le président de l'Argentine l'année suivante.

● (2130)

Eva Peron, qui a profité de sa position en tant que première dame pour aider la population, est devenue une figure légendaire. Elle est malheureusement décédée en 1952. Cependant, même après sa mort, la vie d'Eva Peron continue de fasciner les gens du monde entier. L'histoire de cette fille pauvre devenue une personnalité politique de premier plan a été racontée dans d'innombrables oeuvres littéraires, cinématographiques et théâtrales. Tim Rice et Andrew Lloyd Weber ont écrit la comédie musicale à succès *Evita*, basée sur la vie de Peron. Madonna a incarné Eva Peron dans le film de 1996 mettant en vedette Antonio Banderas dans le rôle de Che Guevara.

Pendant ma visite en Argentine, j'ai également eu la chance de voir sa tombe. C'était fascinant, car le cimetière n'est pas du tout comme ceux qu'on voit au Canada et où de nombreuses tombes occupent un vaste terrain. C'était plutôt un endroit très petit et compact. Toutes les tombes étaient collées les unes sur les autres et

entourées d'un mur de ciment. Tous les monuments étaient d'une taille et d'une beauté extraordinaires. C'était absolument magnifique à voir. Je me suis rendu compte que l'une des plus grandes femmes de l'histoire de l'Argentine est enterrée à Buenos Aires et que beaucoup de chemin a été fait dans ce pays grâce aux mouvements auxquels elle a participé.

Je vais maintenant parler du Mexique. J'ai la chance d'avoir un beau-père qui y habite. Chaque fois que nous y allons, il nous fait découvrir un aspect de la culture locale. Qu'il soit question de gastronomie ou d'hôtellerie, le tourisme est une industrie essentielle au Mexique. Dans ce pays, la famille est l'élément le plus important de la société, et les familles qui vivent à l'extérieur des villes sont souvent très nombreuses. Les Mexicains ont beaucoup à coeur les membres de leur famille immédiate et de leur famille élargie, et même leurs cousins et amis proches. Leurs familles sont beaucoup plus grandes que les nôtres. Tous ont des neveux et nièces et semblent avoir des liens familiaux avec leur entourage.

Il n'y a pas que la cuisine mexicaine; il y a aussi les boissons. Chaque fois que les gens vont au Mexique, je suis convaincue qu'un peu de sel et de jus de lime accompagne la gorgée de tequila qu'ils avalent. La tequila est une eau-de-vie d'agave, un cactus qui s'adapte très bien au climat du centre du Mexique. Les boissons gazeuses sont aussi populaires au Mexique, mais je trouve qu'elles coûtent très cher. J'ai aussi appris qu'il faut parfois écouter son beau-père. Il dit que je suis sa belle-fille autoritaire, mais un jour par année, je lui permets de me dire quoi faire. Il me fait avaler du calmar sur lequel j'ai pressé de la lime. C'est absolument terrible. Il me dit que je suis censée mâcher le calmar, mais je ne le crois pas. Je ne pense pas que quiconque puisse mâcher du calmar. C'est complètement fou d'apprendre à manger des aliments crus et parfois même des créatures vivantes.

Tous ces mets, ces danses, ces festivals et ces sports font partie de la culture canadienne. Nous avons participé à de nombreuses festivités. Le Mois du patrimoine latino-américain serait en octobre. Les Latino-Américains sont très présents dans notre culture. Je pense que je suis le 26^e membre du caucus conservateur à parler du projet de loi, qui est très important pour nous, car il a été présenté par le sénateur Tobias Enverga. Je remercie sincèrement sa famille de l'avoir partagé avec nous pendant sa carrière au Parlement. Il a marqué tout le monde avec son sourire très accueillant.

En l'honneur de tous les Latino-Américains, dansons, mangeons, célébrons la culture des pays de l'Amérique latine, et votons tous pour cet excellent projet de loi.

● (2135)

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui en faveur du projet de loi S-218 et de l'instauration d'un Mois du patrimoine latino-américain ici, au Canada.

Je m'en voudrais de ne pas commencer par rendre hommage au regretté sénateur Enverga, qui nous a quittés en novembre dernier. Le sénateur Enverga, comme nous le savons, avait immigré des Philippines au Canada et a été le premier Philippino-Canadien à être nommé au Sénat. Il était un excellent parlementaire doublé d'un fervent défenseur des Latino-Américains au Canada. Il manque cruellement à tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec lui.

Initiatives parlementaires

Le projet de loi vise à désigner le mois d'octobre Mois du patrimoine, en reconnaissance de la précieuse contribution des communautés latino-américaines au tissu social, économique et politique du Canada. Il vise à rendre hommage à de grands canadiens comme le Dr Ivar Mendez, neurochirurgien de réputation mondiale dont les travaux sur la maladie de Parkinson et l'utilisation de robots de téléprésence pour la prestation de soins médicaux en neurochirurgie lui ont valu d'être acclamé internationalement. Le Dr Mendez est aussi actif dans le domaine de l'aide humanitaire, ayant créé des unités de neurochirurgie dans plusieurs pays en développement de même que la fondation internationale Ivar Mendez, qui fournit de l'aide en santé et en éducation à des élèves en Bolivie. Il a reçu le prix humanitaire de l'année de la Croix-Rouge canadienne et la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Je pense aussi à un autre Latino-Américain: Alberto Guerrero, un excellent pianiste canadien d'origine chilienne qui a influencé des générations de musiciens canadiens. Il était largement considéré comme l'un des plus grands professeurs de musique au Canada, sinon le plus grand, étant donné qu'il a enseigné à des musiciens surdoués comme Glenn Gould. On peut relever son influence dans toute l'industrie musicale canadienne encore aujourd'hui. M. Guerrero n'est qu'un des nombreux membres de la communauté latino-américaine du Canada à avoir contribué à une riche scène artistique et littéraire ici.

Cette communauté a également eu une grande influence sur notre culture nationale par l'entremise du sport. Il y a d'innombrables athlètes canadiens d'origine latino-américaine, et je crois que mon collègue en nommera plusieurs, qui jouent au soccer, au hockey, au baseball, au football et à d'autres sports. Ils ont beaucoup contribué à la culture canadienne. Ce ne sont pas seulement des athlètes: ils servent aussi de modèles à suivre pour beaucoup de jeunes Canadiens d'un océan à l'autre.

Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses personnes que le mois du patrimoine latino-américain nous permettra de reconnaître et de célébrer.

Il est tout aussi important que le projet de loi nous permette de célébrer les réussites de nombreux Canadiens d'origine latino-américaine et les victoires qu'ils ont connues malgré tous les obstacles. En effet, beaucoup d'entre eux sont venus au Canada à la recherche d'une nouvelle vie ou en fuyant les mauvaises conditions et les violations des droits de la personne de leur pays d'origine.

Au cours de la 42^e législature, le sous-comité des droits internationaux de la personne s'est penché maintes fois sur la situation des droits de la personne en Amérique latine. En mai 2016, le sous-comité a entendu une délégation de l'Assemblée nationale vénézuélienne, qui nous a brossé un tableau bien sombre.

Le régime Maduro cherche activement à entacher la légitimité des membres élus de l'Assemblée nationale et prononce des peines d'emprisonnement pour certains d'entre eux afin de faire avancer son programme antidémocratique. Une grave pénurie de nourriture et de médicaments sévit au Venezuela, où, en général, les gens ordinaires arrivent à obtenir seulement deux produits de première nécessité sur dix et un seul médicament sur dix. La délégation avait mentionné qu'on s'attendait à ce que la pauvreté passe de 48 % à plus de 80 % de 2014 à 2016.

En 2017, Lilian Tintori, activiste prodémocrate du Venezuela et épouse de Leopoldo Lopez, le chef de l'opposition actuellement incarcéré, a fait état de l'évolution des événements, en compagnie de l'honorable Irwin Cotler, ancien ministre de la Justice. Ils ont décrit

la situation au Venezuela, qui s'était détériorée encore davantage depuis l'année précédente: encore plus de prisonniers d'opinion se voyaient nier leurs droits fondamentaux et le processus démocratique était érodé par un régime tyrannique appuyé par une cour suprême partisane. Ces conditions horribles n'ont fait qu'empirer depuis.

Cette mesure historique dont nous sommes saisis nous aidera à ne pas oublier et à défendre les Vénézuéliens qui désirent jouir comme nous de la justice, de la démocratie et des droits de la personne.

En juin 2016, nous avons entendu des témoignages au sujet de la situation au Honduras, où les droits de la personne sont régulièrement compromis par l'insécurité et l'impunité. Des fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada ont informé le sous-comité de la violence généralisée et de la corruption, qui visent tout particulièrement les défenseurs des droits de la personne.

• (2140)

Berta Caceres et Nelson Garcia, des défenseurs autochtones des droits de la personne, ont tous deux été abattus par balle lors d'incidents distincts survenus en mars 2016. Ces meurtres ont suscité des réactions internationales. Notre propre gouvernement a condamné ces meurtres et a exhorté les autorités honduriennes à faire en sorte que justice soit rendue.

Tant et aussi longtemps qu'il y aura des atteintes aux droits de la personne et à la loi et l'ordre, le développement à long terme demeurera impossible, et les groupes les plus vulnérables, c'est-à-dire les femmes, les enfants et les Autochtones, continueront d'éprouver des difficultés. Ce projet de loi sur le mois du patrimoine nous rappellera les Honduriens qui recherchent la paix, l'ordre et le bon gouvernement dont jouissent les Canadiens.

Le sous-comité a aussi reçu une mise à jour en juin 2017 sur la situation au Guatemala de la part de Luis Garcia Monroy, cofondateur de l'organisation Youth Organized in the Defense of Life. M. Garcia Monroy a déclaré au comité que la corruption et les actes commis en toute impunité par le gouvernement ont entraîné des attaques d'ordre juridique, physique et politique à l'égard des défenseurs des droits de la personne. Il nous a dit que les forces gouvernementales du Guatemala ont déplacé de force des familles et ont traité comme des criminels des défenseurs des droits de la personne. Ces crimes sont tout à fait inacceptables au titre du droit international en matière de droits de la personne et par rapport à ce qui est attendu d'un gouvernement pour ce qui est de protéger les droits de ses citoyens.

Les pays et les situations dont je viens de parler ne représentent que quelques-uns des problèmes en Amérique latine, ceux que le sous-comité a pu étudier. Même si nous n'avons pas pu étudier les conditions de vie précaires des Cubains et des habitants de plusieurs régions du Mexique, cela donne un aperçu de toute l'adversité à laquelle une forte proportion de gens est confrontée. Cela explique que des milliers de gens soient venus au Canada depuis le Venezuela, le Honduras, le Guatemala et tant d'autres pays d'Amérique latine en quête d'une vie meilleure pour eux et leur famille.

Initiatives parlementaires

Tout au long de son histoire, le Canada a accueilli des milliers de migrants et de réfugiés qui font maintenant partie intégrante des collectivités partout au pays. Bon nombre de ces Canadiens sont des héros oubliés qui contribuent chaque jour à notre société. Ce sont de petits entrepreneurs, des bénévoles, des militants et des fonctionnaires. Ils ont accompli tant de choses et ils nous ont aidés à améliorer le Canada en dépit de leurs infortunes et des souffrances vécues dans leur pays d'origine. C'est grâce à ces personnes, entre autres, que nous avons pu bâtir une société aussi forte et multiculturelle au Canada. C'est en célébrant toutes ces communautés que nous pouvons continuer d'embrasser l'identité multiculturelle dont nous jouissons en tant que Canadiens et dont nous sommes fiers.

Le projet de loi peut aussi nous aider à renforcer nos relations avec ces communautés et à célébrer l'influence positive que le Canada peut exercer à l'étranger. Je veux insister sur l'influence positive que le Canada peut exercer sur ces pays en acceptant des migrants et en adoptant une approche diplomatique. En effet, des efforts diplomatiques assidus peuvent améliorer la situation des droits de la personne dans les pays en développement. Le gouvernement conservateur précédent l'a démontré parfaitement lors de la négociation d'un accord de libre-échange avec la Colombie par le premier ministre Harper. Depuis la signature de cet accord, la Colombie est devenue l'un des seuls pays de la région où la situation des droits de la personne s'est améliorée.

Ce projet de loi, qui vise à instituer le Mois du patrimoine latino-américain, renforcerait encore plus ces liens entre le Canada et les communautés latino-américaines et favoriserait, je l'espère, la promotion des droits de la personne dans les pays de l'Amérique latine et l'établissement de relations positives entre le Canada et ces pays.

Je vais conclure mon intervention en rendant hommage encore une fois au regretté sénateur Enverga et en le remerciant de son dévouement envers le Canada et de sa passion pour le service public. Le Mois du patrimoine latino-américain sera un symbole durable de son héritage. Que Dieu bénisse la famille du sénateur Enverga, et qu'il bénisse le Canada et l'Amérique latine.

• (2145)

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole ce soir. J'aimerais d'abord saluer une ancienne résidente d'Huron—Bruce, qui était aussi une de mes camarades de classe au secondaire, Shauna Hemingway. Elle est l'ambassadrice du Canada en République dominicaine et une fonctionnaire exceptionnelle depuis des années.

Le mois d'octobre serait le mois désigné. Dans les lieux que je fréquente, et pour les amateurs de baseball partout dans le monde, le mois d'octobre a toujours été connu comme étant le mois de la Série mondiale. Je vais jeter un regard plus léger sur le projet de loi ce soir et parler des contributions des Latino-Américains à la culture canadienne et de l'impact qu'ils ont eu sur le monde du baseball.

Tout d'abord, remontons à 1954 à Montréal avec les Royaux de Montréal. Qui a joué pour les Royaux de Montréal en 1954? Ce n'était pas Jackie Robinson. C'était un joueur portoricain, Roberto Clemente, qui, plus tard, jouera pour les Pirates de Pittsburgh, frappera 3000 coups, aura une moyenne au bâton de 0,300, et qui passera de nombreuses et illustres années dans la ligue majeure jusqu'à sa mort prématurée dans les années 1970. Ce fut vraiment un merveilleux début quant à l'influence de l'Amérique latine sur le Canada et le sport. Je devrais aussi dire que Roberto Clemente a été le premier latino-américain à remporter la Série mondiale.

Après cela, quelques années se sont écoulées, puis, à la fin des années 1960, nous avons eu les Expos de Montréal. Évidemment, de nos jours, tout le monde aime les Expos. Qui était peut-être le plus célèbre lanceur de tous les temps des Expos de Montréal? C'était El Presidente, El Perfecto, Dennis Martinez. Il a été le premier Nicaraguayen à jouer dans les ligues majeures. Il a joué pour les Expos de 1986 à 1993. Dennis Martinez a remporté 245 victoires. Il a connu son 13^e match parfait en 1991. À la suite de cela, on l'a surnommé El Presidente, El Perfecto. En 2016, il a été intronisé au Temple de la renommée du baseball canadien à St. Marys, en Ontario, qui se trouve, bien sûr, dans la circonscription de mon collègue de Perth—Wellington.

Des années plus tard, qui est arrivé? Vladimir Guerrero, de la République dominicaine. Il a joué pour les Expos de 1996 à 2003. Il avait probablement le meilleur bras de voltigeur de tous les temps. Désolé, Jesse Barfield. Les partisans des Expos se souviendront d'un lancer effectué par Vladimir Guerrero contre les Blue Jays en 2001, où il a cueilli la balle en plein dans les airs, l'a lancée au marbre, à quelque 300 pieds, et a causé le retrait d'Alberto Castillo. C'était probablement un des meilleurs lanceurs de tous les temps depuis le champ extérieur. Vladimir Guerrero a poursuivi sa carrière et cumulé une moyenne au bâton de 0,318, 449 circuits et 2 590 coups sûrs. Il a été intronisé au Temple de la renommée de Cooperstown, malheureusement en tant que membre des Angels de Los Angeles, mais, bien sûr, il aura connu certaines de ses meilleures années avec les Expos.

Un autre joueur célèbre qui a brièvement joué pour les Expos est Pedro Martinez. Il a fait partie de l'équipe de 1994 à 1997. Il a gagné le trophée Cy Young en 1997. Bien entendu, il a également été intronisé au Temple de la renommée.

Puis, il y a eu le Big Cat, Andres Galarraga, le gros joueur de premier but du Venezuela, peut-être un précurseur de Melky Cabrera. Il a joué avec les Expos de 1985 à 1991 et a connu quelques excellentes saisons au stade olympique.

Moises Alou fait aussi partie des joueurs originaires de la République dominicaine qui ont été bien reçus et qui avaient une très bonne réputation. Frappeur droitier, il avait un excellent élan au bâton. Je me souviens aussi de Felipe Alou. Bien des gens ne savent pas cela, mais Moises a joué pour les Expos de Montréal et a été entraîneur dans le réseau des Expos pendant de nombreuses années. Il a probablement été leur meilleur entraîneur. De 1992 à 2001, il a remporté plus de 1 000 matches. Ce fut une grande époque. Moises vit aujourd'hui en République dominicaine.

Je devrais aussi parler de deux autres Latino-Américains qui ont joué pour les Expos, soit Javier Vazquez et Bartolo Colon. Comme il est plus de 21 heures, je pense que je peux dire que Colon était surnommé le « gros sexy ». C'est un lanceur de 5 pieds, 10 pouces, qui pèse 280 livres. À 45 ans, il joue toujours pour les Rangers du Texas.

• (2150)

Dans les années 1970, c'est à Toronto que s'est avant tout fait sentir l'influence latino-américaine sur le milieu du baseball canadien, voire probablement du baseball nord-américain. Il y a eu l'expansion. Les Blue Jays sont nés à Toronto. Le nouveau directeur-gérant des Blue Jays, Pat Gillick, est arrivé des Yankees de New York, et l'équipe a pu compter sur un excellent dépisteur, Epy Guerrero. C'est vraiment lui et un autre dépisteur, celui-là des Dodgers de Los Angeles, qui ont mis sur pied la première école de baseball en République dominicaine, qui a fait connaître l'excellence de ce pays au baseball.

Initiatives parlementaires

La toute première équipe des Blue Jays comptait trois Latino-Américains, Pedro Garcia, Hector Torres et Otto Velez, deux joueurs portoricains et un joueur mexicain. Est-ce que quelqu'un se rappelle qui a été le gagnant ex-aequo du titre de recrue de l'année en 1979? C'était Alfredo Griffin. Cette question fera partie d'un questionnaire un jour.

Damaso Garcia a joué au deuxième but pour les Blue Jays de 1980 à 1986.

Un nom vient en tête quand on pense aux années glorieuses des Blue Jays: Jorge Bell — qui a ensuite été connu sous le nom de George Bell. Il était un peu bourru, mais c'était un joueur remarquable. Il avait été obtenu des Phillies de Philadelphie. Il a joué pour les Blue Jays en 1981, puis de 1983 à 1990. Il a remporté le titre de joueur le plus utile à son équipe en 1987, année au cours de laquelle il a cogné 47 coups de circuit, présenté une moyenne au bâton de 0,308 et totalisé 134 points produits. Jorge Bell est la seule raison pour laquelle un type de Clinton, en Ontario, sait que San Pedro de Macoris se trouve en République dominicaine. Jorge Bell s'est vu décerner le prix « Level of Excellence » des Blue Jays.

Un arrêt-court génial à l'avant-champ est arrivé de la République dominicaine à peu près au même moment, Tony Fernandez. Il était un arrêt-court qui pouvait lancer de côté et un champion des coups sûrs. Il compte parmi les joueurs ayant reçu le prix Level of Excellence, et c'est un gars formidable.

Le meilleur joueur des Blue Jays de tous les temps est probablement Robbie Alomar, de Puerto Rico. Ses statistiques étaient incroyables alors qu'il jouait pour les Blue Jays de 1991 à 1995. Il a reçu neuf Gants dorés et a participé 12 fois au match des étoiles. Il fait partie du Temple de la renommée du baseball du Canada. Il a été intronisé à Cooperstown. Il a terminé sa carrière avec une moyenne au bâton de 0,300, plus de 2 700 coups sûrs et presque 500 buts volés.

Y en a-t-il qui se souviennent de Bam Bam, Carlos Delgado, de Puerto Rico? Il a reçu le prix Level of Excellence. Il aurait dû faire partie du Temple de la renommée. Il a réussi quelque 400 coups de circuit et a récolté quelque 1 500 points produits.

Les deux ou trois derniers étaient José Bautista et Edwin Encarnacion. Qui peut oublier ces deux-là? Mentions honorables: y a-t-il quelqu'un qui se souvient de Juan Guzman, Manny Lee, Alex Rios et Junior Felix?

De nos jours, les excellents joueurs latino-américains des Blue Jays comprennent Teoscar Hernández, Marco Estrada, lorsqu'il est capable d'effectuer le changement de vitesse, et Jaimie Garcia, lorsqu'il se souvient de lancer des prises. Qui est le joyau du baseball latino-américain d'aujourd'hui? C'est Vladimir Guerrero, Jr. Qui peut oublier son coup de circuit gagnant à Montréal en avril? Il s'agit de l'un des coups de circuit les plus mémorables dans l'histoire du Canada. Il n'était peut-être pas aussi remarquable que celui de Joe Carter, mais Joe n'est pas né en Amérique latine.

Je pense à certains des journalistes qui ont couvert les Blue Jays au fil des ans, notamment Stephen Brunt, Jeff Blair, Richard Griffin et Bob Elliott. J'aimerais connaître toutes leurs opinions.

Certains des plus grands joueurs de la République dominicaine sont David « Big Papi » Ortiz, Manny Ramirez, Adrian Beltre et Julio Franco.

De la Colombie, il y a Edgar Renteria et Orlando Cabrera.

Du Panama, il y a Mariano Rivera.

En ce qui concerne le Mexique, quelqu'un se souvient-il de Fernando Valenzuela, surnommé « El Toro », qui a maintenant 60 ans, et de la Fernandomania des années 1980?

Je veux en nommer quelques autres.

Du Venezuela, il y a Jose Altuve, Elvis Andrus, Felix Hernandez, Victor Martinez, Bobby Abreu, Andres Galarraga, Miguel Cabrera et Adrian Beltre.

De Cuba, étant donné qu'ils peuvent maintenant traverser la mer pour venir jouer, il y a Jose Abreu, Aroldis Chapman et sa balle rapide de 106 milles à l'heure, Yoenis Cespedes et Yasiel Puig. Quelle est la qualité de ma prononciation en espagnol?

• (2155)

Je devrais également mentionner que pendant mes études au Tennessee j'ai été membre de l'équipe collégiale de baseball pendant deux ans et beaucoup de mes coéquipiers venaient de Porto Rico. Il y avait Alex Colon et Ramon Lopez. J'en oublie quelques-uns maintenant. De nombreuses années se sont écoulées depuis cette époque, comme l'illustre parfaitement ma coupe de cheveux. Il y avait Danny Alvarez et Enrique Lazu. J'ai beaucoup de souvenirs mémorables.

Qu'on ne s'y trompe pas. Certains de ces joueurs sont les meilleurs de tous les temps. Ils ont fait connaître le baseball canadien. Que Dieu bénisse l'Amérique latine.

[Français]

M. Alupa Clarke (Beauport—Limoilou, PCC): Monsieur le Président, sérieusement, c'est presque gênant de parler après mon collègue de Huron—Bruce, parce qu'il a énuméré les nombreuses personnes d'origine latino-américaine qui vivent au Canada et en Amérique du Nord et qui ont réalisé des exploits extraordinaires dans le sport, par exemple, le baseball, le football, le hockey et le soccer. J'ai adoré cette belle présentation et ce bon discours.

J'aimerais d'abord et avant tout, comme d'habitude, dire bonjour à tous mes concitoyens de Beauport—Limoilou, qui nous écoutent en grand nombre ce soir, j'en suis certain.

Je suis très fier de participer à ce débat pour parler du projet de loi S-218, déposé dans l'autre Chambre par notre valeureux et très honorable collègue, le sénateur Enverga, malheureusement décédé il y a plus d'un an. Que Dieu ait son âme. C'est maintenant notre collègue de Thornhill qui parraine ce projet de loi à la Chambre des communes.

Ce soir, on constate que les libéraux ne participent pas à ce débat, et c'est malheureux. Comme plusieurs de mes collègues l'ont mentionné ce soir, il y a plus d'un demi million de personnes d'origine hispano-américaine au Canada. Ils ont une histoire incroyable. Ils se sont impliqués de manière extraordinaire au Canada à bien des égards. Il est donc important de parler de leur apport culturel, politique et économique à notre pays.

J'aimerais dire que la ville de Québec ne fait pas défaut à cet égard. Il y a une communauté colombienne très importante. Chaque année, elle organise une fiesta incroyable, à la baie de Beauport, dans ma circonscription. Cet été, cette fête va certainement se répéter.

Ce soir, j'aimerais partager un genre de comparaison avec tous les députés de la Chambre. En fait, j'aimerais faire un pont et démontrer certaines similitudes que l'Amérique du Nord partage avec l'Amérique du Sud. Ce sont des similitudes historiques, politiques, géopolitiques, économiques, sociologiques et même anthropologiques. Oui, ce sont les Amériques. Nous partageons quand même deux continents et une histoire très commune.

Initiatives parlementaires

D'abord, d'un point de vue anthropologique, c'est un débat important et il y a plusieurs thèses. Il y a la thèse de Clovis, à l'effet que des peuples nomades de l'Asie seraient arrivés par le détroit de Béring il y a environ 10 000 ans, et qu'ils auraient peuplé l'Amérique entière. Par conséquent, les premiers arrivants en Amérique du Nord ou en Amérique du Sud proviendraient des mêmes sources de peuplement nomade, soit les peuples nomades d'Asie. Il y a également des théories qui disent qu'au contraire, les gens sont arrivés par la côte du Pacifique il y a 30 000 ans. On peut quand même dire que d'un point de vue anthropologique, les deux continents partagent sans contredit une similitude.

Il y a aussi une similitude sur le plan historique. Ici, c'est le Nouveau Monde. Christophe Colomb est arrivé près de Cuba, il me semble bien. À l'époque, il a découvert les Amériques au nom des occidentaux. Il a découvert le Nouveau Monde. Jacques Cartier, Jean Cabot, enfin tous ces explorateurs, ont fait découvrir ensemble à l'humanité, soit aux Occidentaux, aux philosophes, aux écrivains, aux explorateurs et aux monarques, l'existence de nouveaux territoires déjà peuplés, bien entendu. Ils ont découvert de vastes territoires qui ont été colonisés. On connaît l'histoire. Il y a donc une autre chose que le Nord et le Sud partagent du point de vue historique et de manière très tangible: le colonialisme. Les conquistadors de l'Amérique du Sud ont conquis l'Amérique centrale, et même une partie de la Californie et de la Floride, en allant jusqu'à la Terre de Feu, en Amérique du Sud.

Il y a eu les colonialistes de la Nouvelle-France, dont je suis issu, et de la Nouvelle-Angleterre. Encore une fois, on peut dire que du point de vue historique et colonialiste, on partage cela avec nos compatriotes de l'Amérique du Sud.

Nous partageons assurément l'histoire concernant la première forme de capitalisme moderne, soit le mercantilisme. C'est un genre de triangle où on partait de l'Europe vers l'Afrique pour amener des esclaves, et on ramenait des ressources en Angleterre par les mêmes bateaux. Tout cela était bien malheureux, bien entendu, mais c'est l'histoire. Il ne faut pas avoir peur de l'histoire. Le mercantilisme est une autre chose que nous partageons avec l'Amérique du Sud.

Du point de vue géopolitique, il est intéressant de constater qu'à peu près en même temps, au XV^e, XVI^e et XVII^e siècle, l'Amérique du Sud a été divisée en deux grandes régions par le pape, j'oublie lequel. Le pape a donc divisé l'Amérique du Sud entre les Portugais et les Espagnols, soit en deux grandes régions géopolitiques.

• (2200)

Pour ce qui est de l'Amérique du Nord, avec le traité issu de la guerre de Sept Ans, on a divisé le territoire entre les Britanniques et les Français. Alors, d'un point de vue géopolitique, nous partageons quand même un historique avec l'Amérique du Sud.

D'un point de vue politique et sociologique, il y a les révolutions populaires, comme la révolution américaine de 1776. Au Canada, on n'a pas vraiment eu de révolution, mais les Patriotes ont tout de même tué des gens et ont déclenché des mouvements révolutionnaires qui ont mené à la responsabilité ministérielle au Canada. C'était une sorte de mouvement révolutionnaire populaire.

En Amérique du Sud, Simon Bolivar a voulu créer une fédération pancontinentale de la Grande Colombie. Il a même été dictateur. Selon certains écrits, c'était un libéral, mais il est devenu dictateur. Il y a donc eu des révolutions populaires autant dans le Nord que dans le Sud. C'est une autre chose que nous partageons avec les gens de l'Amérique latine.

Par ailleurs, d'un point de vue économique, nous partageons avec ces gens une volonté de faire des échanges entre pays et d'amenuiser

les frontières en ce qui concerne les tarifs douaniers ou même le partage de culture et de systèmes politiques. En Amérique du Nord, il y a eu l'ALENA en 1988, qui a été ratifié en 1992. En Amérique du Sud, il y a un équivalent, le Mercosur, qui a été créé en 1991 et ratifié en 1995.

Ces deux accords partagent un peu le même modèle d'annexion économique, mais les pays d'Amérique latine vont un peu plus loin, puisqu'ils tentent d'échanger de bonnes façons de faire en matière de politique et d'uniformiser leurs politiques sociales, ce qui est certainement difficile à faire, étant donné qu'il y a des pays plus ou moins démocratiques en Amérique du Sud.

J'aimerais aussi parler du Canada par rapport à l'Amérique du Sud. Le Canada a très tardivement découvert l'Amérique du Sud pour une raison très simple. En 1823, le président américain républicain Monroe a mis en place la doctrine de Monroe, une doctrine extrêmement importante pour les deux siècles qui ont suivi. Dans un de ses discours devant le Congrès, le président Monroe a dit aux Européens que toutes les Amériques étaient sous le joug impérial américain. En d'autres mots, M. Monroe a indiqué aux puissances européennes que toute visée européenne dans les Amériques serait dorénavant perçue comme une attaque belligérante envers les États-Unis, ni plus ni moins.

À partir de ce moment-là, les États-Unis ont commencé à traiter l'Amérique du Sud comme leur cour arrière. On l'a vu dans leur comportement au Chili, à l'époque de Pinochet, et au Honduras, lorsque M. Reagan a fait tomber le gouvernement. Les Américains agissaient comme si l'Amérique du Sud était leur cour arrière.

Ici, en tant que grands alliés économiques et politiques des États-Unis, nous avons pris nos distances par rapport à l'Amérique du Sud, car les Américains auraient été très mécontents de voir le Canada tenter de créer des ententes ou des rapprochements diplomatiques avec les pays d'Amérique du Sud, puisque c'était pour eux leur cour arrière.

Tout cela changé en 1948, lorsqu'on a créé l'Organisation des États américains, à laquelle le Canada s'est rallié seulement en 1990. Cela a pris tout ce temps au Canada pour s'ouvrir aux pays d'Amérique du Sud à cause de la doctrine de Monroe. C'est seulement en 1990 que le Canada, après 30 ans d'observation auprès de l'organisation, en est devenu un vrai État membre.

Aujourd'hui, après plus de 28 ans comme membre de l'OEA, le Canada fait un travail intéressant afin d'exporter ses valeurs démocratiques vers les pays d'Amérique du Sud et de créer des traités de libre-échange bilatéraux, notamment avec le Pérou — c'était l'un des beaux accomplissements de M. Harper. Il y a également les Sommets des Amériques, dont celui qui a eu lieu à Québec en 2001.

Voilà donc ce que je voulais mettre en évidence ce soir. En Amérique du Nord et en Amérique du Sud, nous avons des particularités et nous partageons des similitudes de manière très concrète, que ce soit sur le plan économique, géopolitique, sociologique, anthropologique ou historique. Au Canada, nous sommes contents que de plus en plus d'hispaniques se dirigent vers nos frontières pour immigrer dans notre pays afin de participer à notre belle vie culturelle, politique et économique.

• (2205)

Le Canada a très longtemps été fermé à l'Amérique du Sud à cause de la doctrine de Monroe et de la politique américaine, qui traitait jalousement l'Amérique du Sud comme sa cour arrière.

Initiatives parlementaires

Vive l'initiative du sénateur Enverga! Vive l'initiative de mon collègue de Thornhill, qui a parrainé le projet de loi ici! Vive la communauté colombienne de Québec, qui va faire la fête cet été dans mon comté, à la Baie de Beauport!

[Traduction]

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, j'ai bien aimé écouter les diverses interventions au sujet de ce projet de loi d'initiative parlementaire, qui souligne la relation du Canada avec l'Amérique latine et les liens qu'il entretient avec de nombreux pays de cette région du monde, en reconnaissant, par voie législative, que la relation entre les Canadiens et leurs partenaires latino-américains est très positive et peut ouvrir la voie à de merveilleuses relations.

Ce soir, il a beaucoup été question de sport et de la culture de l'Amérique latine, mais j'aimerais maintenant m'attarder sur un sujet qui me passionne depuis quelques années déjà: le commerce international. Lorsque j'étais ministre du Commerce international du Canada, j'ai eu l'honneur et le privilège de faire valoir les priorités commerciales du Canada partout dans le monde. Nous avons lancé le Plan d'action sur les marchés mondiaux, qui a permis d'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger et de créer des possibilités d'exportation pour les Canadiens. Nous considérons également que les échanges commerciaux permettaient de renforcer la prospérité économique, non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Certains croient que le commerce est un jeu à somme nulle: s'ils gagnent, nous perdons; si nous gagnons, ils perdent. À l'heure actuelle, nous avons des dirigeants dans le monde, des dirigeants très connus, qui estiment que le commerce est une situation gagnant-perdant et qui sont prêts à perdre des possibilités pour établir des relations commerciales destinées à favoriser uniquement leur propre croissance économique.

Le Parti conservateur croit fermement que le commerce n'est pas un jeu à somme nulle et que, en réalité, la marée montante soulève tous les bateaux. Autrement dit, lorsque la tarte est plus grosse, tout le monde en bénéficie, tout le monde peut participer et tout le monde peut devenir prospère. C'est ce qui nous a incités à faire du commerce avec l'Amérique latine. C'est le gouvernement conservateur, sous la houlette de Stephen Harper, qui a mené la charge afin de vraiment saisir l'occasion de traiter avec les pays de l'Amérique latine. Nous avons approfondi les liens commerciaux avec des pays comme le Panama, le Honduras, le Pérou et la Colombie. Nous avons aussi tenté de lancer des pourparlers avec certaines des plus grandes économies de l'Amérique du Sud, comme l'Argentine et le Brésil. J'y reviendrai dans un instant. Ce qui nous a poussés sur cette voie, c'est non seulement la volonté de stimuler la croissance économique au Canada grâce au commerce, mais aussi d'être une force en vue d'aider d'autres pays venant à peine de sortir d'une période très trouble de leur histoire.

Je vais donner un exemple de pays avec lequel le Canada a renforcé ses liens. En passant, c'est aussi un compliment aux libéraux, étant donné que ce sont eux qui ont entamé les négociations commerciales avec le Chili. Il faut bien rendre à César ce qui est à César. Ce qui est arrivé, c'est que le Chili d'Augusto Pinochet vivait dans la peur, sous l'oppression d'un tyran et d'un dictateur qui opprimait son peuple. Il n'y avait pas de démocratie. Ce pays n'était pas sécuritaire. Il n'y avait pas de primauté du droit. C'était le chaos. C'était extrêmement dangereux. Ceux qui se souviennent de cette époque se souviennent aussi des nouvelles qui nous parvenaient du Chili: exécutions extrajudiciaires et disparitions, à tout jamais, de gens, des pères et des mères. Éventuellement, Augusto Pinochet a été destitué. Il a été traduit en justice. Le pays était en ruine. L'économie était en ruine. Le Canada a décidé d'approfondir ses liens avec le

Chili. Certaines personnes affirment que la meilleure façon de traiter les pays qui ont un passé tumultueux comme la Colombie, le Pérou et le Honduras, c'est en ne collaborant pas du tout avec eux, en les isolant.

• (2210)

L'approche du Canada est très différente. Nous disons que, pour peu qu'un pays désire sincèrement se sortir de son passé difficile et opérer les réformes structurelles nécessaires, nous sommes disposés à tisser des liens commerciaux avec lui. Lorsque nous collaborons sur le plan commercial, nous en arrivons à collaborer à la mise en place d'institutions démocratiques et de la primauté du droit et à l'amélioration de la sécurité dans ces pays. Cela fait partie d'un tout. Il ne s'agit pas que de commerce.

Nous collaborons avec le Chili, et le Canada a été l'un des premiers pays à signer un accord commercial avec ce pays. Aujourd'hui, le Chili est le pays le plus prospère et le plus démocratique d'Amérique du Sud. Voilà un brillant exemple d'un endroit où la collaboration a fait une énorme différence. Même encore aujourd'hui, le Canada a des liens étroits avec le Chili. Nous avons encore un accord commercial avec ce pays.

Il y a d'autres pays dans la région. Le Pérou en est un. Ce pays essayait de se sortir de l'emprise des guérillas du Sentier lumineux, qui semaient le chaos d'un bout à l'autre de son territoire. Il a fini par arriver à s'en sortir, et son dirigeant de l'époque a choisi de collaborer avec le Canada et de lui demander s'il serait possible d'envisager un accord commercial avec le Pérou. Nous avons dit savoir qu'il avait un passé trouble et qu'il y avait beaucoup de problèmes à régler dans ce pays, mais il a exprimé un désir sincère d'améliorer le pays, l'économie et l'avenir de la population. Nous avons décidé de collaborer avec le Pérou. Nous avons négocié un accord commercial. Aujourd'hui, le Pérou est un tout autre pays. Il a encore des difficultés, et quiconque s'y rend peut le constater, mais c'est un pays immensément différent et supérieur à ce qu'il a déjà été.

C'est aussi le cas de la Colombie. Nous avons établi des liens avec le président Santos, qui tentait de faire la paix avec les guérilleros des FARC et avec l'ELN, l'armée nationale patriotique. Nous avons déclaré que nous allions travailler avec la Colombie afin de conclure un accord commercial. Les négociations ont porté leurs fruits, et nous avons conclu une entente qui est maintenant porteuse de prospérité en Colombie. De son côté, la Colombie a établi des liens avec d'autres pays et conclu des accords commerciaux avec eux. Elle renforce ses institutions démocratiques, et il y existe une certaine primauté du droit. A-t-elle atteint la perfection? Non, mais elle s'est beaucoup améliorée, notamment grâce à l'aide du Canada, qui a favorisé la sécurité du pays et renforcé ses capacités.

Le Canada est reconnu dans le monde entier comme un pays aimable et tolérant. Les pays qui sortent d'une période très difficile trouvent qu'il est beaucoup plus facile de traiter avec le Canada qu'avec d'autres pays, car nous avons une façon différente de faire les choses. À titre d'exemple, certains accords commerciaux sont asymétriques, c'est-à-dire que les résultats ne sont pas les mêmes pour les deux parties. Quand nous traitons avec un partenaire plus faible que nous, au lieu d'imposer notre volonté et d'exiger un accès complet et immédiat à son marché, nous partons du principe que l'autre pays deviendra beaucoup plus prospère au fil du temps, mais que, pour le moment, nous souhaitons maintenir nos liens avec lui et établir une série de règles qui lui seront favorables. Au fil du temps, ce partenaire comblera son retard, et nous arriverons à un accord bilatéral à part entière, vraiment équilibré.

Initiatives parlementaires

C'est le genre de façon de faire que le Canada a adopté en matière de commerce, qu'il a adopté en Amérique latine. En nouant le dialogue avec ces pays, nous avons énormément contribué à améliorer les choses. Il nous reste encore d'autres pays avec lesquels établir des liens, des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Venezuela, le Paraguay et l'Uruguay. Ils font tous partie de ce qu'on appelle le Mercosur. En fait, le Venezuela n'en fait pas partie compte tenu de ce qui s'y passe dernièrement, mais les autres pays forment un bloc commercial avec lequel le Canada a tenté de nouer le dialogue. Le problème est que, pour bon nombre de ces pays, le commerce est encore un jeu à somme nulle, une situation dans laquelle il y a un gagnant et un perdant. Ils sont très protectionnistes. Ils ne tiennent pas vraiment à ouvrir leur économie, mais ils veulent que nous leur ouvrons la nôtre. Il faut que ce soit donnant donnant; nous savons cela.

• (2215)

J'espère avoir réussi à donner une meilleure idée de ce qu'est l'Amérique latine. Il y a les sports, il y a la culture, mais il y a aussi les occasions économiques, le commerce et la possibilité d'améliorer la vie de millions de gens et de leur offrir la prospérité.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand intérêt que j'ai écouté l'intervention du député sur le commerce, car nous croyons au commerce, à ses retombées et à ses avantages. Les exemples fournis par le député ont été extraordinaires lorsqu'il a parlé de voir des pays se développer et tirer profit de chaque domaine lorsqu'ils acceptent des choses comme le libre-échange, et qu'ils mettent de côté le protectionnisme et les obstacles au commerce de leur pays. Donc, nous sommes ravis d'être ici ce soir et d'entendre parler des pays où cela a fonctionné, partout dans le monde.

J'aimerais aborder deux aspects ce soir. L'un porte sur le projet de loi sur l'Amérique latine. L'autre porte sur la communauté philippine au Canada et sur le rôle qu'elle y joue, car le sénateur Enverga en était un membre tellement important. Je veux parler un peu du sénateur et de son impact phénoménal sur cette communauté et sur son pays adoptif.

Ma circonscription se trouve dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. Il n'y avait pas beaucoup de Philippins dans notre circonscription jusqu'à il y a environ 10 ans, lorsque le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan ont été mis en place. Des gens ont alors commencé à venir dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan et à occuper des postes dans le secteur manufacturier, dans certains secteurs des services et dans d'autres secteurs. Ils ont formé une grande communauté dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. C'est aussi une communauté qui apporte une énorme contribution à notre société. Il est intéressant de constater que, dans cette région, qui ne comptait que quelques centaines de membres de cette communauté, on en trouve maintenant entre 2 000 et 3 000. Ce sont des gens qui font preuve d'entraide. Swift Current est au coeur de notre collectivité, et ces gens apportent une énorme contribution à l'économie et à la communauté locale. Ce sont d'excellents partenaires qui s'intègrent parfaitement. La famille leur tient tellement à coeur qu'ils rappellent aux autres l'importance de prendre soin de leur famille et d'entretenir de bonnes relations. Ils ont fait preuve d'un grand leadership dans notre communauté saskatchewanaise. Cependant, j'aimerais aussi souligner la contribution du sénateur Enverga, qui a certainement fait preuve de leadership ici même, en Ontario, en parlant brièvement du rôle qu'il a joué.

Je ne le connaissais pas très bien, mais il y a des personnes dans la vie dont on sait, dès la première fois qu'on les rencontre et qu'on

passé un peu de temps avec elles, qu'elles auront beaucoup d'influence sur notre vie parce qu'elles n'hésitent pas à s'investir dans leurs relations interpersonnelles. C'était le cas du sénateur. On voyait tout de suite qu'il aimait son pays, le Canada. Il travaillait sans relâche. Il était très attaché aux projets auxquels il participait. Il était toujours débordant d'énergie. Je crois que très peu d'entre nous sont aussi enthousiastes que lui quant il est question du Canada. Il nous rappelle très certainement que nous pouvons faire comme lui et améliorer le sort des gens qui nous entourent.

Comme d'autres l'ont dit avant moi, le sénateur Enverga était le premier Philippin à faire partie du conseil des écoles catholiques de Toronto. Après sa mort, j'ai entendu des gens dire que ses nombreux projets et la manière qu'il avait d'interagir avec son prochain avaient changé leur vie et continuaient de les influencer encore aujourd'hui.

Bien sûr, c'est surtout comme sénateur qu'il était connu. Il a été nommé en 2012 et il s'est vite fait remarquer. Il n'a pas été longtemps sénateur, mais quand il s'est éteint, le Président du Sénat a eu les mots suivants pour lui:

Tout au long de sa carrière parlementaire, le sénateur Enverga n'hésitait pas à communiquer son amour profond pour le Canada. Ce fut un privilège de siéger avec lui, et je sais qu'il manquera grandement à tous les membres de la famille du Sénat.

C'est le genre de chose qu'on entend souvent quand une personne meurt. Pourtant, selon ce que je peux voir, c'est ce que pensent vraiment tous ceux qui l'ont connu. Les gens l'appréciaient énormément, et son travail aussi. Nous devrions donc lui être reconnaissant de ce qu'il a fait à l'autre endroit.

C'était quelqu'un qui aimait également les gens. Il s'impliquait beaucoup dans sa communauté. Il a travaillé pendant 30 ans, je crois, pour la Banque de Montréal. Il était un grand homme de famille. Il était un ardent défenseur des personnes handicapées. C'était peut-être parce qu'une de ses filles est atteinte du syndrome de Down. Les parents qui ont un enfant handicapé font souvent preuve d'une grande compassion, non pas seulement pour leur enfant, mais également pour les enfants et les parents dans des situations similaires. Le sénateur Enverga était de ceux qui, à prendre soin de leur famille, ont acquis une profondeur de caractère.

• (2220)

Le sénateur Enverga était aimé de sa communauté. Il a lancé la Philippine Canadian Charitable Foundation, qui tente d'aider à la fois les nouvelles familles qui arrivent au Canada et celles qui sont aux Philippines dans des lieux sinistrés, entre autres.

Il a parlé à un moment du fait d'avoir eu l'occasion d'être sénateur. Il a dit:

Le Sénat a favorisé la représentation de groupes souvent sous-représentés au Parlement, comme les Autochtones, les minorités visibles et les femmes. En tant que membres de minorités visibles et sénateurs asiatiques, nous avons la responsabilité ainsi que la capacité de partager et de mettre à contribution nos valeurs, nos compétences et notre culture, afin d'enrichir le travail du Sénat pour l'ensemble du pays.

C'était quelqu'un qui aimait non seulement son pays, mais également tous les gens autour de lui, et qui était également prêt à travailler pour eux.

Une anecdote me vient à l'esprit. Le sénateur Enverga allait régulièrement à l'église, et les gens se demandaient souvent s'ils pouvaient lui parler des rôles qu'il pouvait jouer et des façons dont il pouvait les aider. Après la messe du dimanche, les gens qui le désiraient pouvaient toujours aller lui parler. Certains d'entre nous ont tendance à se sauver et à se cacher quand ils sont en public, pour éviter d'avoir à travailler 24 heures sur 24. Pour sa part, le sénateur Enverga était heureux de saluer des gens et de leur faire une place dans sa vie.

Initiatives parlementaires

C'était aussi un homme qui aimait Dieu, et il ne s'en cachait pas. J'ai particulièrement apprécié ce que son épouse a dit au sujet de son caractère, après son décès. Ils avaient été mariés pendant 34 ans. Elle a décrit son époux comme un homme de coeur, toujours prêt à aider ceux qui en avaient besoin. Elle a expliqué que sa motivation et son attention étaient ancrées depuis toujours dans une « foi catholique fervente ». C'était un homme de foi, inspiré par la foi. Il tenait à faire passer les intérêts de sa communauté avant les siens. On ne peut donc pas s'étonner qu'il ait eu une telle influence dans notre pays. Sa femme a aussi dit ceci : « Mon mari dirait à tout le monde qu'il faut défendre sa foi. Peu importe son métier et ce que l'on fait, il faut défendre sa foi. »

C'était quelqu'un qui n'avait pas honte de sa foi. Il était disposé à en imprégner sa vie ici. Il a certainement eu une incidence considérable sur bien des gens ici, nous en sommes conscients. J'ai beaucoup travaillé à défendre la liberté de religion dans le monde, et il me rappelait d'autres personnes que j'ai rencontrées et qui sont prêtes à payer un prix énorme pour défendre leurs croyances et ce qui leur est cher.

Le temps passe trop rapidement quand on a la parole. Il en est de même ailleurs aussi, et il est clair que le sénateur Enverga nous a quittés beaucoup trop tôt. Il lui restait tant de choses à faire. Il avait quelques projets de loi à l'étude, dont le projet de loi S-242, qui protégerait les consommateurs. Il travaillait au projet de loi que nous étudions en ce moment, le projet de loi S-218, et il tentait d'instaurer le chant de l'hymne national une fois par semaine au Sénat également.

En terminant, j'aimerais lire un hommage rendu par son ami Romy Rafael, le président de la fondation qu'il a mis sur pied :

Son dévouement envers les nécessiteux se manifeste dans les nombreuses causes charitables qu'il a défendues et dans la création de la Philippine Canadian Charitable Foundation. Avant d'être nommé au Sénat par le premier ministre Stephen Harper, il avait créé cette fondation en octobre 2010 afin d'aider les pauvres aux Philippines. C'était un homme désintéressé qui aimait son pays et voulait vraiment aider sa population. Il était déterminé à le faire. Il a une fois dit dans un discours : « Nous n'avons pas peur de l'échec. » Nous pouvons tomber, trébucher et pleurer, mais nous n'en sortirons que plus fort pour accomplir notre mission de charité. Par son exemple, il a inspiré des gens comme moi pour militer en faveur du changement et de l'aide aux nécessiteux.

Il a terminé en ces termes :

Selon le dicton : « Les gens oublieront vos paroles et vos actions, mais se souviendront toujours des réactions que vous avez suscitées en eux. » Même si vous n'êtes plus avec nous, votre esprit vit en ceux que vous avez touchés. Votre héritage se poursuivra et vous serez à jamais dans nos coeurs. Reposez en paix, sénateur. Vous nous manquez.

• (2225)

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC) : Monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer aujourd'hui le projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain.

Mon collègue de Cypress Hills—Grasslands a parlé avec éloquence du sénateur Enverga. Je vais à mon tour parler des grandes choses qu'il a faites pour cet endroit et pour sa collectivité.

De nombreux collègues ont mentionné que ce projet de loi est l'un des nombreux éléments constituant l'héritage durable de notre ami et collègue, le sénateur Tobias Enverga, récemment décédé. Le succès continu du projet de loi S-218 dans cette enceinte est également attribuable aux efforts inlassables de notre collègue de Thornhill.

Le sénateur Enverga était un champion infatigable des nombreux groupes culturels et ethniques qui considèrent maintenant le Canada comme leur pays. Il était lui-même un immigrant, et, à ce titre, il était au courant des difficultés liées au fait de commencer une nouvelle

vie dans un pays étranger. Lorsqu'il siégeait au Sénat, il était toujours prompt à reconnaître le travail, le dévouement et l'immense contribution des nouveaux Canadiens alors qu'ils commençaient leur nouvelle vie ici, au Canada.

C'est le sénateur Enverga qui a pour la première fois présenté ce projet de loi au Sénat. Il avait présenté un projet de loi semblable au cours de la dernière législature, mais le projet de loi a été abandonné en raison des élections de 2015. Le sénateur a voulu remanier l'ancien projet de loi et a voulu élargir sa portée afin d'inclure quelques autres éléments importants. Le projet de loi original était intitulé le Mois du patrimoine hispanique. Dans le projet de loi S-218, le titre et la caractérisation ont été modifiés, de sorte que le projet de loi est intitulé Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain.

Dans les discours et les débats précédents sur ce projet de loi, le regretté sénateur a parlé des autres mois du patrimoine qui l'avaient amené à en proposer un pour les Canadiens d'origine latino-américaine.

Lorsque le sénateur Enverga a pris la parole pour la première fois au sujet du projet de loi S-218, il a rappelé à ses collègues qu'il était venu au Canada en tant qu'immigrant, comme beaucoup d'autres sénateurs qui ont eu la chance d'être accueillis au Canada. Il a parlé de l'éventail de fêtes que tiennent un peu partout au Canada des communautés aux origines nationales, ethniques et linguistiques variées. Il a souligné la célébration annuelle, depuis un peu plus de 20 ans, du Mois de l'histoire des Noirs, qui a été reconnu officiellement par la Chambre des communes en 1995, puis par le Sénat 13 ans plus tard. Il a indiqué que le Mois de l'histoire des Noirs avait beaucoup contribué à la sensibilisation des Canadiens aux parcours et à l'histoire d'une tranche de la population qui avait été jusque-là trop souvent absente des programmes scolaires. Il a également mentionné le Mois du patrimoine asiatique, qui existe depuis 2002 et qui est célébré chaque année depuis, à l'occasion duquel les Canadiens qui ne sont pas d'origine asiatique peuvent découvrir les sons, le divertissement, et les saveurs asiatiques. Ils peuvent en apprendre davantage sur la contribution de leurs compatriotes d'origine asiatique à la société canadienne.

Le sénateur Enverga a fait valoir que, puisqu'il existait déjà deux mois soulignant le patrimoine d'une culture, on devrait aussi désigner un mois du patrimoine latino-américain. Il souhaitait attirer l'attention sur la culture unique de l'Amérique latine, sa transformation continue, issue des siècles d'évolution et de révolutions, et les multiples tensions géopolitiques survenues au long de l'histoire mouvementée de la région.

Essentiellement, le projet de loi vise à reconnaître la communauté dynamique des Latino-Américains du Canada et ses contributions multiples et remarquables sur le plan social, économique, culturel et politique.

Aux fins du projet de loi S-218, le sénateur Enverga a prévu l'interprétation la plus large possible afin que la mesure législative couvre ceux qui se définissent comme hispanophones ou lusophones d'Amérique du Sud ou d'Amérique centrale, ainsi que ceux qui sont originaires des Antilles francophones ou hispaniques. Avec cette vaste mesure très inclusive, les députés peuvent constater qu'il y a des Canadiens d'origine latino-américaine dans toutes les régions de notre grand pays. Faute de données de recensement exactes, on estime que ce groupe démographique compte bien plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants au Canada.

Initiatives parlementaires

Nous savons cependant que, de toutes les communautés culturelles, la communauté latino-américaine est l'une de celles qui connaissent actuellement la plus forte croissance au Canada. Statistique Canada nous apprend qu'entre 1996 et 2001, par exemple, le nombre de personnes déclarant être d'origine latino-américaine a augmenté de 32 %, alors que la population canadienne a augmenté de seulement 4 %.

Ces statistiques sont particulièrement intéressantes lorsqu'on sait qu'avant les années 1960, il n'y avait qu'une petite population latino-américaine au Canada. C'est au cours des années 1960 et 1970 qu'est arrivée au Canada la première vague importante d'immigrants latino-américains. Malheureusement, dans de nombreux cas, ces gens étaient mus par le désir d'échapper aux troubles sociaux, aux difficultés économiques, à la dictature et aux conflits.

● (2230)

Plus récemment, une autre vague fuit les régimes socialistes corrompus et répressifs du Venezuela; d'abord celui d'Hugo Chavez et maintenant celui de l'impitoyable Nicolas Maduro. Ces Latino-Américains représentent une grande perte pour les pays qu'ils ont laissés derrière, mais ils sont un heureux ajout pour le Canada. Leur formation, leurs compétences et leur capacité d'adaptation profitent grandement au marché du travail, à l'économie et à la culture du Canada.

La plupart des Canadiens d'origine latino-américaine vivent au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta et surtout en Ontario, où près de la moitié d'entre eux se sont installés. Ils constituent une population jeune. Selon les données de Statistique Canada, près de 50 % des gens d'origine latino-américaine vivant au Canada sont âgés de moins de 25 ans. Les personnes âgées constituent moins de 5 % de ceux ayant déclaré être d'origine latino-américaine, comparativement à 12 % de tous les Canadiens.

Pratiquement tous les Canadiens d'origine latino-américaine sont fonctionnels dans l'une des deux langues officielles du Canada. La probabilité qu'ils détiennent un diplôme universitaire est légèrement plus grande que dans le reste de la population. Toujours selon les données de Statistique Canada, 64 % des adultes d'origine latino-américaine occupent un emploi. C'est un peu plus que pour l'ensemble des adultes canadiens.

L'Amérique latine est la quatrième source d'immigration en importance au Canada. Cependant, contrairement aux États-Unis, les données démographiques liées aux gens d'origine latino-américaine ne sont pas mesurées ni reconnues autant que celles chez notre voisin du Sud. La mesure législative du sénateur Enverga, le projet de loi S-218, vise non seulement à approfondir l'appréciation et la célébration de la communauté latino-américaine, mais aussi à mesurer plus précisément le nombre réel d'individus ainsi que leurs contributions régionales à notre économie.

[Le député s'exprime en espagnol.]

[Traduction]

La communauté latino-américaine en Alberta organise une fête annuelle appelée « Fiestaval ». Ce festival de divertissement et d'arts multiculturels pour toute la famille met en vedette la musique, la nourriture et la culture latino-américaines. Il y a deux ans, j'ai participé au Fiestaval lorsqu'il a été organisé à Red Deer. Cette année, le Fiestaval aura lieu du 20 au 22 juillet, en plein cœur du centre-ville de Calgary, à la Plaza olympique.

Ma famille et moi entretenons des liens étroits avec la culture latine. S'il est vrai qu'un vol de quatre heures me permet de me déplacer de Calgary à Ottawa, un vol similaire me transporte jusqu'à

Mazatlan. Cette ville est située dans le même fuseau horaire, ce qui est de loin préférable. Au fil des ans, ma famille et moi avons voyagé fréquemment au Mexique, à un point tel que ma fille Megan a découvert une passion pour la culture, mais aussi pour la langue de ce pays. Pendant ses études à l'Université de l'Alberta, elle a travaillé bénévolement au refuge pour femmes d'Edmonton qui accueillait des immigrantes. Ensuite, elle a enseigné l'espagnol à Sylvan Lake pendant cinq ans.

À mon arrivée à Ottawa en 2008, j'ai eu l'honneur de faire partie du groupe ParlAmericas. Grâce à cet organisme, aux rencontres du Forum parlementaire Asie-Pacifique, aux réunions de l'Organisation des États américains et aux diverses discussions bilatérales, j'ai pu utiliser mon amour de la culture latino-américaine pour servir non seulement ma collectivité, mais également notre pays. Le Panama, le Mexique, le Salvador, le Nicaragua, le Costa Rica et la Colombie ne sont que quelques-uns des endroits où les Canadiens ont exercé une grande influence. Cette relation avec le Canada se reflète ici.

● (2235)

Je me rappelle notamment de m'être rendu en Colombie pour des pourparlers bilatéraux alors que des discussions avaient lieu à La Havane entre la Colombie, les FARC et l'ELN. Nous discutons avec des représentants de la société civile qui devaient faire des allers-retours jusqu'à La Havane. Certains nous ont dit que leurs enfants avaient été emmenés dans des camps de terroristes, d'autres, que leurs enfants avaient été assassinés ou violés, et que sais-je encore, mais qu'ils devaient trouver un moyen de mettre fin aux atrocités qui survenaient dans leurs collectivités depuis 60 ans. Ils arrivaient quand même à vivre leur vie. Je m'en souviendrai toujours.

J'espère que mes collègues appuieront ce projet de loi réfléchi. Ensemble, nous pouvons pérenniser la mémoire et l'oeuvre du sénateur Enverga en célébrant chaque mois d'octobre le Mois du patrimoine latino-américain.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le débat est captivant. Je suis heureux de faire partie du seul parti à la Chambre qui s'intéresse vraiment à notre relation avec l'Amérique latine.

On dirait que seuls les conservateurs veulent défendre ce projet de loi et l'importante relation qu'il met en évidence. C'est intéressant. Je suis certain que les pays d'Amérique latine et les gens qui en sont issus sont bien contents de voir notre parti participer à ce débat et y contribuer. Nous allons certainement continuer d'en reparler. Les conservateurs croient en la valeur des relations du Canada avec ses partenaires partout sur la planète, notamment celles qu'il entretient avec les pays d'Amérique latine. Je crois qu'il faut défendre ce projet de loi et c'est ce que les députés de l'opposition vont continuer de faire.

J'en aurais long à dire au sujet de ce projet de loi, mais, malheureusement, je n'ai que 10 minutes; je ferai de mon mieux pour aborder tous les éléments dont je veux parler. Je suis certain que mes collègues d'en face aussi sont déçus que je n'aie que 10 minutes pour défendre le projet de loi.

Initiatives parlementaires

Il parle évidemment du projet de loi du regretté sénateur Enverga et je pense que c'est important de commencer en soulignant son travail exceptionnel au Sénat et à l'extérieur aussi. Contrairement à d'autres députés qui sont ici depuis plus longtemps que moi, je n'ai pas eu autant la chance de le connaître, mais dans le peu de temps où nos carrières se sont chevauchées ici, sur la Colline du Parlement, j'ai constaté son dévouement à l'égard de cet endroit, sa détermination à défendre sa communauté et son pays, et sa volonté d'utiliser son rôle de sénateur pour vraiment faire avancer le Canada. Cette mesure législative est un exemple de la grande contribution qu'il a apportée.

Il y a quelques éléments dans ce projet de loi dont j'aimerais traiter. En parlant de l'histoire et du patrimoine de l'Amérique latine, je veux m'arrêter un peu sur le lien que ma propre famille entretient avec cette région du monde. C'est un lien important. Même si aucun membre de ma famille n'est d'origine latino-américaine, c'est là que mes grands-parents se sont rencontrés. J'en suis heureux, car je ne serais pas ici autrement.

C'est une histoire simple. Mon grand-père est né ici, au Canada, plus précisément à Toronto. Ma grand-mère, quant à elle, est née en Europe. Elle avait du sang juif. Elle a survécu à l'Holocauste. Sa famille a été en mesure d'obtenir un visa, ce qui a permis à mon arrière-grand-père de quitter l'Allemagne. Il s'est rendu en Amérique du Sud, si je ne m'abuse, sans plan précis. Il y est seulement allé parce que c'est pour cet endroit qu'il avait obtenu un visa. Il a abouti en Équateur. Ma grand-mère a survécu à la guerre en Allemagne, puis sa mère et elle sont parties pour l'Amérique du Sud afin de rejoindre mon arrière-grand-père. Ils ont été réunis là-bas. Ma grand-mère travaillait dans une librairie. Elle était une réfugiée, tandis que mon grand-père d'origine canadienne était un explorateur. Il aimait partir à l'aventure et voyager partout dans le monde. Je sais qu'il a passé un certain temps aux Philippines quand il était jeune. Il s'agit là d'un autre lien avec le sénateur Enverga. Mon grand-père a passé deux ans aux Philippines avant d'aboutir lui aussi en Amérique du Sud.

C'est donc en Équateur que mes grands-parents se sont rencontrés, à l'occasion d'une fête dans une résidence. Trois semaines plus tard, ils étaient fiancés, puis ils sont venus s'établir au Canada. Je trouve que c'est une belle histoire: un explorateur rencontre une réfugiée, et les deux vont vivre ensemble au Canada. Cependant, l'Amérique du Sud était le point de croisement où deux personnes provenant de diverses régions du monde se sont rendues en quête de perspectives d'avenir et ont pu se rencontrer.

Ma mère est également née en Amérique du Sud. Après être revenus au Canada, mes grands-parents sont allés passer quelque temps au Venezuela. Évidemment, nous connaissons très bien les difficultés auxquelles ce pays est confronté, notamment les grossières violations des droits de la personne et les atteintes à la démocratie dont est responsable le régime Maduro. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, le Venezuela, un pays riche en ressources, offrait de bonnes perspectives d'emploi.

Voilà donc le lien très personnel qui m'unit à l'Amérique du Sud et à ce projet de loi. Nous savons que, de façon générale, il s'agit d'une région où les ressources abondent. On y trouve une riche culture et d'immenses possibilités. Toutes ces choses ouvrent assurément leur lot de perspectives, aussi bien sur le plan de l'enrichissement culturel que du resserrement des liens que le Canada entretient avec la région. Je sais, par exemple, que mon collègue de la Colombie-Britannique, un ancien ministre du Commerce international sous le gouvernement Harper, a évoqué les accords de libre-échange que le Canada a signés et ceux que le gouvernement Harper voulait conclure. Nous avons un programme commercial ambitieux et

vigoureux qui nous a permis de resserrer nos liens avec des pays de partout dans le monde, mais surtout avec les Amériques.

• (2240)

Il est arrivé que les autres partis ne soient pas d'accord avec nous concernant le programme commercial. Ils estimaient, par exemple, que nous ne devions pas entretenir de relations commerciales avec des pays qui n'avaient pas un bilan exemplaire au chapitre des droits de la personne, et pourtant, grâce au commerce, au dialogue, et aussi à des accords connexes sur la main-d'oeuvre et l'environnement, nous avons pu créer des possibilités et exercer une influence positive sur ces pays, de manière à apporter les améliorations souhaitées.

À nos yeux, le commerce était l'un des moyens qui allaient nous permettre de tisser des liens avec ces pays. Sous le gouvernement précédent, nous avons un ministre d'État responsable des Amériques, ce qui prouve que nous accordions une grande importance à nos relations économiques, culturelles et stratégiques avec l'Amérique latine.

Cette relation reposait aussi en bonne partie sur la manière dont le Canada pouvait faire valoir les valeurs que nous appelons parfois « valeurs canadiennes », mais qui sont en réalité des valeurs humaines universelles: la liberté, la démocratie, les droits de la personne, la primauté du droit. Nous cherchons toujours à faire valoir ces valeurs, quel que soit le pays avec qui nous sommes en relation. Le gouvernement précédent voyait beaucoup de potentiel en Amérique latine et il a toujours insisté sur ces valeurs.

De nos jours, la situation dans certains pays est de plus en plus difficile. Je crois d'ailleurs qu'on n'a pas assez parlé du Nicaragua, que ce soit à la Chambre ou au Canada en général. De nombreuses personnes sont tuées pendant les manifestations organisées pour protester contre la répression des autorités. Les manifestants se font tuer. Il faut le dire, il faut poser des questions et il faut talonner le gouvernement du Nicaragua pour qu'il respecte les droits fondamentaux de ses citoyens.

J'espère que cette attitude sera celle du gouvernement partout sur la planète. Les libéraux affirment que les droits de la personne et la démocratie sont deux grandes priorités, mais à voir ce qui se passe, on peut parfois en douter. De notre côté, nous reviendrons toujours à la charge.

Par ailleurs, je devrais aussi parler de ce qui se passe au Venezuela. En réaction à d'intenses pressions de la part de la société civile et de l'opposition, les relations diplomatiques avec le Venezuela se sont dégradées, ce qui constitue un message clair. Il est aussi important d'utiliser tous les outils mis à notre disposition, comme l'imposition de sanctions en vertu de la Loi de Magnitski contre certains de ces régimes.

Quand je pense aux défis et aux problèmes liés aux droits de la personne qui existent dans certains pays d'Amérique latine, je me demande ce qu'il faut faire pour attirer l'attention des gens sur ces enjeux. On parle des questions liées à l'Amérique latine qui nous touchent relativement de très près. De nombreux Canadiens entretiennent des liens avec des pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud, où ils vont parfois en vacances. Pourtant, lorsqu'il survient des problèmes — des catastrophes naturelles ou des violations des droits de la personne —, je ne pense pas que ces événements fassent autant les manchettes au Canada qu'ils le devraient.

Initiatives parlementaires

Il faut donc réfléchir à ce défi. Comment, dans un esprit de solidarité humaine universelle, pouvons-nous tenter de nous intéresser bien évidemment aux choses qui nous touchent de près, mais aussi aux questions concernant le bien-être et la souffrance des gens dans d'autres pays?

Dans ce contexte, j'allais citer un passage de la *Théorie des sentiments moraux*, qui a été écrit par Adam Smith, mais je ne pense pas avoir le temps de le faire, étant donné qu'il ne me reste qu'une minute. De toute façon, l'argument qu'il fait valoir dans sa fable plutôt célèbre c'est que, si une quelconque tragédie horrible se produisait à l'autre bout du monde, il se peut qu'on y pense, il se peut qu'on l'étudie, il se peut qu'on l'examine d'un point de vue philosophique et il se peut que, par la suite, on continue à vaquer à nos occupations.

Toutefois, dans le contexte de la fable, si, demain, nous perdions notre petit doigt, ou s'il nous arrivait personnellement un drame relativement mineur, cela nous toucherait viscéralement et inconsciemment. C'est notre raison et notre sens supérieur des valeurs qui nous poussent au-delà de cet état et qui nous permettent de sentir un vif sentiment de solidarité et de camaraderie à l'égard des gens qui nous entourent.

• (2245)

L'hon. Mike Lake: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois qu'aucun député libéral n'est encore intervenu au sujet de cette mesure législative. Il en reste encore quelques-uns à la Chambre, et je tiens à m'assurer qu'aucun d'entre eux ne souhaite avoir la possibilité...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Ce n'est pas un rappel au Règlement. Je demanderais donc au député de commencer son discours s'il souhaite prendre la parole.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. J'ai déjà tranché. Je ne pense pas avoir besoin de l'aide des ministériels. Je vais certainement permettre au député de commencer son discours. Si d'autres personnes veulent intervenir, elles pourront se lever pour obtenir la parole.

Le député a la parole.

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Madame la Présidente, je trouve intéressant que les libéraux n'aient pas voulu prendre la parole sur cette question, mais qu'ils n'hésitent pas à chahuter pendant que nous parlons de cet important projet de loi.

Nous en discutons depuis plusieurs heures déjà ce soir, et ceux qui nous regardent — et je ne doute pas qu'un vaste auditoire soit captivé par ce débat — ont peut-être oublié quel était le sujet des discussions. Je vais lire le texte du projet de loi pour m'assurer que les personnes qui viennent de se joindre à nous savent bien de quoi il est question.

Il s'agit du projet de loi S-218, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain, qui a été présenté par le sénateur Enverga, un membre apprécié de l'équipe conservatrice. Il a été nommé au Sénat en 2012 et y a siégé jusqu'à son décès, en 2017.

Le sénateur Enverga a été le premier Canadien d'origine philippine à être élu à une charge publique de la Ville de Toronto. Il a également été commissaire au Conseil scolaire catholique de Toronto et s'est fait connaître dans la région pour avoir lancé la Philippine-Canadian Charitable Foundation. Il était coprésident du Groupe interparlementaire Canada-Philippines.

Il a inauguré la cérémonie annuelle de levée du drapeau pour souligner le jour de l'indépendance des Philippines sur la Colline du

Parlement. Il était un champion infatigable du multiculturalisme et un défenseur des personnes handicapées, comme le soulignait un article du *Globe and Mail*. Sa fille Rocel est atteinte du syndrome de Down, et cette cause me tient aussi beaucoup à cœur, comme les députés le savent.

Ce qui me frappe, entre autres, dans ce projet de loi, c'est que, bien que le sénateur Enverga fut un champion infatigable de la communauté philippine, il a décidé de présenter un projet de loi pour instituer le Mois du patrimoine latino-américain. Cela en dit long sur l'homme qu'il était.

S'il y a une chose dont je me souviens quand je pense au sénateur Enverga, c'est bien que, chaque fois qu'il entrait dans une pièce, sa présence y faisait régner une ambiance radieuse. Il était inspirant.

Il se passionnait pour le Canada et pour le travail accompli par le gouvernement conservateur. Il parlait aussi avec une grande passion de la chance qu'il avait eue, après être né aux Philippines, d'immigrer au Canada et d'y devenir sénateur. Sa présence nous manque au sein de notre caucus, et son départ est une perte pour le Parlement.

Je pense souvent à ma circonscription, Edmonton—Wetaskiwin. Beaucoup de gens se disent à tort, en regardant la carte, que la population de cette circonscription ne doit pas être caractérisée par une grande diversité. Pourtant, on trouve à Wetaskiwin, une municipalité de 17 000 habitants, une importante population philippine. Lorsque je suis là-bas, je pense à des gens comme le sénateur Enverga et je vois la passion incroyable qui anime la communauté philippine de l'endroit.

Les députés dont la circonscription comprend une communauté philippine assez importante savent ce que c'est que de cogner à la porte d'un foyer philippin. Dès qu'un député arrive, c'est presque comme un jour de fête. Lorsque les députés se rendent à des événements, les gens d'origine philippine manifestent une grande joie. Le sénateur Enverga était l'incarnation même de cette joie au sein de notre équipe et sur la Colline du Parlement.

Le texte de son projet de loi, Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain, est assez simple. Voici ce qu'il dit:

Attendu: que le Parlement du Canada reconnaît que les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique du Canada;

que la désignation d'un Mois du patrimoine latino-américain permettrait à la population d'en apprendre davantage sur cette contribution, de la mettre en valeur et d'en perpétuer le souvenir;

que les communautés latino-américaines des quatre coins du Canada se mobiliseraient à l'occasion du Mois du patrimoine latino-américain afin de partager et célébrer avec tous les Canadiens leur culture et leurs traditions sans pareil ainsi que d'en faire la promotion;

que le mois d'octobre revêt une importance particulière pour les communautés latino-américaines du monde entier,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte:

1 *Loi sur le Mois du patrimoine latino-américain.*

2 Le mois d'octobre est, dans tout le Canada, désigné comme « Mois du patrimoine latino-américain ».

Le projet de loi est très simple et j'espère que les députés de tous les partis l'appuieront.

Initiatives parlementaires

● (2250)

Je suis très heureux que nous ayons eu l'occasion de discuter de ce sujet ce soir. Après avoir écouté le débat de ce soir, je peux dire que cette soirée à la Chambre des communes est probablement l'une de nos plus productives des dernières semaines. Cela nous a donné un bon répit, car si nous examinons les sujets dont nous avons discuté en l'absence d'un projet de loi comme celui-ci...

Une voix: La clôture et l'attribution de temps.

L'hon. Mike Lake: Oui, il y a beaucoup de débats sur la clôture et l'attribution de temps, et nous passons ensuite du temps à voter sur ces questions. Je pense que nous avons eu cinq débats de ce type en trois jours la semaine dernière. Nous avons discuté du déficit de 18 milliards de dollars que le gouvernement accumule, malgré le fait qu'il a promis de rétablir l'équilibre budgétaire l'année prochaine. Nous parlons de sujets plutôt accablants.

Le gouvernement a augmenté les dépenses de 58 milliards de dollars par année et n'arrive pas à trouver le moyen de rétablir l'équilibre budgétaire. Il a augmenté les dépenses de plus de 21 % en quatre ans, et ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui paieront la note, comme à l'époque de l'ancien gouvernement Trudeau dans les années 1970. Il y avait eu des augmentations massives des dépenses, et c'est la génération du milieu des années 1990 qui a fait les frais de compressions de 35 milliards de dollars dans les transferts en santé, en services sociaux et en éducation aux provinces. Nous allons dans la même direction à l'heure actuelle.

C'est très encourageant d'avoir l'occasion de parler d'autre chose que de nationalisation de pipelines, par exemple. Lorsque le gouvernement a été élu en 2015, quatre projets de pipeline étaient en voie de se réaliser. Le projet Northern Gateway avait été approuvé, et le projet Énergie Est était sur la bonne voie. Le projet Trans Mountain allait aussi de l'avant, et il y avait de nombreuses discussions au sujet de Keystone XL.

Les libéraux ont réussi à annuler le projet Northern Gateway et ont complètement modifié les règles, de sorte qu'il est devenu impossible pour le projet Énergie Est d'aller de l'avant. Le ministre de l'Énergie aime dire que l'entreprise a pris une décision économique en choisissant d'annuler le projet Énergie Est après avoir dépensé 1 milliard de dollars pour se conformer à notre régime de réglementation. Le gouvernement a ensuite changé les règles. Bien évidemment, l'entreprise a pris la décision économique de ne pas aller de l'avant avec le projet et de ne pas gaspiller 1 milliard de dollars de plus.

C'est très encourageant d'avoir l'occasion de parler ce soir de quelque chose d'autre que la politique ratée des libéraux en matière de pipelines. Le gouvernement compte maintenant acheter un pipeline pour 4,5 milliards de dollars parce qu'il n'arrive pas à trouver une entreprise du secteur privé qui accepterait d'aller de l'avant avec le projet, alors qu'il y avait auparavant quatre projets en cours. C'est très agréable d'avoir l'occasion de parler d'autre chose ce soir.

Nous aurions pu parler de la taxe sur le carbone. Il y a eu de nombreuses discussions sur la taxe sur le carbone.

J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour faire témoigner le ministre des Finances devant le comité des finances de la Chambre des communes afin qu'il dise aux Canadiens combien la taxe sur le carbone coûtera aux familles canadiennes.

● (2255)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il n'y a pas matière à invoquer le Règlement. Le député dispose de moins d'une minute s'il souhaite terminer son discours.

L'hon. Mike Lake: Madame la Présidente, il y a beaucoup d'activité de l'autre côté de la Chambre en ce moment. J'imagine que les gens se bousculent pour pouvoir enfin parler de ce projet de loi.

Sur ce, je cède la parole en espérant qu'un député libéral daignera enfin intervenir au sujet de ce projet de loi important.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre à cette heure relativement tardive pour débattre du projet de loi S-218.

Avant cela, je tiens à souligner l'excellent travail de ceux qui facilitent les travaux de cette Chambre: les greffiers, les pages, les agents du hansom, le Service de protection parlementaire, l'équipe des services de restauration, les chauffeurs d'autobus et tous ceux qui s'assurent que tout fonctionne à la Chambre. Ils font un travail exceptionnel, particulièrement à cette heure tardive. J'aimerais seulement préciser que Sam, le jeune agent du hansom qui est des nôtres aujourd'hui, fréquente le Collège des affaires publiques Arthur Kroeger, que j'ai moi-même fréquenté à l'Université Carleton. C'est un jeune homme exceptionnel qui fait de l'excellent travail.

Je souligne que je suis le 35^e intervenant dans le débat sur le projet de loi à l'étude ce soir, et que les seuls partis à avoir pris part au débat jusqu'à présent sont le Parti conservateur, le Nouveau Parti démocratique et même le Parti vert. Malheureusement, les ministériels ne sont pas intervenus dans le débat sur le projet de loi.

Le projet de loi S-218 a été présenté à l'autre endroit par notre cher ami, notre regretté collègue, l'honorable sénateur Tobias Enverga. Il est certain qu'un soir comme ce soir, alors que nous débattons de ce projet de loi, nous souhaiterions tous qu'il soit ici avec nous, qu'il puisse s'asseoir à la tribune du Sénat pour observer cet important débat. Toutefois, nous l'avons perdu, beaucoup trop tôt, à l'âge de 61 ans. Il assistait à une réunion de la section canadienne du groupe ParlAmericas. Il s'était rendu avec la section canadienne en Colombie, où il est mort subitement. Ce soir, nos pensées vont à sa famille, sa chère épouse Rosemer et leurs trois filles. Comme nous l'avons entendu, ses filles étaient sa véritable source d'inspiration pour une foule de choses, y compris l'aide aux Canadiens handicapés. Une de ses filles est atteinte du syndrome de Down et a toujours été d'un grand soutien pour lui.

Comme les députés le savent, avant d'être élu, le sénateur Enverga a été commissaire au Conseil scolaire catholique de Toronto. D'ailleurs, lorsqu'il a été élu à ce poste, il est devenu le premier Philippino-Canadien à être élu dans la ville de Toronto. Lorsqu'il a été nommé à l'autre endroit, en 2012, c'était la première fois qu'un Philippino-Canadien y était nommé. Le sénateur Enverga est devenu le premier Philippino-Canadien à être élu au Sénat en 145 ans.

Alors que je prends part au débat sur le projet de loi visant à instituer le mois du patrimoine latino-américain, je pense aux nombreux Canadiens d'origine latino-américaine qui sont venus au Canada pour y bâtir une vie meilleure, pour eux-mêmes et leur famille. Je pense à mon bon ami Sebastian Ortega. Ses parents, Julio et Carmen Ortega, sont partis du Pérou pour s'installer au Canada en 1993. Ils sont fiers de vivre au Canada, et leur famille contribue à notre grande société.

Lorsque, le 8 mars 2016, le sénateur Enverga a pris la parole à l'autre endroit pour présenter le projet de loi, il a déclaré:

Initiatives parlementaires

[...] je suis arrivé au Canada comme immigrant. Je compte donc parmi les nombreux sénateurs qui ont eu la chance d'être accueillis ici afin de contribuer à notre société. Peu de pays du monde sont aussi ouverts que le nôtre et accueillent aussi chaleureusement des gens venus d'ailleurs pour s'établir et entreprendre une nouvelle vie. La politique canadienne de multiculturalisme est un grand succès pour ce qui est de permettre, en fait de célébrer, les différentes origines culturelles et les langues que nous avons.

Je fais miennes les paroles du regretté sénateur. En adoptant le projet de loi S-218, nous célébrons cette merveilleuse diversité et l'histoire du multiculturalisme qui se manifeste partout: à la Chambre, dans notre circonscription respective et partout au pays.

● (2300)

Selon Statistique Canada, en 2016, la population comptait 674 640 Canadiens d'origine latino-américaine. Dans ma circonscription, Perth—Wellington, où vit une communauté rurale dynamique, il y en a 1 570. Il est important de reconnaître et de célébrer cette contribution à notre belle société.

Il y a un précédent concernant un projet de loi de cette nature. La Chambre et l'autre endroit ont, au cours de la 42^e législature, désigné divers mois ou journées à des fins culturelles. Le mois de mai a été désigné Mois du patrimoine juif canadien. La motion M-124 désignait le mois de janvier Mois du patrimoine tamoul. La motion M-64 désignait le mois de juin Mois du patrimoine italien. La motion M-73 désignait le mois d'octobre Mois du patrimoine allemand, que nous apprécions d'autant plus que nous venons d'une circonscription où il y a une forte présence germanique. La motion M-126 désignait le mois de juin Mois du patrimoine portugais. En ce moment même, au *Feuilleton*, il y a le projet de loi C-317, qui désignerait le mois d'octobre Mois du patrimoine hispanique, et le projet de loi C-376, qui désignerait le mois d'avril Mois du patrimoine sikh.

J'ai quelques petites inquiétudes à propos de certains de ces projets de loi, et elles sont d'ordre mathématique. Nous n'avons que 12 mois dans l'année. Il y a certains dédoublements, et des mois se chevauchent. D'aucuns s'en inquiètent. Par exemple, le projet de loi dont nous sommes saisis ce soir désignerait le mois d'octobre Mois du patrimoine latino-américain, alors que le même mois nous avons Oktoberfest et le Mois du patrimoine allemand. Les deux mois se chevauchent. Ce n'est pas un problème insurmontable ou qui pourrait retarder l'adoption du projet de loi, mais c'est quelque chose dont il faut tenir compte.

Autre exemple, nous avons déjà adopté en cette enceinte la désignation du mois de juin à la fois comme Mois du patrimoine italien et comme Mois du patrimoine portugais. Nous pouvons à cette occasion célébrer les contributions importantes de ces deux communautés.

Je ferai remarquer que, plus tôt, ce soir, le député de Huron—Bruce a donné un excellent aperçu des contributions des joueurs latino-américains au merveilleux sport qu'est le baseball. Ma circonscription, Perth—Wellington, abrite le Musée et Temple de la renommée du baseball canadien, et la cérémonie d'intronisation aura lieu en fin de semaine. Madame la Présidente, si vous êtes disponible, nous serions ravis de vous accueillir à cette cérémonie, où nous rendrons hommage à Pedro Martinez, qui est né en République dominicaine et qui sera intronisé en raison de sa performance au sein des Expos de Montréal. J'attends avec impatience les célébrations de ce samedi, et j'invite tous les députés à se joindre à nous pour officialiser l'intronisation de M. Martinez.

J'aimerais conclure en exprimant à quel point je trouve important de désigner le mois d'octobre comme mois du patrimoine latino-

américain, et je terminerai avec les mots du sénateur Enverga. Il a dit ceci, à l'autre endroit.

En désignant le mois d'octobre le Mois du patrimoine hispanique, nous aurons l'occasion de contribuer à notre historique collective — une histoire typiquement canadienne où les symboles du multiculturalisme sont de plus en plus présents, une histoire commune qui nous a permis de bâtir la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui, où nos droits et nos libertés sont protégés et reposent sur les grands principes que sont la paix, l'ordre et la saine gouvernance.

● (2305)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Merci, et je suis reconnaissante de l'invitation, mais je crois qu'il pourrait y avoir de votes samedi, alors le député voudra peut-être tenir compte de ce fait.

Nous reprenons le débat. Le député de Mégantic—L'Érable a la parole.

● (2310)

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, nous avons très hâte d'entendre une députée du gouvernement s'exprimer sur le mois du patrimoine latino-américain. Je suis le 36^e député à s'exprimer, et personne de l'autre côté de la Chambre n'a encore daigné se lever pour parler de l'important projet de loi d'un collègue de l'autre Chambre, le sénateur Tobias Enverga, qui nous a quitté vraiment trop tôt en novembre dernier.

Il avait déposé ce projet de loi d'intérêt public et il serait sûrement très fier d'être ici aujourd'hui pour en parler avec nous. J'aimerais rappeler qu'il avait déposé ce projet de loi lors de la dernière législature, en 2015. Malheureusement, il n'avait pas pu être étudié en raison du déclenchement des élections. Je pense qu'on peut comprendre et apprécier que ce fut un projet de loi important pour le sénateur Enverga. Je suis certain que nous pourrions adopter ce projet de loi et contribuer à son héritage ici, au Parlement.

Afin de comprendre l'esprit qui a guidé le sénateur pour le projet de loi S-218, j'aimerais rappeler deux éléments de son préambule:

que le Parlement du Canada reconnaît que les membres des communautés latino-américaines au Canada ont apporté une précieuse contribution au tissu social, économique et politique du Canada;

que la désignation d'un Mois du patrimoine latino-américain permettrait à la population d'en apprendre davantage sur cette contribution, de la mettre en valeur et d'en perpétuer le souvenir;

Avec cela en tête, je crois que, en tant que Canadiens et Canadiennes, nous pouvons tous être fiers de notre histoire et de notre héritage commun. Ce qui nous unis ici, c'est l'héritage de chaque culture, le mélange des langues, des coutumes, des pratiques et des sites, soit des éléments qui contribuent à nous identifier comme Canadiens et Canadiennes aujourd'hui.

Tout comme notre histoire a permis le mélange enrichissant de cultures et de langues entre les Français, les Anglais et les Premières Nations, c'est dans une majorité de cas l'histoire des pays de l'Amérique du Sud qui a permis à ces peuples de nous rejoindre au Canada, délibérément, mais souvent par nécessité.

En 1973, par exemple, à la suite des coups d'État au Chili et en Uruguay, le Canada a mis en place un programme d'accueil concernant les réfugiés latino-américains fuyant les dictatures et les guerres. Cette vague a principalement amené des réfugiés chiliens, argentins, uruguayens et centro-américains, plus particulièrement des réfugiés guatémaltèques, nicaraguayens et salvadoriens.

Entre 1991 et 2011, un grand nombre de Colombiens, de Guatémaltèques et de Salvadoriens ont immigré au Canada en tant que réfugiés pour des raisons humanitaires liées au haut niveau d'insécurité civile de leur pays. Le majorité des Latino-Américains issus d'autres pays et installés au Québec durant cette période sont venus pour des raisons diverses, notamment des crises économiques cycliques, les transferts de main-d'oeuvre du sud vers le nord et la réunification familiale.

Je vais parler des opportunités offertes par le Canada à ces personnes qui sont venues pour fuir des situations difficiles dans leur pays. Je vais parler du candidat conservateur de la circonscription de Compton—Stanstead lors des élections de 2015, M. Gustavo Labrador. Gustavo est un bon ami à moi.

En 1995, il est débarqué à Montréal avec sa femme et le fils de celle-ci, qui était alors âgé de cinq ans. Avide de paix et de prospérité, Gustavo a vite réalisé qu'il n'aimait pas les grandes villes du Québec. C'est pourquoi il a choisi de s'établir à Sherbrooke. Il a adopté deux chinoises et son beau-fils a eu le plaisir de faire de lui un grand-père.

Il a appris le français au Centre Saint-Michel. Il a étudié au Collégial du Séminaire de Sherbrooke. Il a déniché un travail à la centrale de la Sûreté du Québec, c'est lui qui répond aux appels d'urgence.

Pourquoi s'est-il présenté comme candidat? Voici sa réponse, tirée du blogue du Studio Jean Malo de Sherbrooke:

Depuis très longtemps, les valeurs du Parti conservateur sont venues me chercher. Je crois beaucoup à la responsabilité individuelle, à un gouvernement qui intervient peu dans la vie privée des gens, qui tient les finances serrées. Je crois aussi en ce gouvernement qui soutient les familles. L'avenir de cette nation, ce sont nos enfants. Je viens d'un pays, le Venezuela, où il y a de l'insécurité. Ici, on est en sécurité [...] Il faut s'assurer que les gens à qui on ouvre nos portes ne seront pas ceux qui mettront la sécurité des Canadiens en danger.

Bref, Gustavo est venu ici et il a choisi de prendre part activement à la société. Il est très impliqué dans son milieu et a participé au processus électoral. Il n'est pas avec nous aujourd'hui, mais là n'est pas l'objet de la discussion et de ma présentation. Cette personne, qui a fuit un pays en situation difficile, a eu l'opportunité de réaliser ses rêves et d'élever sa famille ici.

● (2315)

Au nom de tous mes collègues de la Chambre des communes, je tiens à saluer Gustavo et tous les autres Latino-Américains qui ont fait le choix de se présenter en politique, de représenter leurs concitoyens et de servir leur pays.

Au Canada, près de 450 000 personnes sont issues des pays latino-américains, du Mexique au Pérou, en passant par le Brésil et Cuba. On les retrouve d'est en ouest, principalement dans les grandes villes, telles que Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Ottawa. Les statistiques mondiales sont encore plus impressionnantes: il y a 447 millions de personnes hispanophones. Elles sont tellement présentes qu'on intègre même leur langue à la nôtre. Je pourrais inviter tout le monde à faire la fiesta sur mon patio pour manger tous ensemble des tacos et de la guacamole. Cela fait maintenant partie de notre propre culture. Ces gens ont apporté avec eux leur propre culture, et cela nous fait extrêmement plaisir de la partager.

Dans ma circonscription, Mégantic—L'Érable, la population latino-américaine n'est pas très élevée. Selon le dernier recensement, il y avait 175 personnes dont la langue maternelle était l'espagnol. C'est très difficile de faire la différence entre les gens d'origine latino-américaine et les hispanophones qui viennent d'autres pays, car on n'a malheureusement pas accès à ces chiffres. Néanmoins,

Initiatives parlementaires

aujourd'hui on peut dire que 175 personnes dont la langue maternelle est l'espagnol habitent dans ma circonscription.

Je suis content de voir qu'un député de l'autre côté de la Chambre s'apprête à prendre la parole, car j'ai fait un petit recensement et je ne comprenais pas pourquoi, après 36 interventions, aucun député de l'autre côté de la Chambre n'avait pris la parole. Pourtant, dans plusieurs circonscriptions libérales, il y a beaucoup de citoyens dont la langue maternelle est l'espagnol. Par exemple, dans la circonscription d'Alfred-Pellan, il y en a 3 865; dans Argenteuil—La Petite-Nation, il y en a 220; dans Bourassa, il y en a 6 375; dans Dorval—Lachine—LaSalle, il y en a 3 615; dans Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine, il y en a 65; dans Hull—Aylmer, il y a 2 415; dans Honoré-Mercier, la circonscription du whip du gouvernement, il y en a 4 720; dans Laurentides—Labelle, il y en a 405; dans Louis-Hébert, il y en a 1 980; et dans Marc-Aurèle-Fortin, il y en a 2 800.

C'est donc dire qu'il y a une présence très forte de gens qui déclarent l'espagnol comme étant leur langue maternelle dans toutes les circonscriptions du Canada. C'est pourquoi, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous demandions pourquoi aucun député du gouvernement n'avait pris la peine de prendre la parole au sujet de cet important projet de loi qui va aider encore plus les gens à comprendre la culture latino-américaine et qui va faire en sorte qu'on reconnaisse une fois pour toutes l'apport des Latino-Américains au sein de notre pays et des communautés du Canada.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de parler avec les agriculteurs de ma circonscription. Il y a encore beaucoup de besoins flagrants chez les gens qui viennent de ces pays et qui sont intéressés à travailler au Canada. Il y a des portes qui s'ouvrent à eux. Dans ma circonscription, nous avons plein de travail à leur offrir, et comme nous avons déjà une population établie de Latino-Américains chez nous, nous pouvons dire que nous sommes en mesure de les accueillir convenablement. Cela nous fera plaisir de faire une place à ceux et celles qui suivent le processus d'immigration régulier et de leur donner un emploi. Les Québécois et les Latino-Américains partagent le même sang latin. C'est important de le mentionner.

Bref, l'institution du mois du patrimoine latino-américain est une réalisation très importante que tous les députés de la Chambre peuvent faire ensemble. J'espère que ce sera de manière unanime et avec beaucoup d'enthousiasme que tous les députés vont voter en faveur du projet de loi S-218.

● (2320)

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais d'abord saluer mes frères latinos du Brésil et ce que je partage avec eux. Je ne suis pas moi-même Latino-américaine, mais d'origine portugaise. J'aimerais aussi rappeler que du côté du gouvernement, nous appuyons tous ce projet de loi. Nous serions très heureux de le voir retourner au Sénat pour qu'il devienne une loi le plus rapidement possible.

Cependant, j'aimerais également rappeler qu'à la première heure du débat, mon collègue d'Honoré-Mercier a fait un discours absolument plein de fougue, avec tout ce qui l'anime. Il est lui-même Latino-américain, et il a exprimé pourquoi il croyait que ce projet de loi méritait tout notre appui. Je pense que de notre côté, nous n'avions pas beaucoup à ajouter à ce que notre collègue d'Honoré-Mercier avait déjà exprimé.

Initiatives parlementaires

Je représente une circonscription où il y a environ 5 000 personnes d'origine latino-américaine. Elles sont venues au fil des ans s'installer à Brossard—Saint-Lambert et elles ont apporté beaucoup à notre communauté. Je pourrais faire l'exercice de mes collègues et commencer à les nommer tous, mais je crois que je manquerais de temps pour nommer toutes les personnes qui méritent la reconnaissance de la part de leurs concitoyens canadiens.

Je crois que tous ces mois que nous soulignons à la Chambre et que nous dédions comme étant des mois d'un patrimoine spécifique, sont extrêmement importants pour les communautés, parce que cela valorise ce que nous apportons au Canada. Il n'est pas uniquement question de ce que nous recevons, et nous recevons énormément, mais nous apportons aussi une richesse culturelle qui va évidemment bien au-delà de ce qui est le plus folklorique: la nourriture, la danse et la musique. La culture est aussi vivante sur le plan de nos valeurs et de notre richesse culturelle. Beaucoup de siècles ont construit qui nous sommes et ce qui a fait de nous les peuples que nous sommes, mais aussi ce qui nous a fait choisir l'immigration.

Ce n'est pas toujours très évident, et je ne parle pas ici de ceux qui s'exilent par la force des choses. Je parle de ceux qui choisissent l'immigration souvent pour des raisons économiques, mais pas toujours.

Quand on choisit l'immigration, il y a toujours un élan de vouloir faire mieux dans sa vie, mais aussi de partager et de connaître de nouveaux horizons. Je pense que la communauté latino-américaine en est un extraordinaire exemple. Non seulement, ces gens sont venus à la recherche d'une meilleure vie pour eux et pour leur famille, mais ils sont aussi venus nous apporter une nouvelle façon de voir la vie, peut-être avec un peu plus de décontraction et moins de rigidité dans nos façons de régler notre temps, par exemple — et j'en une qui y croit beaucoup —, pour pouvoir bien profiter de nos moments sociaux, les moments en famille, les moments avec nos amis et pour savoir profiter de la vie d'une façon qui est un peu moins encadrée par les normes nord-américaines. On s'échange ce genre d'éléments culturels pour créer une culture plus conviviale.

Tous ces éléments que nous apportons avec nous au moment de l'immigration ne sont pas minces, et il est important pour cela d'avoir ces mois qui célèbrent les patrimoines des différentes communautés du Canada.

Je suis évidemment très fière que, ce mois-ci, nous venons de célébrer le premier Mois du patrimoine portugais sur la Colline, aujourd'hui-même, d'ailleurs. Nous avons célébré le Mois du patrimoine italien, et nous avons des mois qui célèbrent le patrimoine juif. Nous avons vraiment un énorme potentiel de choses à partager et à donner à nos concitoyens.

La richesse et la diversité de ce qui fait de nous un pays aussi dynamique et aussi rempli de vivacité surprend souvent ceux qui nous visitent. Je pense qu'il y a une chose qui surprend vraiment les touristes, et c'est à quel point au Canada, nous avons su tellement bien harmoniser la diversité et la fédérer si bien avec les valeurs canadiennes de fond, comme les valeurs de liberté, de justice et de l'ordre, mais aussi les valeurs de convivialité, de sociabilité et de solidarité.

● (2325)

Ce sont tous des éléments que nous devons célébrer lorsque nous avons des mois qui soulignent le patrimoine de chacune de nos communautés. Je pense que nous avons tous déjà dressé un portrait assez vaste de la contribution très importante de la communauté latino-américaine. L'adoption de ce projet de loi n'est pas vraiment une chose à laquelle nous penserions nous opposer. C'est tout à fait

naturel que nous voulions accorder notre appui total à la mémoire du sénateur, mais aussi, nous croyons profondément que la diversité est une richesse pour le Canada. Comme l'a dit notre premier ministre, nous sommes rendus plus riches par la diversité que nous avons et que nous célébrons. Je crois que c'est quelque chose que le Parti libéral du Canada va toujours appuyer. Aucun de mes collègues du caucus ne penserait même douter de la valeur de ce que cela pourrait apporter.

Nous avons couvert quelques mois du calendrier. Il nous en reste quelques-uns pour célébrer bien d'autres cultures qui ont contribué à cette richesse, à la courtépoincte qu'est devenu le Canada, avec toutes ses cultures, ses influences et ses spécificités. Je suis donc très heureuse de m'associer à ce projet de loi et de le finaliser par son renvoi au Sénat pour qu'il reçoive la Sanction royale le plus rapidement possible, pour que, dès le mois d'octobre 2018, nous puissions célébrer le mois du patrimoine latino-américain. Je pense que nous voulons tous que cela se passe le plus rapidement possible, que ce soit un très bel héritage du regretté sénateur, et que nous puissions lui rendre hommage lorsque le moment viendra au mois d'octobre 2018.

Je crois que toute la communauté latino-américaine en sera très heureuse et qu'elle va célébrer avec la joie que nous lui connaissons, mais aussi avec la grande fierté d'avoir une culture aussi riche. Cette culture est composée non seulement des éléments plus récents de la culture latino, mais également de toute la culture autochtone qui a inspiré les cultures actuelles en Amérique latine.

Je peux certainement, encore une fois, réaffirmer l'appui des députés du gouvernement envers ce projet de loi. Nous serions très heureux de le voir être envoyé le plus rapidement possible au Sénat. Je remercie la Chambre de m'avoir finalement donné la chance de prendre la parole. J'espère que nous serons prêt à voter très prochainement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 23 h 30, la période réservée au débat est expirée.

La mise aux voix porte sur la motion n^o 1. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion n^o 1?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le mardi 29 mai, le vote par appel nominal est différé au mercredi le 20 juin, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (2330)

[Traduction]

LOI SUR LE CANNABIS

La Chambre reprend l'étude de la motion relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il reste deux minutes au député de Vancouver Kingsway pour des questions et des observations.

Nous passons aux questions et aux observations. Le député de Langley—Aldergrove a la parole.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que le député pense de la culture de marijuana à domicile. Le Sénat recommande de laisser le soin aux provinces de décider de légaliser ou non la culture de marijuana destinée à des fins récréatives — quatre plants, ce qui correspond en fait à douze plants. Le député approuve-t-il la recommandation du Sénat, qui veut laisser cette décision aux provinces?

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Il y a quelques éléments factuels que je tiens à soulever, madame la Présidente.

Tout d'abord, le projet de loi autoriserait les Canadiens à cultiver un maximum de quatre plants par domicile. Le député a parlé de douze plants. Je ne sais pas trop d'où vient ce chiffre.

C'est vrai, de ce côté-ci de la Chambre, nous estimons qu'il s'agit d'une disposition raisonnable et appropriée. C'est le groupe de travail sur la légalisation du cannabis, piloté par Anne McLellan, qui, après avoir examiné attentivement la question, a décidé de recommander que les Canadiens soient autorisés à cultiver quatre plants de marijuana. Le député n'est pas sans savoir que, aux termes d'un arrêt de la Cour suprême, les Canadiens ont le droit constitutionnel de cultiver du cannabis à des fins thérapeutiques. Ce serait parfaitement illogique que quelqu'un puisse se faire pousser du cannabis légalement, vu qu'il le consomme à des fins médicales, alors que son voisin ne le pourrait pas, du simple fait qu'il le consomme à d'autres fins.

Je tiens aussi à souligner que cette année, toutes les administrations des États-Unis, y compris l'État de Washington, le Colorado, l'Oregon et la Californie, autorisent la culture de marijuana pourvu qu'elle respecte des limites et des paramètres raisonnables. Si nous désirons légaliser le cannabis au Canada, nous devons avoir confiance que les Canadiens sauront utiliser le cannabis de manière responsable et faire pousser ces plantes comme toute autre plante, de façon responsable et dans des quantités raisonnables.

M. Marc Miller (secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver Quadra.

Avant de passer à mon discours proprement dit, je souhaite revenir sur des propos du député de Vancouver Kingsway, qui a parlé de sénateurs et d'autres personnes, dont le très honorable John Turner, qui pourraient profiter financièrement de la légalisation de la marijuana.

Initiatives ministérielles

Je comprends qu'il s'agit d'une question de privilège, que les députés peuvent dire ce qui leur plaît à la Chambre. Toutefois, j'ai trouvé particulièrement non parlementaire que le député parle ainsi du très honorable John Turner, qui a servi le Canada avec distinction et avec honneur, qui a été premier ministre du Canada, et qui a notamment occupé les postes de ministre des Finances et de ministre de la Justice. Il s'agit d'un homme assez âgé, si je ne m'abuse. J'aimerais lui souhaiter un bon anniversaire; il a récemment fêté ses 89 ans. Je tiens de bonne source qu'il n'a aucun intérêt dans la légalisation de la marijuana ni d'intérêt financier dans tout instrument dérivé connexe.

Je ne présumerai pas que le député a agi de mauvaise foi, et j'espère que, lorsqu'il en aura l'occasion, il retirera ses paroles, car nous parlons d'une personne qui a servi le Canada honorablement, sans égard aux lignes de parti. J'espère que le député saisira l'occasion de retirer ces paroles.

[Français]

Je prends la parole avec plaisir à la Chambre aujourd'hui pour répondre à un amendement que le Sénat a adopté à l'égard du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

Je félicite le Sénat du précieux travail qu'il a accompli dans le cadre de son étude approfondie du projet de loi C-45. Cependant, je crois que certains des amendements adoptés ne permettraient pas d'appuyer pleinement les objectifs de politiques du projet de loi ou ils pourraient avoir des conséquences imprévues.

Je vais prendre comme exemple l'article 5.2, un nouvel article qui prévoirait ce qui suit:

Il est entendu que la présente loi n'a pas pour effet de porter atteinte à l'application de toute disposition législative provinciale qui restreint davantage ou qui interdit la culture, la multiplication ou la récolte de plantes de cannabis dans une maison d'habitation.

Le projet de loi C-45 permettrait à des adultes de cultiver jusqu'à quatre plantes de cannabis par résidence. Le cannabis cultivé dans une maison d'habitation ne pourrait en aucune circonstance être vendu à une autre personne, et une personne ayant cultivé plus de quatre plantes risquerait de faire l'objet d'accusations criminelles.

La justification de cette proposition visant à permettre aux Canadiens de cultiver jusqu'à quatre plantes de cannabis par ménage comporte deux volets. Premièrement, cette proposition contribuerait à supplanter le marché illégal du cannabis. Deuxièmement, elle contribuerait à prévenir l'incrimination inutile de Canadiens autrement respectueux des lois, qui cultivent à domicile un petit nombre de plantes de cannabis de manière sécuritaire et responsable à des fins personnelles.

La culture à domicile créerait également une source légale de cannabis pour les personnes qui ne peuvent facilement y avoir accès dans un magasin provincial ou territorial ou sur une plateforme en ligne, tout particulièrement les personnes qui vivent dans les régions éloignées du pays.

Le fait de permettre un volume limité de culture de cannabis à des fins personnelles serait semblable aux dispositions qui existent actuellement pour le tabac et l'alcool. Les Canadiens peuvent légalement cultiver leur propre tabac ou brasser leur propre bière à la maison à des fins de consommation.

On peut compter également sur les Canadiens pour qu'ils rangent le cannabis de la même façon qu'ils rangent de façon sécuritaire et responsable les médicaments d'ordonnance à domicile.

Initiatives ministérielles

J'aimerais également mentionner que dans l'Enquête nationale sur le cannabis, l'une des questions que le gouvernement a posée était de savoir où les gens se procurent le cannabis présentement ou encore où ils y auraient vraisemblablement accès dans le futur. Parmi tous les répondants consommateurs de cannabis, il n'y avait que 2 % d'entre eux qui avaient pensé à le cultiver à des fins personnelles.

La culture à domicile que propose le gouvernement fait suite à l'avis du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis et est compatible avec les cadres adoptés par la plupart des États américains qui ont légalisé et réglementé le cannabis à des fins non médicales, notamment le Colorado, la Californie, l'Oregon, le Nevada et l'Alaska.

• (2335)

Ces États permettent la culture à domicile et ont des limites quant au nombre de plants qui peuvent être cultivés, allant de 4 à 12 plants par résidence. Il est important de se rappeler que le projet de loi C-45 est conçu pour permettre aux provinces et aux territoires d'autoriser la distribution et la vente de cannabis sur leur territoire et d'ajouter des restrictions additionnelles à l'égard de certains éléments qui ne sont pas proposés dans la loi sur le cannabis, notamment la culture personnelle, s'ils le souhaitent.

Cette souplesse vise à leur permettre d'adapter leurs textes législatifs aux circonstances et priorités locales d'une façon qui est compatible avec les objectifs en matière de santé et de sécurité publique énoncés dans la loi sur le cannabis proposée.

Le gouvernement du Canada est d'avis que les provinces et les territoires sont les mieux placés pour évaluer la nécessité de telles restrictions au sein de leur territoire et pour renforcer ces règles. En fait, la plupart des provinces permettent la culture personnelle de quatre plants, comme le prévoit le projet de loi C-45. Cependant, certaines provinces ont déjà choisi d'incorporer des restrictions dans leurs textes législatifs. Par exemple, le Nouveau-Brunswick exigerait que l'aire de culture à l'extérieur soit entourée d'une clôture fermée à clé et que la culture à l'intérieur se fasse dans un endroit séparé et fermé à clé. Quant à elle, l'Alberta propose de permettre la culture à l'intérieur seulement, et la Nouvelle-Écosse a indiqué qu'elle permettrait aux propriétaires d'interdire de fumer et de cultiver du cannabis dans les unités de location.

Si un particulier contestait une disposition législative provinciale sur le cannabis, un tribunal examinerait le régime provincial dans sa totalité, ainsi que la loi sur le cannabis fédérale. Ce serait évidemment au tribunal de décider s'il existe un conflit ou si les objectifs de la loi fédérale sont frustrés.

Au cours des deux dernières années, notre gouvernement a effectué de vastes consultations et analyses à l'appui de ce projet de loi. Nous sommes donc dotés des meilleures mesures possibles pour protéger l'ensemble des Canadiens et surtout les jeunes Canadiens.

Le projet de loi C-45 se fonde en grande partie sur des recommandations du groupe de travail que j'ai mentionné, qui se veulent le reflet des points de vue et des avis d'experts qui se sont dégagés dans le cadre des vastes consultations. Le projet de loi reflète et met en balance divers points de vue des provinces et des territoires, des municipalités, des communautés, des gouvernements autochtones et d'un vaste éventail d'experts et d'intervenants.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont élaboré leurs propres textes législatifs sur le fondement de ce cadre éclairé, et leurs investissements et préparatifs pour l'établissement de systèmes de vente au détail vont bon train.

Le projet de loi C-45 propose de permettre à des adultes de cultiver jusqu'à quatre plants de cannabis dans une maison d'habitation. Il est essentiel de permettre la culture à domicile afin d'appuyer l'objectif qu'a le gouvernement de supplanter le marché illégal.

Le gouvernement propose une approche nationale à l'égard de la culture à domicile conçue pour permettre la réalisation de cette activité d'une manière qui tient compte des précieux commentaires reçus de nombreux intervenants intéressés. Bien que le cadre de légalisation inclue une certaine souplesse pour l'établissement de certaines restrictions à la culture à domicile, nous sommes d'avis que cet amendement ne va pas dans le sens de cette approche.

Par contre, comme on le sait, le projet de loi contient une disposition visant l'examen de la loi sur le cannabis. En effet, trois ans après l'entrée en vigueur de la loi, le ministre devra, en vertu de cette disposition, veiller à ce que la présente loi et son application fassent l'objet d'un examen. Notre gouvernement propose donc de modifier cette disposition afin de préciser que l'examen en question comprendra un examen des répercussions de la culture de plants dans une maison d'habitation. Notre gouvernement s'engage à examiner soigneusement les conclusions à cet égard.

En nous fondant sur la preuve que nous avons actuellement, nous sommes entièrement convaincus que la culture à domicile peut-être effectuée d'une manière qui est compatible avec les objectifs en matière de santé et de sécurité publique du projet de loi. Elle constitue une façon raisonnable de permettre à des adultes de cultiver du cannabis à des fins personnelles, et cette approche cadre avec les avis du groupe de travail et l'approche adoptée par la plupart des États américains qui ont légalisé et réglementé le cannabis.

C'est pour ces raisons que je n'appuierai pas cet amendement.

• (2340)

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de Surrey m'a expliqué d'où venait cette notion de 12 plants. Le gens sont autorisés à avoir 4 plants matures, 4 jeunes plants, et 4 pousses nouvellement mises en terre.

Si un ménage compte une personne ayant une ordonnance pour de la marijuana qui cultive quatre plantes et une autre personne qui n'a pas d'ordonnance, est-ce que cela signifie que le ménage est autorisé à cultiver 8 plants, et que, en réalité, on parle de 24 plants? Une personne n'est pas censée partager son ordonnance avec autrui. Si le ménage compte une troisième personne qui elle a une ordonnance différente pour de la marijuana à des fins médicales, cette personne serait-elle autorisée à cultiver 4 plants, donc, en réalité, 12 plants, ce qui signifie qu'il y aurait 36 plants dans la maison?

Je veux simplement savoir comme cela va fonctionner. Je crois que cette multiplication est la bonne, même quand on utilise les mathématiques des libéraux relativement au registre des armes.

M. Marc Miller: Madame la Présidente, loin de moi l'idée de vouloir donner des leçons de mathématiques à qui que ce soit, mais la députée devrait savoir qu'une ordonnance concerne une seule personne et qu'elle ne peut être partagée avec une autre. Elle devrait aussi savoir que, à des fins médicales, on peut en obtenir jusqu'à 30 grammes.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, je veux citer ce que j'ai dit plus tôt, tel que noté au compte rendu, qui semble avoir tellement heurté le député.

Voici ce que j'ai dit: « Un groupe émergent d'entrepreneurs du cannabis, composé de policiers et fonctionnaires qui ont consacré des années à la pénalisation de la drogue a déjà commencé à exiger sa part de ce nouveau marché récréatif. »

« Voici quelques-unes des personnes connues qui en font partie. Kim Derry — chef de police adjoint à l'époque où le député actuel de Scarborough-Sud-Ouest [...] était chef de la police de Toronto — est maintenant le conseiller en matière de sécurité de THC Meds Ontario. L'ancien vice-premier ministre libéral de l'Ontario, George Smitherman, qui a déjà été ministre de la Santé de la province, est également lié à THC Meds Ontario. L'ancien premier ministre libéral, John Turner, fait partie du conseil d'administration de Muileboom Organics inc. Chuck Rifici a fondé Tweed Marijuana inc., le premier fournisseur autorisé à être coté en bourse, quand il était directeur des finances du Parti libéral du Canada [...] Julian Fantino, qui a déjà comparé le cannabis au meurtre et voté en faveur de peines minimales obligatoires sévères pour les infractions relatives au cannabis quand il faisait partie du Cabinet Harper, s'est lancé dans le marché du cannabis [...] »

« Force est de constater qu'il y a parodie de la justice et une hypocrisie de la pire espèce: ceux qui se sont battus le plus fort pour la légalisation pourraient être ceux qui en profitent le moins tandis que ceux qui ont consacré leur vie à faire respecter l'interdiction s'apprennent à faire partie des conseils d'administration de l'industrie du cannabis. »

J'aimerais que mon collègue réponde à ces questions. Qu'est-ce qui est faux dans cela? Qu'est-ce qui est inexact? Pourquoi John Turner n'a-t-il pas légalisé le cannabis quand il était premier ministre s'il est maintenant disposé à être membre du conseil d'administration d'une entreprise et à tirer profit de l'industrie?

• (2345)

M. Marc Miller: Madame la Présidente, je tiens à rappeler au député qu'il parle d'un ancien premier ministre, le très honorable John Turner, qui a servi le Canada honorablement et de manière très distinguée. Je constate que le député ne regrette aucunement ses paroles, je ne sens donc pas l'obligation ni la nécessité de répondre à ces autres questions, qui sont plutôt tendancieuses.

J'inviterais le député à faire un examen de conscience un peu plus poussé et à faire preuve de quelques remords et d'un peu de respect pour la Chambre et pour un ancien premier ministre et ministre, des Finances et de la Justice, distingué. Le député devrait prendre le temps de réfléchir à ce qu'il vient de dire.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Madame la Présidente, nous avons entendu ce que le gouvernement libéral entend faire en matière de sensibilisation. Cependant, en tant que mère, je n'ai reçu aucun renseignement, et je ne crois pas que d'autres parents aient reçu quoi que ce soit non plus. Où sont les mesures de sensibilisation que le gouvernement a promises il y a six mois?

M. Marc Miller: Madame la Présidente, si la députée d'en face examine le cadre financier dont nous discutons avec les provinces, elle remarquera que nous ne tirons aucun profit de la consommation personnelle, car nous investirons les recettes dans la lutte contre les problèmes créés par la consommation du cannabis, notamment pour faire en sorte que les jeunes en connaissent les méfaits, surtout pour le cerveau immature.

Nous verserons 75 % des recettes aux provinces et aux municipalités pour garantir qu'elles s'attaquent aux problèmes, car elles sont les mieux placées pour le faire. Elles pourront donc

Initiatives ministérielles

affecter les fonds de manière à garantir que les jeunes, en particulier, connaissent les dangers de la consommation du cannabis.

[Français]

PROJET DE LOI C-45 — AVIS DE MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Madame la Présidente, j'ai le regret de signaler à la Chambre qu'il a été impossible d'arriver à un accord en vertu des articles 78(1) ou 78(2) du Règlement, en ce qui concerne l'étude de certains amendements au projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois. En vertu des dispositions de l'article 78(3) du Règlement, je donne avis que, à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera une motion prévoyant pour les délibérations à cette étape un certain nombre de jours ou d'heures.

[Traduction]

M. David Anderson: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je suis désolé d'interrompre les délibérations, mais la fin de l'intervention du député a été interrompue par l'interprétation, alors nous n'avons pas entendu les 30 dernières secondes.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Apparemment, il y a eu un problème du côté de l'interprétation. Je demande à la leader du gouvernement à la Chambre des communes de relire l'avis de motion d'attribution de temps.

L'hon. Bardish Chagger: Je vais le relire, madame la Présidente.

J'ai le regret de signaler à la Chambre qu'il a été impossible d'arriver à un accord en vertu des articles 78(1) ou 78(2) du Règlement, en ce qui concerne l'étude de certains amendements au projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

En vertu des dispositions de l'article 78(3) du Règlement, je donne avis que, à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera une motion prévoyant pour les délibérations à cette étape un certain nombre de jours ou d'heures.

• (2350)

ÉTUDE DES AMENDEMENTS DU SÉNAT

La Chambre reprend l'étude de la motion relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois.

Mme Joyce Murray (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, j'interviens pour parler du message que nous a transmis l'autre endroit au sujet du projet de loi C-45. Avant de plonger dans le vif du sujet, j'aimerais dire qu'il s'agit d'un moment historique. Je suis très fière de ce projet de loi, de ce changement que le gouvernement apportera à une politique sociale.

Initiatives ministérielles

Pensons à un souper entre amis au cours duquel on prend un verre de bière ou de vin. N'oublions pas que, à une certaine époque, c'était illégal. En effet, l'approvisionnement en alcool était contrôlé par le monde interlope, et la consommation d'alcool constituait un crime. Il est presque impossible d'imaginer qu'une telle situation a pu se produire autrefois. En tout cas, cela nous apparaît insensé aujourd'hui. Dans quelques années, nous allons aussi penser à l'époque où le cannabis était illégal et le marché était contrôlé par des gangs criminels. Dans quelques années, les Canadiens auront du mal à imaginer comment une telle situation a pu se produire. En fait, c'est insensé. C'est pourquoi je suis tellement fière de ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui.

Il est absurde de criminaliser la consommation de cannabis parce que cela ne fonctionne pas. Il est insensé d'en faire une question criminelle au lieu d'une question de santé et de sécurité. L'illégalité du cannabis permet aux Hells Angels et à d'autres organisations criminelles de générer d'énormes profits. Nous n'avons aucune garantie quant à l'innocuité du produit consommé ou à l'absence d'éléments nocifs dans le produit. Les députés ne devraient pas s'y tromper: le produit est consommé, en dépit du fait qu'une telle activité est illégale et criminalisée. Le taux de consommation de cannabis chez les jeunes du Canada est le plus élevé de pratiquement tous les pays du monde. Il est donc grand temps de retirer le contrôle des mains du milieu criminel, qui s'enrichit avec le produit, et de le mettre dans les mains du gouvernement, qui pourra réglementer le cannabis et prendre des mesures relatives à la santé et la sécurité.

C'est exactement pourquoi, en 2011, après les élections, j'ai lancé cette discussion avec mes collègues libéraux à Ottawa. Je leur disais qu'il était temps que nous nous attaquions à la situation et que, à titre de parti, nous envisagions la légalisation de la marijuana. J'ai eu le privilège de faire découvrir le film *The Union*. Ce documentaire traite du contrôle qu'exerce le milieu criminel sur le commerce du cannabis et de toutes les conséquences négatives de cette situation sur notre société: les fusillades dans les rues en plein jour dans les villes aux prises avec des guerres de gangs; l'attrait des activités criminelles pour les jeunes, qui sont recrutés par les gangs pour former leur réseau de distribution; les centaines de milliers de jeunes Canadiens qui se retrouvent coincés dans le système de justice en raison de leur implication dans le commerce du cannabis.

Par conséquent, c'est avec une grande fierté et en toute humilité que je tiens à féliciter le Parlement et le gouvernement pour ce que nous sommes en train de faire. Nous vivons un moment historique. Je dois avouer qu'en 2011, cela semblait plutôt impossible. Cependant, le premier ministre a pris le taureau par les cornes et il s'est engagé à le faire dans la dernière plateforme électorale des libéraux, et nous sommes allés de l'avant.

J'aborderai maintenant certains des détails de la mise en oeuvre afin que nous puissions procéder, en tant que Parlement et gouvernement, de la meilleure façon possible.

Comme d'autres l'ont déjà dit, les deux Chambres du Parlement ont mené des études exhaustives sur le projet de loi sur le cannabis. À l'autre endroit, cinq comités différents se sont penchés sur le projet de loi C-45 et ils ont entendu plus de 200 experts et témoins. Quatre de ces comités ont examiné en profondeur des aspects précis de la mesure législative et de ses répercussions. Ils ont évalué avec soin les questions associées aux dispositions du droit pénal, aux Autochtones, aux obligations internationales et aux frontières du Canada. Je joins ma voix à celles qui ont reconnu cette importante contribution. Je remercie l'autre endroit de l'énorme travail qu'il a fait sur le projet de loi.

● (2355)

L'étude de cette mesure législative par le Parlement fait suite au travail colossal du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis. En 2016, après les élections, ce groupe a mené de vastes consultations afin de connaître l'avis des Canadiens, des spécialistes de la santé publique, des forces de l'ordre, des provinces, des territoires, des municipalités, des organismes autochtones, des États américains qui ont l'expérience de la gestion d'un tel régime, et j'en passe.

Le projet de loi était grandement inspiré des recommandations judicieuses du Groupe de travail, et beaucoup de soins ont été mis afin qu'il atteigne les objectifs stratégiques énoncés à l'article 7, qu'il respecte la vie privée des gens et les obligations du Canada et qu'il soit conforme à la Charte canadienne des droits et libertés.

Pour toutes ces raisons, les amendements proposés par l'autre endroit devaient être étudiés et analysés attentivement afin de déterminer s'ils respectaient les objectifs avoués du projet de loi et s'ils risquaient d'avoir des conséquences inattendues. À la lumière de cet examen, force est de constater que certains de ces amendements — pour ne pas dire la majorité d'entre eux — amélioreront effectivement le texte du projet de loi et en soutiennent les objectifs. Certains autres sont toutefois problématiques.

Par exemple, l'amendement qui précise les critères et la portée de l'examen législatif qui doit avoir lieu trois ans après l'entrée en vigueur de la loi permet réellement d'améliorer le projet de loi. Il établit clairement qu'au plus tard 18 mois après le début de l'examen, le ministre dépose au Parlement un rapport faisant état des résultats obtenus.

Suivant l'objectif d'un des amendements de l'autre endroit, il est proposé que la loi prévoit clairement que l'examen de la loi considère les répercussions de la loi sur la santé publique, sur les jeunes et sur les Autochtones ainsi les répercussions de la culture à domicile.

En revanche, un certain nombre d'amendements adoptés à l'autre endroit ne peuvent être appuyés, car ils pourraient entraîner d'importants problèmes. C'est le cas, par exemple, d'un amendement qui obligerait le ministre à recueillir et à rendre publics les noms des titulaires d'une licence ou d'un permis, y compris, celui de gens qui contrôlent une société ou possède des actions dans une société titulaire. Cet amendement susciterait des inquiétudes quant au respect de la vie privée et il imposerait des exigences particulières aux entreprises de l'industrie licite du cannabis, qui ne seraient donc pas traitées de la même façon que les entreprises d'autres industries canadiennes.

Il créerait également des problèmes du point de vue opérationnel. Par exemple, en raison de l'instabilité des actions d'une société cotée en bourse, il pourrait être pratiquement impossible de répondre aux exigences de déclaration proposées, sans compter les retards extrêmes en matière d'octroi de permis qui pourraient en découler.

Santé Canada a mis en place un solide processus de vérification en matière de sécurité physique et du personnel pour l'industrie existante du cannabis thérapeutique. Il a été conçu pour empêcher toute infiltration du crime organisé. Tous les agents et les directeurs d'entreprises doivent être assujettis à des vérifications d'antécédents criminels avant d'obtenir un permis.

Initiatives ministérielles

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, Santé Canada a proposé d'élargir la liste des personnes qui auraient besoin d'une cote de sécurité pour y inclure les directeurs et les agents de toute société dominante, en plus de ceux qui travaillent dans une société autorisée.

Alors que nous mettons une touche finale à l'étude du projet de loi C-45, j'exhorte tous les parlementaires à se rappeler que ce cadre juridique est l'un des piliers de l'approche globale de la santé publique que le gouvernement propose pour mieux protéger les Canadiens et réduire au minimum les méfaits associés à la consommation de cannabis.

Le gouvernement prend des mesures dans un certain nombre de domaines clés, à la lumière des stricts mécanismes réglementaires de contrôle qui existent actuellement pour les Canadiens faisant un usage médical du cannabis et à la lumière de l'expérience acquise et des bons résultats obtenus grâce à l'approche axée sur la santé publique pour réduire les méfaits du tabagisme. Nos stratégies comprennent entre autres des efforts pour sensibiliser les Canadiens aux méfaits et aux risques associés à la consommation du cannabis, une promotion des choix sains et une réduction de l'accès des jeunes

à la drogue ainsi que la prévention des habitudes de consommation problématiques et à haut risque.

Il est important que nous considérions le projet de loi dans le contexte de ces grandes stratégies éprouvées de protection de la santé publique. Le gouvernement a pris toutes les mesures raisonnables pour que ce projet de loi soit conçu en tenant compte de tout cela. Je suis fière du projet de loi C-45 et fière de...

• (2400)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La prochaine fois que la Chambre sera saisie de cette question, la députée disposera de cinq minutes pour les questions et les observations.

[Français]

Comme il est minuit, conformément à l'ordre adopté le mardi 29 mai, la Chambre s'ajourne à plus tard aujourd'hui, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à minuit.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 13 juin 2018

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La marijuana	
M. Beaulieu	20853
Le marché du village de Mount Pleasant	
Mme Khera	20853
La santé mentale des hommes	
M. Jeneroux	20853
La santé mentale des hommes	
M. Jowhari	20853
Les difficultés des jeunes	
Mme Ashton	20854
Le 120^e anniversaire du Yukon	
M. Bagnell	20854
Les diplômés de 2018	
M. Hoback	20854
Le défi Juillet sans plastique	
Mme Dabrusin	20854
La Semaine nationale du don de sang	
M. Drouin	20855
La performance du gouvernement	
M. Kelly	20855
Le Centre for Ocean Ventures and Entrepreneurship	
M. Fisher	20855
La Coupe du monde de soccer	
M. Rodriguez	20855
La réforme démocratique	
M. Calkins	20855
Le Programme des pages de la Chambre des communes	
M. Whalen	20856
Les refuges pour femmes	
Mme Duncan (Edmonton Strathcona)	20856
La tarification du carbone	
M. Schmale	20856
La Semaine nationale de la fonction publique	
M. MacKinnon	20856

QUESTIONS ORALES

La tarification du carbone	
M. Scheer	20857
M. Trudeau	20857
M. Scheer	20857
M. Trudeau	20857
M. Scheer	20857
M. Trudeau	20857
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Scheer	20857
M. Trudeau	20858
M. Scheer	20858
M. Trudeau	20858

Les ressources naturelles

M. Caron	20858
M. Trudeau	20858
M. Caron	20858
M. Trudeau	20858
M. Boulerice	20858
M. Trudeau	20859
M. Rankin	20859
M. Trudeau	20859

Le commerce international

M. Scheer	20859
M. Trudeau	20859
M. Scheer	20859
M. Trudeau	20859
M. Scheer	20859
M. Trudeau	20859
M. Scheer	20859
M. Trudeau	20859

Les affaires étrangères

M. Scheer	20860
M. Trudeau	20860

Les services publics et l'approvisionnement

M. Scheer	20860
M. Trudeau	20860

Les ressources naturelles

Mme Kwan	20860
M. Trudeau	20860
Mme Brosseau	20860
M. Trudeau	20860
Mme Raitt	20861
M. Trudeau	20861
Mme Raitt	20861
M. Trudeau	20861

La marijuana

M. Rayes	20861
M. Trudeau	20861
M. Rayes	20861
M. Trudeau	20861

Le commerce international

Mme Trudel	20861
M. Trudeau	20862
Mme Ramsey	20862
M. Trudeau	20862

La condition féminine

Mme Mendès	20862
M. Trudeau	20862

La tarification du carbone

M. Poilievre	20862
M. Trudeau	20862
M. Poilievre	20862
M. Trudeau	20863
M. Poilievre	20863
M. Trudeau	20863

La fiscalité	
M. Poilievre	20863
M. Trudeau	20863

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Malcolmson	20863
M. Trudeau	20863
M. Blaikie	20863
M. Trudeau	20864

L'emploi	
Mme Bergen	20864
M. Trudeau	20864
Mme Bergen	20864
M. Trudeau	20864
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	20864
M. Trudeau	20864

La jeunesse	
Mme Tassi	20864
M. Trudeau	20864

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Rempel	20865
M. Trudeau	20865

Les sciences	
M. Dusseault	20865
M. Trudeau	20865

La santé	
M. Drouin	20865
M. Trudeau	20865

Le commerce international	
M. Berthold	20865
M. Trudeau	20865

La marijuana	
M. Fortin	20865
M. Trudeau	20866

Présence à la tribune	
Le Président	20866

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés	
Projet de loi S-210. Étape du rapport	20866
Adoption de la motion	20867

La visibilité	
Motion	20867
Adoption de la motion	20868

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Le leadership en matière de changements climatiques et d'énergie propre	
Motion	20868
Rejet de la motion	20870

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
Projet de loi C-344. Troisième lecture	20870
Adoption de la motion	20871

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur les pêches	
Projet de loi C-68. Étape du rapport	20871
Rejet des motions n ^{os} 1 à 59	20872
M. LeBlanc	20872
Motion d'adoption	20872
Adoption de la motion	20873

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Lamoureux	20873
Motion	20873
Adoption de la motion	20873

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur le cannabis	
Mme Petitpas Taylor (au nom de la ministre de la Justice)	20873
Motion	20873
Mme Gladu	20875
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	20876
M. Généreux	20876
M. Gerretsen	20876
Mme Blaney (North Island—Powell River)	20877
Mme Gladu	20877
M. Blair	20880
M. Davies	20880
M. Waugh	20881
M. Lamoureux	20881
M. Davies	20881
M. Blair	20884
M. Bezan	20885
M. Eglinski	20885

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Loi instituant le Mois du patrimoine latino-américain	
Projet de loi S-218. Étape du rapport	20886
M. Dubé	20886
M. Rayes	20887
M. Hoback	20888
M. Jeneroux	20890
M. Masse (Windsor-Ouest)	20891
Mme Harder	20892
Mme Boucher	20894
M. Saroya	20894
M. Brassard	20895
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	20897
M. Gourde	20898
Mme Sansoucy	20899
M. Bezan	20901
Mme Duncan (Edmonton Strathcona)	20902
Mme Waganall	20903
M. Choquette	20904
Mme Wong	20905
M. Barlow	20906
M. McCauley	20907
M. Warawa	20909
M. Obhrai	20910
M. Waugh	20911
M. Kmiec	20912

M. Doherty	20913
M. Aboultaif	20914
Mme Vecchio	20915
M. Sweet	20916
M. Lobb	20918
M. Clarke	20919
M. Fast	20921
M. Anderson	20922
M. Dreeshen	20923
M. Genuis	20924
M. Lake	20926
M. Nater	20927
M. Berthold	20928
Mme Mendès	20929
Report du vote sur la motion n° 1	20931

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur le cannabis

Motion	20931
M. Warawa	20931
M. Davies	20931
M. Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)	20931
Mme Gallant	20932
M. Davies	20932
Mme Vecchio	20933

Projet de loi C-45 — Avis de motion d'attribution de temps

Mme Chagger	20933
-------------------	-------

Étude des amendements du Sénat

Motion	20933
Mme Murray	20933

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>